

Sommation à faire

Eléments complémentaires. Les « initiatives » de la République française consortium dans la mise en place de la Pandémie Covid-19. Planification, orchestration et mise en place de l'impérialisme « carolingien occulte ». La croisade du missionné ou « la Bataille de Ben Geber ». Ou la Haute Trahison démontrée (sur plusieurs mandats présidentiels)

**Virginie Dornier- Coqk & Jean-Pierre Coqk (lanceurs d'alerte conformément à la Loi n°2016-1691 du 09 décembre 216 et la Directive (UE) 2019/1937 du 23 Octobre 2019 du Parlement Européen et du Conseil européen)
30/08/2022**

Ce deuxième Tome vient apporter des compléments d'information « étendus ». Il s'agit de démontrer l'application d'un programme mis en place depuis des décennies (voir des siècles) visant à anéantir le vivant (le biologique) au profit d'un monde où le technologique, le synthétique et le numérique deviennent les « souverains » d'un Continent unique. Des compléments d'information qui détaillent les initiatives phares de la gouvernance actuelle délivrées lors du discours d'Emmanuel Macron en La Sorbonne le 26 septembre 2017. Un Discours qui dépeint « l'indicible France et l'Indicible Allemande », un plan pour l'Europe établi « à l'abri des Peuples » où les « Sisyphe seront heureux » (propos d'Emmanuel Macron). N'ont été traités que les « Initiatives » en lien avec la crise Covid-19

AVERTISSEMENT

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Vous avez pris connaissance du premier Tome visant à **Requalifier** l'objet de la Commission de l'OPECST dont le rapport provisoire a été enregistré à la Présidence du Sénat et la Présidence de l'Assemblée nationale le 9 juin 2022.

Pour rappel, ce rapport provisoire « **Les effets indésirables des vaccins contre la Covid-19 et le système de pharmacovigilance français** » a été déposé sur le Bureau du Sénat par M. Gérard Longuet (Premier vice-président de l'OPECST) et sur le Bureau de l'Assemblée nationale par M. Cédric Villani (Président de L'OPECST, mandat clos pour non renouvellement électoral).

Le Premier Tome – d'un volume conséquent- a mis en lumière la réalité de ce que les instances actives ont voulu passer sous silence : **virus et vaccins sont des armes biotechnologiques classées double usage** (conformément au Règlement (UE) 2021//821 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts rectifié 4 mois après sa publication par le Règlement d'exécution signé par Ursula Von Der Leyen (**Règlement d'exécution (UE) 2021/1728 de la Commission du 29 septembre 2021**))

Ce deuxième Tome quant à lui va exposer la « **dynamique** » ou stratégie portée par Emmanuel Macron dès son discours du 26 septembre 2017 en la Sorbonne. Certains parmi étaient présents et ont assisté à la présentation du « **réel programme politique et philosophique** » pour lequel le président de la République française consortium a été recruté, sélectionné et formé (formaté ?), placé à l'Élysée et reconduit.

Nous rappelons que ce dossier en deux Tomes est le 13^{ème} que nous avons réalisé dans le cadre de nos lancements d'alerte. Les 12 premiers dossiers (adressés à Jean-Robert Pitte Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, mais également remis aux gendarmes et partagés à tous depuis des mois).

Compte-tenu des circonstances, il nous a fallu ajouter une mise-à-jour 2022 qui ne traite pas directement du sujet ayant motivé la commission de l'OPECST. Ces éléments nationaux inscrivent plus encore la volonté disruptive des individus qui dirigent secrètement la France et dont Emmanuel Macron est le missionné.

Table des matières

I. La phase préparatoire en quelques notions clés: le coup d'état de la « France hermétique » de 1947 à nos Jours.....	6
A. Du coup d'état de la « France hermétique » de 1947 à nos Jours.	7
B. Les coulisses des sociétés hermétiques les vrais dirigeants de la France	9
C. « Pour une Europe Souveraine, Unie, Démocratique » Discours phare d'Emmanuel Macron le 26 Septembre 2017	12
II. Les « initiatives » de la République française qui posent question.....	15
A. L'initiative de la République française présidence et la création du Partenariat Contre l'Impunité Armes Chimiques (PICIAC)	15
B. Les 40 pays partenaires du PICIAC	16
1. Une liste de Partenaires qui pose Questions.....	17
2. Les partenaires européens du PICIAC.....	18
3. Le PICIAC et l'espace Chenguen	19
4. Les partenaires PICIAC hors UE et espace Chenguen.....	21
C. Le PICIAC et les sanctions	26
1. Sanctions de l'Union Européenne (et non pas Commission Européenne comme pour le Groupe Australie).....	27
2. Sanctions des autres Partenaires.	29
3. Sanctions de la France	30
4. La cartographie des laboratoires P4 et apparentés sur la zone géographique PICIAC/Groupe Australie.....	30
5. Le Projet PARC et le rôle de la République française (consortium)	42
D. L'initiative de la République française (consortium) et l'IEI	45
1. Une chronologie millimétrée versus Covid-19 ?	46
2. Vers la création d'une armée européenne parallèle.....	47
3. Retour sur le discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie démocratique (26 /09/2017)	48
4. Objectifs et contenu : les prémices d'un fonctionnement « franco-allemand globaliste » en phase Pandémique ?.....	53
III. L'influence du PICIAC sur les Conventions et traités internationaux	57
A. L'UNODA (Bureau des Nations-Unies pour les affaires de désarmement	57
1. Qu'est-ce que l'UNODA ? (extrait du « à propos de nous »).....	57
2. Organigramme de l'UNODA	58
3. Structure de Bureau des affaires de désarmement	60
B. « ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE » :	62
1. Domaines d'intérêt.....	63
2. Armes de destruction massive : définition de l'UNODA.....	65

3.Campagne massive de vaccination Covid-19 française : lorsque la République française sacrifie 90% de la population	67
4.La Loi du 05 Août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire : VOUS SAVIEZ !!!.....	72
C. La catégorie « ARMES BIOLOGIQUES »	84
1.La Convention sur les armes biologiques (CABT ou CIABT en français).	84
La Convention sur les armes biologiques	84
2.Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction et traité de l'UNODA de 1972....	86
3.Texte de la Convention	88
4.Principales dispositions de la Convention	90
5.La « Note du Secrétariat technique de l'OIAC » décembre 2019.....	94
6.2014 : Arrêt « brutal » des Conférences d'examen de la CABT, Pourquoi ?.....	95
D. Dans la catégorie « ARMES CHIMIQUES »	98
1.Armes chimiques : historique de la Convention.....	99
2.Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.....	100
3.La « Note Dépositaire CN.86.2020 TREATIES-XXVI.3 ».....	101
4.Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).....	104
5.Le Préambule du Traité de l'UNODA de 1992	106
E. D'autres points de convergence à prendre en compte : Arrêté du 17 juin 2009, « Renforcement de Confiance » UNODA, Comité ad Hoc Verex (...)	108
1.UNODA et « Renforcement de Confiance »	108
2.Le Comité ad Hoc VEREX , l'Unité d'appui, « Renforcement de la confiance » (UNODA) : Quelques remarques à ne pas négliger	111
3.Remarque sur le modèle de Christine Lagarde:	114
4.Tableau avec les dates importantes et le projectif 2030	115
5.410, 1909, 3700, 3684, 3687, 5524, 5548, 5495 et après ?	129
6.« Renforcement de confiance » : des fréquences et des censures suspectes	130
F. Des liens troubles avec la République française (?)	134
1.L'Argentine	135
2.Qatar.....	136
3.Etats-Unis, Pays-Bas.....	139
4.L'Ukraine.....	140
G. Les « grands absents » des Renforcements de Confiance	145
1.Les pays absents	146
2.Les prix Nobel	147

3. Enquête en cas d'utilisation « présumée » d'armes biologiques et biotechnologique, vers qui se tourner ? L'OIAC ? La Cour européenne des droits de l'Homme ? Le Tribunal pénal international de la Haye ? Nos institutions nationales ?	151
IV. 2005-2030 « La Bataille ou l'ère de Ben Geber »	159
A. Pourquoi la bataille de Ben Geber ?	159
1. Abū Mūsā Jābir ibn Ḥayyān Le Père historique de la Chimie	162
2. Le corpus jabirien	162
3. Le Latin Geber	162
B. La technique de dissimulation littéraire : des exemples à propos et circonstanciels (cryptologie et effet Canada Dry)	164
1. Principe « canada dry » : des exemples « surprenants »	165
2. Le PICIAC vue par la cryptologie	166
3. Le genrisme et ciblage des jeunes : l'expansion hermétique infiltre jusqu' à l'UNODA. (Décryptage)170	
C. « Vaxx, Mensonges et Trahisons »	174
1. L'encodage « analchimique » de Organisation du ministère de la Santé et de la prévention.....	175
2. L'équipe ministérielle gouvernements Borne 1 et 2 ; une mine d'informations ?.....	183
3. Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS), vraiment ?.....	187
CONCLUSION	192

Avant-propos

Ce deuxième Opus étaye le précédent en élargissant le champ des recherches.

Bien qu'abordant des sujets qui ne semblent pas directement en lien avec le sujet central qui est « les blessures et crimes de guerre » induits par les injections dits vaccins anti-Covid-19.

Il était indispensable de donner les contours qui ont préparé la pandémie Covid-19.

Nous tenons à préciser que lorsque nous abordons des aspects à consonance culturelle voir religieuse, en aucun cas il n'est question de christianisme, de judaïsme, d'islamisme, de bouddhisme ou toute autre religion qu'elle soit monothéiste ou polythéiste.

Nous évoquons une Guerre sainte selon les croyances hermétiques qui relie tous les « temples hermétiques » : la franc-maçonnerie (celle des coulisses des 34^{ème} au 42^{ème} degré), de la Kabbale, des Saint-Simoniens, ...

Si d'aventure quelques esprits mal-tournés tentaient de nous affubler de quelques idées grotesques telles que :

- Racisme,
- Antisémitisme
- Homophobie
- Anti vaxx
-

Nous l'avons spécifié dans nos 12 dossiers :

Notre famille est pluri-culturelle (franc-maçonnerie incluse, personne n'est parfait), multicolore (black-blanc-beur : champions du monde), on a même des homo....mais pas des pédos.

Pour ce qui est de « l'anti vaxx » : on vous rappelle que nous sommes d'anciens professionnels des industries du médicament.

En revanche nous sommes pacifistes et contre toute formes de guerre surtout celle-ci.

I. La phase préparatoire en quelques notions clés: le coup d'état de la « France hermétique » de 1947 à nos Jours.

« L'Union européenne en 2024 sera rassemblée autour de deux piliers à mes yeux. »

(quels piliers ? Boaz et Jakin ?)

(Extrait du discours d'Emanuel Macron à l'université Paris-Sorbonne le 26 septembre 2017)

Ici, nous nous adressons essentiellement aux Parlementaires non informés sur la Réalité de la France, mais également aux femmes et aux hommes qui n'ont qu'une vision volontairement tronquée PAR LES GRANDS INITIÉS de ce que représente les sociétés hermétiques de type franc-maçonnerie.

Ce qui est indiqué n'est que la stricte réalité et a fait l'objet de longues recherches et cryptanalyses que nous avons compilé dans les dossiers adressés à l'Institut de France début mai 2022 ainsi qu'à la gendarmerie. Tout comme l'ensemble de nos travaux qui vous ont été présentés en préambule du Tome 1.

Nous vous rappelons d'ailleurs que les « Immortels » - bien que sous tutelle présidentielle – **ont le devoir de vérité à l'égard du Peuple Souverain** ; il vous sera donc facile de vous enquérir auprès d'eux pour obtenir la validation de nos propos.

Tout comme vous pourrez le faire auprès du Président des Sceaux, et non le Garde des Sceaux.

Pour comprendre « la guerre sanitaire déclarée au peuple souverain français » le 16 mars 2020 (tout comme pour le peuple souverain chinois à l'Est), il faut donc retracer dans les grandes lignes la phase préparatoire.

Ainsi, il y a **deux piliers** incontournables que l'on va résumer :

1. La réalité concernant la non validité de la V^{ème} République et la planification depuis 1958. Planification dont l'ensemble des présidents qui se succèdent de Georges Pompidou à François Hollande sont **les émissaires** et Emmanuel Macron **le missionnaire**.
Notez que nous n'incluons pas le Général de Gaulle qui fait exception et dont on comprend mieux pourquoi un grand nombre d'hommes et de femmes politique s'y réfèrent : non seulement Charles de Gaulle est pour tous « le Général de Gaulle » doté d'une aura qui se transmet de génération en génération ; mais étant le porte étendard de la V^{ème} République, il est facile d'amadouer les citoyens en se disant « héritier ou héritière ».
Sauf que le général apparaît être un homme ayant été abusé par son conseiller et « proche ami » de l'époque : Georges Pompidou.

2. « **Emissaires** » et « **missionnaire** » ne sont pas des termes utilisés à mauvais escient.
Nous sommes tous et toutes placés sous le joug des sociétés hermétiques où le culte du secret selon Hermès est la ligne directrice.
Si l'on a décidé de ne donner ici que des bribes concernant cette pierre angulaire, sachez que la Septologie (les 7 dossiers) est dédiée à la mise en lumière de ce système millénaire. Car il s'agit ni plus ni moins d'une « GUERRE SAINTE » donc dogmatique et religieuse.

A. Du coup d'état de la « France hermétique » de 1947 à nos jours.

Il faut intégrer que la guerre sanitaire déclarée au Peuple souverain par Emmanuel Macron le 16 mars 2020 n'a pu se mettre en place sans une préparation préalable. Une préparation bien antérieure que nous avons largement détaillée dans nos 12 autres dossiers de recherches, mais qui se résume ainsi pour notre époque contemporaine (entendez par là au lendemain de la seconde guerre mondiale) :

- **Le 16 janvier 1947**, Vincent Auriol réalise **un coup d'état « administratif et technocrate »** en créant le consortium « République française » dont la maison mère n'est autre que société « République française présidence » (le siège social étant l'Elysée).
Entendez par là que les français n'ont pas été informé par ce « changement » majeur, ni même consulté.
- Ce coup d'état acté dès la validation et l'entrée en vigueur du mandat présidentiel de Vincent Auriol marque le coup d'envoi de cette planification puisque s'en est suivie une succession de modification de statut :
 - Tous les ministères,
 - Certains tribunaux
 - Le Sénat et l'Assemblée nationale mais aussi Conseil Constitutionnel...
 - Jusqu'aux Académies de l'Institut de France sont donc des sociétés incluses dans le consortium (dernière privatisation (si l'on peut dire) : l'Académie française en janvier 2022 qui devient une SAS ou Société à Actions Simplifiées)
- Bien que la première administration nationale ayant été transformée en société où la nation France devient l'Etat français avec numéro d'immatriculation) fut la Cours des comptes le 16/09/1907.
Notez au passage, l'année en « base 7 » (multiple de 7) indicateur important lorsque l'on se penche sur la numérologie chère aux hermétiques (francs-maçons et affiliés) et plébiscitée par Christine Lagarde en personne.

- D'ailleurs, veuillez noter que la cours des comptes devient une société en 1907 (année base 7).
 - 1914 : début de la Première guerre mondiale (année en base 7).
 - 1918 : fin du conflit mondial (triplette en 6 ou 666, toujours selon l'hermétisme),
 - On n'oublie pas non plus les axes ou années jupitérienne déjà évoqués dans le tome précédent. A savoir tout ce qui se rapporte au chiffre 12 qui correspond au cycle complet de l'astre Jupiter.
- La 4^{ème} République (Du 27/10/1946 au 04/10/1958) durera 4360 jours soit 11 ans 11 mois et 8 jours. Rien n'est fait au hasard.
 - 4360 en Trans littératie signifie : « Prosochtizo » ou « être irrité » en strong grec.
 - 4360 signifiant « Miklul » (ou Belles) en strong hébreux. Miklul provenant du mot « Kalal » qui se traduit généralement par « rendre parfait ».

On pourrait détailler plus encore les significations, cet exemple n'est là pour que pour montrer qu'avec « une certaine pierre de rosette » il n'est pas impossible de décrypter « l'indicible » comme le dit Emmanuel Macron dans son discours clé de septembre 2017.

Une 4^{ème} République instable « volontairement » ?

De telle sorte que la création de la V^{ème} République devienne une nécessité pour le bon fonctionnement de la France.

- Une V^{ème} République héritière d'un coup d'état puisqu'initée par ces mêmes hommes politiques ayant renversé le pouvoir « sous le manteau ».

Une République donc plutôt un Consortium dont chaque président qui se sont succédés depuis 1958 se passe le flambeau. Laisant entendre à tous en France comme à l'international qu'ils représentent la Nation, alors qu'ils ne sont en réalité QUE les présidents d'un directoire sur le même modèle que n'importe quel consortium.

Pour faire simple : la V^{ème} République ne repose sur rien d'autre que les vestiges de celle qui l'a précédée, une IV^{ème} République volontairement instable et ne permettant pas de gérer et diriger la France. Mais surtout la V^{ème} République n'ayant pas abrogé la mise en consortium de l'ensemble des ministères et autres administrations, elle est l'héritière directe d'une prise de pouvoir illégitime d'une catégorie d'individus (coup d'état magistral dans le sens magister antique romain).

Cette V^{ème} République doit être MISE EN NULLITE ABSOLUE.

B. Les coulisses des sociétés hermétiques les vrais dirigeants de la France

Il est à noter qu'il y a dans ce discours : **254** « nous » ; **71** « notre » ; **77** « nos » ; **6** « nous-nous » ; **4** « nôtre » faisant un cumulé de **412** (pour environ 19 pages)

(Comptage fait à partir du discours d'Emmanuel Macron à l'université Paris-Sorbonne le 26 septembre 2017)

Le fait que la Révolution française de 1789 soit un coup d'état fomenté par les francs-maçons et apparentés n'est désormais qu'un secret de polichinelle.

Historiens, repentis ont largement exposé cette réalité.

En revanche ; il existe encore de fausses « croyances » savamment distillées par les initiés eux-mêmes concernant ces sociétés. De fausses « vérités » servant d'hameçonnage pour les personnes au profil compatible avec leur recrutement, comme le ferait n'importe quelle secte.

Dans le cadre de notre « Sommaton à faire », il nous est apparu incontournable de clarifier certains éléments puisque directement en lien avec notre actualité.

D'autant plus incontournable qu'au sein du pouvoir Bicaméral un certain nombre de Sénateurs, Sénatrices, Députés hommes et femmes appartiennent aux loges des frères et sœurs trois points. Parfois totalement initiés et donc absolument informés, parfois volontairement abusés par les marionnettistes.

Pour avoir plus de détails, veuillez-vous reporter aux 7 dossiers « septologie » présenté en préambule.

- La franc-maçonnerie est issue des maîtres bâtisseurs : faux.
- La franc-maçonnerie plébiscite la Ruche : faux
- La franc-maçonnerie est philanthropique : faux
- La franc-maçonnerie n'est pas une religion : faux
- La franc-maçonnerie s'arrête au 33^{ème} degré : faux
- Le Nouvel Ordre Mondial est récent : faux
- La franc-maçonnerie existe depuis 1717 : faux
- ...

Difficile de résumer plus de 2000 pages (septologie), mais pas impossible. La franc-maçonnerie ne tire pas son nom des Maîtres bâtisseurs, ils en détournent le nom, pour mieux agir en coulisses. En réalité, il faut s'éloigner de l'architecture et de la construction de grands édifices mais se rapprocher des hyménoptères.

Oubliez donc le raccourci avec le compas, l'équerre et surtout la truelle. Regardez plutôt du côté des insectes pourvus de deux paires d'ailes que sont les fourmis, les abeilles et leurs « illustres prédatrices » : les guêpes.

Car c'est de cela dont il s'agit : la franc-maçonnerie est ni plus ni moins en lien avec une espèce locale de guêpes dites solitaires, les guêpes maçonnnes. Le fait que le nom « franc » soit accolé ne fait qu'inscrire la parentalité des francs ou des français. La franc-maçonnerie est donc un système historiquement français se référant au mode eusocial des guêpes maçonnnes.

Il faut savoir qu'il existe une espèce cousine et apparentée de guêpes : les guêpes germaniques. Ça ne s'invente pas. Rapporté à notre dimension, cela donne ceci :

- La franc-maçonnerie tire donc son nom d'une espèce d'hyménoptère et l'apposition du terme « franc » détermine la genèse de cette société hermétique, quand bien même il existe des obédiences écossaises par exemple. Historiquement : tout part de la France, de cette France- la.
- La cousinade avec nos voisins germaniques remonte à l'époque carolingienne. Donc Charlemagne et son empire avant son démantèlement. Si l'on met en miroir les guêpes maçonnnes et germaniques avec la franc-maçonnerie « franco-allemande », on peut résumer ainsi :

La branche française prédatrice se charge de la ruche mellifère puisque les hyménoptères maçons vivent en surface. La ruche représente la France ; les abeilles sont les français mais par extension tous les pays où les essaims sont implantés). Une colonie (ruche) infestée par des guêpes sera anéantie progressivement. Les guêpes (les initiés de haut grade francs-maçons) s'en prendront dans un premier temps à la Reine de la colonie (la couronne). Puis les prédatrices se repaîtront du miel (richesse de la France, Or, patrimoine, histoire), se nourriront des larves (nous) de telle sorte qu'in fine de la ruche ne subsiste en extérieur que la structure alors que la colonie est vouée à disparaître au profit des prédatrices.

La branche germanique quant à elle vit sous terre sur le même site que les fourmis. Si l'on met en parallèle la mentalité germanique avec leurs avatars ailés, il est facile alors de comprendre que c'est la notion « militaire, discipline, cadrée, fordisée » qui sera alors le fer de lance des hermétiques d'inspiration germanique.

Deux courants, deux mentalités, un seul objectif : reconstruire l'empire de leur « illustre ancêtre » Charlemagne. L'avvers et le revers d'une même médaille ou sigil occulte hérité des sceaux de Salomon. Junon et Jupiter les jumeaux parèdres sur le même modèle qu'Isis et Osiris... puisque les apports mystiques et mythologiques sont le terreau des hermétiques.

- Mais cela ne s'arrête pas là. Il faut ajouter également l'aspect cultuel. Les hermétiques sont liés par un culte commun. Peu importe qu'ils soient francs-maçons, Saint-Simonien, Kabbalistes leur croyance est issue des mêmes ressources, des mêmes « bases de connaissances et de savoirs ». C'est pourquoi, il n'y a rien de laïque mais un fondement religieux obscur y compris pour les novices entrant dans ces courants.

Comment savent qu'en réalité il existe non pas 33 degrés chez les hermétiques mais 42 ? (à rapprocher des 42 lois du livre de Maat).

Combien savent que ces 9 degrés hermétiques de haut rang ne signifie pour autant que ces membres aient des rôles de premier plan (visibles de tous) mais au contraire agissent en toute discrétion ?

Combien savent qu'en réalité, il suffit de savoir décrypter la Bible pour comprendre que le Nouvel Ordre Mondial plébiscité par des individus comme Klaus Schwab, Jacques Attali, Nicolas Sarkozy, et bien d'autres est un plagiat du « Nouvel ordre du Monde » de la Genèse.

Combien – parmi les frères et sœurs francs-maçons et apparentés – savent que la traduction cyrillique « d'absinthe » (citée dans l'Apocalypse de Jean) est Tchernobyl ? Effectivement comme pour la centrale nucléaire qui se trouve désormais sur le sol ukrainien.

N'oublions pas non plus la signification actualisée des piliers Boaz et Jaquin qui veulent dire Pékin (voir Tome1 et Septologie).

- Que dire également lorsqu'en clôture de réunion une prière est adressée au chef de l'état ? A moins que ce qui était valable du temps de la présidence de François Hollande ne le soit plus aujourd'hui.

Emmanuel Macron lors de sa pré-campagne aux élections présidentielles de 2017 se disait « **missionné** » et évoquait la « **transcendance** ». Nous sommes clairement dans un registre religieux puisque le missionnaire est une personne qui a pour but de propager une foi ou une doctrine. Mais entre également dans le registre militaire. On n'évoquera pas ici la position sexuelle.

Pour envoyer un missionnaire, il fallait préparer le terrain. Que ce soit au niveau économique, politique, social. Ce fut le rôle « visible » des 6 présidents qui l'ont précédé, de Georges Pompidou à François Hollande. Ce sont donc les émissaires qui sont les « agents ou espion » hermétiques ou en médecine l'émonctoire.

Tous ont travaillé main dans la main au gré des planches préparatoires, en coulisses accompagnés des fraternelles tout corps de métiers (fraternelle médicales, fraternelle politique, fraternelle journalistique...)

La chronologie est largement étudiée dans nos dossiers consultables à l'Institut de France.

Pour quel dessein ? Pour quel objectif ? Pour quel idéal ?

Le discours phare qu'Emmanuel Macron a donné en la Sorbonne le 26 septembre 2017 en donne l'explication. C'est pourquoi en faire un résumé axé sur la guerre sanitaire actuelle, donc le virus SarsCov-2 (Covid-19) et les produits injectables s'inscrit naturellement dans ce Tome 2 de notre Sommatation à faire.

C. « Pour une Europe Souveraine, Unie, Démocratique » Discours phare d'Emmanuel Macron le 26 Septembre 2017

L'indicible¹ Europe : Discours d'Emmanuel Macron « Pour une Europe souveraine, unie, démocratique ». Seul le prononcé fait foi²

Date du 26 Septembre 2017

Lieu Université Paris-Sorbonne

Parce que c'est « leur moment », il est urgent de dénoncer ce discours, et de ce qu'il énonce clairement dès 2017. A qui il est réellement destiné et quel en est l'objectif : **une Europe unifiée** sous contrôle de quelques-uns au sein de structures nouvellement et spécialement créées à cet effet. Et surtout, dans une continuité maintenant non dissimulée « **à l'abri des peuples** » (en secret).

Devant un parterre trié sur le volet, l'essentiel du discours s'adresse, compte tenu de sa teneur et de son contexte, principalement aux personnes présentes dont des Ministres, des Parlementaires, le Préfet (de Paris), le Recteur-chancelier des universités de Paris^{3 et 4 et 5}, des Présidents d'universités, voire bien d'autres non cités.

Dans ce prêche⁶ où les références religieuses et ésotériques sont permanentes, Emmanuel Macron est venu parler de l'Europe, qui est annoncé comme un combat⁷.

Le préambule se découpe en 1) histoire ; 2) Identité ; 3) horizon, et sans négliger l'importance des points 1) et 2), c'est l'horizon qu'il faut retenir avec l'objectif, les moyens, voire la « feuille de route ».

Emmanuel Macron lutte contre les idées que sont le **nationalisme** (dont la définition est d'être un principe politique qui tend à l'existence d'un État-Nation pour chaque Peuple.⁸) Et contre **l'Identité Nationale, la protection Nationale et la Souveraineté Nationale** (en supprimant l'usage rhétorique⁹ des « ismes » de type néosémie¹⁰ utilisé ici dans le discours).

Pour l'orateur, ceux qui défendent à travers l'Identité Nationale, la protection Nationale, la Souveraineté Nationale, le principe politique d'un État-Nation pour chaque Peuple, mentent aux peuples. A ceux-là, il ne restera rien. Sans oublier qu'il est dit plus loin que dans une « Europe unifiée », le Sisyphé¹¹ européen sera heureux.

La seule voie présentée est donc la refondation d'une Europe en changeant les politiques, les budgets et même le vocabulaire pour doter l'Europe d'une capacité d'action mondiale.

¹ <https://www.cnrtl.fr/definition/indicible>

² <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-795-fr.pdf>

³ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Chancelier_\(universit%C3%A9\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chancelier_(universit%C3%A9))

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Chancellerie_des_universit%C3%A9s_de_Paris

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Chancellerie_des_universit%C3%A9s_de_Paris

⁶ <https://www.cnrtl.fr/definition/pr%C3%Aache>

⁷ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19>

⁸ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nationalisme>

⁹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rh%C3%A9torique>

¹⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Glissemant_s%C3%A9mantique

¹¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sisyph%C3%A9> (voir l'interprétation du point de vue existentiel)

Et pour cette construction européenne il y a six clés (six enjeux, six défis) qui sont :

- 1) La sécurité ; 2) La maîtrise des frontières ; 3) La politique étrangère ; 4) La transition écologique ;
- 5) Le numérique ; 6) L'Union économique et monétaire.

La Liberté basée sur des débats de citoyens (le Parlement) et finalisée par l'auto-détermination des peuples (le référendum de chaque Nation) n'en font pas partie.

Mais cela n'est-il pas déjà le cas ?^{12 et 13}

Parmi les propositions exposées dans ce discours, un nombre a déjà soit vu le jour, soit est en cours de mise en place. **Il est donc essentiel de prendre connaissance de certaines d'entre elles, si ce n'est de toutes.**

On soulignera dans le cadre de notre SOMMATION A FAIRE :

- **Création d'une Initiative européenne d'intervention (IEI)** par lettre d'intention le 25 Juin 2018¹⁴
L'objectif étant une **Force commune d'intervention**
- **Création d'une Académie européenne du renseignement** (soutien aux opérations)
- **Institution d'un Parquet européen** (au-delà des compétences actuelles)
- **Création d'une Force européenne de protection civile**
- **Une nouvelle politique agricole commune** en tant qu'instrument de transition agricole (alimentation)
Certains additifs alimentaires et phytosanitaires étant classifiés dans le **Double Usage**
- **L'unification et la mutualisation d'un marché unique de l'énergie**
Par l'énergie, il faut entendre ici ce qui concerne « l'électro-magnétisme » et tout ce qui est de l'ordre de la conduction « électrique et électrochimique organique ».

Enfin, chacun doit bien comprendre, les implications et les conséquences de l'ensemble de ce discours orienté et planifié vers une « Europe unifiée », où l'« Unité » et la « démocratie » relèvent essentiellement d'une rhétorique sophistique grecque¹⁵ (l'art de persuader).

Lorsqu'il est question de souveraineté de la Nation et donc de citoyenneté nationale qui sont reléguées, déléguées et donc abrogées car supplantées et / ou substituées à une « Europe », **IL EST VITAL QUE TOUS LES INDIVIDUS QU'IL SOIT CITOYEN OU NON COMPRENNE BIEN L'IMPACT ET**

¹² <https://ripostelaique.com/nicolas-sarkozy-prend-vraiment-les-francais-pour-des-imbeciles.html>

¹³ <https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/in-the-past/the-parliament-and-the-treaties/treaty-of-lisbon>

¹⁴ <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=https%3A%2F%2Fclub.bruxelles2.eu%2F2018%2F06%2Fhuit-pays-adherent-a-initiative-europeenne-d-intervention-demmanuel-macron%2F#federations=archive.wikiwix.com&tab=url>

¹⁵ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rh%C3%A9torique>

LA SIGNIFICATION POUR TOUS, tant sur le plan du droit juridique (et judiciaire), du droit social (incluant le droit du travail, donc des rémunérations), du droit fiscal (des sociétés et des individus), du droit à l'éducation, et surtout **DU DROIT DE L'ÊTRE HUMAIN**.

En sachant que « **la citoyenneté - Être (un) citoyen aujourd'hui** »¹⁶ est une étude annuelle 2018 du **CONSEIL D'ETAT**, établie par Timothée Paris, maître des requêtes, rapporteur général adjoint de la section du rapport et des études (SRE) sous la direction de Martine de Boisdeffre, présidente de la SRE, et de François Séners, président adjoint et rapporteur général de la SRE.

Il y est question d'un « **renouveau de la citoyenneté par des engagements au service du BIEN COMMUN** »¹⁷ (Sujet traité dans le dossier « **Santé Publique, Bien commun, Nano médecine ; La servitude érigée en raison d'état** » remis à Mr PITTE de l'Académie des sciences morales et politiques, dossier N°3 intitulé **La Santé Publique : « Un Dogme Sanitaire et une Aliénation de l'Individu » ; Chapitre II ; Page 18 à 25 ; Page 53 à 81**).

Il est donc tout aussi important de regarder au plus près :

- La création d'une **Agence européenne pour l'innovation de rupture**
- L'annonce de « **Faire de l'Europe un CONTINENT DU NUMERIQUE** ». (Voir le projet considéré comme pilote de « l'Ukraine tout numérique » incluant les tribunaux via des I.A. à travers une application appelé Diia¹⁸)
- Le **pilotage politique par un ministre commun** (un pour tous les pays signataires ?)
- La **promotion de « listes électorales transnationales »** (un gloubi-boulga¹⁹ où chaque nation n'est plus spécifiquement représentée et donc non souveraine pour son propre peuple et ses propres intérêts liés ou non à sa culture)
- La **construction d'un modèle social unifié européen**
- La **modification de la destination de cotisations sociales nationales vers une alimentation d'un Fond de solidarité européen alimentant un budget européen**
- Les taxes européennes, les impôts (notamment sur les sociétés) et l'intégration du marché franco-allemand du droit aux affaires au droit des faillites²⁰
- La révision de la directive européenne sur le travail détaché et ses corrélations
- Toutes modifications du nombre de membres de structures institutionnelles européennes ET particulièrement concernant la Commission européenne, « Comme si chacun devait veiller aux intérêts de son pays »...dixit le discours !

¹⁶ <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000629.pdf>

¹⁷ <https://www.conseil-etat.fr/publications-colloques/etudes/la-citoyennete-etre-un-citoyen-aujourd-hui>

¹⁸ <https://en.wikipedia.org/wiki/Diia>

¹⁹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gloubi-boulga>

²⁰ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/traite.aix-la-chapelle.22.01.2019_cle8d3c8e.pdf

II. Les « initiatives » de la République française qui posent question

« Ces propositions d'actions que je viens de formuler, ces initiatives que je propose aux partenaires qui le souhaitent, ce cap que j'ai voulu tracer devant vous n'ont qu'une ambition, rendre l'Europe à elle-même et la rendre aux citoyens européens. Nous devons les convaincre que les 70 années que nous venons de vivre ne sont pas le fruit du hasard mais d'une volonté inflexible ancrée dans un optimisme sans partage. »

(Extrait du discours d'Emmanuel Macron à l'université Paris-Sorbonne le 26 septembre 2017)

Dans cette partie, est mis en lumière un certain nombre « d'initiatives » prises par la gouvernance française.

Des initiatives qui prises individuellement semblent sans réelle influence sur notre actualité, mais qui réassemblées donnent une toute autre perspective quant à la Guerre sanitaire que nous subissons depuis le 16 mars 2020.

A. L'initiative de la République française présidence et la création du Partenariat Contre l'Impunité Armes Chimiques²¹ (PICIAAC)

Ce partenariat initié par la République française a été créé **le 23 janvier 2018²²**. Comme indiqué dans le document en référence titre, il est question d'un regroupement de 40 pays se présentant comme un soutien à l'OIAC (Organisation Internationale de lutte contre les Armes Chimiques) des Nations-Unies.

Il est intéressant de voir que « l'impunité » tout domaine confondu est un domaine largement traité par le président en exercice depuis 2017, puisque parmi les premières mesures d'ordre international le 20 octobre 2017²³ cela a fait l'objet d'une intervention de « *M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur le renforcement des moyens de coopération entre les Etats et la Cour pénale internationale en matière de recouvrement des avoirs* »

²¹ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/20_04_24_declaration_piciac_-_soutenir_l_oiac_a_l_occasion_de_la_publication_du_premier_rapport_de_l_oit_-_vf_-_fr_cle833e6c.pdf

²² <https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2018/05-mai/discours-maee-ja-impunite-chimique-paris.pdf>

²³ <https://www.vie-publique.fr/discours/203917-declaration-de-m-jean-baptiste-lemoyne-secrtaire-detat-aupres-du-min>

Que dire des lois sur l'exemplarité des parlementaires du 15 septembre 2017²⁴ ou la Transparence et la Déontologie des ministres²⁵ ?

Retour sur l'initiative française. A la présidence de ce Partenariat regroupant 40 pays dont la liste est mise ensuite, on trouve le Président de la République française.

Question:

- Quel est l'intérêt de créer un tel regroupement de pays alors qu'il existe une organisation internationale historique directement rattachée au Nations-Unies (l'OIAC) et la Convention (CIAC) où le nombre de signataires est bien plus important ?
- Pourquoi le PICIAC ne cible-t-il « que » la Syrie dans ses communications ?

B. Les 40 pays partenaires du PICIAC

Il existe un site dédié intitulé « Armes chimiques pas d'impunité ! »²⁶.

Il est intéressant de voir que la « dernière actualité » date du **26 Novembre 2021**, alors qu'en moyenne depuis la première publication du 24 Janvier 2020 on en trouve 3 par an.

Il est intéressant de mettre en parallèle cette liste avec :

- La liste des pays ayant eu une gestion de crise Covid-19 drastique (confinement, injection, pass...)
- Mais également – actualité oblige- avec les prises de positions géopolitique liées à la guerre Ukraine-Russie
- Enfin, non tâcherons de comparer la liste des 40 partenaires PICIAC avec les sites biolab clandestins ou officiels.

Questions :

- Quel est l'intérêt de créer une telle organisation en marge de l'OIAC si en définitive il ne se passe rien ?
- Combien coûte à la France (Nation) cette « initiative » de la République française présidence (consortium) ?

En page suivante vous trouverez le tableau des pays partenaires PICIAC. Les points mis en avant demandent des réponses de la part des « initiateurs » non seulement à l'intention des français, mais aussi des peuples et pays concernés.

Comme mentionné ci-dessus, les questions et remarques seront toutes mises en relation avec la pandémie Covid-19 et sa gestion mais également avec la guerre Ukraine-Russie.

²⁴ <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19528-lois-moralisation-du-15-septembre-2017-exemplarite-et-probite-des-elus>

²⁵ <https://www.vie-publique.fr/eclairage/29-transparence-et-deontologie-queles-sont-les-obligations-des-ministres>

²⁶ <https://www.noimpunitychemicalweapons.org/-fr-.html#participants>

1. Une liste de Partenaires qui pose Questions

Rappels :

- **le 23 janvier 2018** : création du PICIAC à l'initiative de la République française présidence (Emmanuel Macron).
- **Le 16 mars 2020** : la France entre en Guerre Sanitaire
- **En 2020** : le Royaume Uni sort de l'Union Européenne

PARTICIPANTS

Le partenariat contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques a été lancé en présence de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Allemagne	Maroc
Australie	Monténégro
Autriche	Norvège
Belgique	Nouvelle-Zélande
Bulgarie	Pays-Bas
Canada	Pérou
Côte d'Ivoire	Pologne
Danemark	Portugal
Espagne	République de Corée
Estonie	République Tchèque
États-Unis	Royaume-Uni
Finlande	Sénégal
France	Slovaquie
Ghana	Slovénie
Irlande	Suède
Italie	Suisse
Japon	Tunisie
Koweït	Turquie
Lettonie	Ukraine
Lituanie	Union européenne
Luxembourg	

Sur cette liste des Partenaires sont encadrés les pays membres de l'Union européenne (en pointillés le Royaume Uni)

2. Les partenaires européens du PICIAC

Lorsque l'on se penche sur les pays européens Partenaires PICIAC, il ressort un certain nombre de remarques objectives qui impliquent des questions.

Remarque :

- Sont mentionnés des pays en « individuel » faisant partie de l'Union Européenne.
- Est spécifié « l'Union Européenne »
- Tous les pays de l'UE ne sont pas cités individuellement
(Voir carte de l'UE sur laquelle ont été « tagué » chaque pays cité individuellement)



Question en lien avec l'Union européenne

- Pourquoi des pays membres de l'UE (encadrés en rouge dans la liste des partenaires) figurent-ils dans la liste ? N'y a-t-il pas « double emploi » ou « double usage ou voix » (comme pour les biens et services à usage civil et/ou militaire) ?
- Pourquoi ne trouve-t-on aucune trace sur les sites de l'Union Européenne de réunions où l'ordre du jour est le PICIAC ?
- Qui représente l'UE dans la signature du PICIAC ?
- **A quel titre « parle » l'Union européenne si TOUS les pays membres de l'Union ne sont pas représentés ?**
- Les pays de l'UE ne figurant pas dans le tableau de la liste des partenaires (en individuel) ont-ils un statut différent de la France ou de tout autre pays de l'Union européenne ?
- Il n'est fait aucune mention sur le site des modalités de fonctionnement du PICIAC, comment fonctionne-t-il ?
- La présidence du PICIAC : combien de temps ? Comment est choisi le président (nomination, élection) ?

3. Le PICIAC et l'espace Chenguen

En comparant la liste des pays des Partenaires PICIAC initié par la République française, on constate des similitudes avec l'espace Chenguen^{27, 28}.

- Le PICIAC est une organisation « en marge » du CIAC à l'initiative de la République française présidence.
- Les états membre de l'espace Chenguen incluent 22 états de l'Union Européenne + 4 états et 4 États associés, membres de l'AELE²⁹ (L'Association européenne de libre-échange : Suisse, Islande, Liechtenstein et Norvège) à ne pas confondre avec l'AELE³⁰ (« American for effective enforcement ») que nous aborderons avec une l'initiative française « IEI ».

²⁷ <https://www.vie-publique.fr/fiches/20410-quest-ce-que-lespace-schengen>

²⁸ <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/security/20190612STO54307/schengen-comprendre-l-espace-europeen-sans-frontieres>

²⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_europ%C3%A9enne_de_libre-%C3%A9change


³⁰ <https://www.aele.org/about-aele.html>

Les États membres de la zone euro et de la zone Schengen




 Pays membres de l'Union européenne

 Pays membres ayant adopté l'euro

 ex-membre (1973-2020)

 Pays non membres de l'Union européenne ayant adopté unilatéralement l'euro

 Zone Schengen de libre circulation

Source : Europa.eu ; Banque centrale européenne

Cartographie : Dario Ingiusto

© DILA 2021 | vie-publique.fr

4. Les partenaires PICIAC hors UE et espace Chenguen

Cette partie est également placée sous la « bannière » de la France en Guerre Sanitaire et donc de la pandémie SarsCov-2 et de l'arsenal déployé.

Chaque pays hors Union Européenne a été étudié sur différents plans : la diplomatie pré et post pandémie, ainsi que la dernière actualité géopolitique : la guerre Russo-ukrainienne.

- Australie³¹ (coopération scientifique juillet 2022³² Bastille Day³³, thème les sciences et la révolution française³⁴)
- Canada³⁵
- Etats-Unis³⁶
- Côte d'Ivoire³⁷
- Ghana^{38 et 39}
- Japon⁴⁰ (qu'est-ce que la relation politico-militaire « 2+2 »)
- Koweït⁴¹
- Monte Négro^{42 et 43}
- Norvège⁴⁴
- Nouvelle Zélande⁴⁵
- République de Corée (institut Pasteur)⁴⁶
- Suisse⁴⁷
- Tunisie⁴⁸
- Turquie⁴⁹
- Ukraine⁵⁰

³¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/australie/rerelations-bilaterales/>

³² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique-et-universitaire/veille-scientifique-et-technologique/australie/article/cooperation-scientifique-france-australie-juillet-2022>

³³ <https://www.afra.org.au/single-post/bastille-day-s-caf%C3%A9-scientifique-in-adelaide>

³⁴ <https://researchers.adelaide.edu.au/profile/john.westsooby>

³⁵ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/canada/rerelations-bilaterales/>

³⁶ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/etats-unis/rerelations-bilaterales/>

³⁷ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/rerelations-bilaterales/>

³⁸ <https://gh.ambafrance.org/L-Ambassade-de-France-au-Ghana-signe-un-accord-pionnier-avec-Vice-Chancellors>

³⁹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ghana/rerelations-bilaterales/>

⁴⁰ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/japon/rerelations-bilaterales/>

⁴¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/koweit/rerelations-bilaterales/>

⁴² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/montenegro/evenements/article/montenegro-entretien-de-clement-beaune-avec-dorde-radulovic-declaration-de-la>

⁴³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/montenegro/rerelations-bilaterales/>

⁴⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/norvege/rerelations-bilaterales/>

⁴⁵ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/nouvelle-zelande/rerelations-bilaterales/>

⁴⁶ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/coree-du-sud/rerelations-bilaterales/>

⁴⁷ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/suisse/rerelations-bilaterales/>

⁴⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/tunisie/rerelations-bilaterales/>

⁴⁹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/turquie/rerelations-bilaterales/>

⁵⁰ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ukraine/rerelations-bilaterales/>

Remarque :

Les remarques concernant les Partenaires PICIAC hors Union Européenne doivent tenir compte de l'actualité géopolitique internationale actuelle et particulièrement le conflit Russie-Ukraine. Pour les pays partenaires pour lesquels se posent des questions objectives et légitimes, toujours en lien avec la Sommation à faire : **Crimes et blessures de guerre**, sont mis en évidence les sujets qui doivent être étudiés.

Le cas de l'Australie a cela d'intéressant qu'il existe un groupe de 41 Etats membres dont l'objectif est de « lutter contre la prolifération des armes chimiques et biologiques ».

Plutôt que de décliner les remarques en lien avec notre sujet : Arme biologique - arme biotechnologique - arme de destruction massive, un tableau récapitulatif est joint.

○ **Australie :**

- Si l'on considère l'Australie comme un état, on note une reprise des relations diplomatiques avec la France après la « crise » liée au contrat des sous-marins.
- A noter : la coopération scientifique juillet 2022⁵¹, le « Bastille Day »⁵² (le 14 juillet 2022 avec l'intervention d'un Professeur émérite John Westsooby sur le thème « les sciences et la révolution française »⁵³ (Le sujet historique français ayant été largement étudié et partagé dans les dossiers de recherches)
- Si l'on prend en compte que des pays européens comme la France ou l'Italie soient Partenaires PICIAC « individuellement » tout en étant représentés via l'Union Européenne ; il serait bien de prendre en considération l'Australie également comme regroupement de Pays dans la lutte contre les armes chimiques et armes biologiques
- Ce qui nous amène au « **Groupe Australie** »⁵⁴.
Nous reviendrions sur certains des 43 pays membres de ce groupe, notamment sur les stratégies Covid-19.
- **A noter** que le Groupe Australie est notifié sur le site « France Diplomatie » dans la rubrique « **Contrôle des biens et technologies sensibles à double usage** »⁵⁵ (voir Arrangement de Wassenaar)

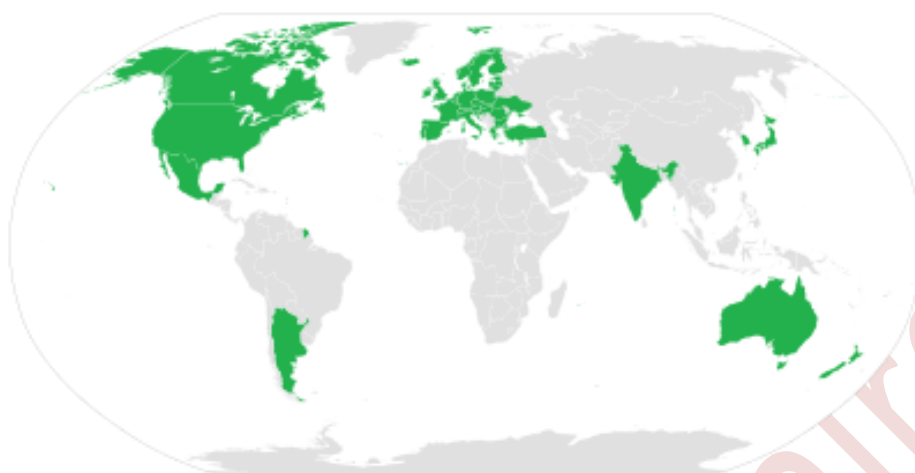
⁵¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique-et-universitaire/veille-scientifique-et-technologique/australie/article/cooperation-scientifique-france-australie-juillet-2022>

⁵² <https://www.afra.org.au/single-post/bastille-day-s-caf%C3%A9-scientifique-in-adelaide>

⁵³ <https://researchers.adelaide.edu.au/profile/john.westsooby>

⁵⁴ <https://www.dfat.gov.au/publications/minisite/theaustraliagroupnet/site/fr/groupe.html>

A noter : dans le groupe Australie, c'est la Commission Européenne et non l'Union Européenne qui est membre.



Carte des pays membres du « Groupe Australie ».

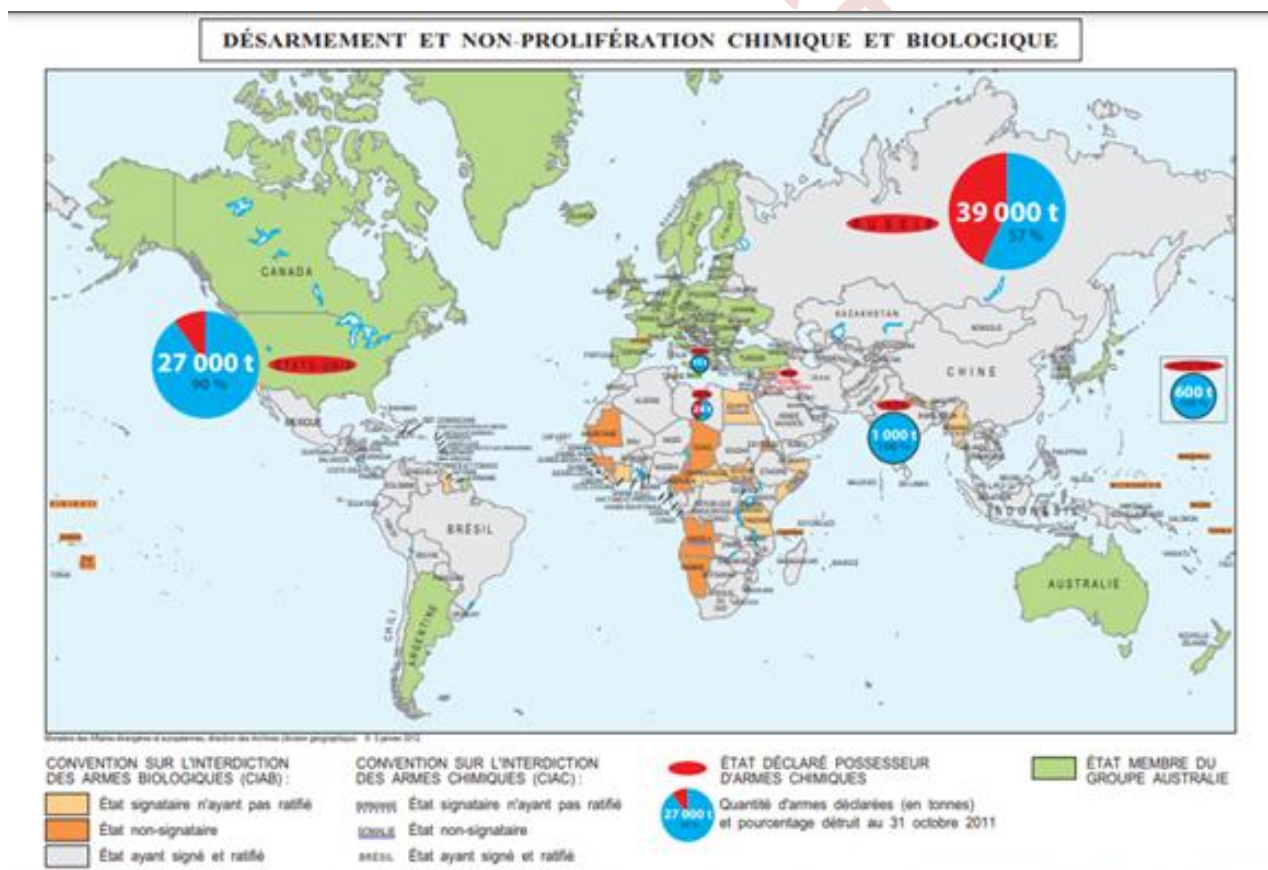


Figure 1 Carte en référence⁵⁶

⁵⁵ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/commerce-transport-et-exportations-d-armes-et-materiels-sensibles/article/contrôle-des-biens-et-technologies-sensibles-a-double-usage>

⁵⁶ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Carte_desarmement_et_non-proliferation_chimiques_et_biologiques_cle834d18.pdf

En page suivante, vous trouverez un tableau récapitulatif des visites et entretiens diplomatiques de 2014 à 22 suivi de remarques.

Les partenaires PICIAC hors UE et espace Chenguen																																					
Année	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020				2021				2022				Nombre de visites FAF
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4					
Australie																	1				2	1											1	EV	7		
Canada			1																		2	1													8		
États-Unis													2	3	1		1	1	2	1	1	2													14		
Côte d'Ivoire													1	3	3	4	2		3	1	1	1	5		2		2	1	1	4					34		
Ghana													1																				1		3		
Japon																	1		2	1	1	1	1						1						9		
Koweït					2	3		1					1				2				1														13		
Maroc													1		4	1	4		5		1	1	1	2			4	1			1				26		
Monténégro																															4				6		
Norvège													1				1	1	2												1				6		
Nouvelle Zélande									1	1							2		3		1				1						1				11		
République de Corée du Sud									1	1											1	1			1	1	1	1	3	1					5		
Suisse	1					1	2						1	1	2	2			2	2					1	1	1	1	3	1					23		
Tunisie													1	1	2		1	1	3		1	2	1	1	1	1	1	1	6	1	1	1			23		
Turquie																	1	1							2										4		
Ukraine																															1				13		
Visites diplomatiques et entretiens virtuels	1	0	0	1	3	5	0	2	0	2	3	2	2	3	7	15	14	15	8	22	7	16	10	11	7	2	3	13	8	16	4	2	1	0	0	0	205
De 0 à 7																																					
De 8 à 14																																					
De 15 à 21																																					
Egal ou Supérieur à 22																																					
Entretien Virtuel EV																																					

(Tableau des visites et entretiens de la diplomatie française de 2014 à 2022 avec « les partenaires PISIAC hors UE et espace Chenguen » ; Voir les sources références www.diplomatie.gouv.fr notifiées pour ces différents pays)

Constats

Sur la période 2014 à 2022 il se distingue :

a) Trois « Groupes »

- « Groupe 1 » : Côte d'Ivoire / Maroc / Suisse / Tunisie
⇒ Nombre de visites diplomatiques françaises > 22
- « Groupe 2 » : Australie (7+EV) / Canada / États-Unis / Japon / Koweït / Nouvelle Zélande / Ukraine
⇒ Nombre de visites diplomatiques françaises entre 8 et 14
(A noter : 1 entretien en virtuel –EV– en Août 2021 avec l'Australie)
- « Groupe 3 » : Ghana / Monténégro / Norvège / Turquie
⇒ Nombre de visites diplomatiques françaises < 7

b) Trois « Périodes »

- Du 4^{ème} trimestre 2017 jusqu'au 4^{ème} trimestre 2018 (74 visites)
 - Du 2^{ème} trimestre 2019 jusqu'au 4^{ème} trimestre 2019 (37 visites)
 - Du 4^{ème} trimestre 2020 jusqu'au 2^{ème} trimestre 2021 (37 visites)
- ⇒ Soit près de 72% des visites diplomatiques pour 11 trimestres
- ⇒ 2,75 ans sur 9 années successives

⇒ Les trois périodes sont séparées par une base 7 (Voir discours de C. Lagarde du 15 /01/2014)⁵⁷

c) **Trois « séries » pour le 4^{ème} trimestre 2018 (Cumul de 22 visites)**

⇒ Canada / États-Unis / Côte d'Ivoire

⇒ Japon / Koweït / Maroc

⇒ Nouvelle Zélande / Suisse / Tunisie (+ Norvège et République Corée du Sud)

Quelques remarques :

- **Au troisième trimestre 2021 :**

Suite à l'annonce du 15 septembre 2021 par le Président des États-Unis et les ministres australiens et britannique du partenariat de défense « AUKUS », et la rupture du contrat de construction des futurs sous-marins (FSP) conclu entre la France (Naval group) et l'Australie, un entretien virtuel (EV) a été réalisé en Août 2021 entre les 2 pays.⁵⁸

- **Élection Américaine de 2020 :**

Suite à la victoire de J.Biden aux élections américaines de 2020, Emmanuel Macron réalise le tweet suivant⁵⁹ :



Comme montre le tableau, on constate via le site www.diplomatie.gouv.fr que **les échanges diplomatiques bilatéraux entre les États-Unis et la France sont inexistants entre les deux pays depuis cette élection, soit au moins depuis 2020.**

⁵⁷ https://www.youtube.com/watch?v=M7u9sf6v_yk

⁵⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/australie/relations-bilaterales/>

⁵⁹ <https://www.rtl.fr/actu/international/victoire-de-joe-biden-emmanuel-macron-felicite-le-candidat-democrate-7800918755>

C. Le PICIAC et les sanctions

Toujours en lien avec l'initiative de la République française présidence (société) et le PICIAC, la rubrique « sanctions » présente sur le site en référence n° 81 est très intéressante car elle est à regarder de près. Ci-après, la capture écran de la rubrique concernée :

The screenshot shows the top navigation bar with a menu icon, the logo 'ARMES CHIMIQUES PAS D'IMPUNITÉ !', and language options 'EN FR'. The main heading is 'LISTE DE SANCTIONS'. The text below explains that individuals and entities involved in chemical weapons cases are subject to sanctions. It lists links for 'Union Européenne', 'France', 'États-Unis', 'Royaume uni', 'Canada', and 'Australie'. A note states that the list is updated regularly and last updated on 29/10/2020.

LISTE DE SANCTIONS

Des individus et entités identifiés comme impliqués dans des cas de recours à des armes chimiques et substances toxiques, ou ayant contribué au développement de programmes chimiques, ont fait l'objet de mesures de sanctions de la part d'Etats et de groupes d'Etats. Ces sanctions ont été adoptées à la suite de procédures et d'enquêtes qui sont propres à chacun de ces Etats et groupes d'Etats.

La liste européenne et les listes nationales de sanctions sont accessibles sur les sites :

[Union Européenne](#)
[France](#)
[États-Unis](#)
[Royaume uni](#)
[Canada](#)
[Australie](#)

La liste ci-dessous reprend et compile la liste européenne et les listes nationales des individus et entités identifiés depuis 2012 comme responsables ou facilitateurs d'utilisation d'armes chimiques.

Cette liste fait l'objet d'actualisations régulières. Dernière mise à jour le 29/10/2020.

This screenshot is identical to the previous one but includes a 'GS ET INTERNET SECURITY' warning box. The warning states: 'Accès bloqué à la webcam. Une application (Google Chrome) a tenté d'accéder à votre webcam. L'accès à la webcam a été bloqué. Modifier la règle pour cette application. En savoir plus sur ce message'.

LISTE DE SANCTIONS

Des individus et entités identifiés comme impliqués dans des cas de recours à des armes chimiques et substances toxiques, ou ayant contribué au développement de programmes chimiques, ont fait l'objet de mesures de sanctions de la part d'Etats et de groupes d'Etats. Ces sanctions ont été adoptées à la suite de procédures et d'enquêtes qui sont propres à chacun de ces Etats et groupes d'Etats.

La liste européenne et les listes nationales de sanctions sont accessibles sur les sites :

[Union Européenne](#)
[France](#)
[États-Unis](#)
[Royaume uni](#)
[Canada](#)
[Australie](#)

La liste ci-dessous reprend et compile la liste européenne et les listes nationales des individus et entités identifiés depuis 2012 comme responsables ou facilitateurs d'utilisation d'armes chimiques.

Cette liste fait l'objet d'actualisations régulières. Dernière mise à jour le 29/10/2020.

Filterer

Sanctions lists

Remarque : 2 captures écran dont la seconde indique le fait que la mise en marche de la webcam depuis l'extérieur est bloquée par le système de protection. C'est le cas pour tous les sites officiels

- Si l'on considère la gravité du sujet : les armes chimiques, il est étonnant de constater que sur les 40 états partenaires et l'Union Européenne, seuls 6 états ou groupes d'états soient mentionnés dans la rubrique « sanctions ».
- Si, en plus, on consulte chaque lien actif cela devient « intéressant » :

1. Sanctions de l'Union Européenne (et non pas Commission Européenne comme pour le Groupe Australie)⁶⁰

EU Sanctions Map

Last update 27.06.2022

- EU Sanctions Whistleblower Tool
- Consolidated List of Travel Bans
- Competent authorities
- Consolidated List of Financial Sanctions
- TARIC database

Last update 27.06.2022

Capture écran « déplié » sanctions du site référencé 109

ADOPTED BY ^

- EU
- UN
- UN and EU

THEMES ^

- Chemical weapons
- Cyber-attacks
- Human rights
- Terrorism

⁶⁰ <https://www.sanctionsmap.eu/#/main>

- Concernant la rubrique « **Chemical weapons** » :
 - La liste demande à être investiguée, tant sur les dates que sur le peu de nom de personnes ou entités qui y figurent
 - Est-il logique ou recevable que pour certains il n'y ait aucune « Date of designation » ou juste la « mention P » ?
 - En comparant la carte « désarmement et prolifération » avec les déclaratifs, on constate un écart anormal de déclarations
 - **Autrement dit comment justifier « autant de regroupements et partenariat internationaux si la liste est si peu fournie ?**

- Quant aux autres rubriques, elles demandent tout autant d'intérêt, si l'on prend en considération l'état de guerre sanitaire et le PICIAC.

- **Concernant les Partenaires PICIAC à l'initiative de la République française présidence en 2018 :**
- Des questions demandent des réponses.
- En effet, dans le tableau des sanctions par pays visés par l'Union européenne et/ou les Nations-Unies, on retrouve des « Partenaires PICIAC » parmi lesquels :
 - Monte Negro⁶¹
 - Tunisie⁶²
 - Turquie⁶³
 - Ukraine^{64 65 66 67}
 - Etats-Unis⁶⁸
 -

Questions :

- Comment le PICIAC a-t-il pu intégrer les Pays notifiés ci-dessus (notamment le Monte Negro et l'Ukraine) compte-tenu de la teneur des sanctions les concernant ?
- L'adhésion de ces pays au PICIAC n'est-elle pas une façon de contourner ces sanctions ?
- Le fait que le Monte Negro soit candidat depuis 2008 pour intégrer l'Union Européenne y est-il pour quelque chose ?

⁶¹ [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=28&include\[\]=acts&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=28&include[]=acts&lang=en)

⁶² [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=33&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=33&lang=en)

⁶³ [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=49&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=49&lang=en)

⁶⁴ [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=52&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=52&lang=en)

⁶⁵ [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=37&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=37&lang=en)

⁶⁶ [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=36&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=36&lang=en)

⁶⁷ [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=35&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=35&lang=en)

⁶⁸ [https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id\[\]=38&lang=en](https://www.sanctionsmap.eu/api/v1/pdf/regime?id[]=38&lang=en)

- La situation géographique du Monte Negro joue-t-elle un rôle ?
- L'Ukraine - avec laquelle la France entretient des relations privilégiées depuis 2014 – a quant à elle 4 items distincts de sanctions. Pourtant, elle est partenaire PICIAC.
- On est en droit de se demander si la guerre Russo-Ukrainienne n'a pas des liens avec l'armement chimique, biologique entre autre ; ce qui dans le contexte Covid-19 et spécifiquement les « pandémies-stratégie pour les enrayer » demande des éclaircissements.

2. Sanctions des autres Partenaires.

- Sanctions des Etats-Unis⁶⁹ (économiques)
- Sanctions du Royaume-Uni^{70 71} (essentiellement économique)
- Sanctions Canada⁷² (sanctions économiques)
- Sanctions Australie⁷³ (Access Denied. Site non accessible qui selon l'intitulé semble être dédié à la Syrie)

Access Denied

You don't have permission to access "http://www.dfat.gov.au/international-relations/security/sanctions/sanctions-regimes/Pages/syria.aspx" on this server.

Reference #18.f6ecc17.1658058813.347457d

Il ressort essentiellement que les sanctions sont d'ordres financiers.

⁶⁹ <https://home.treasury.gov/policy-issues/financial-sanctions/sanctions-programs-and-country-information>

⁷⁰ <https://www.gov.uk/government/publications/financial-sanctions-consolidated-list-of-targets/consolidated-list-of-targets>

⁷¹ <https://ofsistorage.blob.core.windows.net/publishlive/2022format/ConList.pdf>

⁷² <https://gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2017/2017-05-03/html/sor-dors69-fra.html>

⁷³ <https://www.dfat.gov.au/international-relations/security/sanctions/sanctions-regimes/Pages/syria.aspx>

3. Sanctions de la France

- Enfin, sanctions France⁷⁴

Là encore, le lien PICIAC renvoie sur un site officiel lié à des sanctions financières puisqu'il s'agit de la **Direction générale du Trésor dépendant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.**

DOIT-ON RAPPELER QUE LA SEULE SOUVERAINETE QUI SOIT SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS CONCERNE LE PEUPLE ? (Article 2 de la Constitution)



Direction générale du Trésor



4. La cartographie des laboratoires P4 et apparentés sur la zone géographique PICIAC/Groupe Australie

Lorsque l'on s'intéresse de près aux rapports diplomatiques entre la France et chaque état (ou groupes d'états), il apparaît régulièrement des intérêts scientifiques de tout ordre. En tenant compte du sujet de la Somme à faire : la requalification de la Commission de l'OPECST en Crimes et Blessures de Guerre, il est logique de rechercher les implantations des industries chimiques ou biotechnologiques pouvant être rapprochées des composés des produits injectables du « vaccins anti Covid-19.

⁷⁴ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/>

Priorité est donc faite à partir des structures françaises implantées dans les pays de la zone PICIAC et groupe Australie : Institut Pasteur (qui fut partenaire pour la création du laboratoire P4 de Wuhan), Institut Pasteur⁷⁵, Institut Mérieux⁷⁶, l'alliance Pasteur-Mérieux Internationale⁷⁷ et les laboratoires officiels dits pharmaceutiques propriétaires des produits injectables validés-cautionnés par l'OMS (avec AMM « pleine » ou AMM « d'urgence »). Puisqu'il existe bien d'autres vaccins anti Covid-19.

A noter :

- Il est pertinent de comparer les organigrammes de l'Institut Pasteur (Directeur et Conseil de direction) avec les l'épisode Covid-19.
- Exemple : les dates de nominations et les calendriers politiques à commencer par la période du Premier quinquennat d'Emmanuel Macron.
- Que faut-il entendre par « AMM pleine » et « AMM d'urgence » qui figurent sur la page internet grand public wikipédia alors que sur des sites spécifiques ces mentions n'apparaissent pas ?
- Existent- elles vraiment ?
- Si oui, dans ce cas pourquoi est-il impossible d'en trouver des traces officielles ?
- Si non, comment se fait-il que ces appellations mensongères ne soient pas retirées ? Les services de veilles dédiés (Laboratoires, ANSM, Ministère de la santé) surveillent-ils les données liées à ces produits ?
- Où trouve-t-on les textes officiels concernant ces deux dénominations ?

Pour Rappel, les injectables validés par l'OMS sont :

- Le Tozinaméran (Cominarty ou Cominarty® ?) de Pfizer BioNTech
- Ad26.COVS.2 (Janssen / Johnson & Johnson)
- AZD1222 (Covidshield ou Vaxzevria) Oxford-AstraZeneca
- mRNA-1273 (Spikevax®) de Moderna (pourtant non validé OMS)
-

Si après le tableau des laboratoires P4 et apparentés

⁷⁵ <https://www.pasteur.fr/fr/institut-pasteur/dans-le-monde>

⁷⁶ <https://www.institut-merieux.com/fr/accueil/>

⁷⁷ <https://www.pasteur.fr/fr/espace-presse/documents-presse/creation-alliance-pasteur-merieux-international?language=fr>

Etat / Groupe d'états	PICIAC (1)	Groupe Australie (2)	(1) + (2)	Laboratoire P4 et apparentés
Allemagne	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Institut Robert-Koch ⁷⁸ ✓ Institut Bernhard-Nocht de médecine tropicale⁷⁹ ✓ Institut Friedrich-Loeffler⁸⁰ ✓ Université de Marbourg, Institut de virologie ⁸¹
Argentine		✓		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Servicio Nacional de Sanidad y Calidad Agroalimentaria⁸²
Australie	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Australian Animal Health Laboratory⁸³ ✓ Queensland Health Forensic and Scientific Services⁸⁴ ✓ Victoria Infectious Diseases Reference Laboratory (VIDRL)⁸⁵ ✓ The Institute for clinical Pathology and Medical Research (ICPMR)⁸⁶
Autriche	✓	✓	✓	
Belgique	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sciensano^{87 88}
Bulgarie	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Institut de Microbiologie Stephan Angeloff⁸⁹
Canada	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centre scientifique canadien de santé humaine et animale⁹⁰ ✓ Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie (Pasteur)⁹¹
Côte d'Ivoire	✓			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Institut Pasteur de Côte d'Ivoire⁹²
Croatie		✓		

⁷⁸ https://www.rki.de/DE/Home/homepage_node.html

⁷⁹ <https://www.bnitm.de/>

⁸⁰ <https://www.fli.de/en/home/>

⁸¹ <http://www.uni-marburg.de/>

⁸² <https://www.argentina.gob.ar/senasa>

⁸³ <https://www.agriculture.gov.au/agriculture-land/animal/health/system/lab-network>

⁸⁴ <https://www.health.qld.gov.au/public-health/forensic-and-scientific-services>

⁸⁵ <https://www.vidrl.org.au/>

⁸⁶ <https://www.dnb.com/business-directory/company-profiles.institute-of-clinical-pathology-and-medical-research-icpmr.07f6b20b3bf815180c0ce92901ac64de.html>

⁸⁷ <https://www.sciensano.be/fr>

⁸⁸ <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/la-belgique-participe-au-principal-projet-europeen-en-matiere-de-risques-chimiques>

⁸⁹ <https://microbio.bas.bg/wordpress/index.php/en/>

⁹⁰ <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2019/05/le-centre-scientifique-canadien-de-sante-humaine-et-animale-celebre-20ans-dexcellence-scientifique.html>

⁹¹ <https://inrs.ca/>

⁹² <http://www.pasteur.ci/> (non sécurisé)

Etat / Groupe d'états	PICIAC (1)	Groupe Australie (2)	(1) + (2)	Laboratoire P4 et apparentés
Danemark	✓	✓	✓	
Espagne	✓	✓	✓	
Estonie	✓	✓	✓	
Etats-Unis	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC)⁹³ ✓ <i>Center for Biotechnology and Drug Design</i>, Georgia State University⁹⁴ (armes biologiques et chimiques)
États-Unis (fin)	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>U.S. Army Medical Research Institute of Infectious Diseases (USAMRIID (en))</i>^{95 96 97} ✓ <i>Center for Biodefense and Emerging Infectious Diseases</i>, University of Texas Medical Branch^{98 99} ✓ <i>NIAID Rocky Mountain Laboratories</i>^{100 101 102} <i>Southwest Foundation for Biomedical Research</i>¹⁰³
Finlande	✓	✓	✓	
France (1/2)	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Laboratoire Jean Mérieux de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)¹⁰⁴ ✓ Laboratoire de la DGA au sein du centre « DGA Maîtrise NRBC »¹⁰⁵ ✓ Laboratoire de l'Institut de recherche biomédicale des armées, SSA¹⁰⁶ ✓ Institut Pasteur de la Guadeloupe¹⁰⁷ ✓ Institut Pasteur de la Guyane¹⁰⁸ ✓ Institut Pasteur in Paris^{109 110 111}

⁹³ <https://www.cdc.gov/other/languages/fre/>

⁹⁴ <https://biosecurity.fas.org/resource/map/gsu.htm>

⁹⁵ <https://usamriid.health.mil/index.htm>

⁹⁶ https://usamriid.health.mil/press_releases/2022/messenger_RNA_technology.htm

⁹⁷ https://usamriid.health.mil/press_releases/2022/scientists_develop_first_lethal_hamster_model_for_COVID-19.htm

⁹⁸ <https://www.utmb.edu/CBEID/>

⁹⁹ <https://www.medcbrn.org/#>

¹⁰⁰ <https://www.niaid.nih.gov/about/rocky-mountain-laboratories> (attention: webcam)

¹⁰¹ <https://www.niaid.nih.gov/research/lab-virology-new>

¹⁰² <https://www.niaid.nih.gov/>

¹⁰³ <https://www.swri.org/industry/biomedical-health> (encapsulation/ Biomédecine Computationnelle)

¹⁰⁴ <https://www.fondation-merieux.org/ce-que-nous-faisons/renforcer-capacites-recherche/laboratoires-recherche/laboratoire-p4-jean-merieux-inserm/>

¹⁰⁵ <https://www.dems.defense.gouv.fr/ecole-de-guerre/actualite/visite-du-centre-mnrbc-de-dga>

¹⁰⁶ <https://irba.sante.defense.gouv.fr/>

¹⁰⁷ <http://web.pasteur-guadeloupe.fr/> (non sécurisé)

¹⁰⁸ <https://www.pasteur-cayenne.fr/>

Etat : Groupe d'états	PICIAC (1)	Groupe Australie (2)		Laboratoire P4 et apparentés
France (2/2)	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Institut Pasteur de Lille¹¹⁴ ✓ Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie¹¹⁵
Ghana	✓			
Grèce		✓		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Institut Pasteur Hellénique¹¹⁶
Hongrie		✓		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Országos Epidemiológiai Központ (hu) (Centre national d'épidémiologie)¹¹⁷ ✓ Szentágotthai János Kutatóközpont [archive] de l'Université de Pécs¹¹⁸
Inde		✓		<ul style="list-style-type: none"> ✓ National Institute of High Security Animal Diseases¹¹⁹ ✓ Centre de biologie cellulaire et moléculaire d'Hyderabad¹²⁰ ✓ National Institute of Virology¹²¹ ✓ Réseau GABRIEL (fondation Mérieux)¹²²
Irlande	✓	✓	✓	
Islande		✓		
Italie	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lazzaro Spallanzani National Institute for Infectious Diseases^{123 124} ✓ Hôpital Luigi-Sacco¹²⁵ ✓ Istituto Pasteur Italia - Fondazione Cenci Bolognetti¹²⁶
Japon	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ National Institute of Infectious Diseases (NIID),

¹⁰⁹ <https://www.pasteur.fr/en> (noter: le nom en anglais et site en anglais)

¹¹⁰ <https://www.pasteur.fr/en/press-area/press-documents/development-ensemble-model-anticipate-short-term-covid-19-hospital-demand>

¹¹¹ <https://modelisation-covid19.pasteur.fr/realtime-analysis/hospital/>

¹¹⁴ <https://pasteur-lille.fr/>

¹¹⁵ <https://www.institutpasteur.nc/>

¹¹⁶ <https://www.pasteur.gr/>

¹¹⁷ <http://oek.hu/oek.web> (non sécurisé)

¹¹⁸ <https://szkk.pte.hu/>

¹¹⁹ <http://nihsad.nic.in/> (non sécurisé)

¹²⁰ <https://www.ccmb.res.in/>

¹²¹ <https://niv.icmr.org.in/>

¹²² <https://www.fondation-merieux.org/ce-que-nous-faisons/renforcer-capacites-recherche/reseau-gabriel/>

¹²³ <https://cbrnitalia.it/en/inmi-the-national-institute-for-infectious-diseases/>

¹²⁴ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/11693425/>

¹²⁵ <https://climvib.eu/the-hospital/>

¹²⁶ <https://www.istitutopasteuritalia.it/>

				Département de virologie ^{127 128}
Etat : Groupe d'états	PICIAC (1)	Groupe Australie (2)	(1) + (2)	Laboratoire P4 et apparentés
Koweït	✓			
Lettonie	✓	✓	✓	
Lituanie	✓	✓	✓	
Luxembourg	✓	✓	✓	
Malte		✓		
Maroc	✓			✓ Institut Pasteur du Maroc ¹²⁹
Mexique		✓		
Monté négro	✓			
Norvège	✓	✓	✓	
Nouvelle- Zélande	✓	✓	✓	
Pays-Bas	✓	✓	✓	
Pérou	✓			
Pologne	✓	✓	✓	
Portugal	✓	✓	✓	
République de Corée	✓			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centres coréens de contrôle et de prévention des maladies^{130 131} ✓ Institut Pasteur de Corée¹³²
Roumanie		✓		
République Tchèque	✓	✓	✓	✓ Centrum biologické ochrany Těchonín (Centre de protection biologique) ¹³³

¹²⁷ <https://www.niid.go.jp/niid/en/>

¹²⁸ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sst_maladies_infectieuses_japon_2017_cle84d7b6-1.pdf

¹²⁹ <http://www.pasteur.ma/> (non sécurisé)

¹³⁰ www.cdc.go.kr (site non sécurisé)

¹³¹ www.cdc.go.kr/cdc_eng (site non sécurisé)

¹³² <https://www.ip-korea.org/>

¹³³ <https://www.army.cz/en/armed-forces/organisational-structure/general-staff/biological-defence-centre-at-techonin-61370/> (militaire)

Royaume-Uni	✓	✓	✓	✓ Centre for Infections, Health Protection Agency ¹³⁴
Etat / Groupe d'états	PICIAC (1)	Groupe Australie (2)	(1) + (2)	Laboratoire P4 et apparentés
Royaume-Unis (fin)	✓			✓ Centre for Emergency Preparedness and Response Health Protection Agency ¹³⁶
Sénégal	✓			✓ Institut Pasteur de Dakar ¹³⁷
Slovaquie	✓	✓	✓	
Suède	✓	✓	✓	✓ Swedish Institute for Communicable Disease Control ¹³⁸
Suisse	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hôpitaux universitaires de Genève¹³⁹ ✓ Institut de virologie et immunologie (IVI)¹⁴⁰ ✓ Laboratoire de Spiez de l'Office fédéral de la protection de la population¹⁴¹ ✓ Institut de virologie médicale de l'Université de Zurich¹⁴²
Tunisie	✓			
Turquie	✓	✓	✓	✓ Institut Pasteur de Tunis ¹⁴³
Ukraine	✓	✓	✓	✓ Réseau GABRIEL (fondation Mérieux) ¹⁴⁴
Union Européenne	✓	✓	✓	Voir les états individuellement

Remarque :

- ✓ Dans ce tableau n'ont été placés que les structures P4 des pays Partenaires PICIAC et membres du Groupe Australie. Ne pas omettre l'Aviesan

¹³⁴ <https://www.gov.uk/government/organisations/health-protection-agency>

¹³⁶ https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/11/2/04-0609_article

¹³⁷ <http://www.pasteur.sn/fr> (non sécurisé)

¹³⁸ <https://www.swedish.org/services/infectious-disease>

¹³⁹ <https://www.hug.ch/>

¹⁴⁰ <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/das-blv/organisation/ivi.html>

¹⁴¹ <https://www.babs.admin.ch/fr/ueberuns/org/gbls.html>

¹⁴² <https://www.virology.uzh.ch/fr.html>

¹⁴³ <http://www.pasteur.tn/> (non sécurisé)

¹⁴⁴ <https://www.fondation-merieux.org/ce-que-nous-faisons/renforcer-capacites-recherche/reseau-gabriel/>

- ✓ Concernant ces laboratoires P4 : il est important de voir qu'ils ne sont pas exclusivement civils, certains étant militaires. **Ce qui nous rapproche des produits à double usage.**
- ✓ Concernant ces derniers, ils travaillent également sur le SarsCov-2 (Covid-19) et rapproché au statut particulier de la France et de la Chine, les deux seuls états en Guerre Sanitaire, la nature du virus ou agent pathogène entre dans la catégorie « arme biologique », n'en déplaisent à certains.
- ✓ **Les Instituts Pasteur, le réseau GABRIEL de l'Institut Mérieux et leur alliance :**

➤ **Institut Pasteur :**

- Première remarque : le nombre de sites « non sécurisé » est significatif. Comment des structures telles que l'Institut Pasteur peuvent-elles avoir des portails non sécurisés ?
- Historique du laboratoire P4 de Wuhan (Chine) « berceau » de la Pandémie Covid-19.
- Présence de l'Institut Pasteur en Chine (Institut Pasteur de Shanghai - Académie des Sciences de Chine¹⁴⁵ et Pôle de Recherche Université de Hong Kong - Pasteur¹⁴⁶).
- Présence également de l'Institut Pasteur en Russie (Institut Pasteur de Saint-Petersbourg¹⁴⁷) malgré la situation géopolitique ; il semblerait que le site ne soit pas fermé (université d'été). Il est vrai qu'avec la mondialisation c'est désormais au président ukrainien de « dicter les choix des autres pays et ceux des entreprises privées ».

D'un autre côté, l'Ukraine est tout de même présente au PICIAC et groupe Australien, Cela signe que c'est un état « propre » n'est-il pas ? Rien à se reprocher. Vraiment ?

➤ **Institut Pasteur mécénat**¹⁴⁸ :

- Parmi les mécènes, on retrouve par le biais de « Fondations » les groupes-laboratoires biotechnologiques et pharmaceutiques. On retrouve par exemple :

PFIZER¹⁴⁹ (dont le bandeau est désormais noir et la page « à propos » introuvable via Pasteur) Produit injectable Covid-19. Ou **GILEAD**¹⁵⁰ (Remdesivir¹⁵¹/ Covid-19).

¹⁴⁵ <http://www.shanghaipasteur.cas.cn/> (non sécurisé)

¹⁴⁶ <https://www.hkupasteur.hku.hk/>

¹⁴⁷ <https://www.pasteurorg.ru/>

¹⁴⁸ <https://www.pasteur.fr/fr/nous-soutenir/comment-nous-soutenir/entreprises-fondations/ils-nous-soutiennent>

(mise en marche webcam automatique bloquée par parefeu)

¹⁴⁹ <https://www.pfizer.fr/a-propos-de-pfizer>

¹⁵⁰ <https://www.gilead.com/>

¹⁵¹ <https://www.covid19treatmentguidelines.nih.gov/therapies/antiviral-therapy/remdesivir/>



Aparté :

Outre le promédicament on note la nomination de Deborah Telman^{152 153} au poste de vice-présidente executive de Gilead en 2022.

Parmi les sujets phares mis en avant par ce mécène, certains sont quelques peu interpellant. Par exemple : la promotion du transgenrisme¹⁵⁴. Si on met cette parenthèse c'est pour pointer les orientations des grosses firmes non seulement vers le trans humanisme mais également le transgenrisme.

Deux bastions des mondialistes.

Et quoi de mieux que de s'attaquer directement à la source par des armes biotechnologiques intrinsèques comme les armes biologiques et biochimiques (biotechnologiques) et extrinsèques en modifiant l'environnement.

Il n'est donc pas étonnant de voir l'ampleur des implantations de nos prestigieux Instituts que sont Pasteur et Mérieux (via leurs différentes entités).

Il est évident que nous ne nous attarderons pas ici sur chaque mécène de l'Institut Pasteur, c'est également aux personnes chargées de la Commission d'enquête de le faire. Cependant, la présence d'Odyssey Re^{® 155} interpelle.

¹⁵² <https://www.gilead.com/about/leadership/senior-management/deborah-telman>

¹⁵³ <https://www.marketscreener.com/business-leaders/Deborah-Telman-0J1ZW5-E/biography/>

¹⁵⁴ <https://stories.gilead.com/articles/father-helps-build-gendercool-to-grow-awareness-around-trans-youth>

¹⁵⁵ <https://odysseyre.com/>

➤ **Institut Mérieux mécénat :**

- Pour l'Institut Mérieux il faut prendre en compte différents vecteurs. C'est tout l'enjeu de la cryptanalyse : aller au-delà des apparences.
- Le réseau GABRIEL¹⁵⁶ dont l'accroche marketing et l'orientation stratégique sont:

LA FORCE D'UNE EXPERTISE COMBINÉE

Approche globale de la recherche biologique, des maladies infectieuses et
des épidémies dans les pays à faible revenu

Renforcer la capacité et améliorer la surveillance en laboratoire des maladies ayant
un impact majeur sur la santé publique dans les pays en développement

- Implanté en Ukraine actuellement en conflit avec la Russie, donc ce pays fortement subventionné par 27 états pour raisons de guerre, entre dans la catégorie « pays en développement ». Il est intéressant de rappeler qu'en 2014, les relations bilatérales avec la France sont « de plus en plus dynamiques ».
- La date de création du réseau Gabriel, 2008 n'est pas anodine. En effet, toujours en combinant cryptanalyse et d'autres paramètres géostratégiques (nous sommes en guerre sanitaire. On se bat contre un ennemi invisible et silencieux : une arme biologique avec des armes biotechnologiques) cela correspond à la réintégration de la France dans l'OTAN.
- Il est important de noter que la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux est créée en 2001 (sous l'égide de l'Institut de France)¹⁵⁷.
Nous comprenons mieux pourquoi l'Institut de France - qui a pourtant reçu l'intégralité de nos travaux – renie son devoir de vérité. Entre la « tutelle présidentielle », et les liens d'intérêt divers et variés, il est visiblement difficile pour les Académiciens de respecter leur engagement.
Il est des valeurs telles que la Dignité qui pour certains ne riment plus à rien.
Si, en plus on prend en considération le fait que l'OPECST et les hémicycles (Sénat et assemblée nationale) ont des liens d'intérêt également (parfois maritiaux) ; il devient compliqué pour le Peuple Souverain d'obtenir la Vérité.
- sachant que la Fondation Bill et Melinda Gates¹⁵⁸ fait partie des mécènes, cela demande des éclaircissements¹⁵⁹
- Autres éléments à prendre en considération (cryptologie) :

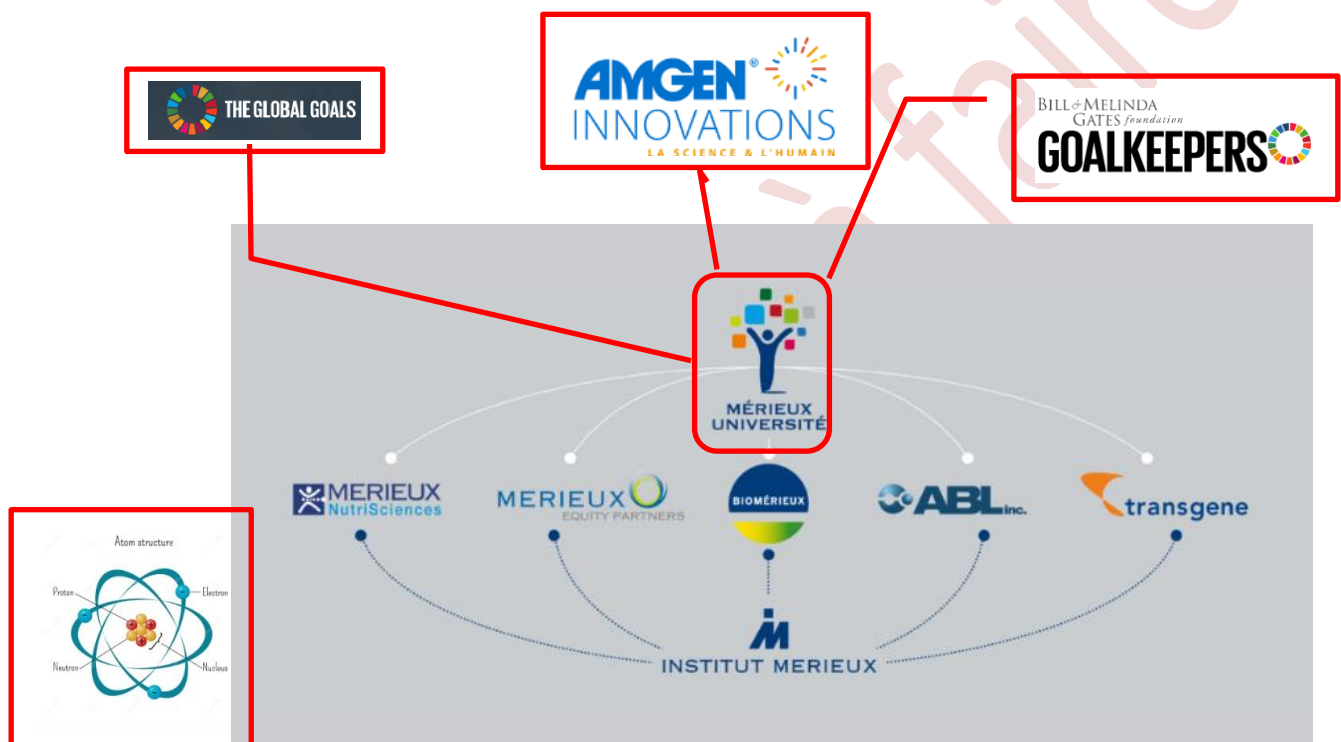
¹⁵⁶ <https://www.fondation-merieux.org/ce-que-nous-faisons/renforcer-capacites-recherche/reseau-gabriel/>

¹⁵⁷ <https://www.institutdefrance.fr/lesfondations/fondation-christophe-et-rodolphe-merieux/>

¹⁵⁸ <https://www.gatesphilanthropypartners.org/>

¹⁵⁹ <https://www.gatesfoundation.org/about/committed-grants/2005/09/opp29988>

- Mérieux Université¹⁶⁰ :
- Année de création 2014 (base 7)
- A noter (cryptologie) : 7 entités sur l'illustration
- A noter (cryptologie) : ont été ajoutés les logos du laboratoire Biotechnologique AMGEN (mécène Pasteur) et les « GoalKeepers¹⁶¹ » de la Fondation Bill & Melinda Gates qui nous ramènent au Global Goals¹⁶²



A noter :

Cette illustration est un nouveau modèle atomique artificiel versus les modèles naturels comme sur le schéma mis en bas à gauche. Ce qui indique que les structures visent à modifier l'ordre naturel à la fois de l'environnement (extrinsèque) et intrinsèque (l'organisme, l'individu)

¹⁶⁰ <https://merieux-universite.com/>

¹⁶¹ <https://www.gatesfoundation.org/goalkeepers/the-goalkeepers/>

¹⁶² <https://www.globalgoals.org/>

Quelques remarques :

(NB : En allant sur le site Pfizer, une tentative d'activation webcam de l'extérieur s'est opérée.)

- Si l'implantation d'un laboratoire major à l'international n'est pas une anomalie, il est des chiffres en cryptologie qui sont à mettre en avant comme le nombre de Centres de Recherches et Développement.
- 7 centres de R&D dans le monde¹⁶³ sur l'un des sites Pfizer alors qu'il y en a 8 de listés sur le site américain : 7 aux USA et 1 au Royaume Uni.
- Les intrications entre les laboratoires privés et les structures publiques de la France de type INSERM ou BPI investissement indiquent la « non indépendance » et la féodalisation (vassalisation) de l'ensemble des institutions¹⁶⁴.
- Ce sujet est largement explicité dans les 3 dossiers-recherches en introduction.
- **L'ensemble des laboratoires pharmaceutiques et leurs clones Biotechnologiques actifs dans la crise Covid-19 doivent être étudié sous le prisme « para militaire ».**

Cela inclus non seulement ceux qui commercialisent les produits injectables dits « vaccins Covid-19 » - spécifiquement ceux qui sont validés OMS et dans les pays partenaires PICIAC et Groupe Australie ;

- Également les laboratoires pharmaceutiques qui commercialisent des produits médicamenteux dont le RCP indique la mention Covid-19 (Remdesivir de Gilead par exemple)¹⁶⁵
- Ainsi que les laboratoires pharmaceutiques structure allopathique qui ont retiré du marché des produits tels que l'Hydroxychloroquine (Sanofi).

Nous rappelons que le postulat est simple : nous sommes en Guerre Sanitaire. Et en replaçant l'ensemble des paramètres sous ce plan, il apparaît clairement des choix tactiques guerriers ou mercenaires, à défaut d'être militaires.

C'est d'autant plus vrai que la création de regroupements et partenariats d'états, de Commissions nationales ou européennes voir mondiales ayant pour objet les attaques ou risques chimiques n'a jamais été aussi prolifique.

¹⁶³ <https://www.pfizer.com/science/centers>

¹⁶⁴ <https://www.pfizer.fr/rd/notre-rd-en-france>

¹⁶⁵ <https://ansm.sante.fr/actualites/covid-19-octroi-dune-atu-de-cohorte-pour-le-medicament-remdesivir-afin-que-les-patients-puissent-continuer-a-en-beneficier-en-france>

5. Le Projet PARC et le rôle de la République française (consortium)

Le **Projet PARC** ¹⁶⁶ que l'on retrouve sur le site de l'Institut Pasteur belge Sciensano **doit impérativement** être étudié. Présenté comme « Le principal projet européen en matière d'évaluation des risques chimiques, on retrouve une fois de plus la République française (consortium) dans un rôle majeur puisque l'ANSES¹⁶⁷ française coordonne le partenariat.

Ce qui, pour un état sous statut de guerre sanitaire, et donc de Secret défense, est somme-toute contradictoire. On en revient à l'ambiguïté de la Commission de l'OPECST où dans le rapport provisoire l'ANSM se dédouanait de ne pouvoir obtenir des données des Commissions européennes ; alors même que l'Europe est entravée par l'obscurantisme français.

Que dire des personnes ou collectifs en France qui ne peuvent faire leur travail par absence de transparence ?

Et pourtant, une fois de plus, la République française (consortium) est sinon initiatrice du moins « très impliquée » et ne fait pas de la figuration.

Ci-après, la présentation du projet PARC extraite du site Sciensano et le décryptage du **logo ANSES**

Publié le :

Lundi, 27 juin 2022

Le 27 juin, la Belgique organisera un événement pour le lancement du PARC (European Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals). Près de 200 institutions issues de 28 pays collaborent avec la Commission européenne à ce projet de recherche européen afin d'améliorer l'évaluation des risques chimiques. Dans le prolongement du coup d'envoi de PARC donné début mai en France, la Belgique lance sa participation à ce projet. Douze partenaires belges prennent part à PARC, dont Sciensano.

Etant donné les enjeux, on ne pouvait pas faire abstraction de la signification cachée de l'ANSES. Pour cela il faut intégrer le concept de cryptologie qui se décline à tous les niveaux, dès lors qu'il s'agisse d'inscrire la mainmise sur la nation, et appliquer le « calendrier millénaire » des mondialistes.

En page suivante, sera faite la démonstration de la cryptanalyse appliquée à ce logo, sans plus de détail, pour ne pas sortir du sujet qui est « Crimes et blessures de guerre »

Parmi l'arsenal de la cryptanalyse on a :

- Les anagrammes
- Les codes couleurs
- Les translitérations

¹⁶⁶ <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/la-belgique-participe-au-principal-projet-europeen-en-matiere-de-risques-chimiques>

¹⁶⁷ <https://www.anses.fr/fr>

- Les symbolismes
- Les calendriers...

Sachant que tout est basé sur ce principe.

- **L'ANSES :**

- Rappel : la Présidence du Conseil d'Administration de l'ANSES (le candidat pressenti) a fait l'objet d'une audition par la commission à l'Assemblée nationale. Le Mercredi 14/12/2016.¹⁶⁸
- Soit, en fin de mandat présidentiel de François Hollande et en période pré-électorale.
- **Sur le logo figurant sur l'article de l'assemblée nationale,**

Voici ce qui ressort en cryptanalyse :



- **Utilisation du code couleur mondialiste** (voir les Global Goals, les Goalkeepers de Bill Gates, LGTB...)
- La forme colorée est composée de 8 sphères reliées les unes aux autres. Ce qui indique deux choses : le **volet algorithmique** (tout est relié) et l'influence symbolique rattaché au **culte Osirien** (égyptologie) et les divinités primordiales antérieures par le chiffre 8. De même que ce chiffre est très présent dans la symbolique maçonnique et apparentée. N'en déplaise à certains
- Ce que l'œil ne perçoit pas mais qui est pourtant présent : **au centre de la forme arc-en-ciel on trouve un arbre** (forme suggérée). Or celui-ci est **déraciné** puisque la forme grise indique l'absence de racine.

¹⁶⁸ <https://www2.assemblee-nationale.fr/14/commissions-permanentes/commission-des-affaires-sociales/secretariat/a-la-une/presidence-du-ca-de-l-anses-la-commission-auditionne-le-candidat-presenti>

On rappelle que l'arbre revêt divers significations et est largement utilisé dans les symbolismes depuis des millénaires et dans toutes les cultures et civilisations : arbre de vie, arbre généalogique, arbre décisionnel, arborescence...

- Quand on met ce logo en miroir avec les axes de travail de l'ANSES (ou ses missions), on peut légitimement les mettre en doute si l'on part du principe que **l'ensemble des secteurs sont coupés de leurs racines** et encerclé par les mondialistes.
- Enfin, **l'anagramme de ANSES est NASSE**. Autant dire qu'il s'agit d'un piège immergé ou sous-marin en quelque sorte. **Sans cryptanalyse, il est difficile de voir ce qui se cache derrière les structures.**

La version actuelle du logo de l'ANSES marque un cran dans le symbolisme pratiqué par les sociétés hermétiques très implantées en France, y compris (et surtout) dans les arcanes du pouvoir. Autrement dit, y compris dans l'enceinte même du Sénat et de l'Assemblée nationale qui, nous insistons sur cette réalité : ne sont que des sociétés du consortium « République française » créée par Vincent Auriol le 16 janvier 1947 (coup d'état).

- **Le logo passe de 8 (formes-couleurs) à 5.**
- **Les 5 couleurs sont à relier aux code chromatique des global goals¹⁶⁹** avec une particularité, mise à part le jaune qui reprend la même teinte ; les quatre autres couleurs sont « intermédiaires » de telle sorte qu'en étant à cheval sur différents items il est ardu de statuer sur le choix d'orientation de l'ANSES
 - Jaune : énergie abordable et propre
 - Orange : industrie, innovation et infrastructures ou villes et communautés durables ?
 - Rouge : égalité des sexes ou pas de pauvreté ?
 - Bleu : la vie sous l'eau, des partenaires pour les objectifs ou Paix, justice et institutions fortes ?
 - Vert : Bonne santé et bien-être, la vie sur terre ou l'action climatique?
- **La forme suggérée au centre : on passe de l'arbre à une « étoile à 5 branches pointe en bas », autrement dit à un pentacle occulte.**

¹⁶⁹ <https://www.globalgoals.org/>



Dans le cadre qui nous intéresse : Crimes de guerre et blessures de guerre, on ne peut donc pas exclure la participation active de cette structure qu'est l'ANSES dans la stratégie ou tactique qui est en cours officiellement depuis le 16 mars 2020.

Stratégie, que nous avons mise à jour dans nos 12 dossiers de recherches

D. L'initiative de la République française (consortium) et l'IEI¹⁷⁰

(Extrait du discours d'Emmanuel Macron à l'université Paris-Sorbonne le 26 septembre 2017)

« En matière de défense, notre objectif doit être la capacité d'action autonome de l'Europe, (...), Mais il nous faut aller plus loin. Ce qui manque le plus à l'Europe aujourd'hui, cette Europe de la Défense, c'est une culture stratégique commune, (...). Mais je propose dès à présent d'essayer de construire cette culture en commun, en proposant une initiative européenne d'intervention visant à développer cette culture stratégique partagée. »

Une autre Initiative dont la « paternité » incombe à la République française (consortium) : **l'Initiative Européenne d'Intervention.**

Cette fois-ci directement rattachée au secteur militaire, et donc à la guerre conventionnelle.

Afin de ne pas dévier du sujet de la Sommatation à faire « requalification en blessures et crimes de Guerre (sanitaire) » : l'initiative de la République française (consortium) l'IEI est traitée sous forme de « point par point ».

Rappel :

- Le Bureau du désarmement des Nations-Unies se trouve aux Pays-Bas.
- La Cour internationale de Justice (La Haye) se trouve aux Pays-Bas¹⁷¹.
-

¹⁷⁰ <https://european-security.com/linitiative-europeenne-dintervention-ie/>

¹⁷¹ <https://www.icj-cij.org/fr>

1. Une chronologie millimétrée versus Covid-19 ?

Une chronologie permettra de mettre en avant des faits et points objectifs.

- **Mai 2017** : entrée en mandature d'Emmanuel Macron pour son quinquennat présidentiel.
- **26 Septembre 2017** : discours d'Emmanuel Macron en la Sorbonne où il présente son projet « d'initiative pour l'Europe »
- **25 Juin 2018** : Signature des 9 états Participants initiaux
- **Entre août 2018 et fin 2019** : élargissement avec 4 pays supplémentaires.
- **14 juillet 2019** : Suède et Norvège font part de leur souhait d'intégrer l'IEI

Rappel dates Covid-19 :

Dates postérieures courant 2019 (pour les dates antérieures : se référer aux chapitres précédents):

- Les VIIe Jeux mondiaux militaires d'été (JMME) se sont déroulés dans la ville de Wuhan en Chine du **18 au 27 octobre 2019**¹⁷².
Notez la référence en « base 7 » : c'est-à-dire le « VII »
- **16 Novembre 2019** à Wuhan : apparition du SARS-CoV-2¹⁷³
- **1^{er} décembre 2019** : « repérage du Patient zéro »
- **13 janvier 2020** : extension du virus hors de la Chine
- **30 janvier 2020** l'OMS déclare « l'état d'urgence de santé publique de portée internationale »
- **11 mars 2020** : L'OMS passe l'épidémie au stade de Pandémie
- **16 mars 2020** : la France (Nation) est mise en Guerre Sanitaire.

¹⁷² https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeux_mondiaux_militaires_d%27%C3%A9t%C3%A9_de_2019

¹⁷³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19

2. Vers la création d'une armée européenne parallèle

Pour faciliter la compréhension de la chronologie à mettre en lien avec la Guerre Sanitaire, sont retranscrits les passages wikipédia les plus évocateurs avec ajout d'éléments complémentaires.

L'« **Initiative européenne d'intervention** » consiste à créer au sein d'un groupe d'États européens les conditions préalables à la conduite d'engagements opérationnels conjoints dans divers scénarios d'intervention militaire prédéfinis. L'IEI complète sur le plan opérationnel la **Coopération structurée permanente** (CSP ou PeSCo¹⁷⁴) tournée vers le **domaine capacitaire**¹⁷⁵.

Elle est lancée avec la signature le 25 juin 2018 d'une lettre d'intention par neuf États membres de l'Union européenne. **L'IEI ne s'inscrit pas dans le cadre institutionnel de la PSDC, mais la France a donné des assurances quant à une coordination la plus étroite possible entre l'IEI et la Coopération structurée permanente**¹⁷⁶.

Elle constitue une première concrétisation des propositions formulées en septembre 2017 par Emmanuel Macron dans le cadre de son « **initiative pour l'Europe** » en matière de défense pour que l'Europe se dote d'une force commune d'intervention, d'un budget de défense commun et d'une **doctrine** commune pour agir¹⁷⁷.

Remarque :

- CSP = 25 états membres (sauf Danemark et Malte)
- CSP= mise en application en 2017 et règles de gouvernance adoptées le 25 juin 2018
- Le délai entre l'élection d'Emmanuel Macron aux élections présidentielles et l'initiative Europe est très court. Trop court ?
- **Le fait que l'IEI ne s'inscrive pas dans le cadre institutionnel de la PSDC MAIS que la France (la Nation ou la République française consortium ?) donne des « assurances » pose question : quelles assurances ?**
- **Le mot « doctrine » est omniprésent** dans les communications des gouvernementaux, y compris auprès du corps enseignants (voir translation des compétences).

¹⁷⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Coop%C3%A9ration_structur%C3%A9e_permanente

¹⁷⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Industrie_de_l%27armement

¹⁷⁶ <https://www.lefigaro.fr/international/2018/06/24/01003-20180624ARTFIG00161-florence-parly-l-europe-de-la-defense-necessite-une-culture-strategique-commune.php>

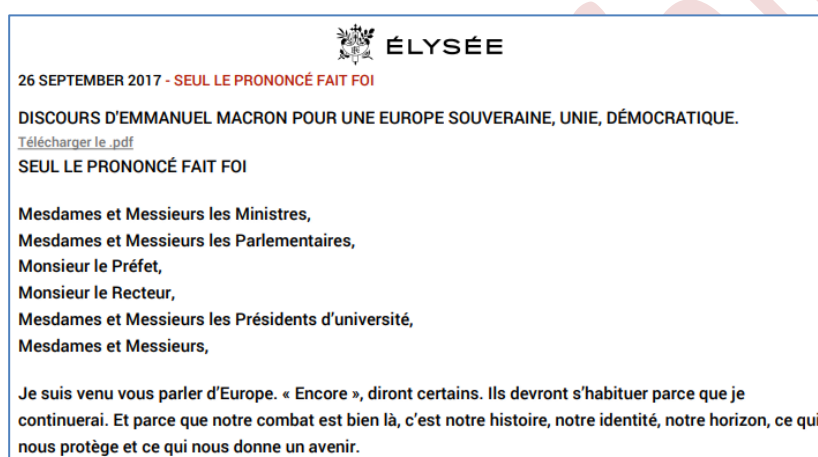
¹⁷⁷ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique>

3. Retour sur le discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie démocratique (26 /09/2017)^{178 179}

En prenant en compte le discours d'Emmanuel Macron (où seul le prononcé fait foi), il en ressort un discours « guerrier » qui laisse sous-entendre que la France n'a pas attendu le 16 mars 2020 pour être en guerre.

Parmi les termes militaires ou paramilitaires, dès l'introduction, on note :

- **Combat** (2^{ème} ligne)
- **Protection** (3^{ème} ligne)



Lorsque l'on reprend ce discours de 19 pages, les termes, le programme sont plus que prémonitoire et le ton offensif, les diverses références séculaires ou plus contemporaines sont le plus souvent « à double sens » pour ceux qui connaissent l'histoire de l'impérialisme antique romain, les « pères fondateurs » et le siècle des lumières.

Discours inquiétant lorsque l'on voit la volonté de transférer la Souveraineté humaine (et par extension la souveraineté du naturel-biologique-écologique) vers la « **souveraineté numérique** ». Pour peu qu'il y ait – comme en médecine – un numéris clausus ; autant dire que la « souveraineté numérique » sera affiliée à un concours non pas de circonstance mais par le biais d'une allégeance ou servitude... Un passeport numérique ? Un pass sanitaire ? Puis un pass écologique ? Le tout dans un marché unique, **Le Marché Unifié** (LMU ou 21 Août 2022).

Il est important de noter qu'il ne s'agit pas de « défenses » mais « d'offensives » (interventions) et que c'est le président de la République française qui en est à l'initiative avec le support appuyé de l'Allemagne via Ursula Von Der Leyen (Ministre des armées à ce moment -là)

¹⁷⁸ <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-795-fr.pdf>

¹⁷⁹ <https://www.sorbonne.fr/europe-emmanuel-macron-processus-sorbonne/>

Parmi les sujets abordés par l'European-security¹⁸⁰ (un site non officiel dont le Rédacteur en chef est Joël-François Dumont, journaliste spécialisé dans le secteur de la défense et de la sécurité).

A noter : Ces informations se retrouvent sur le site officiel des archives du ministère des Armées, Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS)¹⁸¹. Site qui n'est plus mis à jour (MAJ) et dont la dernière MAJ est le 22/06/2021.

Il est important de prendre aussi connaissance des mêmes archives concernant :

- **L'Union européenne et la politique de sécurité et de défense commune** qui informe sur la **Coopération Structurée Permanente (CSP)** lancée par la France et l'Allemagne, et créée par une décision du Conseil (lequel ?) du 11 décembre 2017. Elle regroupe 25 Etats membres.¹⁸² (Dernière MAJ le 14/01/2020)
- **Le communiqué conjoint Initiative européenne d'intervention – Deuxième rencontre ministérielle défense de l'initiative**¹⁸³. (Dernière MAJ le 03/10/2019)

On y trouve :

L'IEI est un forum souple, non-contraignant et sans incidence sur les ressources, où tous les participants sont égaux. Comme indiqué dans la Lol, **elle ne créera pas de nouvelle force de réaction rapide, ne nécessitera pas d'affecter des forces nationales pour ses activités, mais vise principalement à renforcer les interactions entre ses membres dans les quatre domaines susmentionnés.**

Sachant que les 4 domaines mentionnés sont :

Il a été réaffirmé que les pays IEI continueront à partager leurs analyses de situation sécuritaire, et identifieront leurs convergences, concernant les régions du Sahel, des Caraïbes ou de la Mer baltique, notamment. Ceci permettra de renforcer les liens et la coopération sur les plans politiques et militaires, dans chacun des domaines d'actions agréés : **1/ l'anticipation stratégique, 2/ les scénarii d'emploi, 3/ le retour d'expérience et le partage de doctrines et 4/ l'appui aux opérations.**

¹⁸⁰ <https://european-security.com/linitiative-europeenne-dintervention-ie/>

¹⁸¹ <https://archives.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/l-ie/l-initiative-europeenne-d-intervention>

¹⁸² <https://archives.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/l-ue-et-la-psdc/l-union-europeenne-et-la-politique-de-securite-et-de-defense-commune>

¹⁸³ <https://archives.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/l-ie/communiqu-e-conjoint-initiative-europeenne-d-intervention-deuxieme-rencontre-ministerielle-defense-de-l-initiative>

Les sujets abordés où « l'on retrouve l'IEI » doivent être pris **TRES AU SÉRIEUX** justement parce que les faits **vont dans le sens contraire** :

- L'IEI ne duplique-t-elle pas l'OTAN ou l'UE?
- Quel lien y a-t-il entre l'IEI et la CSP?
- Les pages « censurées » : l'IEI une structure qui n'est pas ce qu'elle prétend ? (double usage ?)

L'IEI ne duplique-t-elle pas l'OTAN ou l'UE? (extrait du site non officiel)

Il n'est absolument pas question de duplication mais bien d'une volonté de complémentarité ; l'IEI renforce l'UE en conduisant quelques États membres à mieux exploiter ensemble leur potentiel de défense au bénéfice de tous, y compris de l'OTAN puisque les Européens seront mieux à même d'assurer leur propre protection comme celle de la zone euro atlantique ; **Il s'agit de couvrir les « blind spots » pour être en mesure d'intervenir entre Européens avec une plus grande réactivité et une meilleure efficacité lorsque cela est nécessaire ;**
La complémentarité de l'IEI avec l'OTAN comme avec l'UE est un sujet clé.

(Extrait référence european-security.com)

- Que doit-on comprendre par « blind spots » pour être en mesure d'intervenir entre Européens ?
- Si la force européenne de gendarmerie EUROGENDFOR¹⁸⁴ est présentée comme une force commune de gendarmes (donc militaires) avec des manœuvres et actions privilégiées à l'étranger (comme en Somalie). A rapprocher des casques bleus (ou Force de maintien de la Paix des Nations-Unies^{185 186}, quel peut être – dans ce cas – le référentiel historique d'une telle initiative ?

Quel lien y a-t-il entre l'IEI et la CSP? (extrait du site non officiel)

L'IEI est une initiative autonome, distincte à la fois de l'UE et de la CSP ; **Cette initiative constitue un cadre permettant de construire une culture stratégique** commune qui, à terme, contribuera à la CSP (comme à l'OTAN d'ailleurs) en renforçant la capacité des Européens à mieux agir ensemble, L'IEI pourra avoir des déclinaisons dans la CSP mais n'y sera pas versée comme projet. **Sa vocation est bien plus large.**

(Extrait référence european-security.com)

¹⁸⁴ <https://eurogendfor.org/>

¹⁸⁵ <https://www.vie-publique.fr/fiches/271675-qui-sont-les-casques-bleus-forces-des-nations-unies>

¹⁸⁶ <https://peacekeeping.un.org/fr/our-peacekeepers>

- Que doit-on comprendre par « la contribution » à la CSP et à l'OTAN ?
- Quelle est la vocation réelle (car « bien plus large ») de l'IEI ?
- Si l'on étudie « le Plan Blanc de la Sécurité intérieure » (préfacée par M. Darmanin) on comprend que les effectifs militaires vont subir la même « dévolution » que vous les Sénateurs et les Députés. La date effective étant juin 2024.

Les pages « censurées » : l'IEI une structure qui n'est pas ce qu'elle prétend ?

La Technologie à double usage (civile et militaire) a fait l'objet d'une intervention dès 1995, et le sujet mérite d'être abordé plus en détail et dans le contexte actuel de Covid-19.

Il est intéressant de constater que plusieurs pages sont inaccessibles :

- [Communiqué de presse de Mme Parly relatif au lancement de l'Initiative européenne d'intervention](#)
- Télécharger la [lettre d'intention signée par les ministres](#) le 25 juin 2018 (en anglais, PDF)
- [Huit pays rejoignent la France dans l'Initiative européenne...](#)
- [Visite de la ministre des Armées à Avord](#)

Quatre documents ou pages, qui toutes sont en lien avec l'Initiative Européenne d'Intervention proposée et suivie par 13 états.

Alors que d'autres pages du ministère des armées français sont accessibles. (Voir captures écran en page suivante).

Remarque :

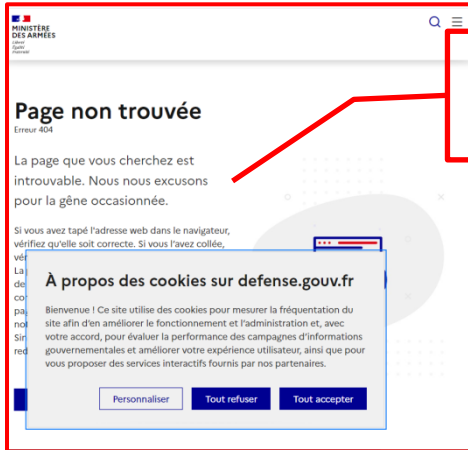
Le nombre de pages officielles aussi bien françaises qu'internationales devenant inaccessibles est de plus en plus important. Toutes ont trait aux armes biologiques, chimiques et la période qui s'inscrit dans nos recherches pour la sommation à faire.

S'agit-il d'un hasard ?

Exemples N°1 :

- Lors d'une recherche internet sur « communiqué – déplacement – Florence Parly » on obtient la [capture d'écran N°1 ci-après](#). **Le lien n'est pas accessible**

<https://imagesdefense.gouv.fr> > fr > deplacement-de-la-ministre-des-armees-a-l-hopital-d-instruc...
ImagesDéfense - Déplacement de la ministre des Armées à l'Hôpital ...
Déplacement de la ministre des Armées à l'Hôpital d'Instruction des armées (HIA) Percy. Liste des photographes. Imprimer la notice; Partager sur Facebook; Partager sur Twitter; Partager sur Pinterest; Aller à la fin de la galerie d'images . Aller au début de la galerie d'images / Description. Titre Déplacement de la ministre des Armées à l'Hôpital d'Instruction des ...



<https://www.defense.gouv.fr> > actualites > international > communique_deplacement-de-florence...
Communiqué_Déplacement de Florence Parly, ministre des Armées, ...
Organisation du ministère des Armées; Portail; Opérations; Journée défense et citoyenneté; Recrutement; Photos ...

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr> > hauts-de-france > hauts-de-france > Actualites > Transp...
Transport maritime - Le préfet en déplacement à la Haye
dans le cadre de la mission de coopération portuaire sur l'axe nord qui lui a été confiée par le premier ministre, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, s'est rendu aux Pays-Bas le 25 juin 2018 afin d'échanger avec les services de l'ambassade de France à la Haye et les partenaires néerlandais sur le positionnement ...

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr> > hauts-de-france > hauts-de-france > hauts-de-france > ...
Transport maritime - Le préfet en déplacement à la Haye
Dans le cadre de la mission de coopération portuaire sur l'axe Nord qui lui a été confiée par le Premier ministre, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, s'est rendu aux Pays-Bas le 25 juin 2018 afin d'échanger avec les services de l'ambassade de France à La Haye et les partenaires néerlandais sur le positionnement des ports des Hauts-de-France ...

Exemple N°2 :

- « Revue de presse » rubrique achats-défense. Rencontre entre Florence Parly et son homologue des Pays-Bas **le 16 mars 2021 soit un an jour pour jour après la déclaration de Guerre sanitaire d'Emmanuel Macron**¹⁸⁷ (pour rappel ONUDA et Cours internationale de Justice). On obtient la capture d'écran N°2 ci-après. Le lien pour consulter l'article est inaccessible



¹⁸⁷ <https://www.achats.defense.gouv.fr/actualites/Cooperation-entre-la-France-et-les-Pays-Bas-Florence-Parly-recoit-sou-homologue-Ank-Bijleveld>



Ci-dessus, capture écran N°3 d'un article accessible¹⁸⁸ dans le cadre de la guerre conventionnelle Russo-ukrainienne. Visite de Florence Parly - ministre des armées - en lien avec l'OTAN.

4. Objectifs et contenu : les prémices d'un fonctionnement « franco-allemand globaliste » en phase Pandémique ?

Toujours avec la guerre sanitaire « Covid-19 » en toile de fond, le paragraphe suivant met en avant une « mise en place d'une stratégie de guerre ».

Une stratégie qui sera officiellement annoncée à chaque intervention d'Emmanuel Macron, certes, mais pas uniquement si l'on reprend l'ensemble des mandats présidentiels. Notamment ceux qui couvrent la période de 2005 à nos jours.

Il faut donc également y joindre les « initiatives » de Nicolas Sarkozy et François Hollande.

Entre autre parce que le premier n'a pas respecté le vote par référendum où le Peuple Souverain avait exprimé son refus de la Nouvelle Constitution européenne et le retour marqué de la France dans l'OTAN.

¹⁸⁸ <https://www.defense.gouv.fr/operations/actualites/eap-efp-deplacement-ministre-armees-estonie>

Le second, entre autre, pour l'instauration d'un partenariat « privilégié » avec l'Ukraine et d'autres pays dont le modèle en termes de Droits de l'Homme et démocratie laissent à désirer.

Ci-après un extrait du site wikipédia¹⁸⁹ où sont mis **en rouge** les **termes récurrents** dans les communications gouvernementales et **en violet** ce qui s'apparente à une **organisation parallèle et offensive** :

L'ambition à long terme portée par la France est de créer une « **culture stratégique commune** ».

La [ministre des Armées](#) française, [Florence Parly](#), précise qu'il s'agit de « développer entre des pays à la fois militairement capables et politiquement volontaires » des habitudes « **de travailler ensemble, de pouvoir se préparer, pour le cas échéant être capable d'intervenir, là où ils le décideront, au moment où ils le décideront, sur des scénarios extrêmement variés** ». La [ministre fédérale allemande de la Défense](#), [Ursula von der Leyen](#) ajoute que « le but est de créer un forum, avec des États qui ont la même vision, qui analyseront les situations, qui auront des discussions tôt, **quand les crises se manifesteront dans une région**, et qui, aussi, ensemble, pourront faire évoluer une volonté politique ».

La volonté française était de constituer un « noyau dur » prêt à agir très rapidement en cas de besoin comme ce fut le cas au Mali où la France monta l'[opération Serval](#). en quelques jours. Tous les États membres de l'IEI ne participeront pas nécessairement à chaque opération.

Il ne s'agit pas de créer une nouvelle force d'intervention rapide prépositionnée comme il en existe déjà dans le cadre de l'[OTAN](#) (avec la [NRF](#)) ou de la [PSDC](#) (avec les [Battlegroups](#)), ou de façon bilatérale par exemple entre la France et le Royaume-Uni (avec la [CJEF](#))¹⁹⁰. **Les moyens fournis seront composés pour répondre spécifiquement aux besoins d'une crise.**

Selon le texte de la lettre d'intention, l'initiative mettra l'accent sur une interaction renforcée dans quatre domaines principaux : la prospective stratégique et le partage de renseignements, l'élaboration et la planification de scénarios, le soutien aux opérations et quatrièmement les retours d'expérience et la doctrine. Pour ce faire, **les forces armées des pays signataires procéderont notamment à des échanges d'officiers**, des exercices conjoints d'anticipation et de planification, au partage de **doctrines** et la rédaction de scénarios conjoints d'intervention.

Lexique et liens connexes :

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord¹⁹¹

NRF : Force de réaction de l'OTAN, annoncée lors du sommet de l'OTAN à Prague en 2002 et opérationnelle depuis 2004.¹⁹²

PSDC : **Politique de sécurité et de défense commune**, fait partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune (**PESC**) de l'Union européenne (UE). La PSDC est un instrument nouveau, beaucoup plus global qu'une alliance de défense, et potentiellement ambitieux puisqu'elle vise à la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union. **Son**

¹⁸⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Initiative_europ%C3%A9enne_d%27intervention

¹⁹⁰ https://wikimonde.com/article/Initiative_europ%C3%A9enne_d%27intervention

¹⁹¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_du_trait%C3%A9_de_l%27Atlantique_nord

¹⁹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_de_r%C3%A9action_de_l%27OTAN

objet premier est de doter l'Union d'une capacité opérationnelle, s'appuyant sur des moyens civils et militaires susceptibles d'être déployés en dehors de l'Union afin d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale, conformément aux principes de la charte des Nations unies.¹⁹³

Battle groups : Groupement tactique de l'Union européenne, Les Groupements tactiques de l'Union européenne (GTUE) ou **Groupement tactiques interarmées de réaction rapide** (GTIRR), en anglais Battlegroups ou en acronyme EUBG, sont des forces multinationales interarmes de réaction rapide, capable de mener des interventions militaires dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne. Les Groupements tactiques doivent permettre à l'UE de réagir avec des moyens militaires adaptés face à une situation de crise au-delà de ses frontières.¹⁹⁵

CJEF : Combined Joint Expeditionary Force ou Force expéditionnaire commune interarmées (franco-britannique dans le cas), volet opérationnel des Accords de Lancaster House signés le 2 novembre 2010, qui matérialisent la volonté politique du Royaume-Uni et de la France de renforcer leur coopération dans le domaine de la défense, la CJEF (Combined Joint Expeditionary Force) permet de disposer d'une capacité commune qui peut être engagée dans des opérations bilatérales ou dans le cadre d'une coalition internationale.¹⁹⁶

Remarque :

- **Lorsque** l'on superpose les différentes « initiatives » prises par les personnes en charge de la République française (consortium) et spécifiquement depuis 2017 pour « le plus grand bien de la Nation et son Peuple Souverain »,
- **Lorsque** l'on met en parallèle les personnages clés et récurrents et surtout les points communs qui les relie, tant dans leurs fonctions que leurs prises de décisions (en France et au-delà : Europe et international),
- **Lorsque** l'on compare les cartographies :
 - PICIAC
 - IEI
 - Covid-19 (pré et post injection : confinements, tests RT-PCR...)
 - Soutiens divers à l'Ukraine (actualité à prendre en compte),

¹⁹³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_de_s%C3%A9curit%C3%A9_et_de_d%C3%A9fense_commune

¹⁹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupement_tactique_de_l%27Union_europ%C3%A9enne

¹⁹⁶ https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RDNA_834_0034

On ne peut que constater des points de convergence.

Et s'il est une « initiative » ou un dépôt de candidature qui semble en totale décalage pour ne pas dire une provocation et une humiliation à l'encontre du Peuple Souverain c'est bien celle-ci :

La France, candidate au Conseil des droits de l'Homme^{197 198}



The image is a screenshot of a webpage from 'France Diplomatie'. At the top left is the French flag and the text 'France Diplomatie'. At the top right is a hamburger menu icon. Below the header is a large, colorful abstract painting. Underneath the painting is a breadcrumb trail: 'Politique étrangère de la France > La France et les Nations unies > Évènements et actualités liés aux Nations...'. To the right of the breadcrumb trail are icons for 'A+ A-' and a RSS feed icon. The main title of the article is 'La France, candidate au Conseil des droits de l'Homme pour le mandat 2021-2023'. Below the title are social media sharing icons for Twitter, Facebook, and LinkedIn, and an 'Imprimer' (Print) icon. The first paragraph of the article reads: 'Les droits de l'Homme subissent une remise en cause croissante dans de nombreuses régions du monde, tandis que celles et ceux qui portent la voix des droits de l'Homme sont de plus en plus menacés. C'est dans ce contexte que la France présente sa candidature au Conseil des droits de l'Homme pour le mandat 2021-2023.'

¹⁹⁷ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/la-france-et-les-nations-unies/evènements-et-actualités-lies-aux-nations-unies/la-france-candidate-au-conseil-des-droits-de-l-homme-pour-le-mandat-2021-2023/>

¹⁹⁸ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/candidature_cdh_fr_cle825da2.pdf

III. L'influence du PICIAC sur les Conventions et traités internationaux

*« L'indicible allemand, c'est le transfert de financement ; l'indicible français, c'est le changement de traité.
Si nous voulons l'Europe à terme, nous viendrons aux deux, je veux rassurer tout le monde, mais n'ayons plus peur des peuples. Simplement, en méthode, nous ne devons plus faire notre Europe à l'abri de ces derniers. Mais nous ne devons pas tomber dans le piège des populistes ou des extrêmes qui consistent à dire « allons poser directement la question de manière simpliste : oui ou non ? ». La réponse est connue, c'est toujours « non », quelle que soit la question. Nous devons refonder le projet européen, par et avec le peuple, avec une exigence démocratique beaucoup plus forte qu'une simple question binaire. »*

(Extrait du discours d'Emmanuel Macron à l'université Paris-Sorbonne le 26 septembre 2017)

Le PICIAC, Partenariat restreint si l'on considère l'Australie comme l'état et non comme le Groupe Australie, a étendu son influence au niveau des Nations-Unies via l'UNODA (Bureau des Nations-Unies pour les affaires de désarmement)¹⁹⁹.

Pour comprendre comment la République française via le PICIAC a influencé le Bureau de l'UNODA²⁰⁰, il faut s'intéresser à la structure même de celui-ci.

A. L'UNODA (Bureau des Nations-Unies pour les affaires de désarmement)

1. Qu'est-ce que l'UNODA ? (extrait du « à propos de nous »)

« L'APD des Nations Unies a été créée en janvier 1998 sous le nom de Département des affaires de désarmement, qui faisait partie du programme de réforme du Secrétaire général conformément à son rapport à l'Assemblée générale (A/51/950). Il a été initialement créé en 1982 sur la recommandation de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement (SSOD II). En 1992, son nom a été changé en Centre pour les affaires de désarmement, sous l'égide du Département des affaires politiques. Fin 1997, il a été rebaptisé Département des affaires de désarmement et en 2007, il est devenu le Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement. »

¹⁹⁹ <https://www.un.org/disarmament/>

²⁰⁰ <https://www.un.org/disarmament/fr/plan-du-site/>

Si effectivement l'accent est mis sur les armes de destruction massive de type nucléaire ou des armes dites conventionnelles ; il existe également des structures internes à l'UNODA dédiées aux armes biologiques et armes chimiques.

Les trois axes majeurs des désarmements ont fait l'objet de Conventions ou de Traités. Il est d'ailleurs important de rappeler les définitions et distinctions entre ces termes, c'est pourquoi nous avons joint le lien du « **Glossaire** » des Nations-Unies (rubrique « collection des traités »).²⁰¹

Dans le cadre de notre « Sommation à faire », nous retiendrons : l'absence de Convention et de Traités concernant les armes technologiques en pleine expansion.

En effet ; si l'on regarde attentivement les textes relatifs à ces types d'armes, nous ne trouvons que des résolutions, dont certaines pages sont en mode « error 404 ».

L'inaccessibilité rendue à ces textes - compte tenu de l'actualité internationale - devient alors suspecte et amène à légitimement s'interroger.

Par « actualité internationale », il faut entendre :

- Pandémie SarsCov-2
- Guerre Russo-ukrainienne.
- Mais également l'émergence d'épidémie dans des zones spécifiques comme l'Afrique
- Et les déploiements massifs de la 5 G²⁰².

Même si notre dossier « Sommation à faire » concerne notre Nation ; il n'en demeure pas moins que le volet international est important. D'ailleurs, les « initiatives » de la République française Consortium ne font que le démontrer.

2. Organigramme de l'UNODA²⁰³

L'organigramme du Bureau des désarmements des Nations-Unies (UNODA) permet de mieux comprendre le fonctionnement de ces instances internationales.

Nous nous contenterons de traduire chaque item pour plus de facilitations. Ce qui importe, ce sont les textes, les dates et les pays signataires.

Dans les pages qui suivent, nous avons extrait des éléments de Conventions, Traités ou extraits de résolutions qui sont tous liés à notre actualité.

Nous le rappellerons autant de fois que nécessaire :

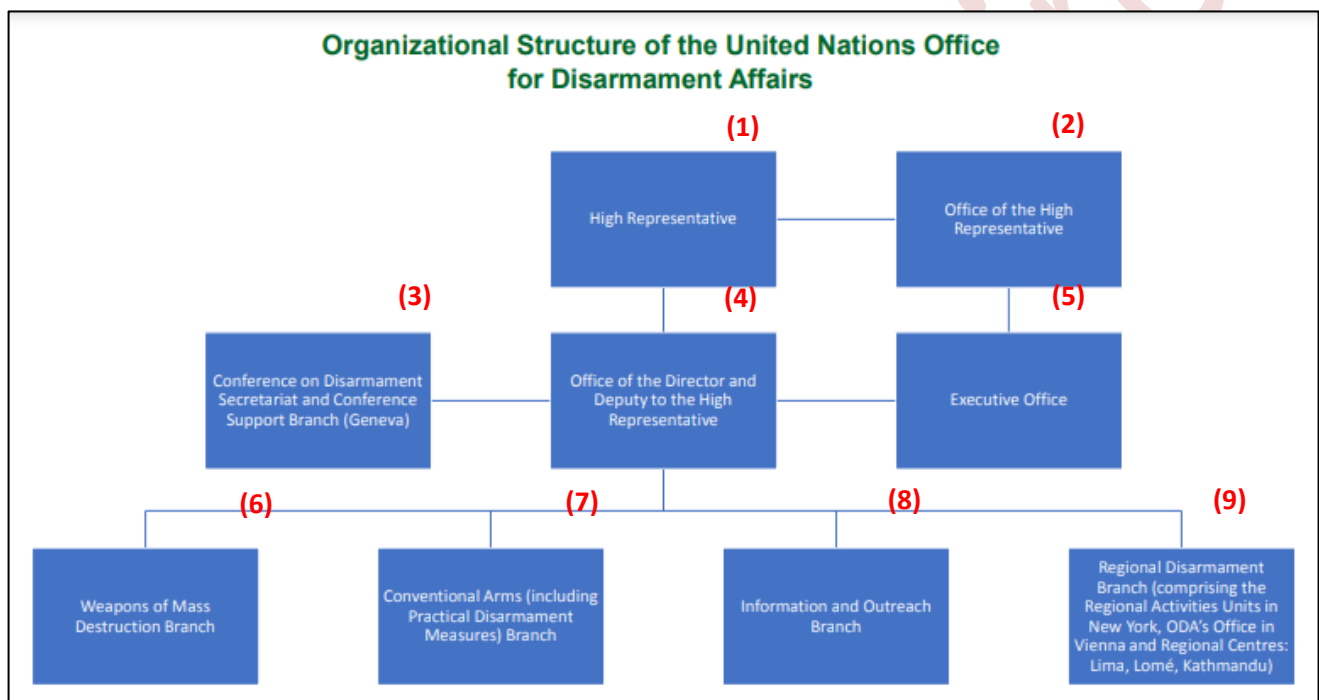
²⁰¹ https://treaties.un.org/pages/Overview.aspx?path=overview/glossary/page1_fr.xml

²⁰² <https://fr.wikipedia.org/wiki/5G>

²⁰³ <https://unoda-web.s3-accelerate.amazonaws.com/wp-content/uploads/assets/HomePage/ODAPublications/Yearbook/2007/PDF/org-chart.pdf>

La République française (Consortium) par l'intervention du Président du Directoire de la maison mère « La République française présidence » (en la personne d'Emmanuel Macron) a placé la Nation France et son Peuple Souverain en état de Guerre Sanitaire le 16 Mars 2020.

L'ensemble de nos recherches a donc été fait selon ce seul paramètre de Guerre Sanitaire. La nature de l'ennemi invisible et des mesures et stratégies également.



- (1) Haut représentant
- (2) Bureau du haut représentant
- (3) Secrétariat de la Conférence sur le Désarmement et Service d'Appui à la Conférence (Genève)
- (4) Bureau du Directeur et de l'Adjoint au Haut Représentant
- (5) Bureau exécutif
- (6) Direction des armes de destruction massive
- (7) Service des armes conventionnelles (y compris les mesures pratiques de désarmement)
- (8) Direction de l'information et de la sensibilisation
- (9) Service du désarmement régional (comprenant les unités d'activités régionales à New York, le bureau de l'ODA à Vienne et les centres régionaux : Lima, Lomé, Katmandou).

3. Structure de Bureau des affaires de désarmement

Pour comprendre le rôle majeur de la République française (consortium) dans la pandémie Covid-19, tant au niveau national qu'international, il est important de voir comment sont réparties les attributions et orientations de l'organigramme.

C'est pourquoi nous avons repris la description de la « structure du Bureau des affaires de désarmement » que vous trouvez sur le site des Nations-Unies²⁰⁴. Les services qui nous intéressent sont différenciés

Structure du Bureau des affaires de désarmement

Le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU comprend cinq services:

- 5 services, dont 2 qui nous intéressent plus particulièrement dans le cadre de la Sommaton à faire.
- 5 services alors que la République française (consortium) propose dans le cadre de « sa présidence des Conférences des Etats parties un programme en 5 points ». (présidence du 5 décembre 2018 au 6 décembre 2019)²⁰⁵.

Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence (Genève)

Le Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence (Genève) fournit un appui technique et organisationnel à la Conférence du désarmement, l'unique instance multilatérale de la communauté internationale pour les négociations sur le désarmement, et à ses comités ad hoc.

Service des armes de destruction massive

Le Service des armes de destruction massive fournit un appui technique dans le domaine du désarmement des armes de destruction massive (**armes nucléaires, chimiques et biologiques**). Il apporte un appui et participe à l'action multilatérale destinée à renforcer la non-prolifération des armes de destruction massive et, à ce titre, coopère avec les organisations intergouvernementales compétentes et les institutions spécialisées compétentes du système des Nations Unies, en particulier l'AIEA, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et la Commission préparatoire de l'OTICE.

²⁰⁴ <https://www.un.org/disarmament/fr/structure/>

²⁰⁵ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/lutte-contre-les-armes-biologiques/>

- Dans le cadre de nos recherches, c'est ce service qui nous intéresse spécifiquement.
- Sont abordées les conventions sur les « armes biologiques », « les armes chimiques » selon notre actualité : La pandémie Covid-19 et surtout la campagne massive de mesures tactiques telles que les confinements, le port du masque et enfin les injections

Service des armes classiques

Le Service des armes classiques axe son action sur toutes les armes qui n'entrent pas dans la catégorie des armes de destruction massive, y compris les armes légères et de petit calibre (ALPC). Il est chargé de fournir des services fonctionnels nécessaires aux conférences concernant le Programme d'action relatif aux armes légères, le Traité sur le commerce des armes et les registres des Nations Unies visant à assurer la transparence. Le Service préside le mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (CASA), mécanisme interne de l'ONU.

Service du désarmement régional

Le Service du désarmement régional fournit un appui technique, y compris des services consultatifs, aux États Membres et aux organisations régionales et sous-régionales sur les mesures de désarmement et les questions de sécurité connexes. Le Service supervise et coordonne les activités des trois centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique et en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Information and Outreach Branch (IOB)

Le Service de l'information et de la sensibilisation organise un large éventail d'événements et de programmes spéciaux dans le domaine du désarmement, produit les publications du Bureau des affaires de désarmement (telles que l'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement et les rapports spéciaux), met à jour et conçoit le site Web du Bureau et gère des bases de données pour les domaines spécialisés (statuts et textes des traités de désarmement, les résolutions et décisions de l'Assemblée générale et la bibliothèque documentaire du Bureau des affaires de désarmement).

Le Service de Vienne du Bureau des affaires de désarmement

Le Bureau a mis en place un service au Centre international de Vienne, auquel un appui administratif et logistique est assuré par l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV). Ce service a été créé en vue de faciliter une coopération plus étroite et une interaction effective dans tous les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements avec l'ONUUV et avec les organisations et les institutions spécialisées apparentées basées à Vienne, telles que l'AIEA, l'OTICE et l'ONUDC, ainsi qu'avec les autres organisations intergouvernementales régionales pertinentes, telles que l'OSCE

De façon non exhaustive les « jeux d'influence » de la République française émissaire de l'OMS sont donc retrouvés au :

- **Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence (Genève)**
- **Service des armes de destruction massive**
- **Information and Outreach Branch (IOB)**

Ces influences passent par des textes transmis par le PICIAC notamment. Textes qui ont pour conséquences des modifications des Traités et Conventions dont certains textes datent de 1972.

Puisque :

- Nous sommes en guerre sanitaire (comme la Chine), situation qui perdure et a trouvé sa « justification » avec le SarsCov-2
- Il est à considérer que cela entre dans le cadre des Armes Biologiques
- Pour enrayer cette attaque biologique des « campagnes de vaccinations massives » sont mises en place.
- Campagnes fortement appuyées et relayées par les institutions en santé (HAS, ARS...). Campagne plus qu'incitative et « doctrinale » propagée par les médias tous vecteurs et influenceurs (médecins, et non médecins)
- On peut donc considérer – en s'appuyant sur les textes des Nations-Unies et Bureau du désarmement – qu'il s'agisse d'une Campagne à usage d'armes de destruction massive.

B. « ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE »²⁰⁶:

Quoi de plus impactant que de faire des captures écran du site officiel du Bureau des Affaires de désarmement des Nations-Unies pour étayer notre argumentation ?

Ainsi donc, les armes biologiques, chimiques et aujourd'hui biotechnologiques entrent-elles donc dans la catégorie « armes de destruction massive ».

Etant donné le statut actuel de la France « en Guerre sanitaire », le fait que l'ensemble des institutions publiques telles que l'ANSES, les ARS, les caisses régionales d'Assurance maladie, les établissements scolaires, les mairies, les préfetures, les deux assemblées (Sénat et Assemblées Nationales) – entre autre – sont toutes parties prenantes dans ce qu'il advient de la France et son Peuple Souverain.

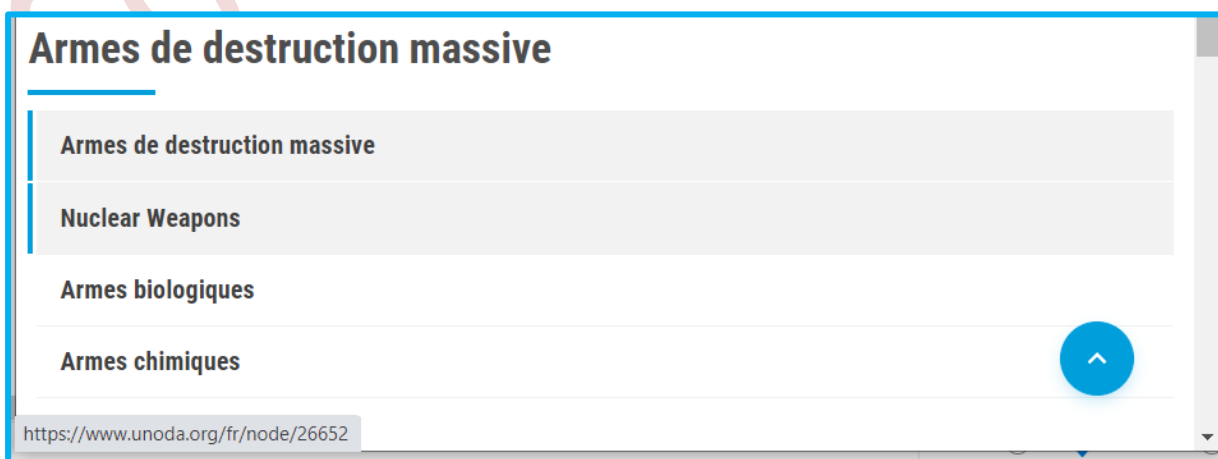
²⁰⁶ <https://www.unoda.org/fr/armes-de-destruction-massive>

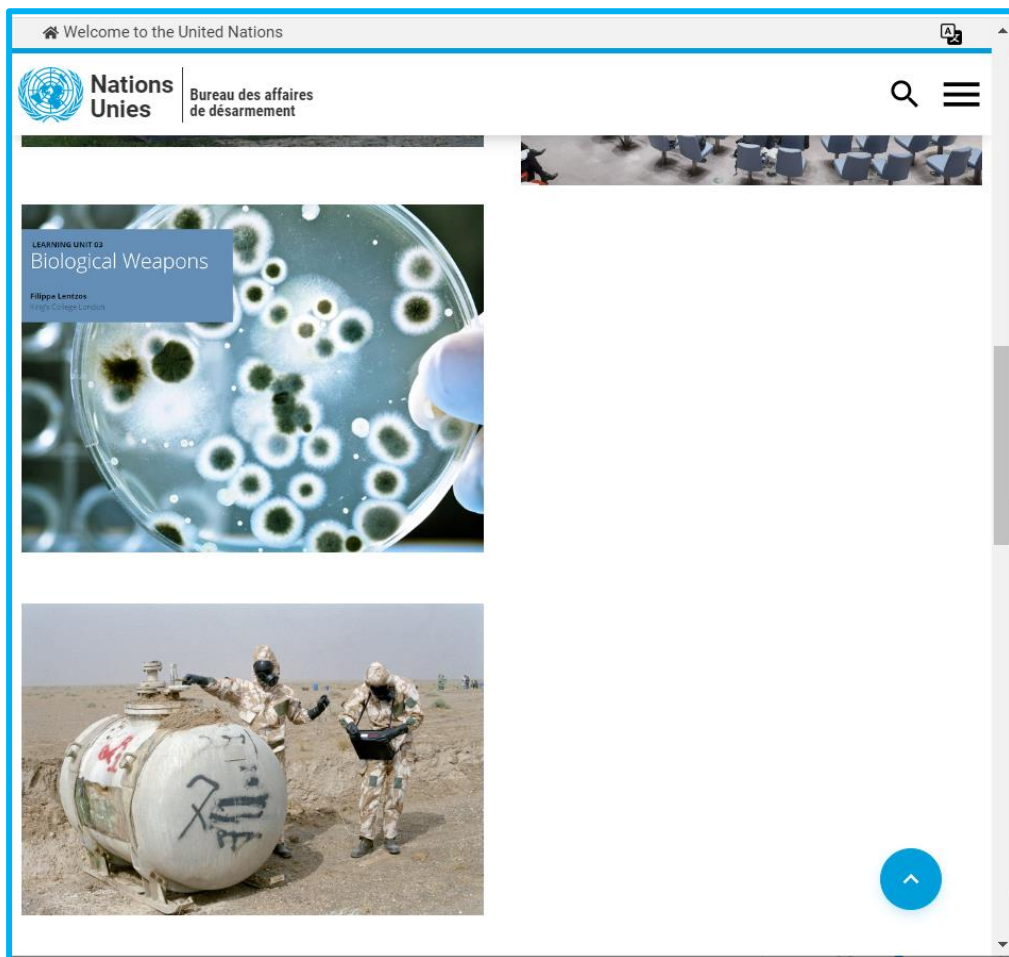
1. Domaines d'intérêt

D'emblée c'est la section « armes biologiques » qui apparaît sur le site (voir illustration ci-dessous)



Et des illustrations en ce sens, on en trouve plusieurs sur la page d'introduction puisqu'en réalité, parmi « les armes de destruction massive » on a :

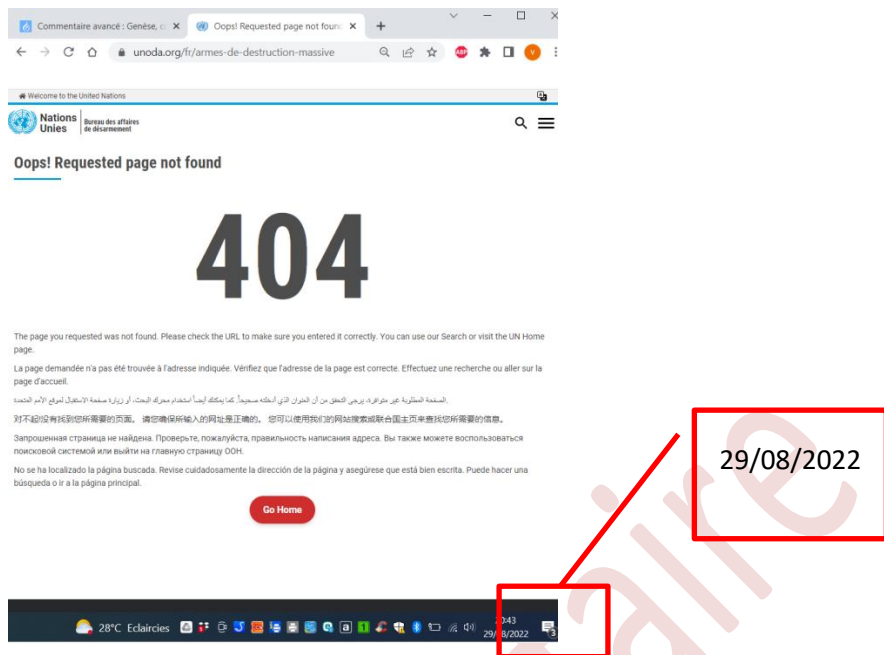




L'objet de ce chapitre est de montrer l'influence de l'OMS via la République française (et non la France) dans les traités du Bureau de désarmement des Nations-Unies (UNODA)

Veillez noter :

Il est désormais difficile de consulter la page de l'UNODA qui concerne les armes de destruction massive mais pas impossible



Parce que « les campagnes massives de vaccinations » actuelles sont en réalité des CAMPAGNES D’EMPOISONNEMENT MASSIFS,

Parce que les pages internet de l’ensemble des sites officiels français, européens et des organisations internationales « tombent » sur le front de guerre numérique ;

Il s’avère indispensable de vous communiquer l’ensemble du texte de l’ONUDA concernant les « armes de destructions massives²⁰⁷ ».

Pour conserver les liens actifs, il s’agit d’un simple copié-collé et non d’une capture écran.

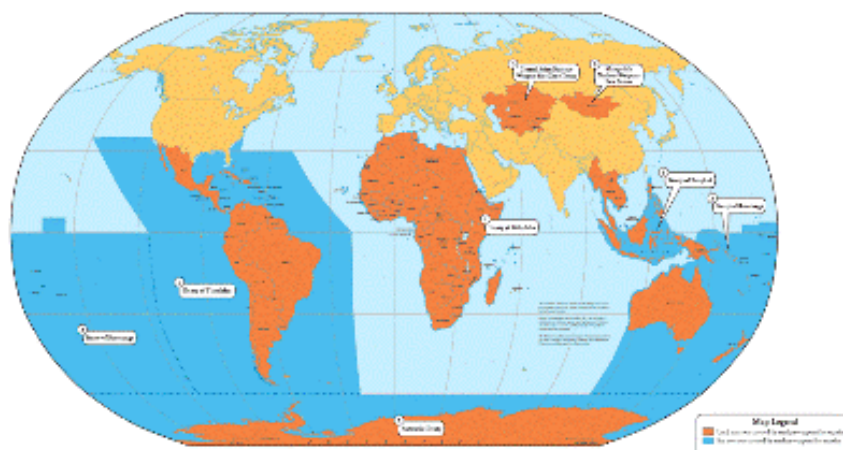
2. Armes de destruction massive : définition de l’UNODA

Les armes nucléaires sont les armes les plus dangereuses qui existent. Une seule d’entre elles peut détruire une ville entière, faire des millions de morts et mettre en péril l’environnement naturel et la vie des futures générations du fait de ses conséquences catastrophiques sur le long terme. Ces armes font courir des dangers du fait même de leur existence. Les armes nucléaires n’ont été utilisées que deux fois pendant une guerre – lors des bombardements d’Hiroshima et de Nagasaki en 1945 – mais il resterait environ 22 000 armes de ce type dans le monde aujourd’hui et il a été procédé à plus de 2 000 essais d’armes nucléaires à ce jour. Le désarmement est la meilleure protection contre ces dangers, mais jusqu’à présent la poursuite de cet objectif a été un défi d’une extrême difficulté. (...)

²⁰⁷ <https://www.un.org/disarmament/fr/amd/armas-nucleares/>

NUCLEAR-WEAPON-FREE AREAS

The location of nuclear-weapon-free zones, nuclear-weapon-free status and nuclear-weapon-free geographical regions



Des zones exemptes d'armes nucléaires à l'échelon régional ont été établies en vue de renforcer les normes mondiales de non-prolifération et de désarmement et de consolider les efforts internationaux en faveur de la paix et de la sécurité.

L'ONU s'efforce d'éliminer ces armes depuis sa création. La [première résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies](#) en 1946 a créé une commission chargée d'étudier, entre autres, les problèmes soulevés par la découverte de l'énergie atomique. La Commission devait présenter des propositions en vue, notamment, d'assurer le contrôle de l'énergie atomique dans la mesure nécessaire pour assurer son utilisation à des fins purement pacifiques. **Dans sa résolution, l'Assemblée a décidé également que la Commission devait présenter des propositions en vue « d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives ».**

Liens associés

[Agence internationale de l'énergie atomique](#)

[Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires](#)

[Hibakusha – Survivants de la bombe atomique \(en anglais\)](#)

[Journée internationale contre les essais nucléaires](#)

Des traités multilatéraux ont depuis lors été conclus en vue de prévenir la prolifération nucléaire et les essais nucléaires tout en promouvant les progrès en matière de désarmement nucléaire. Ce sont le [Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires](#), le [Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau](#), aussi appelé Traité sur l'interdiction partielle des essais, et le [Traité d'interdiction complète des essais nucléaires](#), qui a été signé en 1996 mais n'est pas encore entré en vigueur.

Dans sa résolution, l'Assemblée a décidé également que la Commission devait présenter des propositions en vue « d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives ».

3. Campagne massive de vaccination Covid-19 française : lorsque la République française sacrifie 90% de la population

On a vu dans le Tome 1 de la Sommaton à faire que les produits injectables présentés comme des vaccins anti-covid-19 et promus par la classe politique gouvernementale à l'ensemble de la population française sont des produits qui ont rectifié le dernier règlement européen (UE) 2021/821.

Règlement du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts en ce qui concerne les biens à double usage.

On va vu également que l'ensemble des éléments contenus dans les Règlements d'exécution liés au Covid-19 et signés par Ursula Von Der Leyen (les cellules souches virales, les produits d'appellation vaccins anti Covid-19) font l'objet de spéculations financières massives puisqu'à défaut d'évoquer clairement la santé des européens, ce qui ressort des Textes est l'aspect contractuel, spéculatif et financier.

D'autres éléments du Tome 1 ont mis en lumière des structures telles que l'Aviesan, les diverses intrications françaises en lien avec la pandémie par le biais des accords public-privés, des accords de partenariat avec l'OMS.

Nous avons attiré également votre attention sur les liens d'intérêts visibles et à investiguer entre certains parlementaires eux-mêmes et membres (remerciés ou toujours présents de l'OPECST), comme Cédric Villani ou Virginie Tournay par exemple. Liens d'intérêt scientifiques, certes mais aussi militaires.

Pourtant, depuis le début de la crise sanitaire, des voies se sont élevées pour dénoncer sinon des anomalies, des volontés manifestes de cacher la vérité. Constat est fait qu'à grand renfort de campagnes de stigmatisation, d'intimidation, de menaces et parfois de passage à l'acte un « muselage » systématique des voies non doctrinales s'est développé.

Faut-il vous rappeler ?



Effectivement :
PARLONS-EN

Parlons-en d'autant plus que :

Selon le site « Gouvernement.fr²⁰⁸ », il est à noter de nouveau le glissement sémantique où l'on est passé d'informations avec logotype par ministère concerné à une page unifiée.

Remarquez, il y a un avantage à cette « subtilité » sémantique : tous les ministres sans aucune exception sont complices de ce massacre programmé.

Au-delà de ce glissement vers une dictature ouvertement annoncée, Mesdames et Messieurs les Sénateurs et Députés vous n'aurez plus besoin de « faire bonne figure » auprès de votre seul Souverain : le Peuple.

Une dictature officialisée où votre rôle (déjà encombrant pour ceux qui vous managent) n'aura plus lieu d'être et où vous serez « remerciés » avec rappel vaccinal inclus, bien entendu.

²⁰⁸ <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

Si les données sont réelles, dans ce cas le terme génocide n'est pas assez fort.

Holocauste est plus proche de l'objectif des individus ayant organisé ce massacre. Porté par les médias, les médecins de plateau, les préfets, les maires, les parlementaires. Qui d'autres ??

gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins

Rechercher

L'actualité Les actions du Gouvernement Le Gouvernement et les institutions

Aidez-nous à améliorer le site du Gouvernement : participez à notre étude

COVID-19 MENU

MIS A JOUR LE 01/08/2022 FRANCAIS FRANCAIS SIMPLIFIE ENGL

Vaccins

Toutes les informations sur votre vaccination

La vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 ans et 2 mois à 17 ans compris.

Remplissez le questionnaire pour connaître les modalités de votre vaccination : à quel type de vaccin êtes-vous éligible ? combien de doses dois-je recevoir ? suis-je éligible à la dose de rappel ? quel est le délai entre la dernière injection et la dose de rappel ? où prendre rendez-vous ?...

Traduction LSF

gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins

COVID-19 MENU

Ce simulateur n'enregistre pas vos données, et ne remplace pas l'avis d'un professionnel de santé.

Commencer la simulation

53,649,827 personnes sont complètement vaccinées

Mise à jour le 28 août 2022 - data.gouv.fr

accin COVID-19 SE VACCINER, SE PROTÉGER

Trouver un point de vaccination près de chez vous :

Saisir un département ou un code postal

Vous souhaitez en savoir plus ?

Traduction LSF

← → ↻ 🏠 gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins 🔍 📄 ☆ 🇫🇷 🛠️ 📱 🗨️

COVID-19 MENU

En savoir plus sur l'indicateur

POINT DE SITUATION

La vaccination contre le Covid-19 concerne **toutes les personnes âgées de 5 ans et plus.**

La deuxième dose de rappel est ouverte :

- aux personnes immunodéprimées, aux personnes de 80 ans et plus ainsi qu'à tous les résidents d'EHPAD et USLD ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois.
- aux adultes âgés de 18 à 60 ans identifiés comme étant à risque de forme grave de Covid-19, aux femmes enceintes dès premier trimestre de grossesse, et aux personnes vivant dans l'entourage ou au contact régulier de personnes vulnérables ou immunodéprimées ainsi qu'aux personnels soignants.

[Je prends rendez-vous pour me faire vacciner](#)

COVID-19 MENU

La vaccination contre le Covid-19 concerne **toutes les personnes âgées de 5 ans et plus.**

La vaccination est également recommandée pour les **femmes enceintes, [dès le premier trimestre de grossesse.](#)**

YouTube est désactivé.
Autorisez le dépôt de cookies pour accéder à cette fonctionnalité.

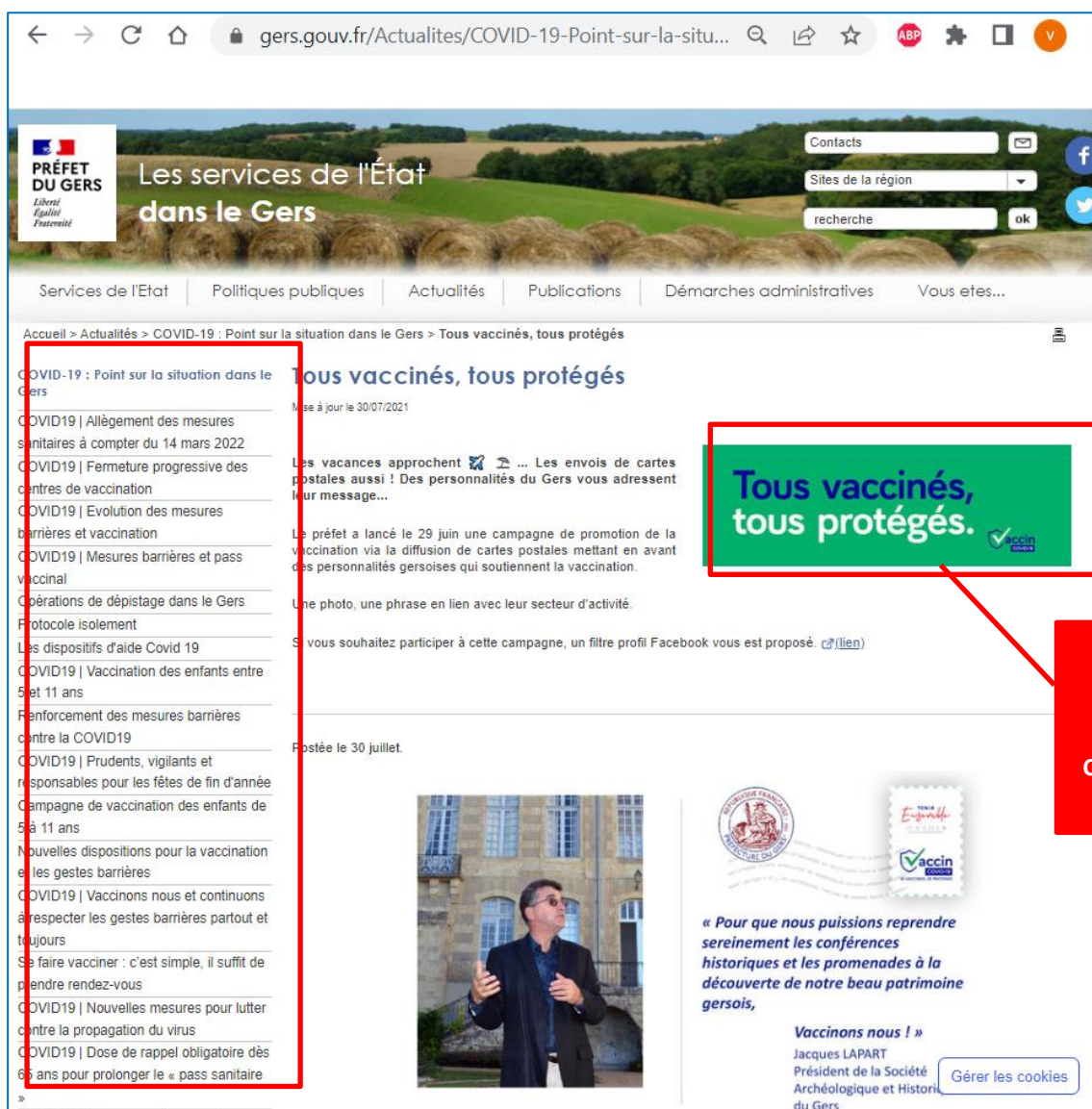
[Autoriser](#)

[Le fonctionnement d'un vaccin à ARN messenger](#)

[Le fonctionnement d'un vaccin à adénovirus](#)

[Toutes les informations sur la vaccination contre le Covid-19](#)

[Traduction LSF](#)



Une page internet prise au hasard. Département du Gers.

Conclusion : la seule qui nous apparait être la plus évocatrice de la réalité : la définition de crimes de guerre et crimes contre l'humanité d'Amnesty internationale²⁰⁹

« CRIMES DE GUERRE ET CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ »
Les crimes de guerre sont des violations « des lois et coutumes de la guerre » définies par les Conventions de Genève et de la Haye : ils comprennent les attaques délibérées contre des civils, la torture, le meurtre ou les mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre.

²⁰⁹²⁰⁹ <https://www.amnesty.fr/focus/crimes-de-guerre-et-crimes-contre-lhumanite>

4. La Loi du 05 Août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire : VOUS SAVIEZ !!!

Il ne fait aucune doute que le Conseil Constitutionnel, le Sénat et l'Assemblée nationale dans son ensemble savait exactement ce qu'il en retourne quant au virus SarsCov-2 et surtout aux produits injectables dits « vaccins anti Covid-19 ».

Il va de soi que l'on ne généralise pas. Tous les Députés, tous les Sénateurs en fonction en Juillet-Août 2021 n'étaient pas informés sur la nature même des virus et produits injectés. **Cependant, par le « Jeu des fraternelles hermétiques » présentent dans les trois organes cités ci-dessus, il est évident que la dispense accordée aux parlementaires et policiers est un indicateur fort qui n'était d'ailleurs pas passé inaperçu.**

Que les parlementaires – au regard des informations que nous livrons dans le dossier Tomes 1 et 2 – indiquent une connaissance de la réalité « indicible » qu'il leur sera difficile de défendre.

Que les policiers soient également exemptés de pass sanitaire et par extension du parcours mortifère requis (vaccination, tests RT-PCR...) indique le besoin qu'à le gouvernement d'avoir une force de l'ordre en possession de tous ses moyens. Une nécessité requise pour tout régime autoritaire : se doter de forces de répression à l'encontre des civils.

Que les militaires ne soient pas aussi « exemptés » initialement²¹⁰ pose une véritable problématique, et nécessite qu'ils s'y intéressent fortement.

Toutefois, « cette liste n'est pas gravée dans le marbre. Ainsi, un décret peut suspendre l'obligation vaccinale à certaines professions ou dans le cas contraire en ajouter des nouvelles. »²¹¹

Alors :

- Par décret national ?
- Par décrets préfectoraux ?

Et si cela a été fait :

- Quand ?
- Par qui ?
- Sur quel (s) territoire (s) ?
- Pour et pendant quelle durée ?
- Et surtout : Pour quelle (s) profession (s) ?

Que les soignants (et apparentés) soient dans l'obligation vaccinale pour exercer leur profession est un indicateur fort de fragilisation des seuls moyens de protection et de défense de ladite population civile. Ce que nous avons largement explicité dans le Tome 1.

²¹⁰ <https://demarchesadministratives.fr/demarches/les-metiers-concernes-par-la-vaccination-obligatoire-ou-le-pass-sanitaire>

²¹¹ <https://demarchesadministratives.fr/demarches/les-metiers-concernes-par-la-vaccination-obligatoire-ou-le-pass-sanitaire>

Afin de remettre dans les mémoires la Loi du 5 Août 2021, nous avons pris l'option de retranscrire intégralement l'article dédié à cette loi que toute personne souhaitant s'informer peut trouver sur le site « vie-publique.fr »²¹²

A noter :

- Cette loi n°2021-1040²¹³ passée en plein période estivale a été signée au **Fort de Brégançon**.

Cosignataires d'Emmanuel Macron (président), de Jean Castex (premier ministre : **La quasi-totalité du gouvernement est présent et signataire de cette loi. (12 ministres sur 16)**)

- Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,
Jean-Yves Le Drian
- La ministre de la transition écologique,
Barbara Pompili
- Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,
Jean-Michel Blanquer
- Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Bruno Le Maire
- Le ministre de l'intérieur,
Gérald Darmanin
- La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,
Elisabeth Borne
- Le ministre des outre-mer,
Sébastien Lecornu
- La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales,
Jacqueline Gourault
- Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Éric Dupond-Moretti
- La ministre de la culture,
Roselyne Bachelot-Narquin (qui reprend son nom composé)
- Le ministre des solidarités et de la santé,
Olivier Véran
- La ministre de la transformation et de la fonction publiques,
Amélie de Montchalin
- (...)

²¹² <https://www.vie-publique.fr/loi/280798-loi-5-aout-2021-vaccination-obligatoire-pass-sanitaire-crise-covid-19>

²¹³

Voir le discours d'Emmanuel Macron du 26 septembre 2017

- Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,
Jean-Baptiste Djebbari
- La ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,
Roxana Maracineanu
- La secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées,
Sophie Cluzel
- Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance et de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques,
Cédric O

Remarque :

La quasi-totalité du gouvernement est présent et signataire de cette loi.

Les absences demandent des éclaircissements surtout si l'on prend en compte les Arrêtés pris dans le cadre de la Transposition des Directives européennes en lien avec les biens et services à double usage.

Ainsi, les **4 ministres manquants « brillent par leur absence »**. D'autant plus lorsqu'au –delà même de la guerre sanitaire actuelle, nous tissons des liens avec le Discours d'Emmanuel Macron du 26 septembre 2017.

Manquent à l'appel :

(voir page suivante)

Arrêté du 31 juillet 2017 modifiant l'arrêté du 27 juin 2012 relatif à la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une autorisation préalable d'exportation et des produits liés à la défense soumis à une autorisation préalable de transfert

NOR : ARMD1718626A
ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2017/7/31/ARMD1718626A/JO/texte>
JORF n°0180 du 3 août 2017
Texte n° 23

Extrait du Journal officiel électronique authentifié
PDF - 13,2 Mo

- La ministre des Armées
Florence Parly
- La ministre de la Mer
Annick Girardin

Rappel : Les deux ministres sont cosignataires de l'Arrêté remis en aide-mémoire (Transposition de la directive (UE) 2017/433 portant modification de la directive 2009/43/CE.

(Voir page 180 Tome1)

- Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Frédérique Vidal
- Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Julien Denormandie

Remarques :

- **Que Philippe Vidal soit absent interroge. Ayant en charge le ministère le plus représentatif de la science plébiscitée sur tous les média**
- **L'absence du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation doit être mise en parallèle avec notre actualité à l'aube de la rentrée de septembre 2022, des pénuries alimentaires, des retraits et rappels de produits alimentaires pour cause sanitaires ou conflit armé en Ukraine**

Voir le discours d'Emmanuel Macron du 26 septembre 2017

Pour comprendre l'intérêt de la présence des ministres délégués ou des secrétaires d'état, tout comme l'absence de 4 ministres à l'appel, il faut se remettre dans le contexte du Plan pour l'Europe présenté le 26 septembre 2017 en la Sorbonne.

Avec, entre autre : les vellétés de construire un « continent numérique », les volontés guerrières assumées et les différentes armes utilisées pour mettre à sac la France « ainsi que le reste du monde ». Si l'on reprend le discours d'Emmanuel Macron du mois de Septembre 2017, tant sur la forme que sur le fond et que l'on y inclut le public et assistance en présence, les initiatives de la

« République française », le travail et la collaboration avec des partenaires politiques ciblés et privilégiés comme Ursula Von Der Leyen.

Si l'on y adjoint également un *modus operandi* pas si lointain où la population française est volontairement brimée, scindée, humiliée, alors le corpus de signataires de cette loi du 5 août 2021 est à graver dans le marbre.

Ainsi que l'ensemble des acteurs ayant contribué à sa mise en place, qu'ils aient un rôle politique ou non. Et pour comprendre pourquoi certains ministres sont absents, il faut faire un bond dans le temps et nous retrouver en 2022 en faisant un focus sur la structure même du gouvernement actuel.

Et plus encore, sur le nom des ministères et la composition des équipes proches collaborateurs. Un sujet qui sera abordé en fin de Tome 2

Mais revenons à vos travaux parlementaires,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Vie publique
L'État. Égalité. Futurs.

Tapez votre recherche

Actualités ▾ Les Fiches ▾ Ressources ▾ Multimédia ▾ | Publications

Accueil / Actualités / Loi / Loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

Dernière modification : 6 août 2021

Loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

Les lois de la XVIe législature 2017-2022 →

8 minutes

Extension du passe sanitaire et vaccination obligatoire pour les soignants : voici les deux mesures phares de la loi sur la gestion de la crise sanitaire, qui prolonge par ailleurs le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire jusqu'à la mi-novembre 2021. L'isolement obligatoire des malades du Covid-19 a été censuré par le juge constitutionnel.

📄 📄 📧 🌐 🐦 🌐

Où en est-on ?

✓	✓	✓	✓	✓
19 JUILLET 2021	20 JUILLET 2021	25 JUILLET 2021	5 AOÛT 2021	5 AOÛT 2021
Conseil des ministres	Dépôt au parlement	Examen et adoption	Conseil Constitutionnel	Promulgation
		Adoption définitive		

Dernière modification : 6 août 2021

Loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

Temps de lecture 8 minutes

Extension du passe sanitaire et vaccination obligatoire pour les soignants : voici les deux mesures phares de la loi sur la gestion de la crise sanitaire, qui prolonge par ailleurs le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire jusqu'à la mi-novembre 2021. L'isolement obligatoire des malades du Covid-19 a été censuré par le juge constitutionnel.

Promulgation

La loi a été promulguée le 5 août 2021

Elle a été publiée au Journal officiel du 6 août 2021

- Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire prolongé
- Le passe sanitaire étendu
- La vaccination obligatoire pour les soignants
- L'isolement des cas positifs pour dix jours censuré
- Les autres mesures

Face aux risques élevés de rebond de l'épidémie de Covid-19 liés au variant Delta, la loi instaure de nouvelles mesures contraignantes. Ces mesures ont été annoncées par le président de la République lors de son allocution du 12 juillet 2021. Elles ont reçu un avis favorable du Conseil scientifique Covid-19 le 16 juillet 2021.

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire prolongé

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, mis en place par **la loi du 31 mai 2021** jusqu'au 30 septembre 2021, est prolongé **jusqu'au 15 novembre 2021** (contre le 31 décembre 2021 dans le texte initial déposé par le gouvernement). Ce régime transitoire post-crise autorise le Premier ministre notamment à limiter les déplacements et l'utilisation des transports collectifs (port du masque...) ou à imposer des mesures barrières dans les commerces.

Compte tenu de la situation outre-mer, l'état d'urgence sanitaire déclaré à **la Réunion et en Martinique** par un décret du 13 juillet 2021²¹⁴ et **en Guadeloupe, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin** par un décret du 28 juillet 2021²¹⁵ est prolongé sur ces territoires jusqu'au 30 septembre 2021.

Il est prévu, en outre, que si l'état d'urgence devait être déclaré à **Mayotte** par décret avant le 30 août, il serait applicable jusqu'au 30 septembre.

(...)

²¹⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043788792>

²¹⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043868465>

Le passe sanitaire étendu

Le dispositif du passe sanitaire a été instauré par la loi du 31 mai 2021 jusqu'au 30 septembre 2021 **pour les voyageurs** en provenance ou à destination de la France et pour l'accès à **de grands rassemblements** (de plus de 50 personnes depuis le 21 juillet) occasionnés par des **activités de loisirs** (salles de cinémas, théâtres, musées...) ou des foires et salons.

La loi **prolonge le passe sanitaire jusqu'au 15 novembre 2021 et étend son périmètre** à de nombreuses autres activités de la vie quotidienne :

- les bars et restaurants (à l'exception des restaurants d'entreprise), y compris en terrasse ;
- les grands magasins et centres commerciaux, sur décision du préfet du département, en cas de risques de contamination, dans des conditions garantissant l'accès aux commerces essentiels, ainsi qu'aux transports ;
- les séminaires ;
- les transports publics (trains, bus, avions) pour les trajets longs ;
- les hôpitaux, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les maisons de retraite pour les accompagnants, les visiteurs et les malades accueillis pour des soins programmés. Le passe ne sera pas demandé en cas d'urgence médicale.

La loi permet, en outre, d'exiger un passe pour l'ensemble des activités de loisirs et foires et salons (sans notion de jauge).

Le passe sanitaire est exigible :

- pour le **public** (personnes majeures) dans tous ces lieux et établissements dès le **lundi 9 août**, selon l'annonce du gouvernement ;
- pour les **personnels qui y travaillent à partir du 30 août 2021**. À défaut de présenter ce passe, leur contrat de travail pourra être suspendu, sans salaire. Une affectation sur un autre poste, sans contact avec le public, pourra leur être proposée.

La possibilité d'un licenciement spécifique pour défaut de passe sanitaire au bout de deux mois, initialement voulue par le gouvernement, a été supprimée par les sénateurs. La faculté pour les employeurs de rompre les contrats de travail à durée déterminée (CDD) et intérimaires de ces salariés a aussi été censurée par le Conseil constitutionnel.

À l'initiative des députés, un délai supplémentaire a été accordé **aux enfants de 12 à 17 ans**, pour qui le passe ne sera obligatoire qu'à partir du **30 septembre 2021**.

Des sanctions sont encourues en cas de non-présentation par le public du passe (au minimum 135 euros d'amende) et d'absence de contrôle par les commerçants et professionnels chargés de le vérifier (mise en demeure et éventuelle fermeture temporaire de l'établissement, puis en cas de récidive peine d'un an de prison et 9 000 euros d'amende).

Le Conseil constitutionnel a, par une réserve d'interprétation, précisé que **les contrôles** du passe sanitaire devront se fonder sur des critères excluant toute discrimination. (...)

Des sanctions pour **utilisation frauduleuse d'un passe sanitaire** (135 euros d'amende et plus en cas de récidive) et des circonstances aggravantes en cas de violences commises sur les personnels chargés de vérifier le passe ont été prévues par les parlementaires.

Un décret doit préciser le document remplaçant le passe sanitaire pour les personnes justifiant d'une contre-indication médicale à la vaccination.

La vaccination obligatoire pour les soignants

La vaccination contre le Covid-19 est rendue obligatoire, sauf contre-indication médicale, pour les personnes travaillant dans les secteurs sanitaire et médico-social. Sont en particulier concernés :

- les professionnels médicaux et paramédicaux qui exercent en libéral ou dans les hôpitaux, les cliniques, les Ehpad et les maisons de retraite, ainsi que les professionnels, étudiants ou élèves qui travaillent dans ces locaux ;
- les professionnels en contact avec des personnes vulnérables, comme les pompiers, les ambulanciers, les employés au domicile de certains bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Les personnels non vaccinés ont jusqu'au **15 septembre 2021** pour le faire, voire jusqu'au **15 octobre 2021** s'ils ont déjà reçu une première dose de vaccin. Un certificat de statut vaccinal leur sera délivré.

À défaut d'avoir été vaccinés dans les temps, les salariés et les agents publics pourront être suspendus, sans salaire. La possibilité d'un licenciement en cas de défaut de vaccination au Covid au bout de deux mois, initialement voulue par le gouvernement, a été également supprimée par les parlementaires pour les soignants.

L'isolement des cas positifs pour dix jours censuré

Le projet de loi prévoyait que jusqu'au 15 novembre 2021 **toutes les personnes dépistées positives au Covid-19** devaient **s'isoler automatiquement pendant dix jours**. Dans ce cadre, il leur était fait interdiction de sortir de leur hébergement, sauf entre 10 h et 12 h, en cas d'urgence ou pour des déplacements strictement indispensables, sous peine de sanction pénale.

Par sa décision du 5 août 2021, le Conseil constitutionnel a déclaré cette mesure non conforme à la Constitution. Il a considéré que le placement en isolement, mesure privative de liberté, ne pouvait s'appliquer sans qu'une décision individuelle fondée sur une appréciation de l'administration ou du juge n'intervienne. Le projet de loi donnait certes au malade isolé le droit de demander au préfet du département un aménagement des conditions de son isolement ou au juge des libertés et de la détention (JLD) la mainlevée de l'isolement, mais seulement *a posteriori*.

(...)

Les autres mesures

La loi prévoit, sur amendements des parlementaires, que l'accord d'un seul parent est nécessaire pour les tests ou la vaccination contre le Covid des enfants de 12 à 16 ans. Les enfants de plus de 16 ans pourront décider seuls de se faire vacciner, sans autorisation parentale.

Toujours afin de faciliter la vaccination, les salariés et les agents publics bénéficient **d'une autorisation d'absence** pour se rendre aux rendez-vous vaccinaux. Leur employeur peut aussi leur accorder une autorisation pour accompagner leurs enfants mineurs à la vaccination.

La dérogation à l'application du jour de carence pour les agents publics en congés de maladie directement liés au Covid-19 est prolongée jusqu'à la fin de l'année 2021.

Sur amendement des députés, les peines encourues en cas de dégradation d'un centre de vaccination sont alourdies (5 ans de prison et 75 000 euros d'amende).

Enfin, la loi permet la **réparation des préjudices directement imputables à une vaccination obligatoire contre le Covid-19** par l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (Oniam).

En complément

Légifrance

- Loi du 5 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire²¹⁶

Conseil constitutionnel

- Décision DC n°2021-824 du 5 août 2021- Loi relative à la gestion de la crise sanitaire²¹⁷

Assemblée nationale

- Dossier législatif : Gestion de la crise sanitaire²¹⁸

Collection des discours publics

- Conseil des ministres du 19 juillet 2021²¹⁹

Haute autorité de santé (HAS)

- Avis du 15 juillet 2021 du collège de la Haute Autorité de santé sur le projet de la loi relatif à l'adaptation de nos outils de gestion de la crise sanitaire²²⁰

Cette loi, votée en plein été où le nombre de signataires est sinon étonnant du moins interpellant est à mettre en concurrence avec les Directives européennes prises durant cette période.

²¹⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043909676>

²¹⁷ <https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2021/2021824DC.htm>

²¹⁸ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/gestion_crise_sanitaire

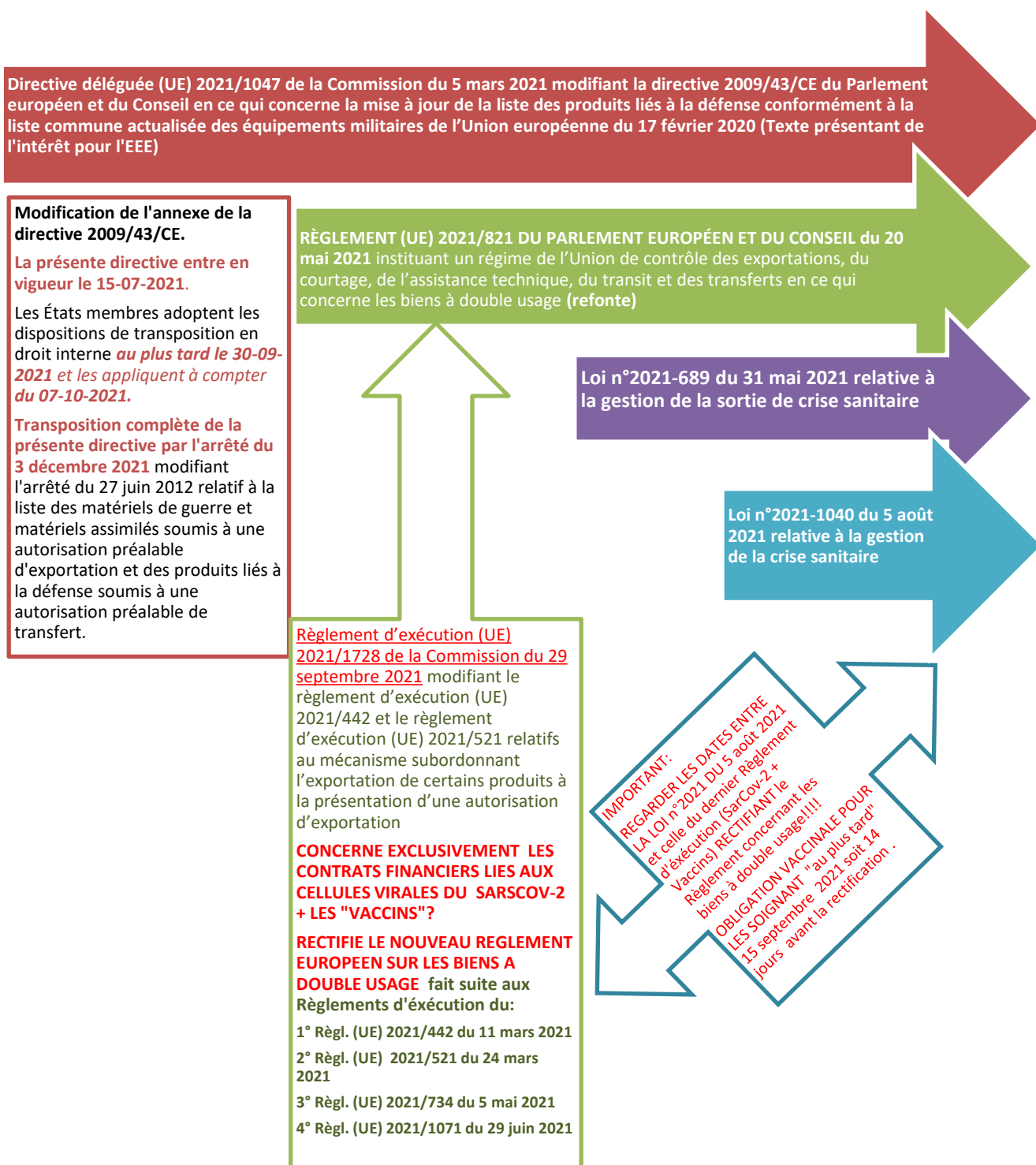
²¹⁹ <https://www.vie-publique.fr/discours/280802-conseil-des-ministres-du-19-juillet-2021-gestion-de-la-crise-sanitaire>

²²⁰ https://www.has-sante.fr/jcms/p_3278245/fr/avis-n-2021-0052/ac/seesp-du-15-juillet-2021-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-relatif-au-projet-de-loi-relatif-a-l-adaptation-de-nos-outils-de-gestion-de-la-crise-sanitaire

Ainsi, on comprendra mieux en quoi le gouvernement avait tout intérêt à accélérer et durcir les mesures sanitaires.

Nous rappelons au passage, qu'en aucun cas il ne peut s'agir de « gestion de crise sanitaire » alors même que nous sommes en guerre depuis le 16 mars 2020, sauf si bien entendu par « crise sanitaire » il faut en réalité comprendre « bataille Covid-19 » puis « bataille omicron » jusqu'à la « bataille variole du singe » pour être au plus juste de la sémantique militaire et médicale.

Donc, si l'on reprend la chronologie des textes déjà mis dans le Tome 1



Il est difficile de défendre la thèse « **des effets indésirables des vaccins contre la Covid-19** » lorsque:

- Le Règlement d'exécution (UE) 2021/1728 dont l'objet est exclusivement lié aux contrats commerciaux passés avec les laboratoires fournissant les cellules souches du SarsCov-2 et les « vaccins anti Covid-19 RECTIFIE le Règlement strictement axé sur les biens à double usage (Règlement (UE) 2021/821.
- Au niveau national TOUT a été mis en place pour organiser des « **campagnes massives de vaccination** » à grand renfort de propagande médiatique tout support.
- Le gouvernement se sert des influenceurs pour impacter les différentes tranches d'âge de la population :
 - la jeune génération via des interventions sur les canaux et réseaux largement utilisés par les adolescents (Tik Tok par exemple)
 - les adultes par les émissions grand public de divertissement ou par le biais de médecins ou autres experts ou artistes sur des plateaux (télé ou radio)
 - les spots de publicité...
- Les sociétés savantes, organisations et Institutions de santé comme les Conseils de l'Ordre des médecins, des pharmaciens (national, régionaux), l'HAS, les ARS, INSERM à travers la pharmacovigilance sont remis en cause sur la transparence et l'efficacité du système français.
- Les chiffres relatifs aux conséquences liées aux injections sont de plus en plus nombreux. Quel que soit l'âge, et le sexe. Provoquant des problèmes chroniques, aigus, dégénératifs, létaux.
- Lorsque le « GOUVERNEMENT » vante quotidiennement le taux de parcours vaccinal complet qui aujourd'hui est annoncé à plus de 90% de la population majeure.

De plus, et c'est essentiel de bien comprendre :

- **Le seul et unique objet** du Règlement d'exécution (UE) 2021 / 1728 de la commission du 29 septembre 2021 **EST LE COVID-19**
- Le Règlement (UE) 2021 / 821 du Parlement et du Conseil du 20 mai 2021 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts en ce qui concerne les biens à double usage est la refonte du Règlement (CE) n° 428 / 2009 du Conseil du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage
- Le Règlement de refonte n'est axé que sur la défense et les matériels à double usage (militaire et civil)

En conséquence :

- **Le SARS-CoV-2 entre dans la catégorie « arme biologique à double usage »**
- **Tous les vaccins « anti Covid-19 » objet du Règlement d'exécution (UE) 2021 / 1728 du 29 septembre 2021 sont des produits « biotechnologiques à double usage »**
- **Il n'est donc presque pas indispensable d'en connaître la composition mis sous « secret défense ». Si ce n'est pour élaborer les antidotes, à moins qu'ils n'existent déjà ?**
- **Quel est donc le réel intérêt des tests RT-PCR ?**
- **Les « vaccins anti Covid-19 » ne sont-ils en définitive qu'une combinaison Précurseur – Vecteur – Déclencheur entrant dans « les armes de destruction massives » ?**

Nous sommes bien dans le cadre d'armes de destruction massive

Sont-elles biologiques ?

Sont-elles chimiques ?

Ou pour être raccord avec notre époque : Biotechnologiques ?

De plus, Quels sont les dangers liés aux transfusions sanguines ?

(Suite à la recrudescence des campagnes de dons de sang réalisées par la Croix-Rouge)

C. La catégorie « ARMES BIOLOGIQUES »²²¹

Dans ce chapitre sont mis en avant des Conventions ou traités dont on indiquera des remarques et modifications récentes.

L'objectif étant de faire les connexions entre les « initiatives de la République française » (Consortium), les répercussions sur des organisations internationales antérieures à la pandémie Covid-19 et l'ensemble des événements connexes.

Deuxième partie seront mises les remarques qui montre, une fois de plus, l'implication de la République française et non la Nation.

1. La Convention sur les armes biologiques (CABT ou CIABT en français).²²²

Les armes biologiques diffusent des organismes pathogènes ou des toxines pour blesser ou tuer des humains, des animaux ou des plantes. Ils peuvent être mortels et très contagieux. Les maladies causées par ces armes ne se limiteraient pas aux frontières nationales et pourraient se propager rapidement dans le monde entier. Les conséquences du rejet délibéré d'agents biologiques ou de toxines par des acteurs étatiques ou non étatiques pourraient être dramatiques. En plus de la perte tragique de vies humaines, de tels événements pourraient entraîner des pénuries alimentaires, des catastrophes environnementales, des pertes économiques dévastatrices et des maladies généralisées, la peur et la méfiance du public

La Convention sur les armes biologiques

La Convention sur les armes biologiques (BWC) interdit effectivement le développement, la production, l'acquisition, le transfert, le stockage et l'utilisation d'armes biologiques et à toxines. Il s'agissait du premier traité multilatéral de désarmement interdisant toute une catégorie d'armes de destruction massive (ADM).

La BWC est un élément clé des efforts de la communauté internationale pour lutter contre la prolifération des ADM et elle a établi une norme stricte contre les armes biologiques. La Convention a atteint une adhésion presque universelle avec 183 États parties et quatre États signataires.

Aux Nations-Unies (bureau des affaires du désarmement) il existe une Convention sur les armes biologiques (CABT). Il y a une « approximation » ou un manquement sinon volontaire du moins questionnant entre l'intitulé de ladite Convention et son acronyme.

²²¹ <https://www.un.org/disarmament/fr/amd/armes-biologiques/>

²²² <https://www.un.org/disarmament/biological-weapons>

Démonstration :

- **C**onvention sur les **A**rmes **B** Biologiques est l'intitulé.
- **CABT** l'absence du « T » dans l'acronyme pose question.
 - ⇒ En effet, tout indique qu'il signifie « technologique » voir « technique ».

En d'autres termes, la signification exacte de la convention est :

Convention sur les **A**rmes **B** Biologiques et **T**echnologiques et par conséquent :

Convention sur les Armes Bio Technologiques

Or, à ce jour, il n'y a que des RESOLUTIONS qui traitent des armes technologiques (tous types), ce qui en 2022 pose question surtout lorsque l'on voit l'émergence de nouvelles armes technologiques. Armes qui font l'objet de nombreux articles et même d'un ouvrage mandaté par le Ministère des armées : « les futures crises géopolitiques et ruptures technologiques impliquant les militaires » auquel Virginie Tournay membre de l'OPECST a participé.

Ce projet présenté comme de la « science-fiction » a un site dédié « redteamdefense.org »²²³. Ce qui nous ramène au cœur du sujet : Crimes et Blessures de Guerre Sanitaire.

Fait « anecdotique », en cherchant des articles de presse sur des sites « conventionnels », il se trouve que le journal internet « Le Point » active la Webcam tout comme les sites officiels.²²⁴

Etant donné la gravité de la situation en France, comme à l'étranger, on ne pouvait pas faire l'économie de capture écran de la page dédiée au CABT des Nations-Unies. Non seulement le texte d'introduction est primordial pour comprendre la chronologie des événements ; mais en plus vous constaterez un arrêt brutal des communications Déclarations de Secrétaire Général.²²⁵

Si, pour certains, la numérologie n'est pas autre chose qu'une lubie ; il faut bien comprendre que les « hermétiques » eux ne travaillent ou planchent qu'en fonction de la cryptologie et les chiffres sont totalement intégrés dans leurs pratiques.

Ce n'est donc pas un hasard si 2014 (et 2012) sont des années « sans déclaration » et que le calendrier s'interrompt brutalement. Du moins pour cette partie de l'activité de l'UNODA.

²²³ <https://redteamdefense.org/>

²²⁴ https://www.lepoint.fr/high-tech-internet/qui-sont-les-dix-auteurs-de-sf-de-la-red-team-du-ministere-des-armees-04-12-2020-2404230_47.php

²²⁵ <https://www.un.org/disarmament/fr/amd/armes-biologiques/>

2. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction²²⁶ et traité de l'UNODA de 1972²²⁷

« Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction »

Ouvert à la signature à Londres, Moscou et Washington : Entrée en vigueur : 26 mars 1975

Gouvernements dépositaires : Fédération de Russie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique

Veillez noter :

Les trois gouvernements dépositaires à mettre en parallèle avec l'actualité géopolitique actuelle. A savoir, la pandémie Covid-19, les différents variants, la variole du singe, les produits biotechnologiques mis sur le marché et amplement plébiscités par les instances françaises, le conflit en Ukraine...

Concernant la France : (voir capture écran ci-après du site des Nations-Unies)

Statut du traité		Texte du traité	
Ouvert à la signature à Londres, Moscou et Washington : 10 avril 1972		Nombre d'États signataires : 109	
Entrée en vigueur : 26 mars 1975		Nombre d'États parties : 184	
Gouvernements dépositaires : Fédération de Russie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique			
État	Signature	Verser	Type de dépôt

France	27 septembre 1984	Londres	
	27 septembre 1984	Moscou	Adhésion
	27 septembre 1984	Washington	Adhésion

Guyana	03 January 1973	Washington	26 March 2013	Washington	Ratification
--------	-----------------	------------	---------------	------------	--------------

La France²²⁸ fait partie des pays n'ayant pas signé le traité en 1972 (Présidence Georges Pompidou) mais en 1984 (Présidence François Mitterrand)

²²⁶ <https://www.un.org/disarmament/fr/le-desarmement-a-geneve/convention-sur-les-armes-bacteriologiques-biologiques-ou-a-toxines/>

²²⁷ <https://www.un.org/disarmament/fr/amd/armes-biologiques/>

²²⁸ <https://treaties.unoda.org/s/france>

En revanche la Guyane²²⁹ pourtant Territoire français l'a fait dès 1973.

Ci-après le texte du traité, sont mis les articles repris dans le compte-rendu de l'Assemblée générale des Nations Unies du 11 décembre 2014 qui entrent dans le cadre de la Sommaton à faire.

Veillez noter :

Dans la mesure où la France est, comme la Chine, en situation de Guerre Sanitaire ; il est également important d'ajouter les références de l'Assemblée générale des Nations Unies du 11 décembre 2014 (A/RES/69/82)²³⁰.

En cryptologie, les dates et années sont également à prendre en compte, et le fait que cette résolution soit adoptée en 2014 n'est pas anodin.

Dans ce document de 3 pages, il est fait mention d'articles présents dans le traité de 1972 que nous avons donc encadré et reproduit ici. En conclusion de notre sommation à faire, nous établirons une liste de constats objectifs et questions que nous vous demandons non seulement de clarifier mais aussi d'intégrer dans l'enquête à mener.

Article premier

Chaque État partie à la présente Convention s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, développer, produire, stocker ou autrement acquérir ou conserver :

- (1) agents microbiens ou autres agents biologiques, ou toxines quelle que soit leur origine ou leur mode de production, de types et en quantités qui n'ont aucune justification à des fins prophylactiques, protectrices ou à d'autres fins pacifiques ;
- (2) les armes, équipements ou vecteurs conçus pour utiliser ces agents ou toxines à des fins hostiles ou dans des conflits armés.

Article VII

Chaque État partie à la présente Convention s'engage à fournir ou à soutenir, conformément à la Charte des Nations Unies, une assistance à toute Partie à la Convention qui en fait la demande, si le Conseil de sécurité décide que cette Partie a été exposée à un danger du fait d'une violation de la Convention.

Article X

(1) Les États parties à la présente Convention s'engagent à faciliter l'échange le plus large possible d'équipements, de matières et d'informations scientifiques et technologiques **pour l'utilisation d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines à des fins pacifiques**, et ont le droit d'y participer. Les Parties à la Convention qui sont en mesure de le faire coopèrent également en contribuant individuellement ou avec d'autres États ou organisations internationales au développement et à **l'application des découvertes scientifiques dans le domaine de la bactériologie (biologie) pour la prévention des maladies, ou à d'autres fins pacifiques**.

(2) La présente Convention est appliquée de manière à ne pas entraver **le développement économique ou technologique** des États parties à la Convention ou la coopération internationale dans le **domaine des activités bactériologiques (biologiques) pacifiques**, y compris l'échange international de produits bactériologiques (biologiques)) agents et toxines et équipements pour le traitement, l'utilisation ou la production d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines à des fins pacifiques conformément aux dispositions de la convention.

²²⁹ <https://treaties.unoda.org/s/guyana>

²³⁰ <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N14/668/85/PDF/N1466885.pdf?OpenElement>

3. Texte de la Convention

A noter : Sur le site « France diplomatie » on apprend que la France assure la présidence de la Conférence des Etats Parties (du 3 au 6 décembre 2019)²³¹.

La page est mentionnée « Error 404 » sur le site des Nations-Unies :



Texte de la Convention sur les armes biologiques

عربي	中文	English	Français	Русский	Español
------	----	---------	----------	---------	---------

Quarantième anniversaire de la Convention sur les armes biologiques

La Convention sur les armes biologiques est entrée en vigueur le 26 mars 1975. Cette année marque donc le quarantième anniversaire de la Convention. Cette étape dans la vie de la Convention sera marquée par un événement commémoratif qui se tiendra dans la Salle du Conseil du Palais des Nations à Genève le **30 mars 2015**, salle dans laquelle elle a été négociée il y a 40 ans. [Plus d'informations ici \(en anglais\)](#).

Décembre 2019 marque le début officiel de la pandémie Covid-19 avec le premier cas symptomatique à Wuhan

Puisque l'objet de la commission OPECST est en lien avec les produits injectés présentés par les autorités comme des vaccins, il est important de clarifier certains points objectifs. Pour ce faire, voici des rappels officiels sur la nature des armes biologiques, rappels notifiés par les Nations Unies²³².

²³¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/lutte-contre-les-armes-biologiques/>

²³² <https://www.un.org/disarmament/fr/amd/armes-biologiques/>

Rappel de l'intitulé de la convention qui introduit le texte ci-après en encadré :

« Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction »

Ouvert à la signature à Londres, Moscou et Washington : Entrée en vigueur : 26 mars 1975

Gouvernements dépositaires : Fédération de Russie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique

La BWC elle-même est relativement courte, ne comprenant que 15 articles. Au fil des ans, il a été complété par une série d'ententes supplémentaires conclues lors des conférences d'examen ultérieures. L'Unité d'appui à la mise en œuvre de la Convention met à jour régulièrement un document qui fournit des informations sur les accords supplémentaires qui (a) interprètent, définissent ou précisent le sens ou la portée d'une disposition de la Convention ; ou (b) fournir des instructions, des directives ou des recommandations sur la manière dont une disposition doit être mise en œuvre.

Le texte de la Convention peut être téléchargé dans les six langues officielles de l'ONU : English , Español , Français , Русский , 中文, عربي

Formellement connue sous le nom de « Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction », la Convention a été négociée par la Conférence du Comité du désarmement à Genève, en Suisse. Elle a été ouverte à la signature le 10 avril 1972 et est entrée en vigueur le 26 mars 1975. La BWC complète le Protocole de Genève de 1925, qui n'avait interdit que l'utilisation d'armes biologiques.

Les États parties à la Convention sur les armes biologiques se sont engagés « à ne jamais, en aucune circonstance,

Les États parties à la Convention sur les armes biologiques se sont efforcés de veiller à ce que la Convention reste pertinente et efficace, malgré les changements intervenus dans les domaines de la science et de la technologie, de la politique et de la sécurité depuis son entrée en vigueur. Au cours des années qui ont suivi, les États parties se sont réunis environ tous les cinq ans pour examiner le fonctionnement de la BWC. Entre ces conférences d'examen, les États parties ont poursuivi diverses activités et initiatives visant à renforcer l'efficacité et à améliorer la mise en œuvre de la Convention. Au total, huit conférences d'examen ont eu lieu depuis la première en 1980.https://www.youtube.com/embed/el3Gt_zXJIg

4. Principales dispositions de la Convention

Le tableau ci-après (extrait du site des Nations-Unies) résume chacun de 10 articles qui constituent la Convention.

Les Articles I, VII et X sont surlignés puisqu'ils sont mentionnés dans les modifications récemment apportées cette fois-ci dans le Traité UNODA de 1992 (armes chimiques) alors qu'il s'agit de la « branches armes biologiques ». .

Hasard du calendrier, la modification communiquée par M. Fernando Arias le Secrétaire général de l'Organisation pour l'Interdiction des armes chimiques (OIAC) à l'UNODA en date du 27 novembre 2019 après sa rencontre avec Jean-Yves Le Drian , le 02 novembre 2019.

Dates à retenir :

- **02 novembre 2019** : déplacement de Jean-Yves Le Drian à La Haye et rencontre du Secrétaire général de l'OIAC. Objet : armes chimiques/ PICIAC (initiative de la République française de 2018)
- **27 Novembre 2019** : Conférence des Etats parties où sont approuvés « certains changements au tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques de la Convention ("l'annexe sur les produits chimiques").
- **23 décembre 2019** : publication d'une note intitulée : "Texte consolidé des modifications adoptées à l'annexe 1 de l'annexe sur la convention sur les produits chimiques destinés aux armes chimiques" (S/1820/2019)²³³.

Ce volet sera détaillé dans le volet « armes chimiques »

Il est important de prendre en compte l'ensemble des actions menées dans ce court laps de temps : c'est pourquoi il faut adjoindre les déplacements de Florence Parly aux Pays-Bas et les autres dates mentionnées tout au long de notre dossier-recherches « Sommaton à faire ».

La France étant en Guerre Sanitaire, l'article X est donc non opérationnel car il fait mention de : « fins pacifiques »

²³³ <https://www.opcw.org/changes-annex-chemicals>

Article	Disposition
Article premier	S'engageant à ne jamais, en aucune circonstance, développer, produire, stocker, acquérir ou conserver des armes biologiques.
Article II	Engagement à détruire les armes biologiques ou à les détourner à des fins pacifiques.
Article III	L'engagement de ne pas transférer, ou de quelque manière que ce soit d'aider, d'encourager ou d'inciter quiconque à fabriquer ou à acquérir d'une autre manière des armes biologiques.
Article 4	Obligation de prendre toutes les mesures nationales nécessaires pour interdire et empêcher la mise au point, la fabrication, le stockage, l'acquisition ou la détention d'armes biologiques sur le territoire d'un État, sous sa juridiction ou sous son contrôle.
Article V	S'engageant à se consulter bilatéralement et multilatéralement et à coopérer pour résoudre tout problème pouvant survenir en rapport avec l'objectif ou l'application de la CIAB.
Article VI	Droit de demander au Conseil de sécurité des Nations Unies d'enquêter sur les violations présumées de la CIAB et engagement de coopérer à la réalisation de toute enquête ouverte par le Conseil de sécurité.
Article VII	Engagement à porter assistance à tout État partie exposé à un danger du fait d'une violation de la CIAB.
Article X	S'engageant à faciliter et à avoir le droit de participer à l'échange le plus complet possible d'équipements, de matériaux et d'informations à des fins pacifiques.

De plus amples informations, y compris des informations sur l'adhésion, peuvent être trouvées dans la base de [données des traités de désarmement](#) de l'UNODA .

A noter :

L'absence des articles VIII et IX ci-après, dans le tableau extrait du site officiel. POURQUOI ?

Article VIII

Aucune disposition de la présente Convention ne doit être interprétée comme limitant ou diminuant de quelque manière que ce soit les obligations assumées par tout État en vertu du Protocole sur l'interdiction de l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou autres et de méthodes de guerre bactériologiques, signé à Genève le 17 juin 1925.

- Le texte de référence est le Traité signé à Genève en 1925 et le fait que cet article ne soit pas limitatif est une façon d'inclure les « innovations » dans le temps.
- Ce qui ressort:
 - Alors que l'on est dans la rubrique « armes biologiques », il est question de « gaz asphyxiants ou autre ».
- Rappel historique :
 - Guerre 1914-1918 : usage de gaz chimique^{234 235}
 - Grippe Espagnole 1919
 - Traité de Versailles 1919 (à ne pas confondre avec les Traité de Versailles de 1783)

Article IX

Chaque État partie à la présente Convention affirme l'objectif reconnu d'une interdiction effective des armes chimiques et, à cette fin, s'engage à poursuivre les négociations de bonne foi en vue de parvenir rapidement à un accord sur des mesures efficaces d'interdiction de leur mise au point, de leur fabrication et de leur stockage et pour leur destruction, et sur les mesures appropriées concernant les équipements et vecteurs spécifiquement conçus pour la production ou l'utilisation d'agents chimiques à des fins militaires.

- Deuxième article présent dans la Convention rubrique « armes bactériologiques » où il est question des productions chimiques.
- Bien qu'elle n'existe pas formellement, **une Convention pour le « désarmement des armes biochimiques et/ ou biotechnologique »** (il faut être en congruence avec notre époque) **est sous-jacente.**
- Il aurait été de bon aloi qu'elle existe officiellement et idéalement de façon antérieure à un drame comme nous le vivons aujourd'hui.

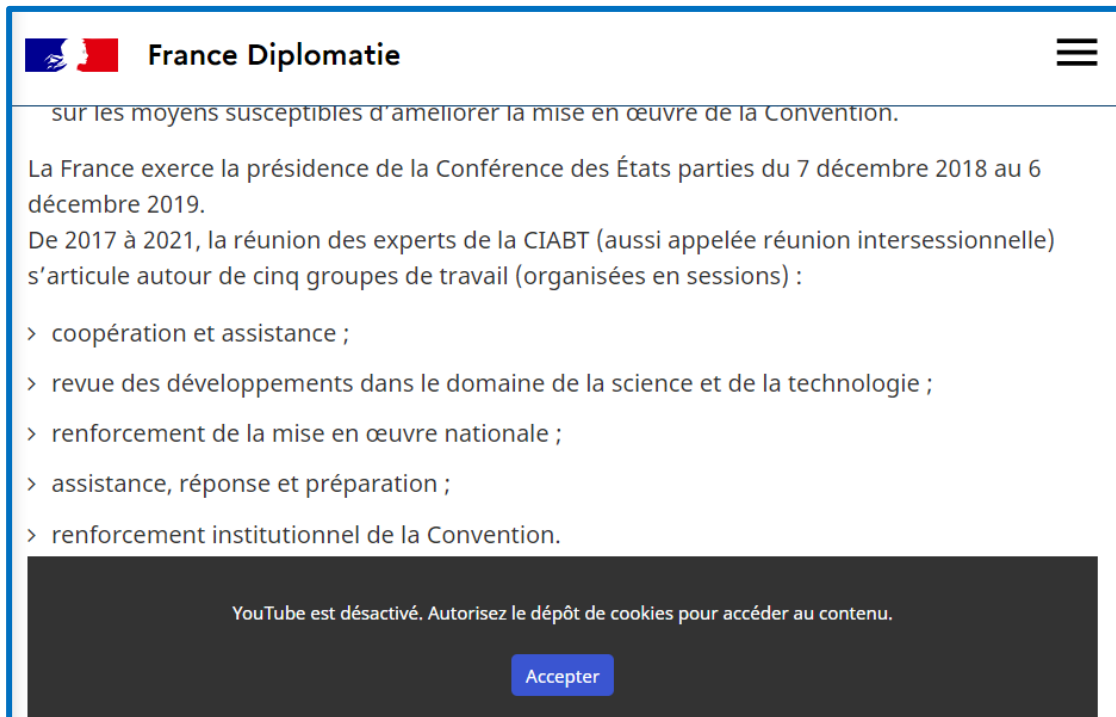
Nous vous renvoyons aux communiqués officiels « diplomatie étrangère de la France »²³⁶, qui non seulement mentionne le fait que l'usage « d'armes biologiques » remonte à l'Antiquité ; mais en plus que la République française exerce « la Présidence de la Conférence des Etats parties du 7 décembre 2018 au 06 décembre 2019 ».

²³⁴ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/guerre-14-18-les-anglais-et-le-gaz-de-chlore-814909.html>

²³⁵ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/histoires-14-18-yperite-guerre-au-gaz-moutarde-1328751.html>

²³⁶²³⁶ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/lutte-contre-les-armes-biologiques/>

En 2018 : Non seulement, la République française (consortium) est à l'initiative de l'IEI, du PICIAC, mais en plus par le biais des « présidences » la Firme instille un programme mondialiste...pour la « sécurité de tous » bien entendu. N'est pas philanthrope qui veut.



France Diplomatie

sur les moyens susceptibles d'améliorer la mise en œuvre de la Convention.

La France exerce la présidence de la Conférence des États parties du 7 décembre 2018 au 6 décembre 2019.

De 2017 à 2021, la réunion des experts de la CIABT (aussi appelée réunion intersessionnelle) s'articule autour de cinq groupes de travail (organisées en sessions) :

- > coopération et assistance ;
- > revue des développements dans le domaine de la science et de la technologie ;
- > renforcement de la mise en œuvre nationale ;
- > assistance, réponse et préparation ;
- > renforcement institutionnel de la Convention.

YouTube est désactivé. Autorisez le dépôt de cookies pour accéder au contenu.

Accepter

Les pages suivantes vont être des copiés-collés de différents textes officiels de portée internationale.

Nous vous rappelons l'importance des chronologies :

- Celle de la pandémie Sarscov-2 / Covid-19 (« vaccins » / armes biotechnologiques compris)
- Celle des Directives européennes en lien avec les biens et services militaires et assimilés européens.
- Celle engagée par la République française consortium pour établir un partenariat privilégié avec l'OMS (mise en DOMINION donc colonie de l'OMS)
- Celle de l'ensemble des mesures prises par les gouvernements et validée par l'Assemblée nationale, le Sénat et le Conseil Constitutionnel
- Chronologie non exhaustive

5. La « Note du Secrétariat technique de l'OIAC » décembre 2019

Note du secrétariat technique de l'OIAC²³⁷

La Conférence des États parties (« la Conférence »), à sa vingt-quatrième session, a adopté les décisions C-24/DEC.4 et C-24/DEC.5 (**toutes deux datées du 27 novembre 2019**), dans lesquelles elle a approuvé conformément aux paragraphes 4 et 5 de l'article XV^(*) de la Convention sur les armes chimiques ("**la Convention**"), certains changements apportés au tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques de la Convention ("**l'annexe sur les produits chimiques**").

Par la note verbale NV/ODG/221841/19 (datée du 10 décembre 2019), le Directeur général a ensuite notifié à tous les États parties l'approbation par la Conférence de ces modifications de l'Annexe sur les produits chimiques. Par lettre datée du **10 décembre 2019**, le Directeur général a également notifié le Dépositaire en conséquence.

Conformément au paragraphe **5 g) de l'article XV** de la Convention, les modifications apportées à l'Annexe sur les produits chimiques entrent en vigueur pour tous les États parties 180 jours après la date de la notification susmentionnée par le Directeur général, **soit le 7 juin 2020**.

Le 23 décembre 2019, le Secrétariat technique de l'OIAC a publié une note intitulée "**Texte consolidé des modifications adoptées à l'annexe 1 de l'annexe sur la convention sur les produits chimiques destinés aux armes chimiques**" (S/1820/2019, datée du 23 décembre 2019) qui présente un texte consolidé des modifications adoptées qui remplaceront, le 7 juin 2020, le tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques, y compris les numéros de registre CAS attribués aux produits chimiques toxiques qui y sont décrits (c'est-à-dire les points du tableau 1.A (13) à (16)). Cette Note a également été communiquée au Dépositaire.

Les décisions C-24/DEC.4 et C-24/DEC.5 susmentionnées et la note S/1820/2019 sont disponibles ci-dessous dans toutes les langues officielles de l'OIAC.

²³⁷ <https://www.opcw.org/changes-annex-chemicals>

6. 2014 : Arrêt « brutal » des Conférences d'examen de la CABT, Pourquoi ?

Toujours dans la rubrique « armes bactériologies », on retrouve le CABT (dont la République française a présidé la Conférence des Etats Parties du 3 au 6 décembre 2019²³⁸), dont l'objectif en 5 points est présenté sur « France Diplomatie ».

Il y a des années charnières au niveau national comme international.

Dans le cadre qui nous intéresse aujourd'hui : Armes de destruction massive multifactorielles, l'arrêt brutal des assemblées générales en 2014 pose question.

Postulat :

- Armes biologiques,
- Armes chimiques
- Armes nucléaires « intrinsèques » ? (puisqu'agissant sur les noyaux des Hèmes constituant l'hémoglobine (à savoir l'atome de fer Fe))

Concernant l'ensemble des facteurs dits de la Pandémie Covid-19, les trois paramètres doivent être pris en compte conjointement et non séparément.

Ci-après, vous trouverez des captures écran du site des Nations-Unies (UNODA) où l'on retrouve divers textes et rapports d'assemblée générale.

Seront encadrés et légendés les informations à investiguer en priorité. Un focus est à mettre sur les années en « base 7 » (selon le référentiel de Christine Lagarde, dont on donne quelques explications plus loin dans le dossier

The screenshot shows the UNODA website interface. At the top, there is the UN logo and the text 'Nations Unies Bureau des Affaires de Désarmement'. A search bar is located on the right. Below the header is a navigation menu with categories: AREAS OF WORK, ABOUT UNODA, DISARMAMENT BODIES AND INSTITUTIONS, DATABASE AND RESEARCH TOOLS, RESOURCES AND PUBLICATIONS, STATEMENTS AND PRESS RELEASES, OFFICES AWAY FROM UNHQ. The main content area is titled 'Armes biologiques' and features a 'Related Pages' sidebar. The primary article is titled 'Convention sur les armes biologiques (CABT)'. A red rectangular box highlights the full title of the convention: 'Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction'. Below this, there are several links: 'À propos des armes biologiques', 'Etat et texte de la CABT', 'Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques, biologiques et à toxines', 'Unité d'appui à l'application de la CABT', 'Informations récentes sur la CABT (en anglais)', and 'Réunions et documents de la CABT'. The 'Related Pages' sidebar includes links for 'About Us', 'Strategy', 'High Representative', 'Organigram', 'UNODA Structure', and 'Contact Us'.

²³⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/lutte-contre-les-armes-biologiques/>

Réunions et documents de la CABT

La Convention sur les armes biologiques (CABT), premier traité multilatéral de désarmement à bannir la mise au point, la fabrication et le stockage de toute une catégorie d'armes de destruction massive, a été ouverte à la signature le 10 avril 1972. Elle est entrée en vigueur le 26 mars 1975.

Lors de la deuxième conférence d'examen (1986), les États parties sont convenus de mettre en œuvre des mesures de confiance afin de prévenir ou réduire l'apparition d'ambiguïtés, de doutes et de soupçons et d'améliorer la coopération internationale dans le domaine des activités biologiques pacifiques. La troisième conférence d'examen (1991) a étendu les mesures de confiance.

En vertu de ces accords, les États parties ont entrepris de présenter des rapports annuels – en utilisant des formulaires de déclaration types – sur des activités spécifiques relatives à la Convention, comme précisé ci-après : données sur les centres de recherche et laboratoires; informations sur les installations de production de vaccins; informations sur les programmes nationaux de recherche-développement en matière de défense biologique; déclaration des activités menées dans le passé au titre de programmes de recherche-développement biologique de caractère offensif et/ou défensif; informations sur l'apparition de maladies infectieuses ou autres accidents similaires causés par des toxines; publication des résultats et promotion de l'utilisation des connaissances et des contacts; informations sur les mesures législatives, réglementaires et autres.

Septième Conférence d'examen de la CABT

[Page d'accueil](#)

[Document final](#)

[Correction 1 to Final Document](#)

[Nouvelles et communiqués de presse de la Conférence](#)

A étudier car en
« base 7 »

Reconnaissant la nécessité de renforcer plus avant la Convention, un groupe spécial d'experts gouvernementaux (VEREX) a été constitué lors de la troisième Conférence d'examen (1991) pour définir et étudier du point de vue scientifique et technique les mesures de vérification qui pourraient être prises. Lors d'une Conférence spéciale tenue en septembre 1994, les États parties sont convenus de créer le Groupe spécial des États parties à la CABT en vue de négocier et élaborer un régime de vérification contraignant pour la Convention.

Résolutions de l'Assemblée générale

- [A/RES/69/82 – 2014](#)
- [A/RES/68/69 – 2013](#)
- [A/RES/67/77 – 2012](#)
- [A/RES/66/65 – 2011](#)
- [A/RES/65/92 – 2010](#)
- [A/RES/64/70 – 2009](#)
- [A/RES/63/88 – 2008](#)
- [A/RES/62/60 – 2007](#)
- [A/RES/61/102 – 2006](#)
- [A/RES/60/96 – 2005](#)
- [A/RES/59/110 – 2004](#)
- [A/RES/58/72 – 2003](#)
- [A/DEC/57/516 – 2002](#)
- [A/DEC/56/414 – 2001](#)
- [A/DEC/55/40 – 2000](#)

A étudier en priorité

Capture écran

La **quatrième Conférence d'examen** (1996) a accueilli avec satisfaction la décision que le Groupe spécial a prise d'intensifier ses travaux afin de les mener à bien avant la cinquième Conférence d'examen qui devait se tenir en 2001. Le Groupe spécial n'a pas été en mesure d'achever les négociations sur le projet d'instrument juridique (Protocole).

Du fait de divergences de vues et de positions persistantes sur certaines questions clefs, la **cinquième Conférence d'examen** (2001) a décidé par consensus d'ajourner ses débats pour les reprendre à Genève en novembre 2002. La Conférence a repris ses travaux en novembre 2002 et a adopté un rapport final comprenant une décision de tenir des réunions annuelles des États parties et d'experts durant les trois années suivantes conduisant à la Conférence d'examen en 2006. La **sixième Conférence d'examen** (2006) est parvenue à examiner complètement la Convention et a adopté un document final par consensus. Les États parties ont adopté un plan détaillé pour la promotion de l'adhésion universelle et ont décidé d'actualiser et de simplifier les procédures de soumission et de distribution des mesures de confiance. Ils ont également adopté un programme intersessions complet couvrant la période de 2007 à 2010. Fait marquant, la Conférence est convenue de créer une **Unité d'appui à l'application** en vue d'aider les États parties à appliquer la Convention.

Déclarations du Secrétaire Général

- 2014 – **Le Secrétaire général n'a pas communiqué de déclaration**
- 2012 – **Le Secrétaire général n'a pas communiqué de déclaration**
- Message du Secrétaire général à la réunion des États parties à la CABT (SG/SM/13298 daté du 6 décembre 2010)
- Message du Secrétaire général à la réunion des États parties à la CABT (SG/SM/11971 daté du 1^{er} décembre 2008)
- Observations du Secrétaire général à la sixième Conférence d'examen de la CABT (SG/SM/10748 daté du 20 novembre 2006)
- Message du Secrétaire général à la réunion des États parties à la CABT (SG/SM/10247 daté du 5 décembre 2005)
- Déclaration du Secrétaire général se félicitant des résultats de la cinquième Conférence d'examen de la CABT (SG/SM/8497 daté du 15 novembre 2002)
- Message du Secrétaire général à la cinquième Conférence d'examen de la CABT (SG/SM/8033 daté du 19 novembre 2001)
- Message du Secrétaire général à la réunion du Groupe spécial des États parties à la CABT (SG/SM/7897 daté du 23 juillet 2001)
- Faits marquants de la conférence de presse du Président du Groupe spécial des États parties à la CABT (4 août 2000)
- Déclaration du Secrétaire général à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes biologiques (SG/SM/7341, datée du 26 mars 2000)
-

A noter :

Dans la mesure où le « copié-collé » est mis sous capture écran, les liens en bleu ne sont pas actifs.

- « Unité d'appui à l'application »²³⁹ puis, à partir de cette page :
- « Le renforcement de la confiance »²⁴⁰.
- Il est à noter qu'il existe différents types de mesures elles-mêmes déclinables géographiquement (mondial, régional...).
- Dans la présentation il est mentionné que ces mesures concernent le secteur « militaire et non militaire ».

²³⁹²³⁹ <https://www.un.org/disarmament/fr/le-desarmement-a-geneve/convention-sur-les-armes-bacteriologiques-biologiques-ou-a-toxines/unite-dappui-a-lapplication/role-de-lunite-dappui-a-lapplication/>

²⁴⁰ <https://www.un.org/disarmament/fr/renforcement-de-la-confiance/>

- Mesure en matière d'échange d'informations
- Mesure d'observation et de vérification
- Mesure de contraintes.

Etant donné l'opacité des organisations institutionnelles tant nationales qu'internationales, il est difficile d'affirmer qu'aucune assemblée en lien avec le désarmement bactériologique n'a eu lieu depuis 2014.

Pourtant désormais il est question de « Biotechnologie » dans le secteur antérieurement pharmaceutique (allopathie, homéopathie...)

Il est donc peu concevable que le Bureau des désarmements des Nations-Unies n'ait pas inscrit la rubrique « armes biotechnologiques » officiellement. Aucun traité, aucune Convention.

En revanche, indirectement, via les mentions « double usage militaire et non-militaire » (non militaire ne signifiant pas que « civil »). Les intrications d'une Convention à l'autre sont nombreuses, c'est pourquoi il est indispensable de prendre l'ensemble des facteurs disséminés.

D. Dans la catégorie « ARMES CHIMIQUES »

Dans ce chapitre seront mis en avant des Conventions ou traités dont on indiquera des remarques et modifications récentes.

L'objectif étant de faire les connexions entre les « initiatives de la République française » (Consortium), les répercussions sur des organisations internationales antérieures à la pandémie Covid-19 et l'ensemble des événements connexes comme la guerre en Ukraine.

Ci-après, la liste des principales ressources à investiguer en priorité.

1. Organisation sur l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC)²⁴¹
2. Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC)^{242 243}
3. Au niveau national : Comité Interministériel pour l'application de la Convention pour l'Interdiction des Armes Chimiques²⁴⁴ ou CICIAC (création/décret du 23 novembre 2009).
4. Traité du 3 septembre 1992 UNODA²⁴⁵
5. Notification dépositaire Référence : C.N.86.2020.TREATIES-XXVI.3

²⁴¹ <https://www.opcw.org/fr/convention-sur-linterdiction-des-armes-chimiques>

²⁴² https://www.opcw.org/sites/default/files/documents/CWC/CWC_fr.pdf

²⁴³ <https://non-prolifération.irsn.fr/Chimie/CIAC/Pages/ConventionCIAC.aspx>

²⁴⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000021360602/>

²⁴⁵ <https://treaties.unoda.org/t/cwc>

6. Note du secrétariat technique de l'OIAC²⁴⁶

Sur le même principe que pour les armes bactériologiques ou biologiques, sont insérés des passages de textes extraits du site des Nations-Unies.

- Dépositaire : le Secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali 1992-1996 (Actuel : Antonio Guterres)
- Ce traité de 84 pages(58) doit être pris en compte conjointement avec le précédent (Traité UNODA de 1972).
- Nous ajoutons le préambule qui - compte tenu des circonstances nationales et internationales - entrent dans la sommation à faire.
- La mention « **notification dépositaire** » figure en amont du traité UNODA 1992. Le texte traduit sera ajouté après le préambul

1. Armes chimiques : historique de la Convention²⁴⁷

L'utilisation moderne des armes chimiques a commencé avec la Première Guerre mondiale, lorsque les deux parties au conflit ont utilisé des gaz toxiques pour infliger des souffrances atroces et causer d'importantes pertes sur le champ de bataille. Ces armes consistaient essentiellement en des produits chimiques commerciaux bien connus placés dans des munitions standard telles que des grenades et des obus d'artillerie. Le chlore, le phosgène (un agent suffocant) et le gaz moutarde (qui inflige des brûlures douloureuses à la peau) figuraient parmi les produits chimiques utilisés. Les résultats étaient aveugles et souvent dévastateurs. Près de 100 000 morts en résultèrent. Depuis la Première Guerre mondiale, les armes chimiques ont causé plus d'un million de victimes dans le monde.

À la suite de l'indignation publique, le Protocole de Genève, qui interdisait l'utilisation d'armes chimiques dans la guerre, a été signé en 1925. Bien qu'il s'agisse d'une étape bienvenue, le Protocole présentait un certain nombre de lacunes importantes, notamment le fait qu'il n'interdisait pas le développement, la production ou le stockage d'armes chimiques. Autre problème, de nombreux États qui ont ratifié le Protocole se réservent le droit d'utiliser des armes prohibées contre des États qui ne sont pas parties au Protocole ou à titre de représailles en nature si des armes chimiques sont utilisées contre eux.

Des gaz toxiques ont été utilisés pendant la Seconde Guerre mondiale dans les camps de concentration nazis et en Asie, bien que les armes chimiques n'aient pas été utilisées sur les champs de bataille européens.

La période de la guerre froide a vu le développement, la fabrication et le stockage importants d'armes chimiques. Dans les années 1970 et 1980, on estimait que 25 États développaient des capacités d'armes chimiques. Mais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les armes chimiques n'auraient été utilisées que dans quelques cas, notamment par l'Irak dans les années 1980 contre la République islamique d'

²⁴⁶ <https://www.opcw.org/changes-annex-chemicals>

²⁴⁷ <https://www.un.org/disarmament/wmd/chemical/>

2. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction

Après 12 ans de négociations, la Convention sur les armes chimiques (CAC) a été adoptée par la Conférence du désarmement à Genève le 3 septembre 1992. La CAC permet une vérification rigoureuse du respect par les États parties. La CAC a été ouverte à la signature à Paris le 13 janvier 1993 et est entrée en vigueur le 29 avril 1997. La CAC est le premier accord de désarmement négocié dans un cadre multilatéral qui prévoit l'élimination de toute une catégorie d'armes de destruction massive en vertu des normes internationales universellement appliquées. contrôler.

Afin de préparer l'entrée en vigueur de la CAC, une Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a été créée avec la responsabilité de préparer des procédures opérationnelles détaillées et de mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'agence d'exécution permanente prévue par la Convention. Le siège de cette organisation a été établi à La Haye, aux Pays-Bas. La CAC est entrée en vigueur le 29 avril 1997, 180 jours après le dépôt du 65^e instrument de ratification.

United Nations | Office for Disarmament Affairs | UNODA | Accueil de la base de données des traités

Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction

Statut du traité | Texte du traité

Adoptée à Genève : 3 septembre 1992 | Nombre d'États signataires : 165
Ouverte à la signature à Paris : 13 janvier 1993 | Nombre d'États parties : 193
Entrée en vigueur : 29 avril 1997
Dépositaire : Secrétaire général des Nations Unies

État | Signature | Verser | Type de dépôt

A noter :

- le Dépositaire est le Secrétaire des Nations-Unies.²⁴⁸
- Avant le Préambule a été ajoutée la mention suivante : **[Voir la notification dépositaire sur l'approbation des modifications du tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques, datée du 23 avril 2020]**²⁴⁹ à rapprocher de la « Note du secrétariat du 27 Novembre 2019 »

²⁴⁸ <https://treaties.unoda.org/t/cwc>

3. La « Note Dépositaire CN.86.2020 TREATIES-XXVI.3 »

Pour raccrocher les wagons, et pourquoi pas ceux de la ligne de fret Lyon-Part-dieu - Wuhan, il est ici essentiel de mettre la version originale de cette note et sa traduction.

A noter :

- ce document figure donc avant même le préambule du Traite UNODA de 1992.
- Il ne figure pas le nom et prénom du signataire mais de simples initiales. Pour un document officiel, c'est surprenant. Nous rappelons que durant cette période, le Directeur général est Fernando Arias qui a rencontré Jean-Yves Le Drian²⁵⁰.
- Le nouveau Président pour la période courant du 12 mai 2022 au 11 mai 2023 étant SE l'Ambassadeur Ziad MD Al Atiyah Représentant permanent de l'Arabie saoudite²⁵¹. Y-aurait-il un lien indirect avec la visite officielle du Prince héritier Mohammed bin Salman ?²⁵² ... De plus, il est à remarquer une « nouvelle initiative de la République française consortium » : **l'INITIATIVE FARM**²⁵³ à ajouter à la liste.
- Nous avons mis en lien actif la référence se trouvant sur le document PDF, lien du site OPCW.org²⁵⁴

(voir capture écran page suivante)

²⁴⁹ <https://treaties.un.org/doc/Publication/CN/2020/CN.86.2020-Eng.pdf>

²⁵⁰ <https://www.opcw.org/about/technical-secretariat/leadership/director-general>

²⁵¹ <https://www.opcw.org/about-us/executive-council>

²⁵² <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/07/29/visite-officielle-en-france-du-prince-heritier-mohammed-bin-salman>

²⁵³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/development-assistance/food-security-nutrition-and-sustainable-agriculture/news/article/farm-initiative-launch-of-a-global-coalition-of-private-stakeholders-for>

²⁵⁴ <https://www.opcw.org/changes-annex-chemicals>

Reference: C.N.86.2020.TREATIES-XXVI.3 (Depositary Notification)

CONVENTION ON THE PROHIBITION OF THE DEVELOPMENT,
PRODUCTION, STOCKPILING AND USE OF CHEMICAL WEAPONS AND ON
THEIR DESTRUCTION

GENEVA, 3 SEPTEMBER 1992

APPROVAL OF CHANGES TO SCHEDULE 1 OF THE ANNEX ON CHEMICALS

The Secretary-General of the United Nations, acting in his capacity as depositary,
communicates the following:

The Director-General of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) has notified the Secretary-General that the changes to Schedule 1 of the Annex on Chemicals, proposed in accordance with paragraphs 4 and 5 of article XV of the Convention, had been approved by the Conference of the States Parties at its twenty-fourth session by Decisions C-24/DEC.4 and C-24/DEC.5 dated 27 November 2019 and that, in accordance with article XV (5) (g) of the Convention, the changes shall enter into force on 7 June 2020.

The texts of the changes to Schedule 1 of the Annex on Chemicals were notified to all States Parties by the Director-General of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons in accordance with article XV (5) (f) of the Convention and are contained in Decisions C-24/DEC.4 and C-24/DEC.5 and in the Note by the OPCW Technical Secretariat (document S/1820/2019). The text of the changes to Schedule 1 of the Annex on Chemicals, in the six languages of the Convention, may be accessed from the OPCW website at the following link:

<https://www.opcw.org/changes-annex-chemicals>

23 April 2020



A qui
appartiennent
ces initiales ?

Capture écran

- **Traduction de la « Note dépositaire »**

Référence : C.N.86.2020.TREATIES-XXVI.3 (Notification dépositaire)

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE LA MISE AU POINT, LA FABRICATION, LE STOCKAGE ET L'UTILISATION DES ARMES CHIMIQUES ET SUR LEUR DESTRUCTION

GENÈVE, LE 3 SEPTEMBRE 1992

APPROBATION DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU TABLEAU 1 DE L'ANNEXE SUR LES PRODUITS CHIMIQUES

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique ce qui suit :

Le Directeur général de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) a notifié au Secrétaire général que les modifications du tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques, proposées conformément aux paragraphes 4 et 5 de l'article XV de la Convention, avaient été approuvées par la Conférence des États parties, lors de sa vingt-quatrième session, par les décisions C-24/DEC.4 et C-24/DEC.5 en date du 27 novembre 2019 et que, conformément à l'article XV (5) (g) de la Convention, les changements entreront en vigueur le 7 juin 2020.

Les textes des modifications apportées au tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques ont été notifiés à tous les États parties par le directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, conformément à l'alinéa f) du paragraphe 5 de l'article XV de la Convention et figurent dans les décisions C-24/DEC.4 et C-24/DEC.5 ainsi que dans les documents suivants C-24/DEC.5 et dans la note du Secrétariat technique de l'OIAC (document S/1820/2019). Le texte des modifications du tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques, dans les six langues de la Convention, peut être consulté sur le site web de l'OIAC à l'adresse suivante <https://www.opcw.org/changes-annex-chemicals>. (Voir communiqué en page suivante)

4. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)²⁵⁵

Avec l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes chimiques (CAC) le 29 avril 1997, l' Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a été officiellement créée.

Le Secrétariat technique de l'OIAC est situé à La Haye, aux Pays-Bas. Actuellement, 189 nations, représentant environ 98 % de la population mondiale, ont rejoint la CWC. La mission de l'OIAC est de mettre en œuvre les dispositions de la CAC et d'assurer un régime crédible et transparent pour vérifier la destruction des armes chimiques ; empêcher leur réapparition dans tout Etat membre ; fournir une protection et une assistance contre les armes chimiques; encourager la coopération internationale dans les utilisations pacifiques de la chimie ; et parvenir à une adhésion universelle à l'OIAC. La coopération entre l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques est régie par l' accord sur les relations entre les deux organisations adopté par l'Assemblée générale en septembre 2001.

Avant de clôturer ce volet, il est important d'ajouter la « Note du secrétariat technique de l'OIAC »²⁵⁶.

Pourquoi ?

- Nous rappelons que la République française présidait les Conférences des Etats parties du 07 décembre 2018 au 06 décembre 2019²⁵⁷
- En annexe de ce document PDF de 5 pages est dressée une liste des produits chimiques intitulée « **Synthèse des modifications du tableau 1 de l'Annexe sur les produits chimiques de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques** ».

Cette liste répertorie 16 produits chimiques numérotés de 1 à 16 qui sont placés dans deux rubriques distinctes :

- A. Produits chimiques toxiques
- B. Produits précurseurs

Remarque :

- **Il est indiqué « Tableau 1 »** : existe-t-il d'autres tableaux ?
- **Les produits chimiques toxiques** : on passe du numéro 8) au numéro 13) les « manquants » étant mis dans la rubrique « B. Précurseurs » : **Pourquoi ?**

²⁵⁵ <https://www.un.org/disarmament/wmd/chemical/>

²⁵⁶ https://www.opcw.org/sites/default/files/documents/2020/04/s-1820-2019%28f%29_1.pdf

²⁵⁷ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/desarmement-et-non-proliferation/lutte-contre-les-armes-biologiques/>

- **Ci-après une capture écran du produit chimique numéro 6** présent dans la rubrique A. Produits chimiques toxiques.

6) Moutardes à l'azote	
HN1 : bis(2-chloroéthyl)éthylamine	(538-07-8)
HN2 : bis(2-chloroéthyl)méthylamine	(51-75-2)
HN3 : tris(2-chloroéthyl)amine	(555-77-1)

A noter :

Ce produit se décline en **3 versions**.

Les nomenclatures entre le **HN1** et le **H1N1 virus de la Grippe A de 2009** sont très proches.

A noter : le 27 novembre 2019 un texte de 3 pages notifie la Décision » suivante :

MODIFICATION TECHNIQUE APPORTÉE À LA PARTIE A DU TABLEAU 1
DE L'ANNEXE SUR LES PRODUITS CHIMIQUES DE LA CONVENTION
SUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES²⁵⁸

Document lui aussi à prendre en compte.

²⁵⁸ https://www.opcw.org/sites/default/files/documents/2020/04/c24dec04%28f%29_0.pdf

5. Le Préambule du Traité de l'UNODA de 1992

Inscrire le préambule intégralement est indispensable. D'une part car il est non discutable de reprendre les travaux présentés lors des auditions de la Commission de l'OPECST sous le volet « état de guerre sanitaire » et d'autre part pour les remarques qui suivront.

Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction

Préambule

Les États parties à la présente Convention,

Déterminés à agir en vue de réaliser des progrès effectifs vers un désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace, y compris l'interdiction et l'élimination de tous les types d'armes de destruction massive,

Désireux de contribuer à la réalisation des buts et principes de la Charte des Nations Unies,

Rappelant que l'Assemblée générale des Nations Unies a condamné à plusieurs reprises toutes les actions contraires aux principes et aux objectifs du Protocole sur l'interdiction de l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou autres et de méthodes de guerre bactériologiques, signé à Genève le 17 juin 1925 (le Protocole de Genève de 1925),

Reconnaissant que la présente Convention réaffirme les principes, les objectifs et les obligations assumés en vertu du Protocole de Genève de 1925 et de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction signés à Londres, Moscou et Washington le 10 avril 1972,

Gardant à l'esprit l'objectif énoncé à l'article IX de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction,⁽¹⁾

Déterminés, dans l'intérêt de l'humanité tout entière, à exclure complètement la possibilité d'utiliser des armes chimiques, par l'application des dispositions de la présente Convention, complétant ainsi les obligations assumées en vertu du Protocole de Genève de 1925,

Reconnaissant l'interdiction, inscrite dans les accords pertinents et les principes pertinents du droit international, de l'utilisation d'herbicides comme méthode de guerre,

Considérant que les réalisations dans le domaine de la chimie doivent être utilisées exclusivement au profit de l'humanité.

Désireux de promouvoir le libre-échange des produits chimiques ainsi que la coopération internationale et l'échange d'informations scientifiques et techniques dans le domaine des activités chimiques à des fins non interdites par la présente Convention afin de favoriser le développement économique et technologique de tous les États parties,

Convaincus que l'interdiction complète et effective de la mise au point, de la fabrication, de l'acquisition, du stockage, de la conservation, du transfert et de l'emploi des armes chimiques, ainsi que leur destruction, représentent une étape nécessaire vers la réalisation de ces objectifs communs,
(Sont convenus de ce qui suit :...)

(*) **A noter** : reprise de l'article IX du Traité UNODA « Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction » de 1972. Le même article que nous avons mentionné « comme manquant » dans le tableau de présentation du site des Nations-Unies. Article que nous replaçons ici

Article IX

Chaque État partie à la présente Convention affirme l'objectif reconnu d'une interdiction effective des armes chimiques et, à cette fin, s'engage à poursuivre les négociations de bonne foi en vue de parvenir rapidement à un accord sur des mesures efficaces d'interdiction de leur mise au point, de leur fabrication et de leur stockage et pour leur destruction, et sur les mesures appropriées concernant les équipements et vecteurs spécifiquement conçus pour la production ou l'utilisation d'agents chimiques à des fins militaires.

Le fait que cet article soit mentionné d'un côté et non visible de l'autre nous amène à nous pencher sur l'élément chimique n°9 de la liste « Note du secrétariat technique de l'OIAC »²⁵⁹.

B. Précurseurs

9) Difluorures d'alkyl(Me, Et, n-Pr ou i-Pr)phosphonyle

ex. DF : difluorure de méthylphosphonyle

(676-99-3)

Ce produit entre dans la catégorie « Précurseurs », et certains sites comme le site « Non-prolifération IRSN »²⁶⁰ sont intéressants à explorer dans ce sens puisque donnant la liste complète, y compris les PCOD (Produits Chimiques Organiques Définis).

Or, le Difluorure d'alkyl a fait l'objet d'un **arrêté le 17 juin 2009 paru dans le JORF n°0141 du 20 juin 2009**²⁶¹ dont la quasi intégralité a été abrogée:

Arrêté du 17 juin 2009 fixant la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une procédure spéciale d'exportation

Le chapitre suivant aborde des points de connexion entre les différents sujets traités tout au long du dossier Sommaton à faire.

²⁵⁹ https://www.opcw.org/sites/default/files/documents/2020/04/s-1820-2019%28f%29_1.pdf

²⁶⁰ <https://non-prolifération.irsn.fr/Chimie/Guide-exploitant/Pages/ProduitsvisesparlaCIAC.aspx>

²⁶¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020764115/>

E. D'autres points de convergence à prendre en compte : Arrêté du 17 juin 2009, « Renforcement de Confiance » UNODA, Comité ad Hoc Verex (...)

*« L'exigence des Européens, c'est d'avoir confiance dans les aliments et les produits qu'ils utilisent au quotidien »
,(..),
« L'exigence des Européens, c'est d'avoir aussi confiance dans les experts qui nous éclairent. »*

(Extrait du discours d'Emmanuel Macron à l'université Paris-Sorbonne le 26 septembre 2017)

Vue la complexité et les intrications diverses entre les structures, sous-structures nationales et internationales mais aussi les différents textes à prendre en compte ; dans ce chapitre vont être mis en avant les textes suivants :

- 1) Le « Renforcement de confiance » UNODA²⁶²
- 2) Le Comité ad Hoc VEREX²⁶³
- 3) l'Unité d'appui²⁶⁴

Il est entendu que l'ensemble des éléments vise à étayer les raisons objectives et non négociables justifiant la Somme à faire qui vous incombe et dont vous portez la responsabilité, notamment en cas de refus ou de « mise à l'écart » dudit dossier de recherches.

1. UNODA et « Renforcement de Confiance »

Mesures de confiance : complément d'information²⁶⁵

« Le système de **mesures de confiance (MCC)** prévu par la Convention sur les armes biologiques a été introduit en 1987 à la suite d'une décision de la deuxième Conférence d'examen en 1986. (...)

²⁶² <https://www.un.org/disarmament/fr/renforcement-de-la-confiance/>

²⁶³ <https://en.wikipedia.org/wiki/Verex>

²⁶⁴ <https://www.un.org/disarmament/biological-weapons/implementation-support-unit>

²⁶⁵ <https://www.un.org/disarmament/biological-weapons/confidence-building-measures>

L'objectif des MDC est de prévenir ou de réduire l'apparition d'ambiguïtés, de doutes et de soupçons et d'améliorer la coopération internationale dans le domaine des activités biologiques pacifiques.

Les États parties à la Convention sur les armes chimiques doivent soumettre leurs rapports nationaux sur la GDC au plus tard le 15 avril de chaque année à l'Unité d'appui à la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques.

Les informations à fournir doivent couvrir l'année civile précédente. Les États parties doivent soumettre des données au titre des six mesures suivantes, A à G (**la mesure D a été supprimée par la septième Conférence d'examen en 2011**) :

CBM A : Échange d'informations sur (i) les centres et laboratoires de recherche, et (ii) les programmes nationaux de recherche et développement en matière de défense biologique

CBM B : Échange d'informations sur les épidémies de maladies infectieuses et les événements similaires causés par des toxines

CBM C : Encouragement à la publication des résultats et promotion de l'utilisation des connaissances

CBM E : Déclaration des lois, règlements et autres mesures

CBM F : Déclaration d'activités passées dans des programmes de recherche et développement biologiques offensifs et/ou défensifs

CBM G : Déclaration des installations de production de vaccins »

**Il est important de remarquer que la CBM D a disparue.
Quelle était donc son intitulé ?**

Ci-après, vous trouverez deux captures d'écran des « états ayant fait l'objet de « Mesures de confiance ». ²⁶⁶

Il est plus que pertinent de confronter cette liste avec celles des partenaires PICIAC, du Groupe Australie, de l'IEI, sans oublier deux « actualités » offensives guerrières :

- La **Pandémie Covid-19**
- et **l'ensemble des stratégies adoptées dont la guerre russo-ukrainienne**

Même si notre propos est la France, il est essentiel d'avoir conscience des corrélations entre toutes ces listes.

Il suffit par exemple de s'intéresser à la Nouvelle-Zélande, à l'Argentine, ou à l'Ukraine pour constater que notre pays, la France, entre dans un « cadre » et une orchestration internationale. Sauf que 2 pays au monde ont le « statut » de Guerre sanitaire.

²⁶⁶ <https://www.un.org/disarmament/biological-weapons/confidence-building-measures>

Les informations obtenues des États membres

- Argentina [2007] [2009] [2011]
- Armenia [2011]
- Azerbaijan [2010] [2011] [2014]
- Bangladesh [2007]
- Belarus [2014]
- Bosnia and Herzegovina [2005] [2008] [2009] [2011]
- Bolivia [2005] [2007]
- Bulgaria [2011]
- Cambodia [2006]
- Chile [2005] [2014]
- China [2013]
- Cuba [2014]
- Czech Republic [2007] [2013] [2014]
- Cyprus [2011]
- El Salvador [2007] [2014]
- Georgia [2005] [2014]
- Germany [2007] [2008] [2009] [2010] [2011] [2012] [2013] [2014]
- Greece [2005] [2007] [2008] [2009] [2010] [2011]
- Guatemala [2005]
- Hungary [2007] [2008] [2010] [2013]

- Japan [2005] [2006] [2007] [2008] [2009] [2010]
- Latvia [2007] [2008]
- Lebanon [2006] [2014]
- Mexico [2005] [2006] [2007] [2008] [2009] [2013] [2014]
- Montenegro [2013]
- Netherlands [2009] [2010] [2011] [2013] [2014]
- Nicaragua [2007]
- Oman [2009]
- Panama [2006]
- Pakistan [2006]
- Poland [2006] [2007]
- Portugal [2014]
- Qatar [2008] [2014]
- Senegal [2011]
- Serbia [2007] [2010]
- Spain [2007] [2008] [2009] [2011] [2013] [2014]
- Turkmenistan [2011]
- Tajikistan [2009]
- Tunisia [2010]
- Ukraine [2009] [2010] [2011] [2013]
- Uruguay [2013] [2014]

États ayant fait l'objet de « Mesures de confiance »

Adoption de mesures de confiance au niveau régional

La plupart des mesures de confiance dont les États Membres sont convenus l'ont été dans un cadre régional, sous-régional ou bilatéral. Leur grande variété montre combien il importe de les adapter aux préoccupations de sécurité particulières des États d'une même région.

Les régions et sous-régions désireuses d'adopter des mesures de confiance dans le domaine des armes classiques au niveau régional pourraient se fonder sur les mesures de portée mondiale, telles que l'Instrument international normalisé de publication de l'information relative aux dépenses militaires ou le Registre des armes classiques des Nations Unies. Elles pourraient, par exemple, avoir des consultations bilatérales ou régionales régulières sur les informations que les États de leur région ont fournies aux mécanismes de portée mondiale et sur les considérations stratégiques ayant motivé les décisions de politique générale qui y sont mentionnées.

Résolutions de l'Assemblée générale et rapports du Secrétaire général

- A/RES/69/64 – 2014
- A/RES/68/44 – 2013
- A/RES/67/49 – 2012
- A/67/114/ADD.1 – 2012

Mesures de confiance au niveau régional et sous-régional

- A/67/114 – 2012
-
-
- Mesures de confiance au niveau régional et sous-régional
- A/66/176 – 2011

Information sur les mesures de confiance dans le domaine des armes classiques

- A/66/112 – 2011

Mesures de confiance au niveau régional et sous-régional

- A/RES/65/63 – 2010
- A/RES/63/57 – 2009
- A/RES/61/79 – 2006
- A/RES/60/82 – 2005
- A/RES/59/92 – 2004

États ayant fait l'objet de « Mesures de confiance » (suite)

2. Le Comité ad Hoc VEREX²⁶⁷, l'Unité d'appui²⁶⁸, « Renforcement de la confiance »²⁶⁹ (UNODA) : Quelques remarques à ne pas négliger

Ces comités et autres mesures sont à prendre en considération dans le cadre de la Somme à faire.

Rappel : Lorsque l'on confronte la liste des pays concernés avec celles des partenaires PICIAC, du Groupe Australie, de l'IEI, sans oublier deux « actualités » offensives guerrières (Pandémie Covid-19 et la guerre russo-ukrainienne) on ne peut que constater des points de convergence.

En page suivante un tableau récapitulatif dont les années choisies sont celles de la période visée par des demandes de « renforcement de confiance », soit de 2005 à 2014.

- Fait important à prendre en considération : **les Etats-Unis sous présidence Bush ont bloqué le processus.**

Nous rappelons que le « double emploi » ou « double usage » des technologies, chimiques, innovations ou recherches en biologie est une « **zone trouble** » permettant de faire des recherches civiles potentiellement exploitables pour des actes militaires voir terroristes.

Si les découvertes historiques telles que le nucléaire, et le double-usage « civil et militaire » ne nous alertent pas sur les conséquences des recherches engagées ; c'est que nous n'avons pas tiré les leçons de notre passé pas si lointain.

L'histoire est remplie de dirigeants masquant à la masse populi leurs vellités guerrières. Ne l'oublions pas.

L'orchestration et la préméditation n'est pas l'apanage d'un seul directoire.

Le terme « directoire » s'applique au postulat qui permet de faire la distinction entre la France-Nation et la République française – consortium.

L'accumulation des données dans ce dossier permet de mettre en lumière « des faisceaux d'indices » à défaut de faisceau de lecteur.

²⁶⁷ <https://www.unidir.org/sites/default/files/2019-12/UNIDIR%20WMD%20CE%20-%20Paper%204%20v2.pdf>

²⁶⁸ <https://www.un.org/disarmament/fr/le-desarmement-a-geneve/convention-sur-les-armes-bacteriologiques-biologiques-ou-a-toxines/unite-dappui-a-lapplication/role-de-lunite-dappui-a-lapplication/>

²⁶⁹ <https://www.un.org/disarmament/fr/renforcement-de-la-confiance/>

	ANNEE										PICIAC /IEI	GRA
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
Argentina			▪		?		▪				✓	✓
Armenia							▪					✓
Azerbaijan						▪	▪			?		✓
Bangladesh			▪									
Belarus										?		
Bosnia and Herzegovia	▪			▪	?		▪					
Bolivia	▪		▪									
Bulgaria							?				✓	✓
Cambodgia		▪										
Chile	▪									▪		
China									▪			
Cuba										?		
Czech Republic			▪						▪	!	✓	✓
Cyprus							▪					✓
El Salvador			▪							?		
Georgia	▪									!		
Germany			▪	▪	!	▪	▪	▪	?	!	✓	✓
Greece	!		▪	▪	!	▪	▪			▪		✓
Guatemala	▪											
Hungary			▪	▪		▪			!			✓
Japan	▪	▪	▪	▪	▪	▪					✓	✓
Latvia :Lettonie			▪	▪							✓	✓
Lebanon		▪								!		
Mexico	▪	▪	▪	▪	!				▪	!		✓
Montenegro									▪		✓	

Netherlands					▪	▪	▪		▪	!	✓	✓
Nicaragua			▪									
Oman					?							
Panama		▪										
Pakistan		▪										
Poland		▪	▪								✓	✓
Portugal										?	✓	✓
Qatar					!				▪			
Senegal								▪			✓	
Serbia			▪									
Spain			▪	▪	▪			▪		!	✓	✓
Turkmenistan							▪					
Tajikistan					?							
Tunisia						▪					✓	✓
Ukraine					▪	▪	▪		▪		✓	✓
Uruguay								▪		?		
41 états	8	7	15		12	8	11	3	9	16	14	18

Légende :

- ❖ : Rapport consultable
- : Etat membre PICIAAC **ET** Groupe Australie
- : Année avec événement « marquant »
- ? : Etat dont le rapport est mis en « error »
- ! : Rapport non consultable (date en noir)

3. Remarque sur le modèle de Christine Lagarde:

Si l'on prend en considération l'importance des nombres, telle que l'explique Christine Lagarde lors d'un point presse (Conférence au National Press Club le 17 janvier 2014)²⁷⁰. Donc, 41 selon ce principe revient à inverser ce chiffre qui donne alors 14. Soit de nouveau la « Base 7 ». Pour plus de compréhension, vous pouvez aller voir le lien youtube ou consulter nos autres dossiers.

Ci-après quelques extraits en images attestant de l'importance de la numérogie dans « les affaires » y compris et surtout politiques.



En page suivante, vous trouverez une succession de tableaux créés à partir des données précédentes. Chacun d'entre eux fait référence à des informations soit sur les années à prendre en compte, soit sur les pays à étudier de près.

Dans tous les cas, il faudra les recouper avec le calendrier de l'OMS, celui de la France (pour les événements marquants).

Bien entendu, dans le cadre de nos travaux de recherches appuyant la SOMMATION A FAIRE, sont notifiés les éléments relevant de la « base 7 » conformément aux explications de Christine Lagarde, qui sans le savoir, nous aura été d'un précieux recours tant pour ce dossier que pour les 12 précédents.

²⁷⁰ https://www.youtube.com/watch?v=M7u9sf6v_yk

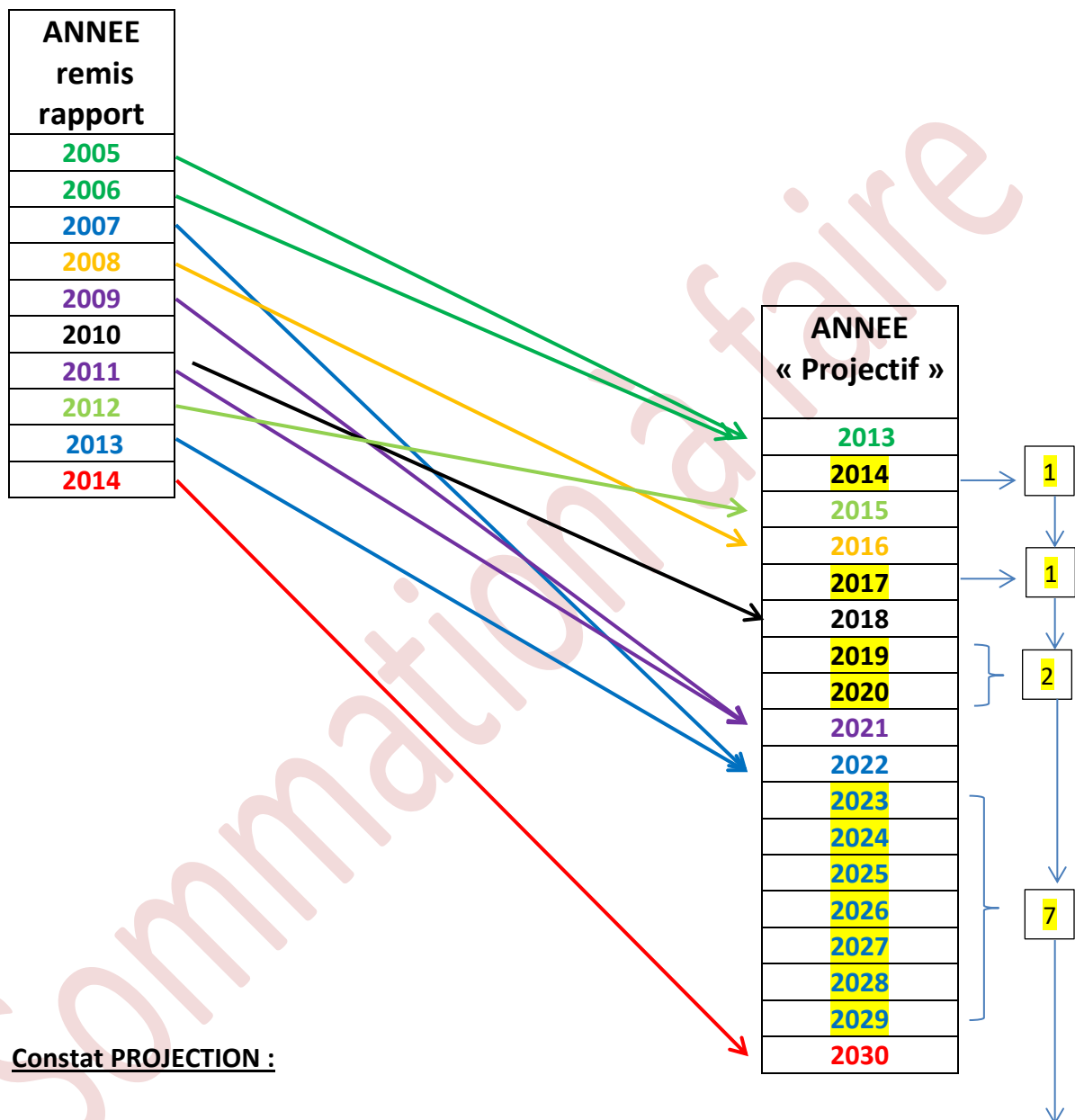
4. Tableau avec les dates importantes et le projectif 2030

(Application cryptologique)

		ANNEE remis rapport											
	Etats	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	PICIAC /IEI	GRA
« BLEUS »	21												
NOIRS	20												
▪		7	7	15	8	4	8	10	3	7	3		
!		1	0		0	4	0			1	7		
?		0	0		0	4	0	1		1	6		
TOTAL	41	8	7	15	8	12	8	11	3	9	16	14	18
Projectif		2013	2013	2022	2016	2021	2018	2021	2015	2022	2030		
PICIAC/Gpe Australie		0	0	5	2	2	4	5	3	4	6		

- Pour obtenir la ligne « Projectif » : il faut additionner l'année au total de rapport. Exemple : $2005+8 = 2013$
- **Ce qui ressort au niveau « projectif » :**
Des années clés dont 3 sont « doublées : 2013, 2021 et 2022. Des années qui doivent « compter double ».
- **Interprétation des lignes « ANNEE » et « PROJECTIF » au niveau national :**
Pour comprendre l'articulation entre les années, il faut partir du principe que la première ligne qui correspond aux années de remis des rapports a des répercussions sur la ligne « projectif ».
Ainsi, l'année 2005 a-t-elle des incidences sur l'année 2013.
- **Nous resterons centrés sur les événements clés en France et bien évidemment sur les sciences.**
Pour faciliter la compréhension, vous trouverez en page suivante la version schématisée des points clés français et leurs incidences.
Il va de soi que reprendre l'intégralité des données ici alourdirait d'autant notre dossier-recherches puisque ce qui est valable pour notre pays l'est également pour l'ensemble des 40 autres états.

Si vous souhaitez avoir plus d'éléments d'informations ; vous pouvez prendre connaissance du Dossier 3 que nous avons mis en présentation. Dossiers qui, nous le rappelons, ont été remis aux Académiciens de l'Institut de France, aux Gendarmes entre autre, et surtout qui sont en partage libre depuis plusieurs semaines de façon intraçable et aléatoire.



▪ **Constat PROJECTION :**

- **L'année 2013** est la projection des années 2005 et 2006
- **L'année 2015** est LA PROJECTION de 2012
- **L'année 2016** est La de 2008
- **L'année 2018** est la projection de 2010
- **L'année 2021** est la projection des années 2009 et 2011
- **L'année 2022** est la projection des années 2007 et 2013
- **L'année 2030** est la projection de de 2014

En translitératie « strong Hébreu 1 – 1 – 2 – 7 (1127) signifie : « Ben Geber » fils de Geber. Pour des compléments d'informations, veuillez vous reporter à la page 145

- **Constat « année surlignée »:**
- **L'année 2014 :** correspond à la dernière année de remise de rapport « démonstration de confiance ».
- **L'année 2017 :** sera mise en explication « événements France »
- **Les années 2021/2022 :** actualité Covid-19
- **Les années 2023 à 2029 :** amorcent le processus amenant le projet Santé 2030 de l'OMS soit 7 années en base 7 = 1 unité.

Si l'on considère les années mentionnées dans le schéma précédent et qu'on le convertit en « programme » ou PLAN, voici donc ce qu'il en est. Postulat résultant de nos recherches : la France est le nœud du problème. Nous avons axé les exemples sur notre pays.

Nota bene : nous référer à la translittération Strong grec et strong hébreu n'a aucune connotation religieuse. Qu'on ne vienne pas nous affubler d'un quelconque antisémitisme.

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	Evénements remarquables France et/ou étranger (non exhaustifs)
2005 (première année du calendrier)	<ul style="list-style-type: none"> • « Hen » (SH) = « voici, car, quand, on » • « Epiteleo » (SG) = Faire, avoir terminé, achever, finir, rendre parfait, construire, accomplissement, imposé 	<ul style="list-style-type: none"> • Mariage de Mélanie et Donald Trump • Le Protocole de Kyoto élaboré en 1997 et visant à réduire les gaz à effet de serre de plus de 5 % d'ici 2012 entre en vigueur, toujours sans l'adhésion des Etats-Unis qui occupent pourtant la première place en terme d'émission de CO². • le franc français n'a plus de valeur financière, • Les français disent NON au référendum de Constitution européenne, avec plus de 54% des voix. • Un violent incendie boulevard Vincent Auriol, dans le 13ème arrondissement de Paris, fait 17 morts. (rappel 16/01/1947 : coupe d'état administratif) • Angela Merkel est élue chef du gouvernement allemand, succédant à Gerhardb Schroder. Elle devient à la fois la première femme chancelière et la plus jeune personnalité à occuper ce poste. • La COP11 réunie à Montréal du 28 novembre au 9 décembre 2005 est la première Conférence des Parties à siéger après l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. • OMS : Règlement Sanitaire International²⁷¹ • Arrêté du 29 juillet 2005 portant nomination à la présidence de la République²⁷² (une EXPLICATION ????)

²⁷¹ <https://www.who.int/publications/i/item/9789241580410>

²⁷² <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000447520>

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	Événements remarquables France et/ou étranger (non exhaustifs)
2006	<ul style="list-style-type: none"> • « Hen » (SH) = Si, voici, sinon, • « Epitedeios » = Ce qui est nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le premier G8 organisé par la Russie, du 15 au 17 juillet 2006 à Saint Pétersbourg, les thèmes officiels sont : l'éducation, les maladies infectieuses, et surtout, les ressources énergétiques • Assassinat du ministre de l'industrie libanais Pierre Amine Gemayel, fils de l'ancien président de la république Amine Gemayel. • Hugo Chavez est réélu président de la république du Venezuela avec 63 % des voix. • Après plus de 2 ans de procès, l'ex président de l'Irak Saddam Hussein est exécuté par pendaison à Bagdad. • OMS : une année de défis et de succès²⁷³
2007 Année en « base 7 » selon les hermétiques	<ul style="list-style-type: none"> • « Hennah » (SH) = Ils, elles, ce, ces, aussi, l'un, d'eux, voici, . . . • « Epithemi » (SG) = Imposer, mettre, poser, écrire, nommer, donner le nom, charger, appliquer, frapper, mettre la main sur, fournir, ajouter 	<ul style="list-style-type: none"> • La Bulgarie et la Roumanie entrent dans l'Union Européenne, qui compte ainsi 27 pays membres • Election au second tour de Nicolas Sarkozy au poste de président de la République Française, avec 53 % des suffrages exprimés, qui succède ainsi à Jacques Chirac. • L'intervention publique de Nicolas Sarkozy pour son premier G8, qui se tient en Allemagne du 6 au 8 juin 2007, laisse penser qu'il aurait pu être soit ivre, soit décontenancé par son précédent entretien viril avec Vladimir Poutine. • OMS²⁷⁴

²⁷³ <https://apps.who.int/mediacentre/news/notes/2006/np38/fr/index.html>

²⁷⁴ <https://apps.who.int/mediacentre/news/new/2007/fr/index.html>

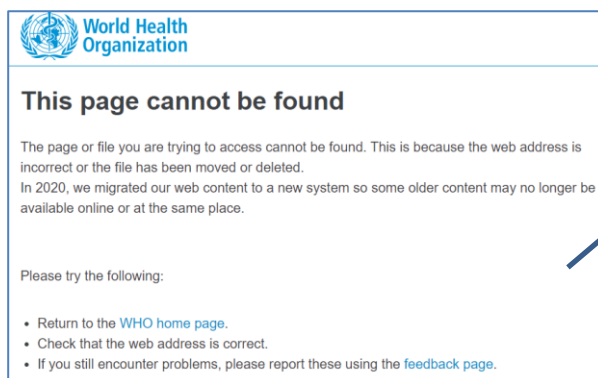
	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	Événements remarquables France et/ou étranger (non exhaustifs)
2008	<ul style="list-style-type: none"> • « Hannah » (SH) = Ici, encore, à présent, jusqu'ici, d'aucun côté, ç à et là, tel, tourner, en deçà • « Epitimao » (SG) = Menacer, recommander sévèrement, reprendre, parler sévèrement, repousser, recommander, réprimander, censurer, réprimer 	<ul style="list-style-type: none"> • La France prend la présidence de l'Union Européenne (UE), pour une durée de 6 six mois. • Le Japon organise le G8 du 6 au 10 juillet 2008 à Tōyako : les dirigeants du groupe des huit s'engagent sur des mesures à prendre suite au changement climatique, renouvellent leur aide aux pays d'Afrique, et encouragent les pays producteurs de pétrole à augmenter à court terme leur production. • La Russie de Vladimir Poutine et la Géorgie s'affrontent, du 7 au 16 août 2008, pour le contrôle de l'Ossétie du Sud. La Russie, victorieuse, est accusée par la Cour Européenne des droits de l'homme, en 2021, d'atteintes aux droits de l'homme pendant et après le conflit. • Les jeux olympiques d'été se déroulent à Pékin, en Chine, du 8 au 24 août 2008,
2009	<ul style="list-style-type: none"> • « Hinneh » (SH) = Voici Renvoie à l'année 2005 (prolongation de « Hen » (SH)) • « Epitimia » (SG) = Châtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Pandémie grippe H1N1 • L'avocat Stanislas Markelov et la journaliste ukrainienne Anastasia Babourova, connus pour leur opposition au régime de Vladimir Poutine, sont assassinés par balle en ville de Moscou. • Après son retrait en 1966, la France adhère de nouveau à l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). • Le G8 est organisé par l'Italie du 8 au 10 juillet 2009 : pour tenir compte de toutes les positions parfois contradictoires, le groupe des huit signe un savant compromis sur le réchauffement climatique, compromis qui sera cependant rapidement mis en cause par la Russie. • OMS²⁷⁵

²⁷⁵²⁷⁵ <https://apps.who.int/mediacentre/news/statements/2009/es/index.html>

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	Événements remarquables France et/ou étranger (non exhaustifs)
2010	<ul style="list-style-type: none"> • « <u>Hanachah</u> » (SH) = Repos • « <u>Epitrepo</u> » (SG) = Permettre, envoyer 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Agence de sécurité sanitaire annonce le retrait du marché des implants mammaires produits par la société Poly Implant Prothèse (PIP), en raison d'un taux anormal de ruptures et de l'utilisation d'un gel différent de celui déclaré lors de la mise sur le marché. Les porteuses sont appelées à consulter leur chirurgien, et l'entreprise PIP est placée en liquidation judiciaire. Il faudra compter avec les médecins pour traiter au mieux ce scandale sanitaire. • Le Canada accueille le G8 du 25 au 26 juin 2010 à Huntsville. Le groupe apporte son soutien à la Russie, victime de deux attentats dans le métro de Moscou le 29 mars, et aborde le problème du terrorisme, de la paix et de la sécurité • Le projet ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor), signé par la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, L'Europe, l'Inde, le Japon et la Russie, formalise un accord international sur le financement d'un réacteur de fusion nucléaire (Tokamak), à Cadaraches, dans les Bouches du Rhône.. • L'entente des dirigeants français et allemand, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, pour régler le problème de la crise de la dette des pays de la zone euro, aggrave en fait les divergences entre les pays et affole les marchés boursiers. • A la 16ème Conférence des Parties (COP16) à Cancún, au Mexique, du 29 novembre au 10 décembre 2010, la Chine et l'Inde, grands émetteurs de CO2, adhèrent au système international de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre. • OMS²⁷⁶ (page censurée voir capture écran)

Qu'attends l'Agence du médicament pour retirer les produits tels que le Remdezivir et l'ensemble des produits injectables

²⁷⁶<https://www.who.int/features/2010/fr/>



Page OMS
2010

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	Événements remarquables France et/ou étranger (non exhaustifs)
2011	<ul style="list-style-type: none"> • « Hinnom » (SH) = Hinnom = Lamentations • « Epitrope » (SG) = Permission 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous l'égide de l'ONU, une coalition de pays comprenant la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Italie, la Norvège, le Qatar, l'Espagne, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni et les États-Unis interviennent militairement en Libye. Sept mois plus tard, Mouammar Kadhafi est capturé et tué. • Dominique Strauss-Kahn (DSK), directeur du FMI et prétendant aux présidentielles, est arrêté et accusé du viol de Naffissatou Dialo, femme de chambre de l'hôtel Sofitel de New-York. • L'édition 2011 du G8 est organisée par la France du 26 au 27 mai : sont abordés d'une part les protestations dans les pays arabes, d'autre part la succession de Dominique Strauss-Kahn au FMI, arrêté quinze jours plus tôt à New-York. • Selon une estimation de l'ONU, la population de la terre franchit le cap de 7 milliards d'êtres humains. • La Palestine devient le 195ème pays membre de l'UNESCO. • A la Conférence de Durban sur les changements climatiques (COP17), en Afrique du Sud, du 28 novembre au 11 décembre 2011, la déclaration de clôture stipule : "Les changements climatiques représentent une menace immédiate et potentiellement irréversible pour les sociétés humaines et la planète, et toutes les parties doivent donc y faire face d'urgence". • OMS (voir page suivante)

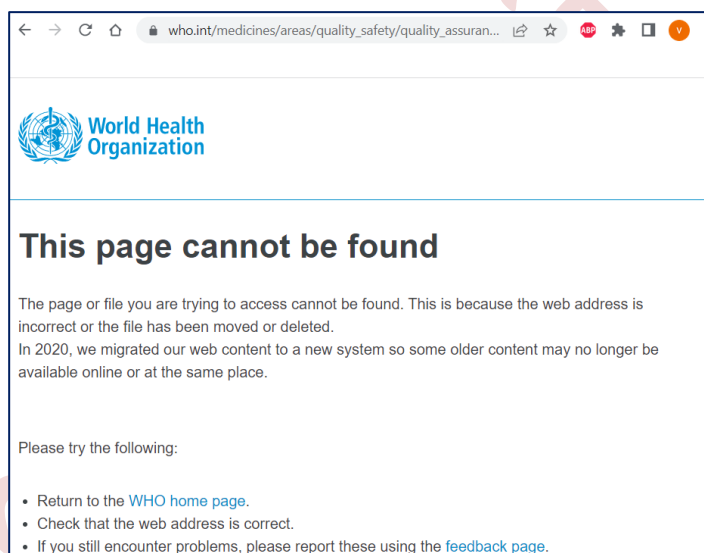
A noter :

Il devient de plus en plus difficile de consulter le site de l’OMS, et notamment les publications.

Une fois de plus certaines pages officielles sont inaccessibles (voir capture écran)

Ce qu’il faut retenir :

- 2011 : Liste modèle OMS 2011 Médicaments essentiels destinés à l'adulte ...²⁷⁷ ou LME. Cette liste provient du site « remed.org ». Il s’agit d’un document PDF de 48 pages²⁷⁸ dont on a extrait des captures écran.
- En page 3, se trouve « la note explicative » (voir extrait) avec un renvoi vers la liste « source » de l’OMS. Problème, aucun lien indiqué n’est pas consultable.
 - <http://www.who.int/medicines/publications/essentialmedicines/en/index.html>
(lien en page de garde)
 - http://www.who.int/medicines/areas/quality_safety/quality_assurance/en/index.html.
(lien en page 3)



- En page 7, on trouve la rubrique 2.4 « Médicaments utilisés pour le traitement des affections rhumatismales

²⁷⁷ <https://remed.org/ressources/liste-modele-de-l%CA%B9oms-des-medicaments-essentiels/>

²⁷⁸ <https://remed.org/wp-content/uploads/2016/09/essentiel-generique-modele-liste-med-essentiels-2011-OMS.pdf>

Médicaments essentiels

Liste modèle de l'OMS (mars 2011)

Note explicatives

La **liste principale** correspond aux besoins minimaux en médicaments d'un système de soins de santé de base et indique les médicaments qui ont la meilleure efficacité, la meilleure innocuité et le meilleur rapport coût/efficacité concernant les maladies prioritaires. Ces maladies sont sélectionnées en fonction de leur importance actuelle et future estimée pour la santé publique, ainsi que de l'existence éventuelle d'un traitement sans danger et d'un bon rapport coût/efficacité.

La **liste complémentaire** présente des médicaments essentiels pour des maladies prioritaires pour lesquelles des moyens de diagnostic ou de surveillance spécifiques et/ou des soins médicaux spécialisés et/ou une formation spécialisée sont nécessaires. En cas de doute, des médicaments peuvent également être rangés dans la liste complémentaire en raison de leur coût systématiquement plus élevé et/ou de leur rapport coût/efficacité moins bon dans certains contextes.

Le **symbole carré** (□) sert essentiellement à indiquer une efficacité clinique comparable au sein d'une famille pharmacologique. Le médicament figurant dans la liste doit être un représentant de la famille connu comme le plus efficace et le plus sûr. Dans certains cas, c'est le premier médicament qui a reçu l'autorisation de mise sur le marché qui pourra être indiqué; dans d'autres, des molécules ayant reçu l'autorisation de mise sur le marché ultérieurement peuvent être plus sûres ou plus efficaces. Lorsqu'il n'y a aucune différence d'efficacité ou d'innocuité, le médicament figurant dans la liste sera celui qui est généralement disponible au prix le plus bas, d'après l'indicateur des prix internationaux des médicaments.

L'équivalence thérapeutique n'est mentionnée que sur la base des données d'efficacité et d'innocuité et lorsqu'elle correspond aux recommandations cliniques de l'OMS. Les listes nationales ne doivent pas utiliser de symbole comparable et doivent comporter un choix final de médicaments qui leur est propre, et qui dépend des produits disponibles localement et de leur prix. A l'intérieur des différentes sections de la liste, les médicaments sont classés par ordre alphabétique.

Le symbole **a** indique une limite d'âge (ou de poids) pour l'utilisation des médicaments; le détail correspondant à chaque médicament figure dans le Tableau 1.

Lorsque le symbole **[c]** figure à côté de la liste complémentaire il signifie que le(s) médicament(s) nécessite(nt) un diagnostic par un spécialiste, ou des installations de surveillance, et/ou des soins médicaux spécialisés, et/ou une formation spécialisée relative à leur utilisation chez l'enfant.

Lorsque le symbole **[c]** figure à côté d'un médicament donné ou de son dosage il signifie qu'il y a une raison particulière pour restreindre son utilisation à l'enfant.

La présence d'un médicament sur la liste des médicaments essentiels n'implique aucune assurance quant à sa qualité pharmaceutique. Il incombe à chaque autorité locale de réglementation d'assurer que chaque spécialité (produit de marque) est de qualité pharmaceutique appropriée (y compris en ce qui concerne la stabilité) et que, le cas échéant, différentes spécialités sont interchangeables.

Pour les recommandations et les conseils relatifs à tous les aspects de l'assurance de la qualité des médicaments, voir le site web de l'OMS:

http://www.who.int/medicines/areas/quality_safety/quality_assurance/en/index.html.

Les formes galéniques des médicaments sont présentées par ordre alphabétique; la mention de plusieurs formes n'implique aucune préférence de l'une par rapport aux autres. On consultera les directives thérapeutiques standard pour toute information sur les formes les plus appropriées.

« Page not found »

Médicaments essentiels
Liste modèle de l'OMS

17e édition (Mars 2011)

2.4 Médicaments utilisés pour le traitement de fond des affections rhumatismales	
chloroquine*	Comprimé: 100 mg; 150 mg (sous forme de phosphate ou sulfate). * Le Comité d'Experts a demandé un examen comparé de l'efficacité et de la sécurité, en vue de l'éventuelle suppression de ce médicament lors de sa prochaine réunion.
<i>Liste complémentaire</i>	
azathioprine	Comprimé: 50 mg.
hydroxychloroquine [c]	Forme solide pour voie orale: 200 mg (sous forme de sulfate).
méthotrexate	Comprimé: 2,5 mg (sous forme de sel de sodium).
pénicillamine	Forme solide pour voie orale: 250 mg.
sulfasalazine	Comprimé: 500 mg.
3. ANTIALLERGIQUES ET ANTIANAPHYLACTIQUES	
<input type="checkbox"/> chlorphénamine [a]	Comprimé: 4 mg (hydrogénomaléate). Forme buvable: 2 mg/5 ml (hydrogénomaléate) [c]. Solution injectable: 10 mg (hydrogénomaléate) en ampoule de 1 ml. [a] >1 an.

Pour les années suivantes, nous ne ferons que des rappels phares. Il va de soi que les informations sont disséminées.

Il est extrêmement important de prendre en considération « les renvois » à des années antérieures, y compris « 1909 » ou les années calendaires basées sur les calendriers judaïques et francs-maçons

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	
2012	<ul style="list-style-type: none"> « <u>Hena`</u> » (SH) = Héna (« qui trouble ») « <u>Epitropos</u> » (SG) = Intendant, tuteurs 	Elections présidentielles : François Hollande « l'intendant » ?
2013	<ul style="list-style-type: none"> « <u>Hacah</u> » (SH) = Faire taire, se taire, silence « <u>Epitugchano</u> » (SG) = Obtenir 	Plan d'action global en santé mentale 2013-2020 prolongé à 2030 OMS
2014	<ul style="list-style-type: none"> « <u>Haphuqah</u> » (SH) = Relâche « <u>Epiphaino</u> » (SG) = éclairer, paraître, être manifesté 	Partenariat privilégié avec l'Ukraine engagé par François Hollande et son équipe
2015	<ul style="list-style-type: none"> « <u>Haphak</u> » (SH) = Agiter, détruire, bouleverser, changer, souffler, devenir, faire, tourner, se retourner, rouler, sens dessus dessous, volteface, surprendre, rebrousser, quitter, renverser, assiéger, dévaster, évolution, . . . « <u>Epiphaneia</u> » (SG) = éclat, apparition, avènement, manifestation 	Attentas (Charlie, Bataclan...) Début de la « paramilitarisation » en France.

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	
2016	<ul style="list-style-type: none"> « Hephek » (SH) = Contraire, opposé, différence, renversé, perversité. Vient de Haphak (2015) « Epiphanes » (SG) = Glorieux (vient de epiphaino 2014) 	
2017	<ul style="list-style-type: none"> « Hophek » (SH) = Perversité, renversement des choses, corrompre (vient de Haphak 2015) « Epiphausko » (SG) = éclairera (vient de epiphaino 2014) 	Elections présidentielles Emmanuel Macron + Discours en la Sorbonne le 26 septembre 2017
2018	<ul style="list-style-type: none"> « Haphekah » (SH) = Désastre (vient de Hephkek 2016) « Epiphero » (SG) = Appliquer, imputer, déchaîner, susciter, porter ... (Vient de epi (1909) et phero (5342)) 	Début de la mise en place des « initiatives » « l'indicible France et l'Indicible Allemagne »
2019	<ul style="list-style-type: none"> « Haphakpak » (SH) = Coupable, tortueux, perverti (vient de Haphak ,2015) « Epiphoneo » (SG) = Crier, s'écrier (Vient de epi (1909) et phoneo (5455)) 	
2020	<ul style="list-style-type: none"> « Hatstsalah » (SH) = Délivrance, fuite (Vient de Natsal (5337)) « Epiphosko » (SG) = Lumière croissante, aube, à l'aube, allait commencer (Une forme de epiphausko (2017)) 	Covid-19 Entrée en Guerre Sanitaire
2021	<ul style="list-style-type: none"> « Hotsen » (SH) = Armes, chars ? (Vient d'une racine apparemment du sens de tranchant ou fort) « Epicheireo » (SG) = Entreprendre, chercher, essayer (Vient de epi (1909) et cheir (5495)) 	Campagne massive de vaccination anti Covid-19 (produits double usage) Parallèlement : mouvement exponentiel de résistance
2022	<ul style="list-style-type: none"> « Har » (SH) = Montagnes, mont, Har, élévation « Epicheo » (SG) = Verser sur, en y versant (Vient de epi (1909) et 'cheo' (verser)) 	Réélections (?) d'Emmanuel Macron / G

Ne pas oublier les « à-côtés » :

- Climat (de moins en moins naturels selon Emmanuel Macron dans son discours du 26 septembre 2017)
- Le conflit ukrainien
- La guerre alimentaire que la république française mène contre le peuple.
- L'ensemble des éléments mis dans les 2 tomes.

Les années suivantes étant de l'ordre du « projectif », rien n'est donc inscrit dans le marbre.

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	
2023	<ul style="list-style-type: none"> « Hor » (SH) = « montagne » (Une autre forme de Har (2022)) « Epichoregeo » (SG) = Fournir, donner, accorder, joindre (Vient de epi (1909) et choregeo (5524)) 	
2024	<ul style="list-style-type: none"> « Hara' » (SH) = territoire de la montagne « pays des collines » (Vient peut-être de Har (2022)) « Epichoregia » (SG) = Une assistance, un approvisionnement (Vient de epichoregeo (2023)) 	
2025	<ul style="list-style-type: none"> « Har'el » (SH) = foyer autel (Vient de Har (2022) et El (410)) « Epichrio » (SG) = étendre sur, oindre quelque chose sur une autre chose (Vient de epi (1909) et chrio (5548)) 	
2026	<ul style="list-style-type: none"> « Harag » (SH) = Tuer, faire périr, passer, faire mourir, détruire, assassiner, frapper, massacrer, assassiner, assassin, égorger, meurtre, meurtrier, enlevé, morts, « Epoikodomeo » (SG) = édifier, bâtir dessus. Finir la structure pour laquelle la fondation a déjà été posée, donner un accroissement constant à la connaissance (Vient de epi (1909) et oikodomeo (3618)) 	
2027	<ul style="list-style-type: none"> « Hereq » (SH) = Tuer, égorger, carnage (Vient de Harag (2026)) « Epokello » (SG) = Firent échouer (Vient de epi (1909) et okello (pousser)) 	Date supposée de clôture de mandat d'Emmanuel Macron
2028	<ul style="list-style-type: none"> « Hareqah » (SH) = Carnage, boucherie (Vient de Hereq (2027)) « Eponomazo » (SG) = Donner le nom, être nommé (Vient de epi (1909) et onomazo (3687)) 	

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	
2029	<ul style="list-style-type: none"> « Harah »(SH) = Concevoir, devenir enceinte, enfanter, être avec un enfant, progéniture, être conçu Imaginer, combiner (racine primaire) « Epoiteuo » (SG) = être un surveillant Regarder à, regarder attentivement Veiller (Vient de epi (1909) et d'un dérivé de optanomai (3700)) 	
2030	<ul style="list-style-type: none"> « Hareh » (SH) = Enceinte, femme enceinte ((Osée 14:1) Vient de 02029. Soit de 2 : Ab (« Père » SH)/// Aaron (« "Haut placé, ou éclairé" = étymologie incertaine, peut signifier "Brillant", frère aîné de Moïse) et 2029 (Harah) concevoir) « Epoites » (HG) = voir de ses propres yeux Un surveillant, un inspecteur Spectateur, témoin oculaire de quelque chose. C'était le nom donné à ceux qui avait atteint le troisième, donc le plus haut niveau, dans l'initiation aux mystères d'Éleusis, ville proche d'Athènes, dans un culte rendu à la déesse de la Végétation, Déméter 	<ul style="list-style-type: none"> Agenda 2030 via le site « gouvernement.fr »²⁷⁹ Projet « Plan France 2030 » présenté par Emmanuel Macron²⁸⁰ en 2021 France 2030 : un plan d'investissement pour la France (ministère de l'économie, des finances et de « la souveraineté industrielle et numérique » (voir 2021, année en base 7)²⁸¹ Année de clôture du « Plan d'action global en santé mentale 2013-2030 OMS)²⁸² prolongé en 2019²⁸³

Tout un programme n'est-ce pas !!

Réjouissant s'il en est.

²⁷⁹ <https://www.agenda-2030.fr/>

²⁸⁰²⁸⁰ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/12/presentation-du-plan-france-2030>

²⁸¹ <https://www.economie.gouv.fr/france-2030#>

²⁸² <file:///C:/Users/virgi/Downloads/9789240031029-eng.pdf>

²⁸³ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240031029>

L'Agenda 2030 en France

Le site des objectifs de développement durable (ODD)

Agenda 2030

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

[Découvrir l'Agenda 2030](#)

Plus que **2940 jours 12 heures 48 minutes et 46 secondes** pour
atteindre les objectifs de l'Agenda 2030

5. 410, 1909, 3700, 3684, 3687, 5524, 5548, 5495 et après ?

Dans l'agenda ou PLAN, il est fait mention à plusieurs reprises de chiffres comme ceux cités en titre.

Il nous a semblé pertinent de donner quelques éléments les concernant. On le fera sous forme de tableau comme précédemment.

Pour appréhender cette série de chiffres, il faut parfois les convertir en calendrier maçonnique ou judaïque, parfois d'autres encore.

Ce qui fait que selon le calendrier maçonnique, il faut ajouter 4000 ans.

faire

	Signification « strong hébreu » (SH) et « Strong grec » (SG)	
410	<ul style="list-style-type: none"> « EI » (SH) = Dieu, Atta-El-Roi, force, dieux, saints, pouvoir, Emmanuel, térébinthes, héros, puissants, . . . (raccourci de Ayil (352) = Bélier Comme nourriture Comme sacrifice Peau pour le tabernacle Piliers, poteaux, vestibules Homme fort, grand, vaillant Arbres puissants, térébinthes, chênes ... « Aneqkletos » (SG) = Irréprochable, sans reproche Vient de a (1) (négatif) et un dérivé de egkaleo (1458) 	<p>On retrouve 410 en 2025.</p> <p>Beaucoup d'événements en prévision.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'exposition universelle au Japon La plupart des banques ont des programmes spécifiques, Les grandes entreprises aussi (automobiles, aéroport de Paris...)
1909	<p>1. « Hadad`ezer » (SH) = Fils de Rehob, un roi de Tsoba vaincu par l'armée de David voir Hadarézer définition Hadar`ezer (1928)</p>	<p>Au-delà de l'année 1909, C'est aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Windows 10 version 1909²⁸⁴ Club 1909 (sport Canada)²⁸⁵ N°1909 (Insee commerce en 2021)²⁸⁶ <p>Quant à 1928,</p>

Il n'est pas utile de continuer pour les autres données, il vous suffit de faire vos recherches.

²⁸⁴ <https://docs.microsoft.com/fr-fr/lifecycle/announcements/windows-10-1909-end-of-servicing>

²⁸⁵ <https://www.club1909.com/fr>

²⁸⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6467885>

6. « Renforcement de confiance » : des fréquences et des censures suspectes

Nous venons de voir que les années de remis des rapports ont une influence directe sur les projections jusqu'en 2030 qui correspondent au Plan Santé mondiale de l'OMS. Plan qui se décline en différents chapitres dont la vaccination²⁸⁷ et la sécurité routière²⁸⁸ font aussi parties. Il est donc primordial d'en prendre connaissance et de dénoncer.

En restant centré sur le sujet du virus COVID-19 et la stratégie guerrière engagée par la France ; lorsque l'on analyse les rapports « déclaration de confiance », il ressort des éléments méritants d'être investigués par des services et personnes dédiés. Par services et personnes dédiés, entendez par là : des politiques, des militaires, des chercheurs pluridisciplinaires ou toutes personnes compétentes et surtout totalement impartiales et exempts de lien et de conflit d'intérêt de toutes sortes et de tous temps.

Et par lien et conflit d'intérêt, il ne faut pas se restreindre au secteur « scientifique » mais y inclure tout type d'intérêt « philosophique ou spirituel » tels que définis par les loges maçonniques, les Saint-Simoniens et autres « cousinades ».

Ci-après, un des tableaux précédents est remis avec les données exploitées qui sont différenciées

	Etats	ANNEE remis rapport										PICIAC /IEI	GRA	
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014			
« BLEUS »	21													
NOIRS	20													
▪		7	7	15	8	4	8	10	3	7	3			
!		1	0		0	4	0			1	7			
?		0	0		0	4	0	1		1	6			
TOTAL	41	8	7	15	8	12	8	11	3	9	16	14	18	
Projectif		2013	2013	2022	2016	2021	2018	2021	2015	2022	2030			
PICIAC / GROUPE AUSTRALIE		0	0	5	2	2	4	5	3	4	6			

Constats :

- Le nombre de rapports inaccessibles est très important et interpellent surtout lorsque l'on fait le lien avec les événements « sanitaires » ou que l'on s'intéresse aux pays concernés.
 - **2009** : crise H1N1 (2/3 des rapports non accessibles)

²⁸⁷ https://cdn.who.int/media/docs/default-source/immunization/strategy/ia2030/ia2030-document---french_20318750-1de7-47c9-bf5a-7e32bd3fb52b.pdf?sfvrsn=5389656e_69&download=true

²⁸⁸ https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/health-topics/road-traffic-injuries/global-plan-for-road-safety-fr.pdf?sfvrsn=65cf34c8_33&download=true

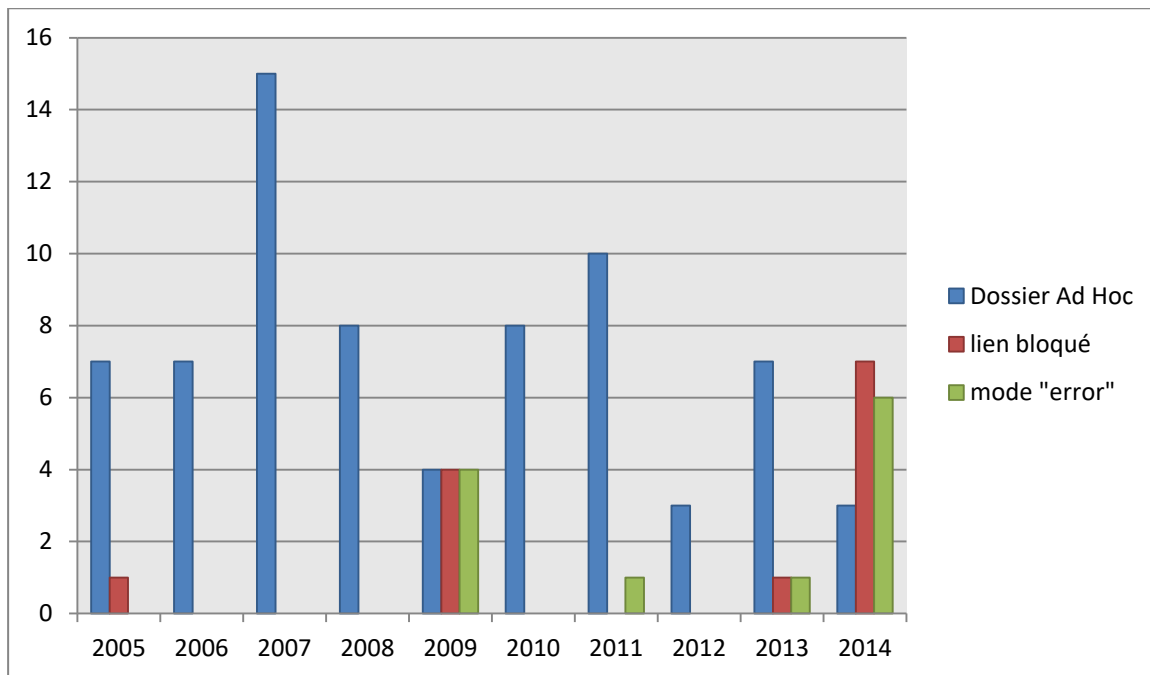
- **2014 : 13 rapports sur 16 inaccessibles** (dernière années avant arrêt demandé par les Etats-Unis)

Ci-après vous trouverez le tableau détaillé avec les états. Sont conservées les années où les « déclarations de confiance » font l'objet de censure. Les colonnes PICIAC/IEI et GRA ont été retirées et remplacées par le nombre total de rapport.

- ✓ Soit par « lien inactif »
- ✓ Soit par « mode error 404 »

	Censure lien fermé / indication année	Censure rapport en mode « error » / indication année	Nombre total de « déclaration de confiance »
Argentina	2009		3
Armenia			1
Azerbaijan	2014		3
Bangladesh			1
Belarus	2014		4
Bosnia and Herzegovia	2009		2
Bolivia			2
Bulgaria	2011		1
Cambodgia			1
Chile			2
China			1
Cuba	2014		1
Czech Republic		2014	3
Cyprus			1
El Salvador	2014		2
Georgia		2014	2
Germany	2013	2009 - 2014	8
Greece		2005 - 2009	7
Guatemala			1

Hungary		2013	4
Japan			6
Latvia :Lettonie			2
Lebanon		2014	2
Mexico		2009 - 2014	7
Montenegro			1
Netherlands		2014	5
Nicaragua			1
Oman	2009		1
Panama			1
Pakistan			1
Poland			2
Portugal	2014		1
Qatar		2009	2
Senegal			1
Serbia			1
Spain		2014	5
Turkmenistan			1
Tajikistan	2009		1
Tunisia			1
Ukraine			4
Uruguay	2014		2



Constat :

- Le graphique permet de visualiser l'état des dossiers remis au CABT/UNODA dans le cadre des « démonstrations de confiance ».
- Le nombre de « remis » alors que la liste des états est de 41 au total est disproportionné et le premier tableau montre une cartographie également éparse : certains étant présents tous les ans ou presque (comme l'Allemagne, la Grèce et le Mexique) et d'autres de façon très ponctuelle puisque n'ayant qu'un seul document remis.
- Sur le graphique on constate des années significatives en termes de censure :
 - **2009** qui correspondent à la crise H1N1 où la répartition est équivalente (4-4-4)
 - **2014**, marquant la fin des « déclarations de confiance ». Plus proche de nous, cette année est celle du « PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE « MALADIE À VIRUS EBOLA », Document d'aide à la préparation et à la décision» du SGSDN (préfacé par Jean-François Delfraissy) et celui du ministère des affaires sociales, de la Santé et des droits des femmes « Guide méthodologique : Aide à l'organisation de l'offre de soins en situations sanitaires exceptionnelles ».
 - **2014** est l'année où il y a plus de dossiers censurés, sachant que le projetif est l'année 2030.

Ces tableaux mettent en lumière des éléments factuels via la nature de dossiers, leurs accessibilités (ou non accessibilité) et les datations ; le point aborde les interactions des états avec la République française (consortium).

Nous ne citerons que quelques cas particuliers et le choix est corrélé avec la situation de Guerre (qu'elle soit sanitaire depuis le 16 mars 2020 ou plus conventionnelle avec le conflit Russo-ukrainien, car tout est lié).

F. Des liens troubles avec la République française (?)

Même si la France n'est pas concernée directement par les Déclarations de Confiance, le constat est que par les relations bilatérales, le PICIAC et d'autres interactions à la fois militaires et scientifiques, la France est toujours présente.

- Le choix des états n'est pas non plus un hasard.
- Même si l'objet qui nous intéresse ici est la **REQUALIFICATION DE LA COMMISSION DE L'OPECST ET DU SUJET DE SON RAPPORT**²⁸⁹, on ne peut pas exclure certains points internationaux.
- Ainsi :
 - 13 états sont partenaires PICIAC.
 - 17 états sont membres du Groupe Australie
 - Dont 10 états sont à la fois Partenaires PICIAC /IEI et Groupe Australie.
 - Etats ayant des relations bilatérales avec la République française « privilégiées » comme l'Ukraine.
 - Etats ayant des Instituts Pasteurs et/ ou Instituts Mérieux, des structures comme le CNRS, l'INSEM...via des partenariats, des parrainages.
- Dans la mesure où, notre sujet est la France ; on notifiera ici les éléments (non exhaustifs) qui concerne la France. Sachant que le sujet est bien plus vaste.
- Depuis l'ère Mitterrand- Kohl²⁹⁰, on ne peut dissocier les actions des deux états. Sur le principe des deux faces d'une médaille ou d'un sceau (avers et revers) ou sur le principe des jumeaux et parèdres Jupiter et Junon, ainsi que les guêpes maçonnes et germaniques. (Voir les 7 dossiers « septologie » remis à Mr PITTE

L'unité allemande et l'unification européenne sont les deux faces d'une même médaille.

(Helmut Kohl)

La France est notre mère patrie, l'Europe est notre avenir.

(François Mitterrand)

²⁸⁹ https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/opepst/OPECST_2022_rapport_659.pdf

²⁹⁰ https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/history-eu/eu-pioneers/helmut-kohl-and-francois-mitterrand_en

Parmi les états « emblématiques », on retiendra l'Argentine, les Etats-Unis, les Pays-Bas, le Qatar et l'Ukraine qui tous ont des intérêts avec la République française consortium. Au-delà de la guerre sanitaire actuelle qui reste notre sujet.

1. L'Argentine

Cet état a remis 3 Déclarations de confiance :

- **2005** : document de 7 pages exclusivement local puisque concernant des pays du même continent.
- **2009** : document censuré
- **26/05/2011** : document pdf de 50 pages qui montre que ce pays est une aire d'entraînement et simulation militaire international.

IV COMISIÓN MIXTA DE COOPERACIÓN EN MATERIA DE DEFENSA	Argentina Francia
II CONVERSACIONES POLÍTICO – ESTRATÉGICAS DE DEFENSA	Argentina Portugal
II COMISIÓN MIXTA HISPANO ARGENTINA DE COOPERACIÓN EN MATERIA DE DEFENSA	Argentina España
IX CONFERENCIA DE MINISTROS DE DEFENSA DE LAS AMÉRICAS	América

Extrait de la page 2 du rapport de 2011

ESTADO MAYOR CONJUNTO DE LAS FUERZAS ARMADAS							
MEDIDAS DE FOMENTO DE LA CONFIANZA Y LA SEGURIDAD							
01 de enero al 31 de diciembre de 2010							
Total	Nro	Descripcion Codigo	Descripcion Actividad	Participantes	Tipo de Area	Declaro	Fecha de Ini
1	1	M-III-B-2	IV Reunión del Alto Comité Mixto Franco Argentino de Cooperación en Materia de Defensa	Argentina- Francia	Global	Argentina	12-Abr-10

Extrait de la page 2 du rapport de 2011

8	8	M-III-B-2	XIII Reunión de Interconsulta entre el Estado Mayor Conjunto de la República Federal de Alemania y el Estado Mayor Conjunto de las Fuerzas Armadas de la República Argentina.	Argentina - Alemania	Global	Alemania	18-Oct-10
---	---	-----------	---	----------------------	--------	----------	-----------

Extrait de la page 2 du rapport de 2011 (Allemagne parèdre de la République française)

- Il ne s'agit que d'exemples. Le nombre d'états inscrits dans ce document est conséquent. Pour ce qui est de la France (République française consortium est plus exact), on retrouve des informations en pages : 17 (bilatéral - simulation de vol), 18 (bilatéral – visite du croiseur hélicoptère R97 Jeanne d'Arc – visite officielle du directeur des armements).
- D'autres événements liés à la France sont reportés dans ce document
- **IITSEC 2009**²⁹¹ , il est important de se pencher sur ces réunions « **double emploi** » (militaire, universitaire). Noter que la notion « **d'écosystème** » est prédominante. Il y a une approche « vivante » des stratégies.

Ce qui ressort de ces 50 pages : l'Argentine est une zone active en termes militaires. Voir très active.

On s'attendait à tout autre document, plus en lien avec le sujet même de la CABT ou de l'UNODA. On se retrouve avec un dossier exclusivement d'ordre militaire qui aurait plus sa place dans la branche militaire des Nations-Unies : l'OTAN et l'Initiative de la République française Consortium de 2018 qu'est l'IEI.

Les points de convergence sont nombreux, entraînements et simulations nationaux, régionaux, « hémisphériques », mondiaux.

L'intérêt porté à ce pays réside-t-il à sa géographie et ses grandes étendues ? Où le passé pas si lointains de nazis allemands ayant trouvé asile politique y est-il pour quelque chose ?

Il n'est pas inutile de rappeler que – selon les modes de calcul de Christine Lagarde les dates d'édition, le nombre de pages entrent dans le registre « base 7 » : 26/05/2011 = 2-6-5-2-1-1= 14 soit 2x7.

2. Qatar

Les relations bilatérales entre la République française consortium et le Qatar bien qu'antérieures à la présidence d'Emmanuel Macron sont extrêmement représentatives et nombreuses²⁹².

Ci-après une capture écran des « Visites » bilatérales depuis 2017.

On note un « ballet » sans discontinuité entre les visites de Jean-Yves Le Drian (Ministre de l'Europe et des affaires étrangères), Florence Parly (Ministre des armées) et Laurent Nunez²⁹³.

²⁹¹ <https://vdocuments.net/iitsec-2009-presentation-on-dasse.html?page=16>

²⁹² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/qatar/relations-bilaterales/>

²⁹³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Laurent_Nu%C3%B1ez

Laurent Nunez qui après avoir été nommé à la tête de la DGSI en 2017, devient secrétaire d'état auprès du ministre de l'intérieur en 2018, puis Coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme en Juillet 2020 pour récemment être nommé Préfet de police de Paris en juillet 2022.

Un pavé dans le marais ! :

Le fait d'évoquer la carrière « ascension exemplaire » de Laurent Nunez, amène à mettre en avant les mesures prises dès 2017 (le 29 décembre 2017 par décret²⁹⁴ une fois de plus) qui après ce décret d'« expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au préfet » dévolu un « **droit de dérogation reconnu au(x) préfet(s)** »²⁹⁵, toujours par décret (n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet)²⁹⁶.

Publics concernés : administrations, préfets, citoyens, collectivités territoriales, entreprises, associations.

Objet : dévolution d'un droit de dérogation des préfets aux normes réglementaires.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain du jour de sa publication.

Notice : le décret pérennise, suite à une expérimentation menée pendant près de deux années, la faculté donnée aux préfets de région et de département, en métropole et outre-mer, **de déroger aux normes arrêtées par l'administration de l'Etat pour un motif d'intérêt général. A cet effet, il autorise le représentant de l'Etat dans la région ou le département à prendre des décisions dérogeant à la réglementation** dans certains domaines, afin de tenir compte, sous certaines conditions, des circonstances locales.

Références : le décret peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Il est essentiel de bien comprendre la portée et la visée de « l'intérêt général » et des termes équivalents dans tous les textes officiels (décrets, ordonnances, arrêtés, lois) et textes « préparatoires » (avis, recommandations, missions).

Le sujet de « l'intérêt général et équivalents » est d'une importance capitale pour les droits et libertés fondamentales. Il est abordé dans les Dossiers « Santé Publique, Bien commun, Nano médecine ; La servitude érigée en raison d'Etat ». Plus précisément dans le dossier N°3 La Santé publique : « un Dogme Sanitaire et une Aliénation de l'Individu », chapitre II.

Dossiers remis à Mr PITTE.

Ce qui de prime abord n'est pas inhabituel dans les relations bilatérales, devient questionnant, lorsque l'on prend du recul. (Se reporter aux pages précédentes sur ce sujet)

²⁹⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036340460/>

²⁹⁵ <https://www.vie-publique.fr/fiches/20169-quelle-est-le-role-dun-prefet>

²⁹⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041789766>



Présence française

Communauté française au Qatar : environ 5.500 Français expatriés

L'ambassade possède une section consulaire.

Site internet de l'ambassade : <http://www.ambafrance-qa.org>

Visites

- > 15 septembre 2017 : visite officielle de l'Emir Tamim en France ;
- > 7 décembre 2017 : visite officielle au Qatar du Président de la République Emmanuel Macron, accompagné du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, et de la ministre des armées, Mme Florence Parly ;
- > 15 juillet et 3 septembre 2017 : visite à Doha de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères ;
- > 5 et 6 juillet 2018 : visite officielle de l'Emir Tamim en France ;
- > 28 et 29 octobre 2018 : visite à Doha du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'intérieur Laurent Nunez, à l'occasion du salon Milipol ;
- > 11 novembre 2018 : visite en France de l'Emir Tamim, accompagné de son vice-Premier et ministre des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed Ben Abderrahmane Al Thani, à l'occasion du Forum de Paris sur la paix ;
- > 11 février 2019 : visite à Doha de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères ;
- > 27 et 28 mars 2019 : visite officielle au Qatar du Premier Ministre à l'occasion de l'inauguration du Musée national dessiné par les Ateliers Jean Nouvel ;
- > 12 avril 2019 : visite à Paris du vice-Premier et ministre des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed Ben Abderrahmane Al Thani ;
- > 19 septembre 2019 : entretien de l'Emir Tamim avec le président de la République à Paris
- > 24 et 25 novembre 2019 : visite au Qatar de la ministre des Armées, Mme Florence Parly.
- > 4 mars 2020 : visite à Paris du vice-Premier et ministre des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed Ben Abderrahmane Al Thani.
- > 9 et 10 décembre 2020 : visite à Doha de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères (entretiens avec l'Emir du Qatar, Tamim bin Hamad Al Thani, et le ministre qatarien des Affaires étrangères, Sheikh Mohammad).

(Capture écran des « Visites » bilatérales depuis 2017)

3. Etats-Unis, Pays-Bas

Pour ces deux états ; nous vous enjoignons à vous reporter aux différents chapitres précédents. Notamment les relations bilatérales, entre la République française consortium et ces deux états, via les initiatives comme le PICIAC, l'IEI (pour les Pays-Bas), les réunions G7... Aussi bien dans le cadre de la Pandémie Covide-19 que pour le conflit russo-ukrainien actuel.

Concernant les Etats-Unis :

C'est à la « demande » de George Bush que « les renforcements de confiance » ont pris fin.

Veillez noter que dans le Dossier n°6 « Dignité, Equité, Universalité et Solidarité », nous décryptons **le Logo actuel de l'Union européenne**. Dès la page 7.

Ainsi, nous démontrons que **le Logo est en réalité un cryptogramme** (cryptologie : arme de guerre) où se trouve dissimulé le drapeau du District of Columbia (Washington DC, firme/entreprise) et la référence directe au « panthéon » Osirien (dynastie Isis) via la Déesse égyptienne Nout (mère d'Isis et sa fratrie).

En définitive, l'Union Européenne n'est rien d'autre qu'une filiale de la firme américaine Washington DC. Et par conséquent, il est à considérer que les divers présidents qui se succèdent ne sont que des individus œuvrant selon les directives d'une « maison mère ».

Que ce soit :

- en terme **économique**,
- **politique**
- pour ce qui nous intéresse ici : en terme **sanitaire** (l'ensemble des mesures prises au sein de l'Europe : pass sanitaire, masques, confinement, restriction de déplacement hors des frontières, vaccinations...)
- **géopolitique** désormais avec la guerre russo-ukrainienne qui finalement est très liée au thème que nous abordons : **les armes biologiques, chimiques, biotechnologiques et de destruction massive.**

Concernant les Pays-Bas :

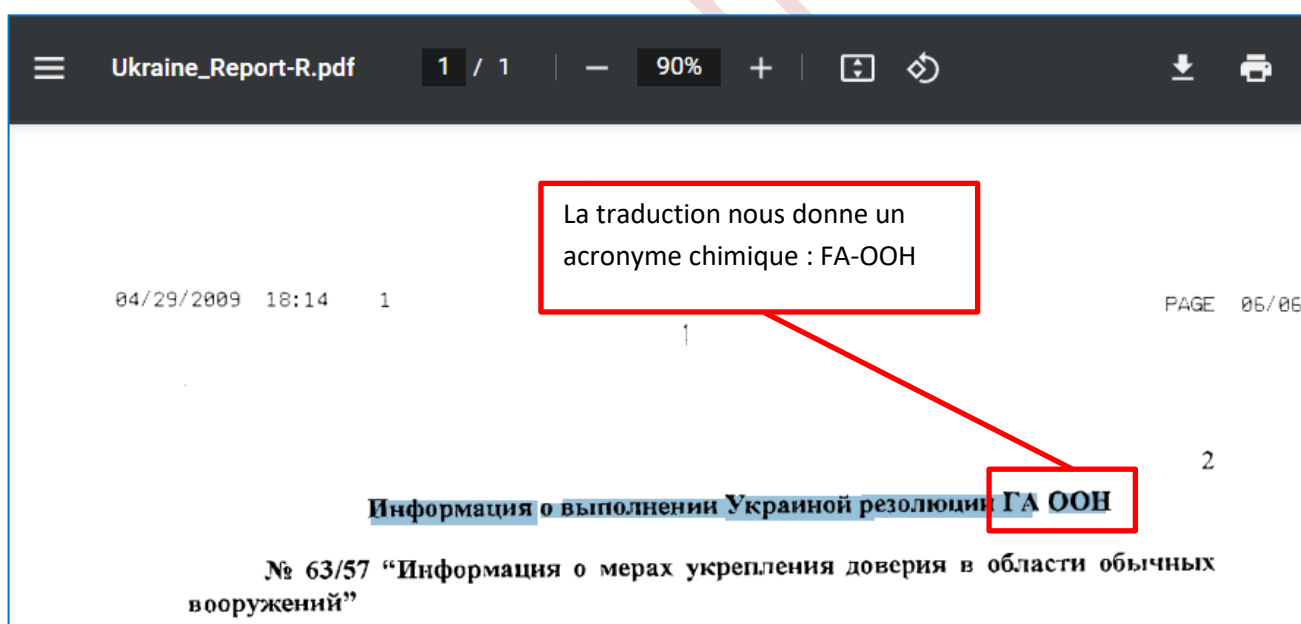
L'UNODA est basé dans ce Pays.

4. L'Ukraine

L'Ukraine a remis 4 rapports (rédigés en cyrillique) à l'UNODA dans le cadre du « renforcement de confiance » en 2013 et 2014.

Voici des éléments objectifs à prendre en compte dans le cadre de la Sommation à faire « requalification immédiate en crimes et blessures de guerre ».

- **2014** : est la dernière année de remis de Rapport à l'UNODA.
Début des relations bilatérales renforcées entre la République française consortium et l'Ukraine (sous la présidence de François Hollande).²⁹⁷
- Les rapports de l'Ukraine sont accessibles (aucune censure). L'objet de ces documents est essentiellement scientifique, ce qui en soi rentre dans le cadre des « renforcements de confiance » et des divers traités de désarmement et usages d'armes chimiques ou double usage, mais aussi des références à des corps militaires.
- **Exemple de traduction :**



²⁹⁷ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ukraine/relations-bilaterales/>

FA-OOH Medical Abbreviation

What is **FA-OOH** meaning in **Medical**?

1 meaning of **FA-OOH** abbreviation related to **Medical**:



Medical ▾

Sort ▾



1



FA-OOH

Fatty Acid Hydroperoxides

Biochemistry

CATÉGORIES

Listes d'abréviations les plus pertinentes pour FA-OOH - Hydroperoxydes d'acides gras



1



Biochimie



1



Médical

FAÇONS D'ABRÉGER

FAH - Hydroperoxydes d'acides gras

FA-OOH Fatty Acid Hydroperoxides

FAHs Fatty Acid Hydroperoxides

1 autre façon d'abréger les hydroperoxydes d'acides gras

FA-OOH signifie hydroperoxydes d'acides gras

L'abréviation est principalement utilisée dans les catégories :

[Biochimie](#) [Médical](#)

Note : 1
1 voix

Que signifie [FA-OOH](#) ?
[FA-OOH](#) signifie [hydroperoxydes d'acides gras](#)

Note : 1
1 voix

Quelle est l'abréviation des [hydroperoxydes d'acides gras](#) ?
[Les hydroperoxydes d'acides gras](#) sont abrégés en [FA-OOH](#) (aussi [FAH](#))

ABRÉVIATIONS ASSOCIÉES

La liste des abréviations liées à
FA-OOH - Hydroperoxydes d'acides gras

[IRM](#) Imagerie par résonance magnétique

[PCR](#) Réaction en chaîne par polymérase

[GAZON](#) Superoxyde dismutase

[ARNr](#) ARN ribosomal

[GSH](#) Glutathion

[IL](#) Interleukine

[CK](#) Créatine Kinase

[RSO](#) Les espèces réactives de l'oxygène

[TNT](#) Dithiothréitol

[Urgences](#) Réticulum endoplasmique

[OMS](#) Organisation mondiale de la santé

[IG](#) Gastro-intestinal

[IC](#) Intervalle de confiance

[TDM](#) Tomodensitométrie

 Intimité

- Nous considérons que les éléments des documents ukrainiens doivent être étudiés de près par les personnes compétentes : chimistes, biochimistes, chercheurs.
- Etant donné la liste des domaines rattachés à ces « **Hydroperoxydes d'acides gras** » et les nombreuses conséquences et séquelles (pouvant entraîner la mort) provoqués par les injections dites « vaccins anti-covid-19 » ; nous demandons expressément à ce que l'ensemble des éléments listés dans les documents ukrainiens soient rapprochés et confrontés aux éléments constituant les produits injectables, et ce quel que soit le produit. Cela est également valable pour le médicament Rivotril de Gilead.
- Un autre point à mentionner concernant l'Ukraine : les sites mentionnés dans les rapports communiqués par la Hongrie. Il est intéressant de les relier aux événements actuels de conflits armés entre la Russie et l'Ukraine.
 Conflit qui – objectivement – revêt un caractère « passionnel » hors du commun de la part de nombreux pays, qui tous se retrouvent dans les listes PICIAC, IEI et Groupement Australie... avant d'être « UNODA ».
 La République française, notamment est par trop « engagée » pour que cela ne suscite pas quelques interrogations.

Des clarifications s'imposent.

- Parmi les sites répertoriés par la Hongrie, on trouve :

site	RAPPORT 2007	RAPPORT 2008	RAPPORT 2010	RAPPORT 2013
Vasilov	1			/
Proche Rivne				
Zhitomir	1			
Mukachevo	1	2	3	
Vinogradov	1	1	1	
Ou Vynohradiv en dessous d'Uzhghorod				
Lvov/L'viv		1		
Uzhghorod		1	1	
Belaya Tserkov		1		
Ou Bila Tserva				

Des sites essentiellement situés à l'ouest du pays, quasiment en zone frontalière avec la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie.

« Anecdote » : Tchernobyl (Chornobyl) ou « Absinthe » (comme dans la Bible, épisode de l'Apocalypse de Jean) se trouve en Ukraine... Un présage ?



G. Les « grands absents » des Renforcements de Confiance

Il est important de rappeler que :

L'objectif des Renforcements de Confiance de l'UNODA est

Renforcement de la confiance

Les mesures de confiance ont été élaborées entre les alliances militaires durant la guerre froide afin d'éviter des attaques nucléaires accidentelles. Elles se sont étendues à d'autres domaines, militaires et non militaires. Il s'agit ici des mesures de confiance ayant trait aux armes.

Le fait que ce « Renforcement de la confiance » soit étendu au domaine non militaire ouvre la voie vers les innovations scientifiques, technologiques, biotechnologiques prétendument civiles mais qui par le biais des divers partenariats public-privés ; des nombreuses intrications des secteurs en perpétuel remodelage comme « la pharmacie » (Exemple des laboratoires pharmaceutiques devenus biotechnologiques et n'ayant conservé que le nom) posent problèmes.

Spécifiquement en France, où plus aucune structure universitaire, plus aucun Institut comme l'INSERM, et autres structures « indépendantes » ne peuvent subsister sans les partenariats ; les octrois de bourses aux doctorants, co-financements et autres arrangements.

Pour mieux comprendre ce système, il vous est recommandé de prendre connaissance des 3 dossiers Santé Publique qui sont partagés gratuitement depuis plus de deux mois. Mais vous pouvez les obtenir auprès des Académiciens de l'Institut de France qui tardent à répondre publiquement et à divulguer les vérités qu'ils ont le devoir de NOUS donner.

Parmi les « grands absents », en prenant en compte le double usage **militaire et non-militaire**, sont cités ci-après **4 états**, ainsi qu'une rubrique « **Prix Nobel** ».

Veillez noter :

Lorsque dans des textes officiels nationaux et internationaux est notifiée la mention « NON MILITAIRE », **cela ne signifie pas obligatoirement CIVILE.**

En l'occurrence, cet usage syntaxique semble être fortement une manière détournée d'évoquer le secteur interstitiel qu'est le « **PARA MILITAIRE** » ou le **double usage**.

C'est une manière qui permet de travailler de façon non exclusive et préférentielle :

- Avec le **secteur strictement militaire**
- Avec le **secteur public**
- **De créer le problème et de vendre la solution**
(Une même structure peut-elle le faire sans trop vouloir caricaturer ?)
- **Créer le virus et vendre le remède**
(En informatique cela peut être chose courante ?)
- **Provoquer une crise économique et créer un modèle pour « la sortie » de crise**
- **Provoquer des problèmes d'insécurité par le biais de groupuscules artificiellement créés et dédiés à cela, et instaurer un régime « sécuritaire »**
- **Provoquer des pénuries alimentaires artificielles et proposer des solutions « sous conditions »**

(Ce ne sont que quelques exemples non exhaustifs)

1. Les pays absents

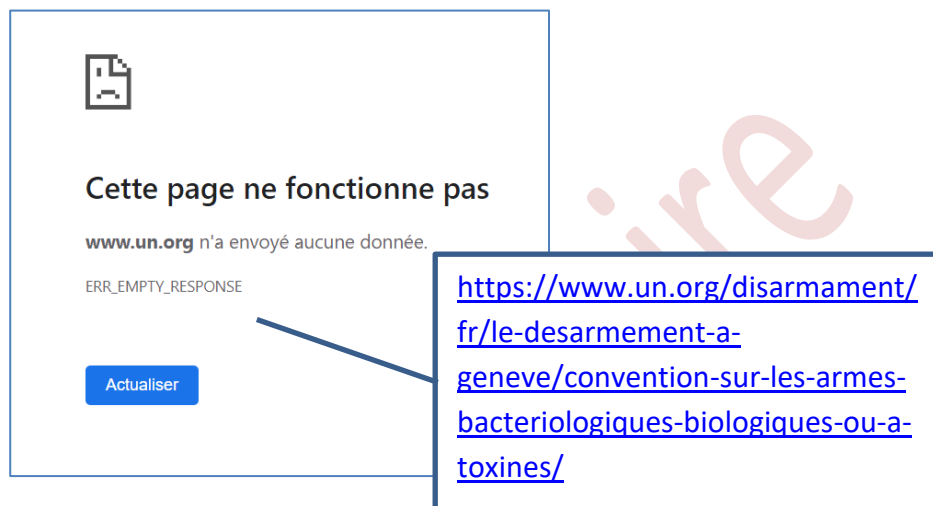
- **La Russie**, pourtant parmi les 3 états à l'origine de la « Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction »
- **La Syrie**, qui est principalement visée par le Partenariat PICIAC et qui a fait l'objet de nombreuses interventions de la République française consortium par l'intermédiaire de Jean-Yves Le Drian en sa qualité de ministre²⁹⁸. Le sujet des armes chimiques est largement débattu. Il est évident que tout peuple souffrant - quel que soit le pays - doit faire l'objet d'aide internationale à la mesure des possibilités humaines et financières²⁹⁹.
- La Syrie qui est signataire de la convention dès le 14 Avril 1972 et même si désormais la page dédiée de l'UNODA n'est plus accessible (voir la capture ci-après), l'information est accessible via le site « le Parisien »³⁰⁰
- **Iran-Irak** : qui sont eux cités et « visés » par le Groupe Australie.

²⁹⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/evenements/actualites-2021/article/syrie-tribune-conjointe-de-jean-yves-le-drian-et-de-17-de-ses-homologues>

²⁹⁹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/syrie-comprendre-la-position-de-la-france/>

³⁰⁰ <https://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Liste%20des%20C3%89tats%20parties%20de%20la%20Convention%20sur%20l'interdiction%20des%20armes%20biologiques/fr-fr/>

- **Iran** : fait partie des pays signataires (signé le 16/11/1972 et entrée en vigueur le 22/08/1973)
- **Irak** : fait partie des pays signataires (signé le 11/05/1972 et entrée en vigueur le 19/06/1991)
- **Ces deux états** entrent dans la catégorie « états parties ». ils ont soit ratifié ce Traité soit y ont accédé.



2. Les prix Nobel

Il est un domaine que l'on a tendance à oublier : celui des prix Nobel et surtout les sujets de recherches qui justifient une telle distinction. Pourtant, compte tenu de la période chaotique que nous vivons, il est important de ressortir les archives.

Nous rappelons que cette distinction est décernée à des personnes « *ayant apporté le plus grand bénéfice à l'humanité* » et porte le nom de l'inventeur de la dynamite - Alfred Nobel³⁰¹ - ce qui objectivement apparaît quelque peu « paradoxal ».

Cinq branches spécifiques bénéficient de cette distinction qui pour les lauréats se voient attribué une récompense financière conséquente : environ 900 000 euros depuis 2012.

- Physique
- Chimie
- Physiologie ou médecine
- Littérature
- Paix

³⁰¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Nobel

Donc, si l'on en juge l'orientation et parti pris des attributions pré carré de « l'entre soi » : ce qui est nobélisable et valorisable est fortement utilisable pour des motifs en totale opposition avec le discours philanthropique.

Physique, Chimie peuvent entrer dans les conceptions et compositions de produits dangereux. La « médecine » peut être détournée de sa racine latine « medicina » qui signifie « art de guérir »³⁰², la littérature peut devenir propagande³⁰³ (du latin médiéval propaganda – adjectif verbal de propagare- signifiant littéralement « ce qui doit être propagé ») ; quant à la paix, l'humanité n'a jamais été autant en conflit que depuis le XXème siècle avec des Guerres et conflits sous toutes formes.

Encore une belle hypocrisie que cela.


Mais revenons à notre sujet, en partant de l'année 2005 qui marque le début de « la Bataille de Ben Gueber ». Ne sont mis ici que les Nobel « double usage » ou « agent double ».

On vous renvoie à l'article Wikipédia, puisqu'il fait mention de la « transdisciplinarité » qui concerne la biologie. Et plus particulièrement « la biologie moléculaire » et la « génétique » qui sont affiliées non pas à la médecine mais à la chimie.

En page suivante, vous trouverez un tableau récapitulatif des prix Nobel pour les années clés présentes dans les divers tableaux de ce dossier-recherches. Sont notifiés les sujets de travaux « double usage » avérés ou potentiels en lien avec la situation de Guerre sanitaire actuelle.



Le choix des années se porte donc sur 2005, 2009 et 2014. D'une part parce que ce sont des années « qui comptent » selon Christine Lagarde, d'autre part parce qu'elles « balisent » la période de « Renforcement de confiance » et enfin parce qu'elles sont les plus censurées.



Puisque nous sommes en Guerre sanitaire, nous commencerons par les lauréats du prix Nobel de la Paix en marge des autres disciplines récompensées, mais cette fois-ci pour la période 2005-2021.

2012		Union européenne	 Union européenne	pour avoir contribué pendant six décennies à l'avancement de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe ¹¹⁷
2013		Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)	International, basée aux  Pays-Bas	pour ses efforts considérables pour éliminer les armes chimiques ¹¹⁸

³⁰² <https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9decine>

³⁰³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Propagande>

2017		Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires	 Suisse	Pour son travail pour attirer l'attention sur les conséquences humanitaires catastrophiques de quelque usage d'armes atomiques et ses efforts révolutionnaires pour arriver à une prohibition par un traité de telles armes ¹²¹ . Au coeur des tensions diplomatiques entre les États-Unis et la Corée du Nord .
------	---	---	--	---

2020		Programme alimentaire mondial	 Organisation des Nations unies	Pour ses efforts de lutte contre la faim, pour sa contribution à l'amélioration des conditions de paix dans les zones touchées par les conflits et pour avoir joué un rôle moteur dans les efforts visant à empêcher l'utilisation de la faim comme arme de guerre ¹²³
------	---	---	--	---

- **2012-2013** : Pour l'Union européenne, peut-on réellement parler « d'avancement de la Paix, et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de Homme en Europe » quand on regarde la situation de la France et des autres états ?
Pour l'UNODA, un prix reçu un an avant l'arrêt des Renforcements de confiance...
- **En 2020**, le WFP (Programme alimentaire mondial) a reçu le « prix Nobel de la paix ». L'utilisation de la faim étant considérée comme une arme de guerre. Autrement dit : brûler les récoltes sur pieds ou dans les entrepôts, famines, l'empoisonnement alimentaire sous toutes ses formes : chronique ou « de crise ».
(Voir chapitre « directives européennes 2009/43/CE et biens et services à double usage)
Exemple : Au niveau national
Obliger les « répartiteurs » à ne pas fournir les commerces d'alimentation (petites, et GMS) afin de provoquer artificiellement des pénuries, empoisonner sciemment des produits alimentaires pour provoquer des problèmes de santé et justifier des rapatriements de produits de consommation courantes sont des stratégies guerrières. (Organisation « para militaire » sans code d'honneur ni dignité).

Des méthodes barbares qui ne sont pas l'apanage des pays montrés du doigt de façon systémique. L'Europe pratique ces méthodes et actuellement la France en fait les frais. L'accès à l'alimentation et à l'eau entre dans le cadre de la Santé.

Avec les « pénuries » artificielles orchestrées dans les plus hautes instances, c'est une attaque sanitaire contre les Peuples Souverains à laquelle nous sommes confrontés.

Et votre silence, Mesdames et Messieurs les Sénateurs et Députés signe sinon votre consentement (éclairé ?) du moins votre méconnaissance de la situation.

Ce qui, somme- toute, est une offense et un affront de plus à l'égard de votre rôle et du Peuple Souverain.

	2005	2009	2014
Physique lauréats	Roy J. Glauber , John Lewis Hall , Theodor W. Hänsch	Charles Kao , Willard Boyle et George E. Smith .	Isamu Akasaki , Hiroshi Amano et Shuji Nakamura .
Physique Sujet de recherche	théorie quantique de la cohérence optique	l'invention d'un circuit semiconducteur à imagerie, le capteur CCD ,	invention de diodes électroluminescentes bleues efficaces
Chimie lauréats	Robert Grubbs , Richard R. Schrock , Yves Chauvin	Venkatraman Ramakrishnan , Thomas Steitz et Ada Yonath .	Eric Betzig , Stefan Hell et William Moerner .
Chimie Sujet de recherche	« pour le développement de la méthode de la métathèse en synthèse organique² » (oléfine) En chimie organique , la métathèse est une réaction dans laquelle s'intervertissent des radicaux entre molécules . Les applications de ce procédé sont très vastes.	pour des études de la structure et de la fonction du ribosome	travaux dans le domaine de la nanoscopie et de la microscopie à fluorescence
Physiologie ou médecine Lauréats	J. Robin Warren , Barry J. Marshall	Elizabeth Blackburn , Carol W. Greider et Jack W. Szostak .	Edvard Moser , May-Britt Moser et John O'Keefe .
Physiologie ou médecine Sujet de recherche	la bactérie Helicobacter pylori est la cause de la plupart des ulcères d'estomac	Mise en évidence de la télomérase .	découvertes sur les cellules qui constituent un système de géoposition dans le cerveau ³ », les cellules de lieu , les cellules de grille .
Paix	agence internationale de l'énergie atomique dont le directeur général est Mohamed el-Baradei	Barack Obama .	Kailash Satyarthi et Malala Yousafzai .

Veillez prendre note:

- L'ensemble de ces recherches primées doit être regardé et étudié sous le prisme de la guerre sanitaire (la composition des produits injectables et la vérité sur le virus breveté Covid-19, sur les gels hydroalcooliques et les masques)
- Il serait bien également de confronter les travaux et leurs applications avec les scénarii de la Red force Team pour lesquels Virginie Tournay de l'OPECST a été recrutée.

3. Enquête en cas d'utilisation « présumée » d'armes biologiques et biotechnologique, vers qui se tourner ? L'OIAC ? La Cour européenne des droits de l'Homme ? Le Tribunal pénal international de la Haye ? Nos institutions nationales ?

Si l'on a cité ces instances nationales et internationales, ce n'est pas pour rien.

Fidèles à Boileau, nous n'irons pas par quatre chemins. Ce qui se joue aujourd'hui est gravissime.

Ces scientifiques, ces politiques, et toutes personnes – peu nombreuses si on les compare à l'ensemble de la population vivant sur le territoire français et au-delà – qui prônent le transhumanisme, l'homme augmenté, la biotechnologie, la perte d'identité, l'inversion des valeurs universelles... sont totalement déconnectés de la réalité.

Vu les listes des biens et services du RÈGLEMENT (UE) 2021/821 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 mai 2021 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts en ce qui concerne les biens à double usage (refonte) et Règlement d'exécution (UE) 2021/1728 de la Commission du 29 septembre 2021 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2021/442 et le règlement d'exécution (UE) 2021/521 relatifs au mécanisme subordonnant l'exportation de certains produits à la présentation d'une autorisation d'exportation (QUI CONCERNE EXCLUSIVEMENT LES CONTRATS FINANCIERS LIES AUX CELLULES VIRALES DU SARSCOV-2 + LES "VACCINS"? RECTIFIE LE NOUVEAU REGLEMENT EUROPEEN SUR LES BIENS A DOUBLE USAGE),

Vu les « crises connexes » : climatiques, alimentaires, énergétiques, psychosociales (voir Aviesan et les travaux sur la psychiatrie) qui s'accumulent,

Vu les mentions faites sur l'Annexe 1 (liste des matériel militaires et assimilés) et l'Annexe 2 (définitions) de la Directive 2009/43/CE (remodelée) où une quantité non négligeable de « biens et services à double usage » peuvent entrer dans les ingrédients pharmaceutiques, alimentaires, agronomiques, textiles, météorologiques, énergétiques, ultrasoniques...

Il s'avère, qu'en plus du sujet central qu'est la Sommaton à faire visant à la Requalification immédiate et rétroactive de la Commission de l'OPECT, il faille avoir recours à une **Enquête en cas d'utilisation présumée d'armes chimiques conformément aux Traités de l'UNODA**.

Le processus d'enquête est dans les textes rigoureux et se veut objectif et impartial. Seulement, les diverses actualités relatives au recours aux armes biologique et ou chimiques et aux résultats d'enquête menées par les Nations-Unies (OIA) ces dernières années peuvent induire un doute légitime.

Cependant, tous les pays peuvent être dotés d'impartialité et de moralité variables. Et même si l'on ne peut que constater le principe d'infestation du Bureau des désarmements sur le principe de la Serpula lacrymans (mérule), il faut rester objectif : saisir l'OIA reste une alternative. Et c'est justement parce que cela est plus qu'envisageable des extraits du texte décrivant le processus est placé ci-dessous.

Pourtant, il n'apparaît pas que des enquêtes soient diligentées pour **vérifier** la nature exacte du virus Sars-Cov-2 (Covid-19) et encore moins sur les produits injectés sous appellations « Vaccins anti-Covid-19 ».

Partie XI

Enquêtes en cas d'utilisation présumée d'armes chimiques

Un général

1. Les enquêtes sur l'utilisation présumée d'armes chimiques ou sur l'utilisation présumée d'agents antiémétiques comme méthode de guerre, lancées en vertu des articles IX ou X, sont menées conformément à la présente annexe et aux procédures détaillées à établir par le Directeur- Général.
2. Les dispositions supplémentaires ci-après traitent des procédures spécifiques requises en cas d'utilisation présumée d'armes chimiques.

B. Activités préalables à l'inspection

Demande d'enquête

3. La demande d'enquête sur une allégation d'emploi d'armes chimiques à soumettre au Directeur général, dans la mesure du possible, devrait inclure les informations suivantes :

- a) L'État partie sur le territoire duquel l'emploi d'armes chimiques aurait eu lieu;
- (b) Le point d'entrée ou d'autres voies d'accès sûres suggérées ;
- c) Emplacement et caractéristiques des zones où des armes chimiques auraient été utilisées;
- d) Lorsqu'il est allégué que des armes chimiques ont été utilisées;
- e) Types d'armes chimiques qui auraient été utilisées ;
- (f) Étendue de l'utilisation alléguée ;
- g) Caractéristiques des produits chimiques potentiellement toxiques ;
- h) Effets sur les humains, les animaux et la végétation ;
- (i) Demande d'assistance spécifique, le cas échéant.

4. L'État partie qui a demandé une enquête peut soumettre à tout moment toute information complémentaire qu'il juge nécessaire.

Notification

5. Le Directeur général accuse immédiatement réception de sa demande à l'État partie requérant et en informe le Conseil exécutif et tous les États parties.
6. Le cas échéant, le Directeur général en informe l'État partie sur le territoire duquel une enquête a été demandée. Le Directeur général notifie également aux autres États parties si l'accès à leur territoire peut être requis au cours de l'enquête.

Affectation de l'équipe d'inspection

7. Le Directeur général établit une liste d'experts qualifiés dont le domaine d'expertise particulier pourrait être requis dans une enquête sur l'utilisation présumée d'armes chimiques et tient constamment cette liste à jour. Cette liste est communiquée, par écrit, à chaque État Partie au plus tard 30 jours après l'entrée en vigueur de la présente Convention et après chaque modification de la liste. Tout expert qualifié figurant sur cette liste est considéré comme désigné à moins qu'un État partie, au plus tard 30 jours après réception de la liste, ne déclare par écrit son refus.
8. Le directeur général sélectionne le chef et les membres d'une équipe d'inspection parmi les inspecteurs et assistants d'inspection déjà désignés pour les inspections par mise en demeure en tenant compte des circonstances et de la spécificité d'une demande particulière. En outre, les membres de l'équipe d'inspection peuvent être sélectionnés à partir de la liste des experts qualifiés lorsque, de l'avis du Directeur général, une expertise non disponible parmi les inspecteurs déjà désignés est requise pour le bon déroulement d'une enquête particulière.
9. Lorsqu'il informe l'équipe d'inspection, le Directeur général inclut toute information supplémentaire fournie par l'État Partie requérant, ou toute autre source, pour garantir que l'inspection peut être effectuée de la manière la plus efficace et la plus rapide.

Envoi de l'équipe d'inspection

10. Dès réception d'une demande d'enquête sur l'emploi présumé d'armes chimiques, le Directeur général, par le biais de contacts avec les États parties concernés, demande et confirme les dispositions prises pour accueillir l'équipe en toute sécurité.
11. Le Directeur général envoie l'équipe dans les meilleurs délais, compte tenu de la sécurité de l'équipe.
12. Si l'équipe d'inspection n'a pas été envoyée dans les 24 heures suivant la réception de la demande, le Directeur général informe le Conseil exécutif et les États parties concernés des raisons du retard.

Séances d'information

13. L'équipe d'inspection a le droit d'être informée par des représentants de l'Etat Partie inspecté à son arrivée et à tout moment pendant l'inspection.
14. Avant le début de l'inspection, l'équipe d'inspection prépare un plan d'inspection devant servir, entre autres, de base aux dispositions logistiques et de sécurité. Le plan d'inspection est mis à jour en tant que de besoin.

C. Conduite des inspections

Accéder

15. L'équipe d'inspection a le droit d'accéder à toutes les zones susceptibles d'être affectées par l'utilisation présumée d'armes chimiques. Elle a également le droit d'accéder aux hôpitaux, camps de réfugiés et autres lieux qu'elle juge pertinents pour enquêter efficacement sur l'utilisation présumée d'armes chimiques. Pour cet accès, l'équipe d'inspection consulte l'Etat Partie inspecté.

Échantillonnage

16. L'équipe d'inspection a le droit de prélever des échantillons des types et des quantités qu'elle juge nécessaires. Si l'équipe d'inspection l'estime nécessaire, et si elle le demande, l'Etat partie inspecté aide au prélèvement d'échantillons sous la supervision d'inspecteurs ou d'assistants d'inspection. L'État partie inspecté autorise également et coopère au prélèvement d'échantillons de contrôle appropriés dans les zones voisines du site de l'utilisation alléguée et dans d'autres zones à la demande de l'équipe d'inspection.

17. Les échantillons importants pour l'enquête sur l'utilisation alléguée comprennent les produits chimiques toxiques, les munitions et dispositifs, les restes de munitions et de dispositifs, **les échantillons environnementaux (air, sol, végétation, eau, neige, etc.) et les échantillons biomédicaux provenant de sources humaines ou animales (sang, urine, excréments, tissus, etc.).**

18. S'il n'est pas possible de prélever des échantillons en double et que l'analyse est effectuée dans des laboratoires hors site, tout échantillon restant est, sur demande, renvoyé à l'État partie inspecté après l'achèvement de l'analyse.

Extension du site d'inspection

19. Si, au cours d'une inspection, l'équipe d'inspection juge nécessaire d'étendre l'enquête à un État partie voisin, le Directeur général notifie à cet État partie la nécessité d'accéder à son territoire et demande et confirme les dispositions prises pour l'accueil en toute sécurité de l'équipe.

Prolongation de la durée de l'inspection

20. Si l'équipe d'inspection estime qu'il n'est pas possible d'accéder en toute sécurité à une zone spécifique pertinente pour l'enquête, l'État partie requérant en est immédiatement informé. Si nécessaire, la période d'inspection est prolongée jusqu'à ce qu'un accès sûr puisse être assuré et que l'équipe d'inspection ait terminé sa mission.

Entrevues

21. L'équipe d'inspection a le droit d'interroger et d'examiner les personnes susceptibles d'avoir été affectées par l'utilisation présumée d'armes chimiques. Il a également le droit d'interroger des témoins oculaires de l'utilisation présumée d'armes chimiques et du personnel médical, ainsi que d'autres personnes qui ont soigné ou sont entrées en contact avec des personnes susceptibles d'avoir été affectées par l'utilisation présumée d'armes chimiques. L'équipe d'inspection doit avoir accès aux antécédents médicaux, s'ils sont disponibles, et être autorisée à participer aux autopsies, le cas échéant, des personnes susceptibles d'avoir été affectées par l'utilisation présumée d'armes chimiques.

D. Rapports

Procédures

22. L'équipe d'inspection adresse au Directeur général, au plus tard 24 heures après son arrivée sur le territoire de l'Etat partie inspecté, un rapport de situation. Il doit en outre, tout au long de l'enquête, envoyer des rapports d'avancement si nécessaire.

23. L'équipe d'inspection doit, au plus tard 72 heures après son retour à son lieu de travail principal, soumettre un rapport préliminaire au Directeur général. Le rapport final est soumis au Directeur général au plus tard 30 jours après son retour à son lieu de travail principal. Le Directeur général transmet sans délai les rapports préliminaire et final au Conseil exécutif et à tous les États parties.

Contenu

24. Le rapport de situation indique tout besoin urgent d'assistance et toute autre information pertinente. Les rapports d'avancement indiquent tout autre besoin d'assistance qui pourrait être identifié au cours de l'enquête.

25. Le rapport final doit résumer les constatations factuelles de l'inspection, notamment en ce qui concerne l'utilisation alléguée mentionnée dans la demande. En outre, un rapport d'enquête sur un usage allégué doit inclure une description du processus d'enquête, retraçant ses différentes étapes, avec une référence particulière à :

- a) Les lieux et le moment de l'échantillonnage et des analyses sur place ; et
- b) Les preuves à l'appui, telles que les comptes rendus d'entretiens, les résultats d'examens médicaux et d'analyses scientifiques, ainsi que les documents examinés par l'équipe d'inspection.

26. Si, au cours de son enquête, l'équipe d'inspection recueille, notamment par l'identification d'impuretés ou d'autres substances lors de l'analyse en laboratoire d'échantillons prélevés, toute information susceptible de servir à identifier l'origine de toute arme chimique utilisée, cette information doit être inclus dans le rapport.

E. États non parties à la présente Convention

27. En cas d'utilisation présumée d'armes chimiques impliquant un État non partie à la présente Convention ou sur un territoire non contrôlé par un État partie, l'Organisation coopère étroitement avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Sur demande, l'Organisation met ses ressources à la disposition du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Il est important de noter qu'ici nous n'avons mis que des extraits des traités relatifs aux armes biologiques et chimiques. Traités incontournables. Pour compléments d'informations, il existe de nombreuses références concernant les armes chimiques, parmi elles Le dossier BWC Meeting of States Parties, 16 December 2015 (dossier PDF de 41 pages)³⁰⁴:

Review of Science and Technology

Update from Scientific Advisory Board (SAB) and the Technical Secretariat of the OPCW

Dr Christopher Timperley

(Chairperson of the SAB)

Dr Jonathan Forman

(OPCW Science Policy Adviser)

³⁰⁴ [https://docs-library.unoda.org/Biological_Weapons_Convention_-_Meeting_of_States_Parties_\(2015\)/OPCW_Briefing_to_2015_BWC_MSP.pdf](https://docs-library.unoda.org/Biological_Weapons_Convention_-_Meeting_of_States_Parties_(2015)/OPCW_Briefing_to_2015_BWC_MSP.pdf)



CWC and BWC threat spectrum

Classical CW	Industrial Chemicals	Bioregulators Peptides	Toxins	Genetically modified BW	Traditional BW
blister agents nerve agents toxic gases	Toxic industrial, pharmaceutical and agricultural chemicals CNS-active chemicals	substance P neurokinins	botulinum saxitoxin ricin	modified/tailored bacteria and viruses	bacteria viruses rikettsia anthrax plague tularemia
Chemical agents			Agents of biological origin		
Poisons		Infectious Agents			
Chemical Weapons Convention (Article II)				Biological and Toxin Weapons Convention (Article I)	

Adopted from Graham S Pearson, ASA Newsletter, 90-1, February 1990 and Robert Mathews at TWG on Convergence, 1st Meeting 2011.

BWC Meeting of States Parties, 16 December 2015



Inspection of chemical facilities



BWC Meeting of States Parties, 16 December 2015

6. Le cas échéant, le Directeur général en informe l'État partie sur le territoire duquel une enquête a été demandée. Le Directeur général notifie également aux autres États parties si l'accès à leur territoire peut être requis au cours de l'enquête.

ORGANISATION FOR THE PROHIBITION OF CHEMICAL WEAPONS *Working together for a world free of chemical weapons*

OPCW Designated Laboratories (environmental)

19 Designated Laboratories (5 suspended) in 15 countries as of September 2015

www.opcw.org
BWC Meeting of States Parties, 16 December 2015

- France DGA : Direction Générale des Armées³⁰⁵ (???)

ORGANISATION FOR THE PROHIBITION OF CHEMICAL WEAPONS *Working together for a world free of chemical weapons*

Emerging Technologies and the CWC:
Autonomous Systems and Artificial Intelligence

20th Session of the Conference of States Parties to the Chemical Weapons Convention

Monday 30 November 2015
13:00-14:45
Europe Room
World Forum
The Hague

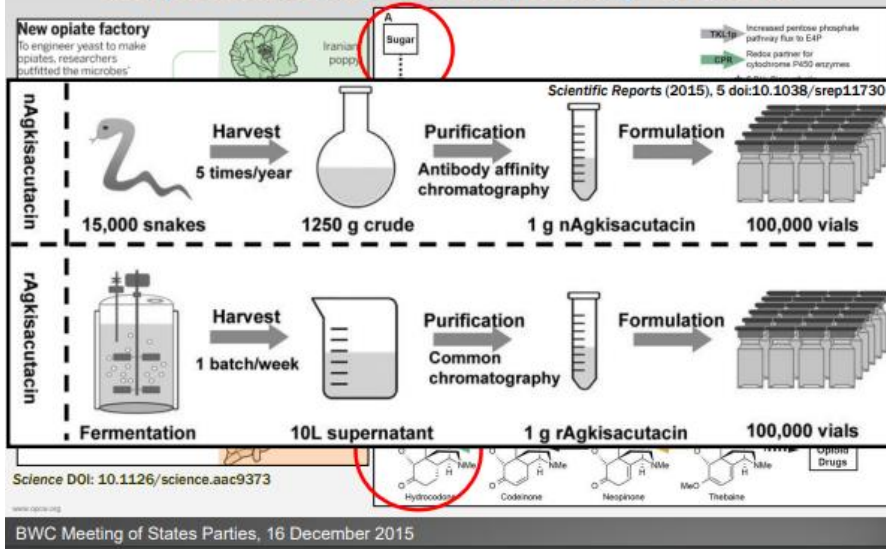
Join us for a drone demonstration and lunch!

www.opcw.org
BWC Meeting of States Parties, 16 December 2015

³⁰⁵ [https://docslibrary.unoda.org/Biological Weapons Convention Meeting of States Parties \(2015\)/OPCW Briefing to 2015 BWC MSP.pdf](https://docslibrary.unoda.org/Biological%20Weapons%20Convention%20Meeting%20of%20States%20Parties%20(2015)/OPCW%20Briefing%20to%202015%20BWC%20MSP.pdf)



The potential of bio-based speciality chemicals



Il ne s'agit que de quelques diapositives tirées du rapport mis en lien pour exemples. Ce choix est volontaire, puisqu'il reprend « dans les grandes lignes » ce que nous abordons en Tomes 1 et 2.

IV. 2005-2030 « La Bataille ou l'ère de Ben Geber »

Mesdames et Messieurs les Sénateurs et Députés : puisque les hermétiques mondialistes nous ont déclarés la guerre le 16 Mars 2020 ; c'est de façon légitime que nous avons attribué un nom à cette bataille malhonnête que nous livre les plus hautes autorités « à double visage » à l'encontre du Peuple Souverain.

Ainsi donc sommes-nous au cœur d'une bataille qui vise l'humanité et qui porte désormais un nom : **Ben Geber**.

Ce nom, nous ne l'attribuons pas au hasard. Comme vous l'avez vu en page 115, il est le résultat d'analyse en cryptologie. Nous en profitons ici pour vous rappeler que nos 12 autres dossiers font appel à cette discipline de « cryptage/décryptage » qui entre dans l'arsenal de guerre depuis des millénaires.

A. Pourquoi la bataille de Ben Geber ?

Simplement parce que l'on est en guerre et que les tactiques employées sont toujours les mêmes, seuls les progrès technologiques modifient la forme, mais la stratégie est toujours la même depuis des millénaires.

Si l'on retrouve Ben Geber dans le calendrier des « renforcements de confiance de l'UNODA », ce n'est en rien un hasard. Ce personnage existe dans la Bible. Il est mentionné comme étant « fils de Guéber/Geber » : « un homme, un héros ». Un intendant de Salomon.

Or, Salomon fait partie des référentiels majeurs des hermétiques tous types de morphisme confondus : francs-maçons, kabbalistes, Saint-simoniens...

Sauf que c'est la polarité occulte qui est explorée et non celle qui fait du fils du Roi David une personne « recommandable », s'il en est. Puisque l'art des hermétiques est de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, donc d'inverser la boussole, ou de nous faire croire que les produits à double usage sont des vaccins, il est important d'aller au-delà des apparences.

Et en se basant sur des décodages (ou décryptages),

En translittération hébraïque (ou grec ancien) les définitions de « Ben » que l'on présente plus souvent comme « *Fils, petit-fils, enfant, membre d'un groupes* » sont au nombre de 7.

1. Fils, enfant mâle
2. Petit-fils
3. Enfant (garçon ou fille) (à rapprocher de « Homme » (l'espèce) versus « homme » (le genre)
4. Jeunesse, jeunes hommes (pluriel)
5. Jeune (animal)
6. Fils (avec une précision, ex: fils de l'injustice ou les fils de Dieu (pour les anges)
7. Peuple (pour une nation) (pluriel)

Sept interprétations possibles du mot « Ben Geber », un nombre à rapprocher de la règle de calcul de Christine Lagarde. Ici, tous les déclinaisons sont importantes et peuvent donc correspondre à notre situation de guerre sainte.

Libre à vous d'en attribuer le sens, puisque c'est une tout autre orientation qui nous intéresse. Il s'agit, en effet, de rapprocher le secteur scientifique actuel de sa source. Autrement dit de s'intéresser à la généalogie de la biotechnologie, de la pharmacie, de l'armement. Nous partons donc du postulat que les scientifiques qui agissent dans le sens de la doctrine à grand renfort de propagande auprès du grand public sont les descendants,

Ce qui revient à s'intéresser à l'ancêtre de la biochimie, la chimie ; à savoir : **Geber**.

Les informations étant spécifiques, il est ici retranscrit les éléments qui se trouvent sur le site anglais « Britannica » (bibliothèque virtuelle et base de ressources spécialisée). Il est entendu que nous ne prenons que les éléments en congruence avec notre dossier, tant le domaine est vaste.

- **Geber** est la forme latinisée de Jabir qu'emprunta un auteur inconnu espagnol dont les travaux influencèrent l'alchimie et la métallurgie aux XIV^{ème} XV^{ème} siècle³¹¹.
Les travaux ALCHIMIQUES de Geber sont nombreux et influencèrent grandement toute l'Europe.
Il est lui-même un descendant de :
- **Abu Musa Jabir Ibn Hayyan** de son nom complet, quant à lui, est considéré comme **le père de la chimie arabe** du VII^{ème} siècle. Nous leur devons d'innombrables découvertes.
Nous rappelons que l'on doit de nombreux travaux aux érudits arabes toutes disciplines confondues

Un rappel étymologique et historique : beaucoup de mots de notre vocabulaire sont empruntés aux mots arabes. Héritage de l'époque où ils étaient installés en Espagne.

- AL est un préfixe de la langue arabe devenu préfixe en français, espagnol et d'autres langues voisines.
- Almanach, algèbre, et alchimie sont donc des mots arabes francisés.
Par conséquent, la chimie est une fraction de l'alchimie mais sur le seul registre des expérimentations « physiques » devenant la partie visible de l'iceberg.
Le volet « **dissimulation littéraire** » ayant quant à lui intégré le bastion hermétique.

Il s'agit ici de poser le décor.

Les travaux et l'approche globale d'**Abu Musa Jabir Ibn Hayyan** ont cela d'intéressant qu'ils étaient plus « complets » dans l'éventail des disciplines. Ainsi, au-delà de l'alchimie (ou la chimie), Jabir était également un apothicaire. Précurseurs des pharmaciens. Il avait une pratique qui correspond aux approches dites « traditionnelles » qui correspond aux médicaments et produits pharmaceutiques allopathiques (« traditionnelles » pour ne pas dire marginales et désuètes selon le corpus scientifique). La maîtrise des remèdes ne se cantonnait pas aux seuls cataplasmes, onguents... il y avait une approche plus holistique de la médecine. Pour faire simple, aujourd'hui on parlerait de pratiques magiques.

³¹¹ <https://www.britannica.com/biography/Geber>

Le texte qui va suivre est emprunté au site « Britannica.com ». Il est signé de William R. Newman (professeur d'histoire et de philosophie des sciences Indiana University, Bloomington. Auteur de *Promethean Ambitions: Alchemy and the Quest to Perfect Nature* et *Atoms and Alchemy: Chemistry and the Experimental Origins of the Scientific Revolution*, entre autres. Traduction du titre: Ambitions prométhéennes : l'alchimie et la quête de la nature parfaite et des atomes et de l'alchimie : la chimistrie et les origines expérimentales de la révolution scientifique)

Parmi les innovations attribuées à Jabir, on trouve « **une théorie révolutionnaire sur les trois ordres des médicaments** ».

L'article William R. Newmann étant tellement précis que l'on ne pouvait en faire l'impasse. Nous avons donc opté pour une retranscription totale de celui-ci³¹²



Abū Mūsā Jābir ibn Ḥayyān , (né vers 721, Tūs, Iran - mort vers 815, [Al-Kūfah](#) , Irak), musulman [alchimiste](#) connu comme le père de la [chimie](#) arabe . Il a systématisé une analyse « quantitative » des substances et a inspiré [Geber](#) , un alchimiste latin qui a développé une importante théorie corpusculaire de la matière.

³¹² <https://www.britannica.com/biography/Abu-Musa-Jabir-ibn-Hayyan>

1. Abū Mūsā Jābir ibn Ḥayyān Le Père historique de la Chimie

Selon la tradition, Jābir était un alchimiste et peut-être un [apothicaire](#) ou un médecin qui a vécu principalement au 8^{ème} siècle. Certaines sources affirment qu'il était un élève du sixième [imam](#) chiite, [Ja'far ibn Muhammad](#). Comme l'a montré l'historien Paul Kraus dans les années 1940, cependant, les près de 3 000 ouvrages attribués à ce Jābir ne peuvent pas avoir été écrits par un seul homme - ils contiennent trop de disparités, tant dans le style que dans le contenu. Par ailleurs, le corpus jabirien présente de nombreux indices le liant à la Mouvement Ismā'īlīte de l'[époque Fātimide](#); la plupart des œuvres attribuées à Jābir ont probablement été écrites aux IX^e et X^e siècles.

2. Le corpus jabirien

L'aspect peut-être le plus original du corpus jabirien est un type d'arithmologie ([numérologie](#)) appelé « méthode de l'équilibre » (*mizān*). En substance, cela consistait à déterminer la quantité des « quatre natures » (chaud, froid, humide et sec) dans une substance au moyen de son nom. Chaque lettre de l'[alphabet arabe a reçu une valeur](#) numérique, et selon l'ordre des lettres, elles ont été appliquées aux différentes "natures". Les textes jabiriens soutiennent également que toutes les choses contiennent une réalité « cachée » (*bā'in*) ainsi que la réalité « manifeste » (*zāhir*) on est arrivé à la manière décrite. On pensait que les natures cachées tombaient dans la proportionnalité 1: 3: 5: 8, qui totalisait toujours 17 ou un multiple de 17.

Malgré les aspects les plus fantaisistes de la méthode jabirienne de la balance, le corpus attribué à Jābir contient beaucoup de valeur dans le domaine de la technologie chimique. Le corpus jabirien était un [vecteur](#) important pour la théorie de longue durée selon laquelle les métaux connus sont composés de [soufre](#) et de [mercure](#), et il fournit des preuves métallurgiques pour étayer cette affirmation. Les ouvrages donnent des descriptions détaillées pour l'alliage, la purification et l'essai des métaux, dans lesquels il est fait un usage considérable de la [distillation](#) fractionnée afin d'isoler les différentes «natures». La chimie du sel ammoniac ([chlorure d'ammonium](#)) constitue un axe particulier pour les écrits jabiriens. Cette substance était intéressante principalement pour sa capacité à se combiner avec la plupart des métaux connus au [Moyen Âge](#), rendant les métaux solubles et volatils à des degrés divers. La volatilité étant considérée comme un signe de nature pneumatique ou «spirituelle», les alchimistes jabiriens considéraient le sel ammoniac comme une clé particulière de l'art.

3. Le Latin [Geber](#)

Seule une infime fraction des œuvres jabiriennes a pénétré dans l'Occident [médiéval](#). *Les soixante-dix livres* de Jābir ont été traduits en latin sous le nom de *Liber de septuaginta* par [Gérard de Crémone](#) au 12^{ème} siècle. Une version mutilée de cet ouvrage était connue du pseudépigraphe latin qui se faisait appeler Geber (translittéré de l'arabe Jābir), qui écrivit la *Summa perfectionis magisterii* ([La somme de la perfection ou le magistère parfait](#)), peut-être le livre alchimique le plus célèbre du Moyen Âge.

Probablement composée à la fin du XIII^e siècle par un moine franciscain connu sous le nom de Paul de Tarente, la *Summa* ne contient aucune trace de la méthode arithmologique de la balance de Jābir.

La *Somme* est parfois accompagnée de quatre autres ouvrages également attribués à Geber : *De investigatione perfectionis* , *De inventione veritas* , *De fornacibus construendis* et *Testamentum* . Malgré cette [attribution](#) , ces ouvrages sont tous sensiblement postérieurs à la *Somme* et ne peuvent avoir le même auteur. Comme ses modèles arabes, l'auteur du *Summa* n'était pas au courant de deux développements clés de la technologie médiévale - la distillation de [l'alcool éthylique](#) et la fabrication des acides minéraux, bien que les acides minéraux apparaissent dans les travaux ultérieurs attribués à Geber.

La *Somme* contient le premier énoncé clair de la théorie du "mercure seul", selon laquelle le mercure (mercure) est la "substance pure" des métaux, et le soufre est principalement un corrompteur. Dans une tentative d'imiter les opérations de la nature elle-même, Geber a conseillé à d'autres alchimistes de s'appuyer sur le mercure et ses [composés](#) pour les agents de [transmutation et d'éviter](#) les matières organiques telles que le sang, les cheveux et les œufs.

Une deuxième [innovation](#) de la *Summa* réside dans sa théorie révolutionnaire des trois ordres de médicaments. Selon cette théorie, qui doit quelque chose à de vagues commentaires trouvés dans le *Liber de septuaginta de Jābir* , les agents transmutatifs se produisent dans un triple ordre d'efficacité croissante. Un [médicament](#) du premier ou du second ordre entraîne une modification superficielle et temporaire des métaux de base, tandis qu'un médicament du troisième ordre produit de l' [argent](#) ou de [l'or](#) véritable et permanent . La *Somme* donne une explication corpusculaire à la perfection variée des médicaments, arguant que la perfection d'un médicament augmente à mesure que la taille des corpuscules à partir desquels il est fabriqué diminue. Cette théorie corpusculaire de la matière est utilisée par Geber pour expliquer une multitude de processus, notamment la sublimation, la distillation, la calcination, la coupellation, la cémentation et la production de minéraux dans les mines. La théorie corpusculaire de Geber devait avoir un impact majeur dans l'histoire des sciences : elle était influente même au XVII^e siècle, lorsqu'elle a conditionné la philosophie corpusculaire du médecin allemand Daniel Sennert, du scientifique anglais [Kenelm Digby](#) , du philosophe naturel britannique [Robert Boyle](#) et d'autres. .

Un autre aspect influent de la *Summa* réside dans son appel explicite à la technique de la dissimulation littéraire - appelée en arabe *tabdīd al-ilm* , ou "la dispersion des connaissances". Cette technique, largement employée dans le corpus jabirien, fait référence à la pratique consistant à scinder un discours et à séparer les parties respectives afin qu'elles ne puissent pas être lues séquentiellement. La technique de dispersion des connaissances a été empruntée par de célèbres écrivains magiques et [ésotériques de la Renaissance](#) , comme [Heinrich Cornelius Agrippa von Nettesheim](#) , auteur du célèbre *De occulta philosophia* (vers 1533), et trouve encore un écho dans les œuvres [discursives](#) de Boyle.

[William R. Newman](#)

(Fin de la retranscription de l'article)

Si la partie « médicament » est un sujet intéressant, c'est le dernier paragraphe de l'article qui nous a le plus intéressé. En effet, « **La technique de dissimulation littéraire** » que l'on peut rapprocher de la **Littératie** est exactement le cœur de nos travaux.

Nous avons – aussi bien pour ce dossier en 2 Tomes – que pour les 12 autres, repris une grande partie des éléments dispersés pour en reconstituer la structure et l'architecture. Une fois ces recherches faites, il nous a également fallu décrypter les sens cachés des informations disséminées. D'où le recours à la cryptologie, à la numérologie, à l'histoire...

Et puisqu'il est question d'alchimie et des héritiers scientifiques de Geber et Jabir, mais également d'hermétisme et d'occultisme, nous allons à travers quelques exemples, vous démontrer ce qu'est la cryptologie (véritable arme de guerre).

B. La technique de dissimulation littéraire : des exemples à propos et circonstanciels (cryptologie et effet Canada Dry)

Pour comprendre le principe des « initiatives lancées par Emmanuel Macron », il faut clarifier le mode de fonctionnement des mondialistes.

C'est un fonctionnement quasi organique à rapprocher de la *serpula lacrymans* (mérule) ou du blob (un élément vivant non classifiable mais qui est pourtant très médiatisé et vendu en France malgré de nombreuses inconnues le concernant)

Dans le processus, il y a un phénomène de « clonage ou duplication ». Cela peut s'apparenter au principe « Canada Dry » (le soda).

A savoir : La locution « **Canada Dry** » est ainsi utilisée comme adjectif pour qualifier « **une chose ou une personne qui a l'apparence de ce qu'elle prétend être sans en avoir les qualités** »³¹⁸.

³¹⁸ [Christophe Urios](#) et Frédéric Rey-Millet, *15 Leçons de leadership par Christophe Urios*, Paris, Eyrolles, 2019 ([lire en ligne \[archive\]](#)), p. 205

1. Principe « canada dry » : des exemples « surprenants »

- La République française entre dans le cadre « Canada Dry » puisque depuis le 16 Janvier 1947, Vincent Auriol a transformé la nation France en Consortium (coup d'état).
- Les XV^{ème} et XVI^{ème} législatures sont encore démocratiques et « françaises ». Là encore, c'est un effet « **canada dry** » puisque les 17 pages du programme électoral d'Emmanuel Macron pour les élections présidentielles de 2017 ont été balayées d'un revers de la main dès le 26 septembre 2017³¹⁹.

Pour ce qui est de la démocratie...



Un aide-mémoire « effet canada dry » garanti

³¹⁹ <https://storage.googleapis.com/en-marche-fr/COMMUNICATION/Programme-Emmanuel-Macron.pdf>

Ont été extrait du programme électoral les titres et « accroches » qui illustrent cet effet Canada Dry.

Ce faisant, c'est un principe commun qui n'est pas l'exclusivité d'Emmanuel Macron.

Par le biais des acronymes il est facile de cacher le sens réel d'un parti politique, d'une association, d'une organisation ... en France comme à l'international.

Exemple :

- **LaRem** : est à rapprocher de « la mère suprême » des Saints-Simoniens (voir dossiers septologie)
- **La Nupe** : fait référence à la fraternelle américaine « **Alpha Kappa Psi NUPES** »³²⁰, confrérie afro-américaine qui elle-même s'inspire d'un clan Nigérian³²¹

De nombreux décryptages sont présents dans les dossiers « septologie » mentionnés dans le préambule du Tome 1.

2. Le PICIAC vue par la cryptologie

De plus, si l'on prend en compte la cryptologie, les clones CICIAC et PICIAC doivent être traduits de la façon suivante (nous rappelons à cet égard qu'Emmanuel Macron lors d'une interview avait fait part de « sa mission » et évoqué « la Transcendance ») :

- La cryptanalyse sera faite selon un critère récurrent : la science. Puisque l'Office parlementaire est composé d'éminents scientifiques spécialistes en mathématiques, physique quantique, ce choix ou postulat sera pour eux un sujet de recherches complémentaires, à moins qu'ils ne soient déjà informés et initiés.

CICIAC doit se décomposer en : CI / CIAC

- **CI** correspond au chiffre 101 romain³²²
- Ce chiffre romain « CI » ou 101 est largement utilisé et les références sont nombreuses. Il suffit de se pencher sur le lien 227.
- Parmi les informations à relever on trouve :

³²⁰ <https://www.reference.com/world-view/difference-between-kappa-nupe-2498aea87f6010eb>

³²¹ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/nupe-nupecizi/>

³²² [https://fr.wikipedia.org/wiki/101_\(nombre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/101_(nombre))

- Le numéro du colorant alimentaire E101 (jaune) appelé riboflavine (vitamine B2).
- L'écriture binaire du nombre 5. (qui ramène à la quintessence ou au pentacle)
- Le numéro atomique du mendélévium³²³, un actinide.³²⁴
- D'autres points intéressants concernant ce chiffre « jumeau » (parèdre ou androgyne pour les hermétiques), qui concerne directement la France :
 - 101 est le nombre de départements français.
 - 101 est le nom d'un site internet (dont la rubrique « mention légale » est en construction) qui dresse une « *liste des 14 meilleurs sites où vous pouvez obtenir de choses gratuitement* »³²⁵. Site qui en cryptologie regorge d'informations hermétiques.

PICIAC doit se décomposer en : π / CIAC

- Π (3,14)³²⁶ selon les Francs-maçons correspond à « la quadrature du cercle » et fait référence à Pythagore qui fait état de 3 piliers fondateurs de la sagesse pythagoricienne : la philosophie, les mathématiques et la spiritualité (science de Dieu) (voir « 450.fm Journal de la FM sous tous les angles » par exemple).
On est loin de la laïcité et très proche du scientisme.
- **CIAC** : au-delà de la CIAC des Nations-Unies, on retrouve cet acronyme sur le site « Santé.fr » de la République française.
Plus précisément via le Centre d'accueil et de crise « ciac g18 »³²⁷ de l'Unité Tourcoing epsm Lille métropole. Ce centre étant spécialisé en maladies mentales.
NB : lorsque l'on voit les dégâts provoqués par la « gestion de crise sanitaire en France ». Enfin, si l'on considère la chronologie du CICIAC (2009) et du PICIAC (2018), voici en cryptanalyse ce que l'on obtient :



³²³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mend%C3%A9l%C3%A9vium>

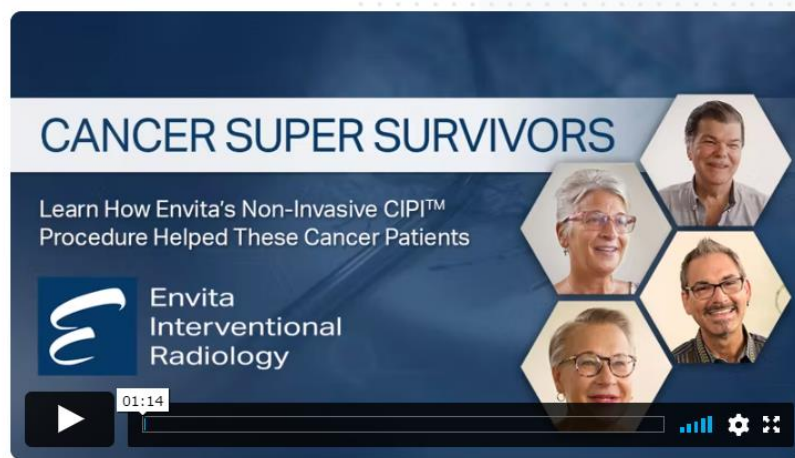
³²⁴ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Transuraniens>

³²⁵ <https://www.le-101.fr/>

³²⁶ <https://450.fm/2022/06/27/pythagore-et-la-franc-maconnerie-ii/>

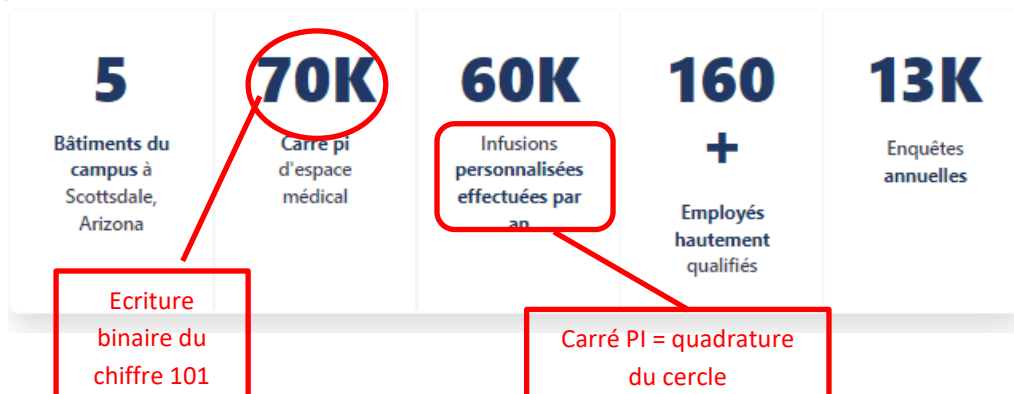
³²⁷ <https://www.sante.fr/ctre-hospitalier-specialise-lutte-maladies-mentales/tourcoing/unite-tourcoing-epsm-lille-metropole>

Or **CIPI™** (Chemo Immuno Precision Injections) est le nom d'un projet scientifique et technologique d'**Envita Medical Centers**³²⁸ dont nous mettons le lien des captures écran (voir page suivante). Par exemple, puisque CIPI n'est pas exclusif à cette société mais se retrouve décliné sous différentes formes et partout dans le monde.



- **Ci-dessus** la capture écran de la vidéo « CIPI™ ».
- Veuillez noter : les hexagones qui représentent les liaisons chimiques, mais également un rappel à la ruche (symbole dévoyé par les hermétiques et autres francs-maçons des 34^{ème} au 42^{ème} degré).
- Evidemment, indirectement, cela représente la France. Même si ici, rien n'indique ce lien. De moins à première vue.
- **Ci-après**, la capture écran des chiffres de la page d'accueil, puisqu'ici aussi il est question de « PI » (ou π) via le nom de l'espace médical « carré PI » qui est directement relié à la quadrature du cercle (haut symbolisme des hermétiques). On retrouve également le 5 (écriture binaire de 101)

Paramètres clés des centres médicaux Envita



³²⁸ <https://www.envita.com/about>

Nous n'irons pas plus loin ici dans l'analyse de la cryptologie de ce tableau. Sachez tout de même que les séries de chiffres 5-160 et 70-60-13 en translittération « strong grec » ou « strong hébreu » n'est pas dénuée d'informations. De même pour les 3 K (ou KKK qui font écho à un mouvement tristement connu).

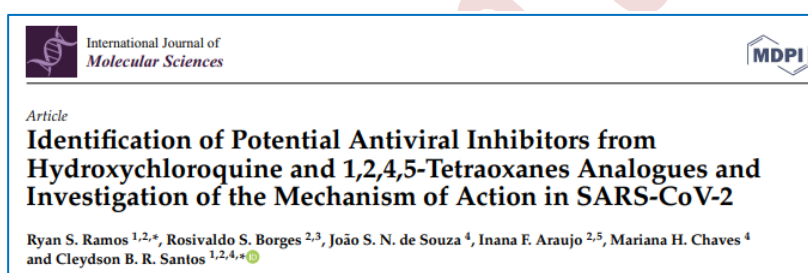
- **Concernant le symbole « TM » :**

Les significations diverses. La plus connue étant Trade Mark.

Mais Tm signifie également **Ligands** qui est une abréviation de ligand tridentate anionisé³²⁹, que l'on retrouve biochimie et dans certains médicaments sous forme dérivée comme l'HYDROXYCHLOROQUINE³³⁰

A noter :

Une étude clinique intitulée est parue dans la revue « Internationale journal of Molecular Science » et « MDPI »³³¹ (*Identification d'inhibiteurs antiviraux potentiels à partir de l'hydroxychloroquine et d'analogues de 1,2,4,5- tétraoxanes et Étude du mécanisme d'action sur le SRAS-CoV-2.*)³³²



- Autres points scientifiques à prendre en compte :

- **Lanthanide**³³³
- **Bactéries graphène énergie libre**³³⁴

De quoi se demander sérieusement si les personnes ayant reçu les produits double usage « vaccin anti covid-19 » ne deviennent pas à leur insu des générateurs d'énergie. En revanche pour ce qui est de la liberté...

³²⁹ https://en.wikipedia.org/wiki/Tm_ligands

³³⁰ https://www.researchgate.net/figure/Interactions-of-the-ligands-A-Hydroxychloroquine-B-MolPort-007-913-111-C_fig3_358360068

³³¹ <https://doi.org/10.3390/ijms23031781> <https://www.mdpi.com/journal/ijms>

³³² [file:///C:/Users/virgi/Downloads/Identification of Potential Antiviral Inhibitors f.pdf](file:///C:/Users/virgi/Downloads/Identification%20of%20Potential%20Antiviral%20Inhibitors%20f.pdf)

³³³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lanthanide>

³³⁴ <https://trustmyscience.com/nouveau-catalyseur-biohybride-produit-energie-propre/>

3. Le genrisme et ciblage des jeunes : l'expansion hermétique infiltre jusqu' à l'UNODA. (Décryptage)

Ce deuxième Tome a mis en avant des « Initiatives de la République française » en lien avec la situation de guerre sanitaire, des Conventions et traités internationaux signés par la France avec les Nations-Unies dans le cadre de l'UNODA.

L'hermétisme est le seul culte qui relie tous les belligérants à "la dispersion des connaissances » (l'un des volets alchimiques), au prosélytisme, au transhumanisme et au scientisme. Il « semble être » le terreau de la situation actuelle en France.

Ainsi, l'un des fondements des sociétés hermétiques est l'androgynie. Bien que le thème soit expliqué dans les dossiers « Septologie », on ne pouvait omettre cet élément puisque « même le bureau des désarmements des Nations-Unies » (UNODA) fait l'apologie de cette quête de « l'être primordial androgyne ».

Pour les non informés : dans les enseignements et initiations franc-maçonniques – par exemple – l'Androgyne est l'être idéal par excellence. Doté de deux têtes, deux paires de bras et bien sûr pourvu des deux appareils génitaux. On retrouve d'ailleurs ce principe à travers Junon et Jupiter faux jumeaux et parèdres.

Concernant l'UNODA, on rappelle qu'il s'agit du bureau des désarmements. Le fait qu'il lance « une politique de genre » (Unoda politique de genre 2021-2025 ³³⁵, pdf anglais 18 pages) n'est rien d'autre que de l'hermétisme.

Le fait d'avoir pris l'arc en ciel comme symbole des groupes LGTB est lui aussi initié par les sociétés affiliées au culte d'Hermès et sa contingence. Dans la mesure où tout est déformé et inversé (les valeurs, les références culturelles et culturelles), rien d'étonnant alors que l'arc-en-ciel soit détourné de son symbolisme original et originel millénaire.

Puisque celui-ci est synonyme de lien avec le sacré (pour la plupart des croyances et religions) ainsi que des Chakras pour les cultures Asiatiques.

³³⁵³³⁵ <https://www.un.org/disarmament/fr/unoda-gender-policy-2021-2025/>



Dans le cadre d'une Guerre Culturelle (ou guerre sainte), le ciblage de la jeunesse a toujours été l'une des stratégies les plus utilisées par les régimes tyranniques. L'embrigadement idéologique à « spectre large » : religieux (quelle que soit le culte). Politique : jeunesse communiste, hitlérienne, fascistes, ... mais aussi scientifique (pour ne pas dire scientologiste), transhumaniste, orientation sexuelle incluse.

L'UNODA, organisation infiltrée par l'hermétisme (ou l'ayant toujours été), ne cache plus son allégeance au culte hermétique. Il n'y a - hélas - rien de surprenant à ce que les sujets d'actualité du Bureau du désarmement des Nations-Unies soient ouvertement axés sur la population jeune, affiche son appui et assure sa caution au mouvement dit de « genrisme ».

- « **Meet the Leaders 4 Tomorrow** »³³⁶

Le texte d'introduction de la page internet dédiée reprend visiblement la sémantique des « Young Global Leaders® »³³⁷, des « Young Leaders »³³⁸ pour ne citer qu'eux.



³³⁶ <https://www.youth4disarmament.org/meet-leaders4tomorrow>

³³⁷ <https://www.younggloballeaders.org/>

³³⁸ <https://www.weforum.org/agenda/2020/03/ygl-wef-young-global-leaders/>

L'initiative #Youth4Disarmament du Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies est ravie d'annoncer les 25 **#Leaders4Tomorrow** !

Avec le généreux soutien financier du ministère des Affaires étrangères de la République de Corée, les 25 jeunes leaders inspirants exploreront le rôle des jeunes dans la promotion des objectifs de désarmement, de non-prolifération et de contrôle des armements (**ADN**) au cours de cinq ateliers interactifs et engageants organisés avec le personnel de l'UNODA, des jeunes conférenciers et d'autres experts.

Suite au programme de l'atelier, les **#Leaders4Tomorrow** développeront et présenteront leurs idées innovantes et orientées vers l'action pour faire progresser notre paix et notre sécurité collectives lors d'un événement parallèle de la Première Commission en octobre 2022 au siège des Nations Unies à New York.

Les **#Leaders4Tomorrow** ont été sélectionnés parmi plus de 400 candidatures reçues de 85 pays. Cliquez ici pour en savoir plus sur la série d'ateliers; "Engager, **éduquer** et responsabiliser **#Leaders4Tomorrow** sur le désarmement, la non-prolifération et le contrôle des armements (**ADN**) pour mettre en œuvre le changement aujourd'hui."

Nous vous invitons à rencontrer les 25 **#Leaders4Tomorrow** ci-dessous !

Les termes et symboles surlignés sont à prendre en compte dans le cadre d'un décryptage. Non seulement les mots sont significativement semblables à ceux utilisés régulièrement, voir systématiquement par Emmanuel Macron. Mais surtout des propos « ciment » et universellement usités par l'ensemble de la sphère mondialiste agressive et prédatrice.

- Propos tenus dans un premier dans un cercle « trié sur le volet » comme lors de son discours du 26 septembre 2017 puis de façon mécanique et rodée publiquement pour tous les sujets
- Ensuite, **l'acronyme ADN** lorsque l'on est le Bureau de désarmement des Nations-Unies, que l'on ratifie des traités internationaux relatifs aux armes biologiques, chimiques ou de destruction massive ; reprendre la dénomination ADN qui fait directement le lien avec l'Acide Désoxyribonucléique (« macromolécule biologique présente dans presque toutes les cellules et virus »³³⁹), est sinon maladroit du moins ironique.... Voir provocateur (?)

D'un autre côté cela permet de rappeler ici que l'ADN contient un acide nucléique³⁴⁰ et qu'étymologiquement de la famille des nucléides³⁴¹ ou nucléon³⁴².

En reprenant l'acronyme ADN, le lien avec l'atome, est fait. On en revient donc pour ce qui est de la « campagne de vaccination massive » à des produits biotechnologiques vectoriels ou à l'ARN messager ou noyau atomique des cellules, en quelque sorte. Donc aux armes de destruction massive.

³³⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Acide_d%C3%A9soxyribonucl%C3%A9ique

³⁴⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Acide_nucl%C3%A9ique

³⁴¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nucl%C3%A9ide>

³⁴² https://fr.wikipedia.org/wiki/Acide_d%C3%A9soxyribonucl%C3%A9ique

Il faut être énucléé pour ne pas le voir.

- « **Eduquer** » : ce rôle revient de droit naturel aux parents. Qu'ils soient animaux ou humains. Ce sont les parents qui éduquent, donc donne une éducation. Le terme approprié est : « **enseigner** » ou « **instruire** ».

Termes qui devraient d'ailleurs être les seuls autorisés pour définir le rôle des enseignants. Cette dévolution sémantique marque le fait que des institutions, organisations internationales, ministères pour la France s'arrogent le droit de se substituer au rôle parental.

Rapporté à notre pays c'est d'ailleurs flagrant, alarmant et dangereux. Nous l'avons évoqué dans le Tome 1 puisque les enseignants ont désormais pour feuille de route : d'exercer le métier de délégué à l'information médicale (voir médecin ou pharmacien formateurs laboratoire pharmaceutique) ; mais en plus ils sont amenés à faire respecter une **Doctrine.... Avec la validation des rectorats.**

Ici, comme les Young Leaders du Forum Economique Mondial, ainsi que pour l'Education Nationale, **il est question de formatage et d'endoctrinement.**

Encore un terme initialement rapporté au domaine religieux et sectaire.

- Enfin, ont été mis en relief les symboles **#** et les termes Youth4Disarmament et Leaders4Tomorrow.
 - **#** selon le « dictionnaire » hermétique fait référence aux 9 degrés ou marches de la pyramide (soit du 34^{ème} au 42^{ème} degré). Il représente une grille de 9 cases sans les contours à la manière du carré du jeu de morpions (mord/ mort – pion).



- D'autre part ce symbole « dièse », tire son origine du latin
 - Autre élément important à prendre en compte lorsque l'on explore le symbole **#**. Initialement il s'agissait d'une unité de mesure de masse : *libro ponto* ou en

langage international « avoirdupoids »³⁴³ (ou « poids du poids ») D'origine antique romaine (donc République).

Si l'on considère que la traduction littérale de *libro* est « **Livre** » (ouvrage ou monnaie), et qu'en égyptologie il est un ouvrage incontournable dans la mythologie : « **le livre des morts des Anciens Egyptiens** »³⁴⁴ d'un point de vue hermétique occulte cela s'apparente à :

« **Eduquer** les jeunes recrues de telle sorte que pour devenir **Leaders (avoirdupoids)** il leur faille « **livrer** » le « **poids du poids** » (**leur âme**). Est-ce à dire que tous les Leaders de type « Young Leaders » ont rencontré Méphistophélès dans la taverne attenante et contracté **LE Pacte** ?

- Youth4Disarmament : ou Y4D peut probablement fait écho à la Y4D Foundation³⁴⁵ sans toutefois qu'il y ait un lien direct.
Y4D renvoie au site ebay rubrique carte à jouer « joker »³⁴⁶
- Leaders4Tomorrow : L4T renvoie majoritairement à des jeux virtuels de guerre (Fortnite)

C. « Vaxx, Mensonges et Trahisons »

Ceux qui sont adeptes de cette croyance transcendante, et veulent jouer « au Créateur à la place du Créateur », comme d'autres veulent être « Chérif à la place du Chérif » n'agissent pas seuls dans leur garage, et surtout bénéficient de financements exorbitants.

Quand on additionne les subventions diverses et variées engagées par les diverses législatures de la République française sur le territoire français (Aviesan, OMS Académie, Ligne ferroviaire Lyon –Wuhan...) mais surtout hors de nos frontières, alors qu'il est attendu du Peuple Souverain en 2022 de faire ceinture. D'où provient tout cet argent ? De nos impôts ? Qui en tire bénéfice en fin de cordée ?

³⁴³ [https://en.wikipedia.org/wiki/Pound_\(mass\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Pound_(mass))

³⁴⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_des_morts_des_Anciens_%C3%89gyptiens

³⁴⁵ <https://www.y4d.ngo/>

³⁴⁶ <https://www.ebay.com.au/itm/304530110525>

Si Emmanuel présente « son réel plan politique » dans son discours du 26 Septembre 2017 soit moins d'un semestre après son élection présidentielle, il est en totale contradiction avec son programme électoral pour lequel les citoyens lui ont accordé leur confiance.

De plus, tout au long du Tome 1 et plus encore dans celui-ci, il a été mis en surface des actions et planifications antérieures même à l'entrée en politique de président de la république française consortium nouvellement renouvelé.

Le Nouvel Ordre Mondial, c'est construit au fil de décennies de travaux orchestrés en coulisse et certainement plus loin dans le temps. Apporter un éclairage sur cette planification « au réel » en rassemblant les éléments disparates et essaimés en se cantonnant au sujet des produits à double usage Covid-19 (cellules souches et produits biotechnologiques injectables) donne déjà une photographie non « photoshopée » par quelques trucages et artifices rodés.

Parce que nous avons rédigé 12 dossiers de recherches, dont la thématique est complémentaire et globale, nous avons pu retracer non seulement la mutation endogène et exogène du système de santé français, mais également toute l'infrastructure de coulisses politiques.

1. L'encodage « analchimique » de Organisation du ministère de la Santé et de la prévention

(copié-collé, liens actif)

Par « **Analchimique** » il faut comprendre l'**alchimie inversée (le miroir)**, ou « **an** » le préfixe est privatif. Ce qui en d'autres termes revient aux descendants de Geber mais version sombre, hermétique et prônant l'obscurantisme.

L'organigramme du ministère de la Santé et de la prévention est très intéressant. Ici tous les items sont des liens actifs permettant de consulter les pages internet. Ont été encadré ce qui est pertinent de mettre en avant et pour lesquels sont mis des réflexions ou remarques.

En page suivante vous trouverez l'organigramme extrait du site officiel.

- Cabinet du ministre de la Santé et de la Prévention
- Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé
- Direction générale de la santé
- Direction générale de l'offre de soins
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
- Direction de la sécurité sociale
- Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie
- Déléguée ministérielle au numérique en santé
- Services centraux et organismes rattachés, ministère de la Santé et de la Prévention
- Agences et opérateurs rattachés au ministère des Solidarités et de la Santé
- Établissements d'enseignement
- Division des cabinets
- Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales
- Direction générale de la prévention des risques (DGPR)
- Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS)
- France Recouvrement, mission interministérielle chargée du pilotage de la réforme du recouvrement fiscal et social

Les initiales ont été également mises en relief. Soit :

C M D D D D D D S A E D S D H F =
C M D4-2
S A E D
S D H F

N'oubliez pas que nous avons affaire à des initiés qui pratiquent et maîtrisent la cryptologie et se transmettent savoirs et connaissances depuis des millénaires.

Parmi les différentes traductions possibles nous avons:

- **CM D-42** que l'on retrouve en informatique. Dans la catégorie microprocesseur. On retrouve des informations intéressantes sur un document de la société Micron Technologie, Inc (document PDF en anglais de 10 pages)³⁴⁷. A partir de la page 3 on trouve des éléments intéressants à la fois dans les descriptifs mais aussi dans les formules qui sont incluses dans le document.

Extraits :

³⁴⁷ https://media-www.micron.com/-/media/client/global/documents/products/technical-note/sd-cards/tnsd01_enable_sd_lock_unlock_in_linux.pdf?rev=ac98c7fdb457490c8e32ef185eff41e3

The locked card accepts the following commands and returns responses by setting `CARD_IS_LOCKED`. All other commands are treated as illegal commands.

- Basic class (0)
- Lock card class (7)
- CMD16
- ACMD41
- ACMD42

Unlock the Card

To unlock the card, the host issues CMD42 with a predefined data block size on the data line that includes the 16-bit CRC. The mode (UNLOCK) is indicated with the password length (`PWDS_LEN`) and the password itself in the data block.

If the PWD content is equal to the sent password, the card will be unlocked and the `CARD_IS_LOCKED` bit in the status register will be cleared. Note that unlocking is done only for the current power session and the card will go back to a lock state automatically on the next power-up as long as the password is not cleared in prior power cycle.

The `LOCK_UNLOCK_FAILED` error bit in the status register will be set if the password is not matched. An attempt to unlock an unlocked card will fail and the `LOCK_UNLOCK_FAILED` error bit in the status register will be set.

Force Erase

When a user forgets the password (PWD content), it is possible to erase PWD content and get back to an unlocked state using ERASE mode in CMD42. However, **all of the card content** including the PWD and `PWDS_LEN` register content will be completely erased for security reasons. This operation is called FORCE ERASE.

To implement A FORCE ERASE operation, the first byte of the CMD42 data block is enough for mode selection. Therefore, the block length can be defined to one byte by CMD16 in SDR mode. For DDR50 mode, because the block length will always be even, the block length for the FORCE ERASE command will be set to an even number (at least 2) as well. After the block length is set, CMD42 is issued with a predefined data block size on the data line that includes the 16-bit CRC; the mode ERASE will be the only bit set in the data block.

If the ERASE bit is not the only bit set in the data field, the `LOCK_UNLOCK_FAILED` error bit in the status register will be set and the erase request is rejected. An attempt to force erase on an unlocked card will fail and the `LOCK_UNLOCK_FAILED` error bit will be set in the status register.

Traduction page suivante

Effacement forcé

Lorsqu'un utilisateur oublie le mot de passe (contenu du PWD), il est possible d'effacer le contenu du PWD

et de revenir à un état déverrouillé en utilisant le mode ERASE dans CMD42. Cependant, tout le contenu de la carte, y compris le contenu des registres PWD et PWDS_LEN, sera complètement effacé pour des raisons de sécurité.

Cette opération est appelée FORCE ERASE.

Pour réaliser une opération de FORCE ERASE, le premier octet du bloc de données CMD42 est suffisant pour la sélection du mode.

Par conséquent, la longueur du bloc peut être définie à un octet par CMD16 en mode SDR. Pour le mode DDR50, comme la longueur du bloc sera toujours paire, la longueur de bloc pour la commande FORCE ERASE sera également fixée à un nombre pair (au moins 2) également. Une fois la longueur de bloc définie, la commande CMD42 est émise avec une taille de bloc de données prédéfinie sur la ligne de données qui inclut le bloc de données., prédéfinie sur la ligne de données qui inclut le CRC de 16 bits ; le mode ERASE sera le seul bit activé dans le bloc de données.

Si le bit ERASE n'est pas le seul bit activé dans le champ de données, le bit d'erreur LOCK_UNLOCK_FAILED du registre d'état est activé et la demande d'effacement est rejetée. Une tentative de d'effacement forcé sur une carte non verrouillée échoue et le bit d'erreur LOCK_UNLOCK_FAILED est activé dans le registre d'état.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)

Rapporté à nous, cela veut littéralement dire que les mondialistes sont en train d'opérer un « effacement forcé » !

- En voulant nous exterminer (en France mais partout ailleurs) Quel que soit le continent, le pays, la religion, la couleur de peau, le statut professionnel, la situation financière, les orientations politiques : nous sommes tous ciblés. Familles, amis, élus ou non.
- En « déprogrammant l'être humain » et en effaçant sa mémoire collective pour remodeler ceux qui resteront (en admettant qu'ils réussissent leur plan perfide). Cela signifie : inversion des valeurs universelles, mise en place de nouveaux paradigmes et nouvelle « anthropologie » où le cannibalisme, le transgenrisme (l'androgynie ou l'être idéalisé)...

- **SADE** Il existe diverses traductions.

Exemple, on peut se baser sur les anagrammes, le verlan, le langage des oiseaux, d'autres langues comme l'anglais. Ce qui pour les plus évidentes donnent :

- SADE : marquis de Sade (voir sadisme)
- SADE : triste en anglais
- « phonétique inversé » : HADES
- ...

- **SDHF** idem : plusieurs portes d'entrées

- SD: peut faire référence à la carte SD (carte mémoire amovible)
- H : peut signifier l'Homme ou masculin (XY / Yang, ...)
- F : peut signifier la Femme ou féminin (XX / Yin...)



Sauf que : dans la classification des éléments version alchimique (donc au moins contemporaine de Jabir) les symboles correspondent à toute autre chose si l'on transpose en langage chimique actuel.

Ainsi le symbole Homme correspond à l'élément Fer et le symbole Femme représente le Cuivre. Ce qui nous ramène au Tome 1 et aux hypothèses concernant l'Hème (hémoglobine).^{348 349}

Une opportunité pour rappeler que dans le Tome 1 de ce dossier-recherches ont été cités un certain nombre de sujets scientifiques à investiguer (se référer aussi aux 12 dossiers-recherches remis à Mr PITTE).

Des sujets de recherches scientifiques à joindre à l'enquête « Covid-19 blessures et crimes contre l'humanité » :

Tous les points suivants sont mentionnés dans nos dossiers-recherches, qui nous vous le rappelons sont entre les mains des Académiciens et autres « services dédiés » mais surtout que circulent

³⁴⁸ <http://www.lesamisdhermes.com/2016/04/table-des-symboles-alchimiques.html>

³⁴⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Tableau_p%C3%A9riodique_des_%C3%A9l%C3%A9ments

depuis deux mois de proche en proche et de façon totalement aléatoire donc non traçable même par le meilleur algorithme fusse-t-il « quantique ».

Pourquoi ajouter ces pistes exploratoires, simplement parce que nous avons travaillé sur l'ensemble des supports qui induisent des réactions (blessures) corporelles à toute personne ayant reçu les produits abusivement nommés « vaccins ».

Le site PADIS³⁵⁰ et ses études en est un exemple.

Quant au graphène, il serait opportun de considérer ce support alvéolaire comme un système leurre sur lequel les Hèmes (unités constituées de fer et à la base de l'hémoglobine) vont se fixer et s'agglomérer par affinité électromagnétiques (entre autre), provoquant une « dérivation » et donc :

- **Des problèmes d'agrégats sanguins (thromboses par exemple) : une des voies de recherches pouvant compléter les travaux scientifiques que la doctrine sanitaire censure et refuse de valider**
 - Le graphène pourrait avoir un rôle électro magnétique (aimant, voir projet MagNeuron même si celui-ci est orienté Neurones) et de nasse qui attirerait et piègerait le sang dans son maillage. Le fer présent dans l'Hème étant un métal facilement magnétisable, comme la limaille de fer.
 - D'où un appauvrissement du système d'irrigation et donc d'échange gazeux au niveau des capillaires sanguins entraînant une asphyxie progressive et détérioration des tissus (tous les tissus organiques).
 - Ce qui expliquerait entre autre pourquoi des personnes ayant reçu les produits changent de teint et ont une peau cireuse.
 - Pétrification des personnes qui décèdent suite à des thromboses (pensez à Sodome et Gomorrhe).

Notez que les disciplines liées à l'hématologie sont multiples et que les sujets de recherches en lien avec les pathologies sanguines sont prédominants depuis les années 2000.

Autre chose, le sujet des problèmes liés aux menstruations semblent être tabou ou totalement évincé.

Il serait bien que des recherches soient faites chez toutes ces jeunes femmes en prenant en compte le fait que la plupart d'entre elles doivent être vaccinées contre le papilloma virus (Gardasil). D'autant plus qu'il existe une version masculine de ce vaccin.

Et le fait que les jeunes femmes puissent évacuer les déchets « technorganiques » via leurs règles pourraient les protéger plus que les jeunes hommes « qui fonctionnent en circuit fermé ».

³⁵⁰ <http://etude-padis.com/>

Il existe des études cliniques tendant à démontrer que le Gardasil provoquerait une démyélinisation précoce. (Ressources : « les caractéristiques cliniques de la démyélinisation combinée centrale et périphérique » commanditaire : hôpital [Xuanwu Hospital, Beijing](#) ³⁵¹, « Vaccination et risque de démyélinisation : existe-t-il un lien ? Exemples des vaccins anti-hépatite B et anti-papillomavirus »³⁵²).

De la même façon, il serait judicieux de voir si les patients souffrant d'« effets secondaires » de type neurodégénératifs (Alzheimer ou Creutzfeldt Jakob) sont également des sujets ayant été vaccinés contre l'Hépatite B. Ce ne sont que des hypothèses, mais elles ont le mérite d'élargir de champs des recherches (si ce n'est pas déjà fait en dehors de la France et hors de portée car potentiellement censurées).

Un sujet annexe à ne pas non plus négliger : les recherches visant à combiner la robotique et un organisme très en vogue « le Blob » d'où le terme « technorganique »

Ces pistes, nous les avons mentionnées et référencées dans nos 12 dossiers. De la même manière que nous avons référencé le dispositif médical breveté par Alain Pompidou et Albert Claude Benhamou : EP1358481B1 DISPOSITIF D'ANALYSE ET/OU DE TRAITEMENT AVEC UNE TIGE SOUPLE ³⁵³ qui s'apparente au dispositif médical du test PCR.

- **Conséquences de l'alcoolisme passif induit par l'usage excessif de gel hydro alcoolique.** (des études cliniques existent déjà hors frontières)
 - Les molécules à base d'alcool ou dérivés traversant la paroi cutanée et donc entrant dans la circulation sanguine se fixent-elles sur les neurorécepteurs, façon clé-serrure ? veuillez prendre note qu'il existe des études et recherches traitant de ce sujet, notamment aux Etats-Unis.
 - Quels impacts sur des populations fragiles : enfants, adolescents, personnes en sevrage alcoolique, mais aussi interaction avec des traitements médicamenteux incompatibles avec la consommation d'alcool (voir liste Vidal).
 - Par impacts, nous entendons entre autre : cognitif, comportemental, addiction induite sur le même modèle que le tabagisme passif, interaction de type intolérance liées aux traitements médicamenteux.

Cet alcoolisme passif surtout chez les sujets « à risque » femmes enceintes, personnes en réel sevrage alcoolique, « petits patients » (in utérin compris) pouvant provoquer des troubles du comportement et de l'attention (et syndrome de manque).

³⁵¹ <https://ichgcp.net/fr/clinical-trials-registry/NCT04664647>

³⁵² <https://www.semanticscholar.org/paper/Vaccination-et-risque-de-d%C3%A9my%C3%A9linisation-%3A-un-lien-Moal/a7ae800bf738fa41ed8eea8e7e2c8656cf33b8f5>

³⁵³ <https://worldwide.espacenet.com/patent/search/family/026212268/publication/EP1358481B1?q=pn%3DEP1358481B1>

Il est à remarquer qu'il y a, de plus, un Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie. Quoique l'environnement soit aussi propice à de l'anxiété généralisée.

En conséquence, on peut à nouveau évoquer la déprogrammation et reprogrammation de l'être humain. Tout un programme décliné dans le discours d'Emmanuel Macron du 26 septembre 2017.

C'est la « refondation européenne » ?

Un programme déjà bien avancé qui se résume en une illustration prise sur le site « entreprise.gouv » où l'un des objectifs clairement visé consiste à remplacer le vivant par le synthétique et le numérique.

Qui se prend pour « dieu » ?



Rappel : Michel Ange a représenté l'être humain à gauche et Dieu à droite. Est-ce à dire que la nature est selon une certaine catégorie d'individus « supplantée par le technologique ? Nous inclus. Peut-on parler de France laïque ?

Seulement, le ministère de la Santé et de la Prévention masque encore bien d'autres choses, tout comme l'ensemble du gouvernement.

Il suffit de comparer le « fameux discours » guerrier d'Emmanuel Macron qui –bien que tout nouvellement élu à la présidence de la République française (consortium) – renie totalement son programme de campagne électoral.

Il suffit par exemple de voir quels sont les ministères portant la mention « souveraineté » et cela donne des indications :

- Souveraineté numérique,
- Souveraineté alimentaire,
-

ET LE PEUPLE SOUVERAIN DANS TOUT CA ?

2. L'équipe ministérielle gouvernements Borne 1 et 2 ; une mine d'informations ?

Ultime volet de notre « Sommation à faire », celui-ci va élargir le sujet Santé. Compte-tenu des circonstances actuelles et des **Chantages** auxquels nous sommes encore une fois confrontés. C'est le changement de gouvernement suite aux élections présidentielles de 2022 qui nous a permis d'aller plus loin encore dans la mise à jour de la planification tyrannique.

Ainsi, le changement de nom du ministère de la Santé et sa composition sont à prendre en compte.

Désormais, il est question du Ministère de la Santé et de la Prévention. Et même si plusieurs ministres se sont déjà succédés, c'est la formation des équipes ministérielles qui importe dans un premier temps. L'objectif central demeurant, évidemment, le sujet Covid-19/Injections et déclinaisons (variole du singe, vaccins infantiles...)

Cabinet du ministre de la Santé et de la Prévention

Dernière modification le 29 août 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tél : 01 40 56 60 00

Site web : <http://solidarites-sante.gouv.fr>

> [Formulaire de contact](#)

> [Saisine par voie électronique](#) (liste des exceptions)

Adresse

14 avenue Duquesne
75007 Paris

Adresse postale

14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Capture écran

Responsable(s)

Directrice du cabinet

Carole BOUSQUET-BÉRARD, administratrice de l'État hors classe

Directeur adjoint du cabinet

Guillaume DU CHAFFAUT

Directrice adjointe du cabinet

Isabelle EPAILLARD, administratrice de l'État hors classe

Cheffe du cabinet

Sylvia SKORIC

Chef adjoint du cabinet

Non communiqué

Conseiller médical, enseignement supérieur et recherche

Antoine MAGNANT

Conseiller spécial, en charge de la démocratie en santé, des territoires et de l'international

Amin MANSOURI

Conseiller parlementaire

Mehdi MAHAMMEDI-BOUZINA

Conseiller du financement et de la protection sociale

Antoine MEFFRE

Conseiller Parcours, qualité et ressources du système de santé - premier recours

Romain BEGUE

Conseillère Parcours, qualité et ressources du système de santé, évolution et attractivité des métiers

Sandrine WILLIAUME

Conseiller numérique en santé et innovation

Thomas JAN

Capture écran

Conseillère communication et presse

Aline POULAIN

Conseiller Presse

Mathieu LETRANCHANT

Conseillère parcours, qualité et ressources du système de santé, établissements de santé

Floriane RIVIERE

Conseiller médicament et produits de santé

Charles-Emmanuel BARTHELEMY

Conseiller Sécurité sanitaire

Evan MALCZYK

Capture écran

[Demander une mise à jour de cette page](#)

(réservé aux services publics)

- Le Ministère des Solidarités et de la Santé sous gouvernement Castex 1 et 2 (Olivier Véran ministre) est scindé en deux ministères :
 - Ministère de la Santé et de la Prévention (ministres : Brigitte Bourguignon puis François Braun)
 - Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées (Damien Abad puis Jean-Christophe Combe)
- **3 Conseillers PARCOURS** (du combattant ?)
- **1 Conseiller spécial chargé de la DEMOCRATIE EN SANTE** (usage sémantique qui indique l'absence de démocratie ou effet canada Dry)

3. Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS), vraiment ?

Là on approche de l'un des objectifs des mondialistes : la surveillance à tous les étages. La présence d'un Haut fonctionnariat de défense et de sécurité nous ramène au Tome 1 et au Plan Blanc de la Sécurité intérieure.

Un Livre Blanc³⁵⁴ préfacé par Gérard Darmanin, supposément en réponse à une consultation publique » (permettez-nous d'en douter). Un plan qui – initialement - concerne les professions telles que les policiers, les gendarmes, les militaires et qui se retrouve au ministère de la Santé et de la prévention, qu'est-ce que cela cache ?

Un plan blanc accompagné d'une annexe qui en lisant entre les lignes annonce à mots couverts la dissolution du corps de la gendarmerie, suivie de la police nationale et des armées au profit des sociétés privées (aux recrutements peu cadrés) et à des unités européennes.

Ce qui est présenté sur le site dédié n'a rien de rassurant. Le HFDS³⁵⁵ c'est ça :

Présentation du HFDS

→ Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Les ministères chargés des Solidarités et de la Santé disposent, comme tous les autres ministères, d'un Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS). Le HFDS est le secrétaire général des ministères sociaux.

Les missions du HFDS s'inscrivent dans le cadre des dispositions du code de la défense relatives à la stratégie de sécurité nationale et à la politique de défense, en ce qui concerne la protection de la population, la permanence des institutions et la sécurité sanitaire.

Il relève directement des ministres et a, dans l'exercice de sa mission, autorité sur l'ensemble des directions et services des ministères.

Pour l'assister dans sa mission, le secrétaire général - haut fonctionnaire de défense et de sécurité dispose :

- d'un service en propre, le « service spécialisé de défense et de sécurité », dirigé par un haut fonctionnaire adjoint de défense et de sécurité ;
- de la « sous-direction de la veille et de la sécurité sanitaire »³⁵⁶, placée sous la responsabilité du directeur général de la santé, haut-fonctionnaire adjoint de défense et de sécurité en charge de la défense et de la sécurité sanitaire. Pour l'exercice de cette responsabilité particulière, le directeur général de la santé est rattaché fonctionnellement au haut fonctionnaire de défense et de sécurité.

³⁵⁴ [Attribution des hauts fonctionnaires de défense et de sécurité](#)

³⁵⁵ <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/defense-et-securite-hfds/>

³⁵⁶ [« sous-direction de la veille et de la sécurité sanitaire »](#)

Pour la mise en œuvre de son action, le HFDS s'appuie sur un réseau de correspondants, dans les agences régionales de santé (ARS) et chez les opérateurs et établissements sous la tutelle du ministère

→ Les missions du HFDS

Le HFDS anime et coordonne la politique en matière de défense, de vigilance, de prévention de crise et de situation d'urgence.

À cet effet, il veille à la diffusion des plans, des doctrines d'emploi et des directives gouvernementales en matière de défense et de sécurité et coordonne l'élaboration des plans ministériels et des instructions d'application.

Il mène les actions de sensibilisation et de formation au sein des ministères, en particulier par des exercices interministériels et ministériels de mise en œuvre des plans.

Il est chargé de l'organisation et du maintien en condition opérationnelle du dispositif ministériel de réponse aux situations d'urgence, notamment sanitaire.

Il s'assure de la mise en place et du bon fonctionnement d'un dispositif permanent de veille et d'alerte.

Il s'assure de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de sécurité dans les secteurs d'activité relevant du ministère.

Ses missions de coordination et de contrôle de l'exécution des mesures nécessaires en matière de défense et de sécurité s'appliquent notamment à :

- la protection et à la sécurité des infrastructures et des secteurs d'activités d'importance vitale coordonnés par le ministère ;
- **la protection du potentiel scientifique et technique des administrations, des opérateurs et des entreprises ;**
- la politique de sécurité des systèmes d'information du ministère et des organismes qui relèvent de son champ de compétences ;
- la sécurité économique dans le secteur de la santé ;
- **la protection du secret de la défense nationale.**

→ Les risques et les menaces

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a défini les nouvelles vulnérabilités qui pèsent sur le territoire national et sur la population.

La France et par extension l'Europe doivent ainsi se préparer à faire face :

- au terrorisme ;
- aux attaques majeures contre les systèmes d'information ;
- à l'espionnage et aux stratégies d'influence ;
- aux **grands trafics criminels ;**
- aux **nouveaux risques sanitaires et naturels ;**
- à des **risques technologiques accrus ;**

- aux menaces sur les ressortissants et les intérêts français et européens à l'étranger.

Des vulnérabilités apparaissent parallèlement à l'émergence de nouvelles données à prendre en compte dans le champ d'action de la sécurité de la nation comme :

- l'interpénétration croissante des menaces et des risques ;
- la continuité entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure, induite par les ruptures stratégiques brutales et par le contrecoup de l'action internationale de la France sur sa sécurité intérieure.

- **Peut-on encore parler de médecine lorsque l'on lit cela ?**
- **Peut-on encore parler de démocratie lorsque l'on voit qu'absolument tous les ministères sont chapeautés par ce Haut fonctionariat de défense et sécurité ?**

• Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS)

Tous Images Vidéos Actualité Carte Shopping Préférences

France Filtre parental : modéré À tout moment

W https://fr.wikipedia.org/wiki/Haut_fonctionnaire_de_d%C3%A9fense_et_de_s%C3%A9curit%C3%A9
Haut fonctionnaire de défense et de sécurité — Wikipédia
 Les hauts fonctionnaires de défense et de sécurité (HFDS) (autrefois appelés hauts fonctionnaires de défense [HFD]) exercent une fonction de défense et de sécurité au sein de la haute fonction publique française.

■ <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/organisation/organisation-des-directions-et-services-...>
Haut Fonctionnaire Défense et Sécurité - Ministère du Travail, de l'...
 Le ministère du travail dispose, comme tous les autres ministères, d'un Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS). Le HFDS est le secrétaire général des ministères sociaux. Les missions du HFDS s'inscrivent dans le cadre des dispositions du code de la défense relatives à la stratégie de sécurité nationale et à la ...

■ <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/defense-et-securite-hfds>
Défense et Sécurité (HFDS) - Ministère de la Santé et de la ...
 Le HFDS est le secrétaire général des ministères sociaux. Les missions du HFDS s'inscrivent dans le cadre des dispositions du code de la défense relatives à la stratégie de sécurité nationale et à la politique de défense, en ce qui concerne la protection de la population, la permanence des institutions et la sécurité sanitaire.

🇫🇷 <https://www.economie.gouv.fr/hfds>
HFDS | economie.gouv.fr
 le haut fonctionnaire de défense et de sécurité (hfds) conseille et assiste le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics pour toutes les questions relatives aux mesures de défense et de sécurité, et aux situations d'urgence affectant la défense, la sécurité et la vie de la nation, tout ...

Haut fonctionnaire de défense et de sécurité
 Les hauts fonctionnaires de défense et de sécurité exercent une fonction de défense et de sécurité au sein de la haute fonction publique française. [Wikipedia \(FR\)](#)

<https://annuaire.service-public.fr> > gouvernement > 61979c11-3767-4822-bbf2-4aa42b730539

Haute fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) - Haute ...

29 juil. 2022 · Placé auprès du ministre dont il dépend, le **Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS)** anime et coordonne la politique du ministère en matière de défense, de vigilance, de prévention de...

<https://annuaire.service-public.fr> > gouvernement > e7cc770b-d873-4532-9b0b-9f33853abc34

Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) - Annuaire ...

29 juil. 2022 · Placé auprès du ministre dont il dépend, le **Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS)** anime et coordonne la politique du ministère en matière de défense, de vigilance, de prévention de...

<https://www.education.gouv.fr> > pourquoi-un-haut-fonctionnaire-de-defense-et-de-securite-au-m...

Pourquoi un haut fonctionnaire de défense et de sécurité au ministèr...

Le **Haut fonctionnaire de défense et de sécurité** Depuis 2010, le haut fonctionnaire de défense et de sécurité est le secrétaire général des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

<https://www.culture.gouv.fr> > Nous-connaître > Organisation > Service-du-haut-fonctionnaire-de-...

Service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Pour l'exercice de ses responsabilités en matière de défense et de sécurité, la ministre de la Culture est assistée par un.e haut.e fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS). Le HFDS relève directement du ministre. Pour l'exercice de sa mission, il a autorité sur l'ensemble des directions et services du ministère.

<https://www.legifrance.gouv.fr> > codes > id > LEGISCTA000006182838

Section 1 : Hauts fonctionnaires de défense et de sécurité (Articles ...

Les hauts fonctionnaires de défense et de sécurité et le haut fonctionnaire de défense placé auprès du ministre de l'intérieur veillent à la préparation et à la mise en place des moyens destinés à permettre au ministre dont ils relèvent d'assurer la conduite opérationnelle de l'action gouvernementale en situation de crise.

2

<https://www.ecologie.gouv.fr> > sites > default > files > 18097-1_repondreDefisSecuriteNucleaire_...

PDF Service Du Haut Fonctionnaire De Défense Et De Sécurité Répon...

Le service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité se situe au carrefour de domaines régaliens (contre-terrorisme, renseignement, protection du secret de la défense nationale, défense) et de domaines techniques (ingénierie nucléaire, techniques et technologies de sécurité).

<https://www.weka.fr> > actualite > fonction-publique > breve_juridique > creation-dun-poste-de-ha...

Création d'un poste de haut fonctionnaire de défense et de sécurité ...

Un poste de haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) auprès du Premier ministre, confié au Secrétaire général du gouvernement (SGG), vient d'être créé par décret, et publié jeudi 22 mars au Journal Officiel.



(Extrait du discours d'Emmanuel Macron à l'université Paris-Sorbonne le 26 septembre 2017)

« Nos débats politiques sont toujours plus compliqués en Europe que dans le reste du monde. Parce que, en quelque sorte, le Sisyphe européen a toujours son intraduisible à rouler. Mais cet intraduisible, c'est notre chance ! C'est la part de mystère qu'il y a dans chacune et chacun, et c'est la part de confiance qu'il y a dans le projet européen. C'est le fait que, à un moment donné, ne parlant pas la même langue et ayant cette part d'inconnu et d'irréductible différence, nous décidons de faire ensemble, alors que nous aurions dû nous séparer. Je revendique cette part d'intraduisible, d'irréductible différence, parce que je veux imaginer Sisyphe heureux. »

Une photo, Un discours d'une extrême gravité qui, lorsqu'on l'analyse EST le VRAI PROGRAMME POLITIQUE, un programme où s'inscrit la pandémie et une « reconquête du territoire européen » digne de l'époque pas si lointaine où les populations étaient sciemment montées les unes contre les autres. Effectivement l'époque du 3^{ème} Reich.

Mais une réalité plus lointaine encore où l'on comprend d'autant plus les liens forts qui unissent « cette France » à sa proche cousine l'Allemagne Carolingienne férues de pratiques hermétiques et vouant un culte à la Transcendante lignée de la fratrie Osirienne (entre autre, voir nos 12 dossiers remis à l'Institut de France).

On comprend mieux pourquoi dans le programme présidentiel de 2017 le bandeau « démocratie renouée est en noir » : la démocratie a été enterrée ! La France est en Deuil

Une démocratie renouée

LENOÉE
Une démocratie

CONCLUSION

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Notre dossier de « Sommation à faire visant à la requalification de la Commission de l'OPECST « **sur les effets indésirables des vaccins contre la Covid-19 et le système de pharmacovigilance française** » » est, vous en conviendrez, riche d'éléments indiscutables puisque nous avons travaillé sur des ressources officielles et publiques on ne peut plus sérieuses :

- Les textes législatifs européens,
- Les textes législatifs et administratifs français
- Les Traités et Conventions internationaux
- Discours et programme électoral d'Emmanuel Macron
- Et quantité d'éléments connexes.

Un dossier que nous avons scindé en 2 Tomes pour un total de plus de 421 pages avec au bas mot : plus de 600 références qui viennent contrebalancer les conclusions de l'OPECST, quand bien même leur rapport est provisoire.

A été mis en lumière l'articulation chronologique des gouvernements français d'Edouard Philippe et Jean Castex pour *in fine* contraindre la population française à se faire injecter les produits dits « vaccins anti-Covid-19 ». Contraintes (ou chantage à peine voilé) et obligations que les parlementaires ont permises et cautionnées, au même titre que toutes les mesures « de gestion de crise Covid ».

Ne soyez pas amnésiques : avant les injections, il y a eu les masques, les distanciations, les confinements, les tests RT-PCR, le gel hydroalcoolique, les commerces non essentiels...et même si le sujet de notre dossier est centré sur les produits commercialisés par les laboratoires Pfizer, Moderna en tête de liste, c'est l'ensemble des mesures prises depuis la Déclaration de guerres sanitaire de la République française contre le peuple souverain de France qu'il vous faudra tôt ou tard investiguer.

Autant vous préparer :

- **Des cellules souches, des produits biotechnologiques dont les laboratoires gardent secret (défense ?) la composition mais qui ont rectifié la liste du règlement européen sur les biens à double usage (14 jours après la date butoir de l'obligation vaccinale des soignants et sapeurs-pompiers entre autre)**

- **D'un côté :**
 - De nombreuses recherches et études scientifiques exposant la dangerosité de ceux-ci.
 - Des sommités scientifiques. De vrais chercheurs éthiques, déontologiques et sans lien d'intérêt, si ce n'est celui de faire émerger la vérité et sauver des vies. Parfois au péril de la-leur.
 - Des lanceurs d'alerte, des résistants tout-venants. Une opposition qu'avaient anticipée les instances en coulisses puisque la Société des Dictionnaires a intégré le terme « complotiste » courant juillet 2017 dans les éditions 2017 des dictionnaires (Larousse Petit Robert....). L'OPECST les décrivant comme des « désinformateurs ».

- **En face,**
 - Une armada de chroniqueurs tous média confondus, des médecins/professeurs/experts dits de « plateaux », des hommes et des femmes politiques aux ordres, des collectivités locales, des préfets à qui l'on a dévolu votre rôle.
 - Des enseignants qui exercent le métier des professionnels de l'industrie pharmaceutique.
 - Des commerçants qui deviennent des émissaires du système pour pouvoir continuer à travailler... (complices malgré eux ou par conviction peut-être)

- **Entre les deux :**
 - Une partie de la population française de métropole et d'outre-mer mise en banc : les soignants tous corps de métiers, les sapeurs-pompiers, mais aussi d'autres professionnels insoupçonnés comme les salariés des laboratoires pharmaceutiques ou quiconque refuserait les injections ou pass sanitaire.
 - Des personnes ayant été injectées qui développent des pathologies dégénératives, fulgurantes voir létales. Des cohortes générationnelles qui présentent des troubles et problèmes de santé « jamais constatés » par les professionnels de santé³⁵⁷.
 - Des familles endeuillées,
 - Des familles précarisées
 - Des familles totalement livrées en pâture
 - Des hommes et des femmes en quête de vérité.

- **En coulisse :**
 - Une organisation hautement criminelle, non laïque (mais hermétique) et internationale qui a tout programmé des années auparavant avec systématiquement des représentants de la République française consortium, des instituts de renommée internationale ayant pignon sur rue. Cette France-là ayant

³⁵⁷ Concernant les troubles et pathologies induits : voir « suggestions » de recherches Tome 1 + celles en fin de Tome 2.

une position centrale et un fort rayonnement (historique, géographique, géopolitique, culturelle...)

- Mais aussi Alliances bien plus discrètes et hermétiques (Aviesan), des organisations internationales (OMS), des fondations ...
- **Pour quels objectifs ?**
 - Une véritable guerre sainte où le vivant serait remplacé par du synthétique, du numérique avec au passage une mise en esclavage mondial, avec « épuration » généralisée : entendez par là génocide mondial (Aucun Individu, ni aucune famille ne faisant pas exception à leur règle).
- **Comment ?**
 - Par empoisonnement tout vecteur en utilisant des armes de destruction massive sophistiquées car éparées. Armes biologiques, chimiques, soniques... par les eaux, l'atmosphère, l'alimentation, la médication, mais aussi par l'ingénierie sociale ou la programmation cognitive.
 - De telle sorte que les populations développent un terrain propice (intrinsèque et extrinsèque).
 - Parmi les armes utilisées : le SarsCov-2 et les produits dits vaccins anti-covid-19 puisqu'ils sont désormais intégrés à la listes des biens à double usage du Règlement européen donnant le cadre règlementaire sur les biens et services à double usage

Etant données les conséquences provoquées par les produits biotechnologiques (allant de symptômes légers à létaux) qui ont justifié l'ouverture de la Commission de l'OPECST, mais également le fait que la France soit assiégée officiellement depuis le 16 mars 2020 et le statut double usage des produits dits vaccins anti-covid-19, Il ne peut être évoqué que les blessures et crimes de guerre.

Maintenant, il est un autre élément à ne pas omettre.

De par l'orchestration antérieure même au premier mandat présidentiel d'Emmanuel Macron, donc **des émissaires** et le rôle particulier de celui-ci (**missionné**) **la Haute Trahison** doit également être évoquée.

A été mise en lumière la préparation antérieure à l'entrée en mandature d'Emmanuel Macron et spécifiquement à partir de 2009, ce qui implique également la responsabilité de ses prédécesseurs ou émissaires.

- **Pour rappel l'année 2009 c'est:**
 - La grippe H1N1 (première pandémie qui n'a pas entraîné de mise en état de guerre sanitaire par le prédécesseur d'Emmanuel Macon), nom de la grippe H1N1

très proche d'un produit listé dans l'annexe 1 de la Directive 2009/43/CE ; ne serait-ce donc pas un « hasard » ?

- La Directive 2009/43/CE qui modifie la liste des matériels militaires et assimilés (biens et services à double usage),
- Le début des renforcements de confiance (UNODA),
- La création de l'Aviesan...

Ont été mises en lumière ces « alliances » dont personne ne parle mais qui s'avèrent être omniscientes, omniprésentes et omnipotentes. Nous pensons bien sûr à l'Aviesan créé en 2009 et citée précédemment.

Aviesan dont les noms de sous-structures comme CovAlliance interpellent, tout comme les censures qui semblent spécifiques sur leur site.

De plus, en étudiant les traités et conventions de l'UNODA, de l'OIAC et l'OMS ont été constaté des interconnexions de dates où la République française est toujours en pole position.

De la même manière, nous avons fait le lien entre le discours du 26 septembre 2017 du président de la République française nouvellement reconduit, et les différentes « **initiatives pour l'Europe** ». Initiatives qui s'apparentent à la construction d'un clone de l'Europe...de 1940 puisque visiblement il s'agit d'une co-crédation franco-allemande pour ce qui est du cœur du projet Europe. Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir dit-on. D'où le fonctionnement mérulaire.

Depuis le début de la guerre sanitaire, des chercheurs français éthiques de divers horizons se sont levés pour dénoncer des incohérences médicales et scientifiques, sociologiques et psychosociologiques.

Ils ont été muselés, radiés, humiliés par leurs pairs à l'arrogance démesurée mais pas seulement.

Leurs recherches ont été « reléguées » dans un tiroir « complotiste » sciemment, de façon criminelle et intentionnée.

En langage militaire – puisque l'on est en guerre sanitaire » on dirait qu'il s'agit de « perfidie ».

Il faudra Bien que vous remettiez en question VOS travaux parlementaires, ainsi que les Règlements et Directives européennes.

**Maintenant, des questions subsistent :
Si l'on reprend l'analogie des hyménoptères, donc des abeilles, fourmis et guêpes prédatrices.**

**De quelle Reine êtes-vous les fécondants ? (Bourçons)
Devant quelle « couronne » prêtez-vous allégeance ?
Celle de La Ruche ou colonie (La France/alvéole, le peuple souverain) ou celle de l'essaim ?**

Quand allez-vous Nous aider à Nous sortir de ce guêpier et revenir dans le rang?

Le Peuple Souverain de métropole, des outremer, expatriés.

Black, Blanc, Beur

De France ou d'ailleurs

Athée, Chrétien, Juif, Musulman, ou toute autre croyance

Jeunes, vieux ou entre deux

Civils et militaires

Nous reprendrons notre couronne sans « Leur évolution » programmée !

Car c'est de Haute trahison dont il s'agit

- **Article 68 de la Constitution relatif à Trahison du président de la république (capture écran du site légifrance)**³⁴¹

Constitution du 4 octobre 1958



Modifications de l'article 68

Imprimer

Version en vigueur du 28 juillet 1993 au 24 février 2007

Version en vigueur à partir du 24 février 2007

Le Président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ; il est jugé par la Haute Cour de Justice.

Le Président de la République ne peut être destitué qu'en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat. La destitution est prononcée par le Parlement constitué en Haute Cour.

La proposition de réunion de la Haute Cour adoptée par une des assemblées du Parlement est aussitôt transmise à l'autre qui se prononce dans les quinze jours.

La Haute Cour est présidée par le président de l'Assemblée nationale. Elle statue dans un délai d'un mois, à bulletins secrets, sur la destitution. Sa décision est d'effet immédiat.

Les décisions prises en application du présent article le sont à la majorité des deux tiers des membres composant l'assemblée concernée ou la Haute Cour. Toute délégation de vote est interdite. Seuls sont recensés les votes favorables à la proposition de réunion de la Haute Cour ou à la destitution.

Une loi organique fixe les conditions d'application du présent article.

- **Crimes et délits contre la Nation**³³⁹

Version en vigueur au 31 décembre 2001

Code pénal

Partie législative (Articles 111-1 à 727-3)

Livre IV : Des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (Articles 410-1 à 450-4)

Titre Ier : Des atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation (Articles 410-1 à 414-9)

Article 410-1

Chapitre Ier : De la trahison et de l'espionnage (Articles 411-1 à 411-11)

Naviguer dans le sommaire du code

Projet de loi constitutionnelle portant modification du titre IX de la Constitution³⁴⁰ : portant sur la HAUTE TRAHISON

³⁵⁸ https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006527564/

³⁵⁹ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006117602/

³⁶⁰ <https://www.senat.fr/rap/I06-194/I06-19417.html>